

# livret des études



**villa  
arson**

2022-23

**nice**



# sommaire

007 Introduction

## Établissement

---

- 012 Histoire
- 013 Les diplômes
- 014 Les enjeux
- 016 Les engagements en faveur de l'égalité et de la diversité
- 017 Les instances statutaires

## Équipe

---

- 022 Enseignant·es
- 032 Responsables d'ateliers
- 033 Présentation des services

## Cursus

---

- 038 Organisation des études
- 042 Évaluations et ects
- 043 Diplômes

## Admission

---

- 046 Entrer en première année
- 047 En cours de cursus
- 048 Intégrer l'école

# International

---

- 052 Échanges internationaux
- 053 Mobilités des étudiant·es
- 054 Établissements partenaires du programme Erasmus+
- 056 Établissements partenaires autres pays
- 057 Bourses et aides
- 061 Accueil des étudiant·es en échange

# Ressources

---

- 064 Ateliers techniques
- 067 Espaces d'expérimentation et de diffusion
- 068 Bibliothèque

# Recherche

---

- 072 Laboratoire international  
associé (lia) «arts, société, mieux-être»
- 074 Lignes de recherche
- 077 Doctorat par le projet

# Professionalisation

---

- 081 Stages
- 082 Sixième année
- 083 Exposition des diplômé·es
- 084 Intégrer l'équipe de médiation
- 085 Intégrer l'équipe de régie
- 086 Programme les savoirs investis

# Programme 22–23

---

090	Calendrier 2022–23
092	Année 1 UE
095	Année 2 UE
098	Année 3 UE
101	Année 4 UE
104	Année 5 UE
106	Année 1 S1 S2
108	Année 2 S3 S4
110	Année 3 S5 S6
112	Année 4 S7 S8
114	Année 5 S9 S10
116	Liste des enseignements

# Programmation artistique, culturelle 2023

---

182	Expositions
185	Résidences
187	Conférences, colloques, séminaires
189	Éducation artistique et culturelle et égalité des chances
190	Publications

# Vie étudiante

---

194	Participer à la vie de l'école
197	Informations utiles
201	Vie culturelle locale

# Textes réglementaires

---

- 206 Règlement intérieur
- 224 Règlement des études
- 236 Règlement bibliothèque
- 240 Charte éthique
- 249 Charte Erasmus +

# Plan et accès

---

- 254 Plan
- 255 Accès



# introduction

Cher-es étudiant-es,

Ce livret des études est un guide destiné à vous accompagner durant cette année à la Villa Arson. Il rassemble l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours dans l'établissement.

Le cursus de la Villa Arson s'adapte, évolue et s'enrichit de nouveaux contenus. Ainsi, le pôle théorie se renforce avec l'arrivée de Marie Canet, autrice, critique d'art, commissaire d'exposition qui rejoint l'équipe enseignante de la Villa Arson et à qui je souhaite la bienvenue. Elle propose «Théorie du look», cours de cultures visuelles modernes et contemporaines à travers lequel elle explorera les liens unissant style et idéologie depuis des perspectives historiques et esthétiques.

Le volet cinéma se structure par la présence de personnalités reconnues. Cette année, le réalisateur João Pedro Rodrigues est l'invité de l'atelier réalisation. Par ailleurs, le recrutement d'un·e assistant·e spécialisé·e d'enseignement artistique est en cours. Il·elle prendra notamment en charge la formation technique et le suivi des productions audiovisuelles.

Un nouvel atelier sur l'écriture des expositions ouvre, il associera des étudiant-es de la Villa Arson à celles et ceux du Pavillon Bosio (Monaco). Il sera animé par Mathilde Roman, enseignante en théorie à Monaco, autrice et critique d'art et par Nick Aikens, chercheur associé au Van Abbemuseum d'Eindhoven aux Pays-Bas. Il est également le commissaire de l'exposition collective *Rewinding Internationalism* prévue à l'été 2023 à la Villa Arson.

L'offre des enseignements proposés dans le cadre de l'«UE 3, ECTS libres» s'élargit en particulier dans le domaine des sciences. Je tiens ici à remercier très chaleureusement les enseignants d'UCA dispensant les formations rattachées aux EUR CREATES, LIFE et SPECTRUM d'avoir accepté d'accueillir nos étudiant-es dans leurs cours.

En lien avec le Laboratoire International Associé développé avec Université Laval à Québec, une nouvelle ligne de recherche apparaît sous l'intitulé «Notre C.A.R.E». Elle est le fruit d'un partage d'expériences conduites au sein d'UCA depuis plusieurs années dans le cadre de la Médecine narrative, en relation avec les travaux du Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des arts vivants d'ULaval et les expérimentations menées à la Villa Arson par Jérôme Mauche et des étudiant-es au sein de «La Vocation biographique».

Le cycle de conférences publiques «Le Temps du vivant», liées au renouveau philosophique de la question du vivant, à sa dimension esthétique et politique, est reconduit avec la participation de chercheur·euses, philosophes, anthropologues et plasticien·nes tels que Philippe Descola ou bien encore Elena Mazzi.

Poursuivant son ouverture internationale, la Villa Arson initie cette année une collaboration avec [Aria](#) (artist residency in algiers), lieu de résidence à Alger co-fondé par Yasmina Reggad et Zineb Sedira qui, cette année, représente la France à la Biennale de Venise. Dans ce cadre, nous accueillerons El Meya, artiste peintre, à qui nous consacrerons une exposition dans la Galerie carrée à l'été 2023.

Parallèlement, et grâce à un nouveau partenariat signé avec l’ambassade de France en Iran, vous rencontrerez Hamed Hosseini Sangari, directeur de la photographie, scénariste et photographe iranien qui sera accueilli cet automne. Sur cette même période, Laila Hida artiste marocaine, sera en résidence à la Villa Arson. Elle est notamment la fondatrice du 18 à Marrakech, lieu artistique multidisciplinaire pour les artistes, les curateurs, les chercheurs et les communautés locales.

Le nouveau programme Magnetic conçu avec l’Institut français du Royaume-Uni, les Arts Council des quatre nations (l’Angleterre, l’Ecosse, le pays de Galles et l’Irlande du Nord) vous permettra de découvrir et de dialoguer avec Zoe Williams, artiste, céramiste et par ailleurs enseignante à l’Université de Leeds. Elle sera présente à la Villa Arson de décembre à février.

La préparation des étudiant-es à l’exercice de l’activité d’auteur-trice est un enjeu important de la formation des artistes. À partir de cette année, le nouveau cycle de rencontres «Les Savoirs investis» sera un temps privilégié d’échanges avec des professionnels et des alumni. Favoriser la connaissance des milieux pour œuvrer à une plus grande autonomie, concevoir des projets qui puissent trouver un ancrage dans un écosystème artistique, être en mesure de gérer des situations de travail particulières, collectivement ou individuellement, sont quelques-unes des problématiques qui seront abordées au cours du programme.

Étudiant-es de la Villa Arson, vous êtes également étudiant-es de l’Université Côte d’Azur. Avec la carte UCA qui vous sera remise, vous aurez ainsi accès à l’ensemble des services, sport, santé, culture de l’université. Parallèlement, les permanences de la psychologue du BAPU reprennent sur le site tous les vendredis matin. Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir eu recours à ce service mettant en évidence les situations difficiles que vous pouvez parfois rencontrer au cours de l’année.

L’équipe de la Villa Arson est là pour vous aider, vous accompagner et vous orienter en cas de difficulté. Elle est attentive au respect des identités et des minorités et engagée dans une démarche volontaire en faveur de l’égalité et de la diversité.

Souhaitant la bienvenue à Justine Meyer qui, à l’occasion de cette rentrée, rejoint l’équipe de la Villa au sein du service des études et de la recherche, je tiens à remercier très chaleureusement l’ensemble des personnels techniques, administratifs, pédagogiques. Ils et elles œuvrent quotidiennement pour faire de cet établissement un lieu de formation, de recherche, d’expérimentation et de rencontres sans équivalent, à la fois inclusif, exigeant et bienveillant.

Je sais leur engagement, leur dévouement sans faille pour vous accompagner dans l’accomplissement de vos études et la réussite de vos projets d’avenir.

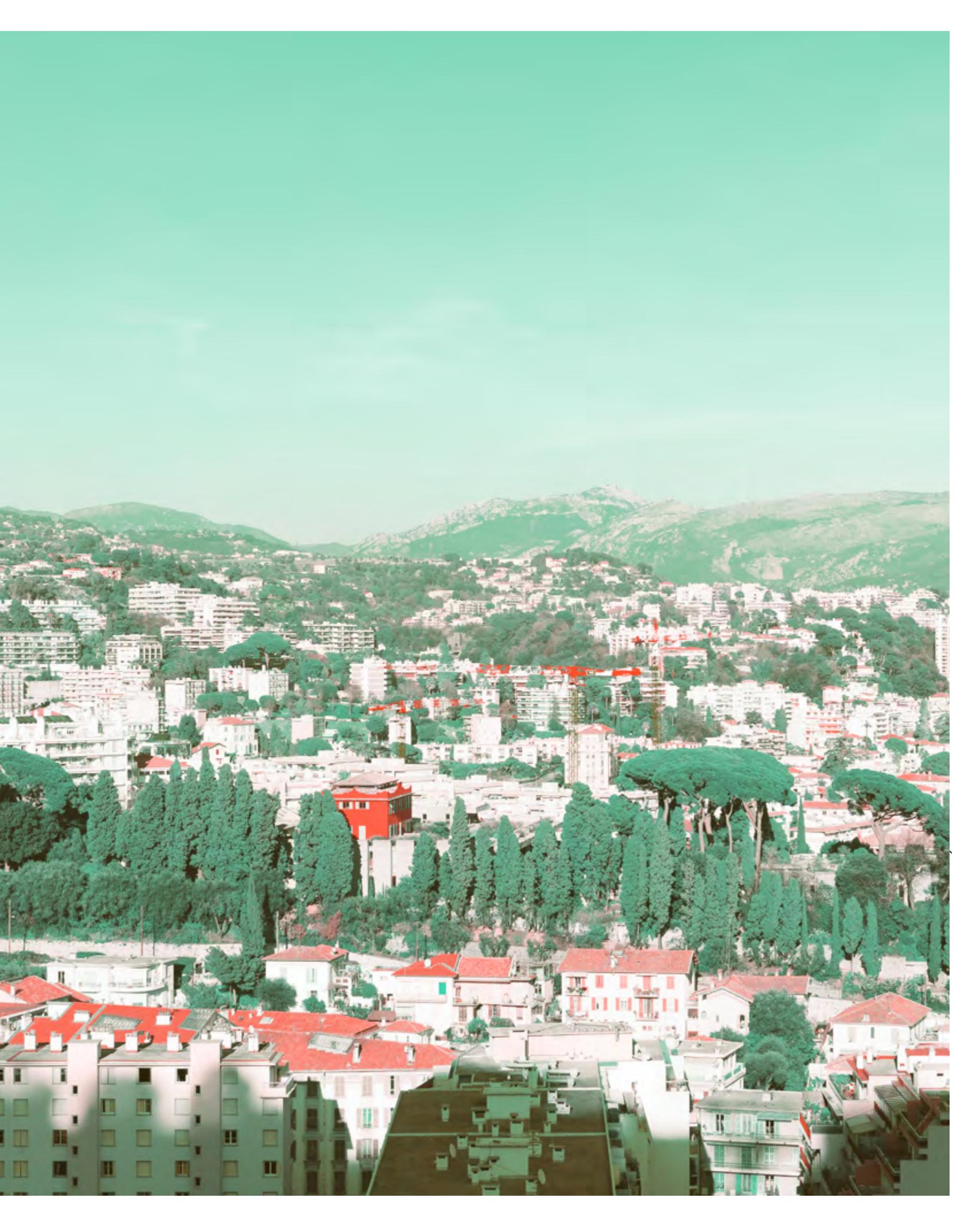
Très belle rentrée à toutes et à tous!

Sylvain Lizon, directeur



# établissement





# histoire

Implantée sur la colline Saint-Barthélemy, la Villa Arson occupe un vaste domaine de 2,3 hectares dominant la ville de Nice et la baie des Anges. L'ensemble architectural, érigé au milieu d'un jardin méditerranéen, regroupe l'ancienne demeure du 18<sup>e</sup> siècle de la famille Arson, aujourd'hui enchâssée dans les constructions modernes, en béton brut et galets du Var, conçues à la fin des années 60 par l'architecte Michel Marot.

Après avoir acquis définitivement cet ancien domaine agricole en 1963, la ville de Nice en fit don à l'État dès l'année suivante en vue de la construction d'un établissement artistique d'un nouveau type.

La Villa Arson est l'une des dernières grandes réalisations liées à la politique de décentralisation culturelle portée par André Malraux qui souhaitait la création d'une « université artistique » capable de rivaliser avec les grandes écoles d'art parisiennes en réunissant sur un même site une école d'art, un centre d'exposition et des résidences à vocation internationale. Trois autres établissements (prévus à Limoges, Nancy et Aubusson) et répondant aux mêmes missions étaient envisagés dans le cinquième Plan (1966–1970).

La conception architecturale fut confiée à Michel Marot, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux en charge de la Côte d'Azur et de la Corse. Pour répondre au programme ambitieux de construction de la Villa Arson, tel qu'André Malraux l'avait défini, l'architecte, après avoir pris le parti de détruire un bâtiment plus récent accolé à la Villa datant de la fin du 19<sup>e</sup>, déploie un projet occupant la quasi-totalité du terrain. Les bâtiments modernes viennent s'enchâsser dans le périmètre défini par les pins parasols et les cyprès plantés à l'époque par la famille Arson. La bâtisse historique est enserrée dans un étage de terrasses selon le principe des jardins à l'italienne de l'ancien domaine, conduisant à deux auditoriums extérieurs orientés vers la mer.

Réalisation emblématique de l'œuvre de Michel Marot, avec l'église de Sainte-Agnès de Fontaine-les-Grès pour laquelle il obtient l'Équerre d'argent en 1963, la Villa Arson apparaît comme un espace de cristallisation

où résonnent les rencontres et les inspirations puisées dans les expériences qui ont marqué sa formation d'architecte.

Ouverte dès le printemps 1970, et inaugurée en 1972, la Villa Arson est conçue comme un établissement d'un nouveau type articulant l'enseignement, la recherche, l'expérimentation, la production et la diffusion artistique. Envisagée par André Malraux comme une alternative à l'École des Beaux-Arts de Paris jugée à l'époque académique et conservatrice, « l'école internationale d'art de Nice » (première dénomination de l'établissement) proposait une approche nouvelle et innovante de l'enseignement artistique. Le projet initial, confié à Pierre Oliver, peintre et ancien directeur des Beaux-Arts d'Alger, se fondait sur une pédagogie largement nourrie par la programmation d'expositions et la présence sans cesse renouvelée d'artistes, de créateurs et de chercheurs invités en résidence dans une relation étroite avec l'autre rive de la Méditerranée.

Cette vision ne parviendra pas à véritablement s'incarner. La Villa Arson sera pendant longtemps la juxtaposition de deux entités parvenant difficilement à s'articuler : l'école nationale des arts décoratifs (ENAD) qui deviendra en 1984 l'école pilote internationale d'art et de recherche (EPIAR) et le centre artistique de rencontres internationales (CARI) qui laissera la place au centre national d'art contemporain (CNAC). En 2002, les missions de ces deux entités composantes sont rassemblées dans le nouvel établissement public national administratif : la Villa Arson.

# les diplômes

Les cursus proposés par la Villa Arson s'étendent sur les trois cycles d'enseignement supérieur.

Le Diplôme national d'art (DNA) valide le premier cycle, soit les trois premières années du cursus. Il correspond à un niveau d'études bac + 3 et vaut le grade de Licence. Ce diplôme sanctionne le suivi et la rigueur de l'implication dans le cursus artistique. Il mesure la capacité de l'étudiant·e à s'engager dans un travail personnel et argumenté. Sur les trois membres qui composent le jury, deux sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement. L'un·e des membres du jury est un·e représentant·e des sciences humaines.

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) clôt le second cycle. Après l'obtention du DNA, il se prépare en deux ans. Il correspond à un niveau d'études bac + 5 et vaut le grade de Master. Son obtention valide la capacité de l'étudiant·e à affirmer une pratique artistique personnelle, à développer des propositions artistiques et conceptuelles originales et à s'inscrire dans des projets de recherche. Sur les cinq membres qui composent le jury dont l'un·e est titulaire d'un doctorat, quatre sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement. Comme le précise la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles, la·le titulaire d'un DNSEP est un·e «aut·eur·rice et concepteur·trice—créateur·trice d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il ou elle conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il ou elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en utilisant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle. Qu'il ou elle définisse lui-même ou elle-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il·elle réponde à des commandes de diverses natures, il ou elle poursuit un projet de façon autonome et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.» Les titulaires d'un DNSEP exercent notamment des

fonctions afférentes à la création artistique, à la recherche en art, à la théorie de l'art, à la médiation culturelle ou encore dans l'enseignement artistique supérieur.

La Villa Arson offre également un parcours de doctorat par le projet en arts, dans le contexte de l'École Doctorale SHAL de l'Université Côte d'Azur. Pendant trois ans, les doctorant·es sont doublement encadré·es par un·e professeur·e HDR et par un·e enseignant·e artiste ou théoricien·ne de la Villa Arson.

# les enjeux

## Autonomie de l'étudiant·e

---

Établissement expérimental, la Villa Arson a la volonté de ne pas scinder l'enseignement en différentes options, mais d'ouvrir le plus largement possible les contenus dans le cadre d'un seul et même cursus. Pouvant compter sur une offre diversifiée de cours, ateliers, projets de recherche, workshops, séminaires et master class, l'étudiant·e a l'opportunité d'élaborer son propre parcours d'études de manière autonome. Il·elle définit lui·elle-même ainsi ses orientations et spécialisations. Il s'agit d'une double transversalité à la fois horizontale (entre les différents domaines) et verticale (entre les cinq années d'étude).

## Ouverture aux mondes contemporains

---

À la fois école nationale supérieure d'art, centre national d'art contemporain, pôle de résidences internationales, la Villa Arson invite chaque année de nombreux artistes plasticiens, musiciens, critiques, graphistes, commissaires d'exposition, chercheurs, chercheuses, responsables d'institutions français et internationaux, etc. Ainsi, à travers la programmation du centre d'art et la politique des résidences, l'école joue un rôle central au sein du réseau des structures culturelles locales, nationales et internationales : son offre est sans cesse renouvelée, afin d'encourager les interactions de ses étudiant·es avec les acteurs des scènes artistiques et intellectuelles françaises et étrangères.

## Transversalité et interdisciplinarité

---

Investis dans des pratiques artistiques reconnues à l'échelle nationale et internationale, les enseignant·es de la Villa Arson sont des plasticiens, cinéastes, vidéastes, musiciens, écrivains, photographes, commissaires, scénaristes, réalisateurs, théoriciens ou critiques d'art. Cette porosité permanente entre enseignant·es, professionnel·les et intervenant·es permet de construire une pédagogie au plus près des enjeux du monde et de la pluralité des formes d'expressions.

# Une vision internationale

---

Le dépaysement est une expérience favorable essentielle à l'ouverture artistique et au décentrement. Cela permet d'acquérir de nouvelles connaissances, une montée en compétences, la construction de nouveaux réseaux et de nouvelles références. Tou·tes les étudiant·es réalisent au moins un semestre à l'international au cours de leur formation, sous forme d'un séjour d'études ou d'un stage à l'étranger. Pour être au plus près des questionnements d'un monde en transformation, de la création contemporaine, l'école encourage et s'associe également à l'activité internationale de ses enseignant·es et des artistes invité·es.

Signataire de la charte, la Villa Arson participe à Erasmus + et propose des bourses dans le cadre de ce programme et offre également des aides à la mobilité internationale du ministère de la Culture et des bourses sur critères sociaux de la Région PACA.

## Dessiner son futur

---

Contrairement à l'ingénieur ou au médecin dont l'exercice de la profession requiert l'obtention d'un titre, aucun diplôme n'est nécessaire pour devenir artiste.

La légitimité du créateur provient de la reconnaissance de ses pairs. Aussi, il est primordial que l'école permette à ses étudiant·es de construire dès le début de leur cursus une chaîne cohérente de légitimité, favorisant leur propre épanouissement et garantissant une insertion réussie et rapide dans le monde de l'art contemporain.

Dans sa politique d'enseignement, la Villa Arson accorde ainsi une place primordiale au développement des interactions avec le milieu professionnel, grâce à un maillage culturel et artistique unique, sans autre équivalent en France au carrefour de l'Europe méditerranéenne. Les projets pédagogiques de l'école sont conçus en partenariat avec de nombreuses structures publiques et privées – musées, centres d'art, festivals, scènes nationales, théâtres, fondations, studios d'artiste, galeries, entreprises – présentes en France et à l'étranger, au sein desquelles chaque étudiant·e effectue un stage.

# les engagements en faveur de l'égalité et de la diversité

## Prévention des discriminations, lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Questionner et combattre les différentes formes de discrimination et de harcèlement, transmettre une culture de l'égalité pour changer les représentations et faire évoluer les comportements, tels sont les enjeux majeurs de cette mission. La prévention de toute forme de violences sexistes et sexuelles, de discriminations et de harcèlement discriminatoire doit être développée à partir d'un dialogue entre celles et ceux qui étudient et travaillent dans l'établissement. La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou sur les mécanismes de discrimination sont nécessaires.

Plusieurs formations ont été organisées à cet effet :

- avec l'association OUtans (Marseille) sur « Comprendre les transidentités pour mieux accueillir les personnes trans ». Séance commune entre les étudiant·es volontaires et les équipes pédagogique, administrative et technique, juin 2021.
- avec l'association culturelle et féministe La Petite (Toulouse) : Discriminations, violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la création artistique : Identifier, comprendre et (ré)agir. Séances spécifiques et différenciées pour l'équipe pédagogique et pour les étudiant·es.
- avec Mathilde Azzouz : stage de communication non violente appliquée aux oppressions systémiques, avril 2022.

Apprendre ensemble, étudiant·es et personnels, à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre le sexisme, le racisme ou encore le paternalisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les discriminations et les formes d'asymétrie de pouvoir et disposer d'outils pour savoir comment réagir lorsqu'elle y est confrontée.

La charte éthique de la Villa Arson pour la prévention de toutes les formes de discriminations et de toutes les formes d'asymétrie de pouvoir, fruit d'une rédaction d'un groupe de travail ouvert à toutes et tous – étudiant·es et membres des équipes pédagogique, administrative et technique est à retrouver en fin du livret des études.

→ Cf. [Annexes et textes réglementaires](#)

Un nouveau groupe de référent·es « charte éthique » est constitué en début d'année : il s'agit de constituer un réseau de personnes ressources pour diffuser les principes de la « charte éthique de la Villa Arson pour la prévention de toutes les formes de discrimination et toutes les formes d'asymétrie de pouvoir » et veiller à son respect dans les tous les moments de la vie de l'établissement. Le groupe de référent·es réunit des représentant·es étudiant·es, des équipes pédagogique, administrative et technique.

# les instances statutaires

## Le conseil d'administration

Celui-ci est chargé de représenter tous les intérêts concernés par l'activité de l'établissement.

### Composition

Le conseil d'administration comprend 14 membres :

- 4 membres de droit :
- 2 représentant·e-s de l'État / MCC :  
la directrice ou le directeur général de la création artistique, ou sa·son représentant·e la directrice ou le directeur régional des affaires culturelles, ou sa·son représentant·e
- 2 élu·es locaux·cales :  
la ou le Maire de la ville de Nice, ou sa·son représentant·e la ou le président·e du Conseil régional Sud, ou sa·son représentant·e.
- 3 membres désignés par le ministre de la Culture et de la Communication en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Villa Arson parmi lesquelles est nommé la·le président·e du conseil d'administration.
- 7 membres élus :
- 3 représentant·es des enseignant·es élu·e·s
- 2 représentant·es des autres catégories  
de personnel élu·es
- 2 représentant·es des étudiant·es élu·es

En 2021, la présidente est Sandra Hegedüs, Pascale Caron et Christian Rizzo sont les personnalités qualifiées.

Pour chacun·e des représentant·es élu·es, un·e suppléant·e est élu·e dans les mêmes conditions que la ou le titulaire et pour la même durée.

### Attributions

Le conseil d'administration détermine la politique de la Villa Arson et règle par ses délibérations les affaires qui entrent dans les missions de celle-ci.

- le contrat d'objectif (contrat de performance)
- le programme et le rapport d'activités
- l'organisation de la scolarité et des études sur proposition de la directrice ou du directeur et après avis de la CRPVE
- le compte financier et l'affectation du résultat
- les conditions de rémunération des agent·e·s recruté·e·s par l'établissement
- les projets d'achat et de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement est propriétaire, les projets de vente et baux d'immeubles
- l'acceptation de dons et legs
- l'exercice des actions en justice et des transactions
- les prises, extensions et cessions de participations
- les conditions générales de passation des marchés

En outre, il est informé de l'organisation des différents services de l'établissement et peut créer, après avis de la directrice ou du directeur, toute commission dont il définit la mission. Il délibère sur le rapport de ces commissions.

# La commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE)

---

Les élections à la CRPVE ont lieu chaque année pour les professeur-es coordonnateur-trices d'année diplômante et pour les étudiant-e-s. Pour les autres membres les élections ont lieu tous les 3 ans.

## Composition

---

Elle comprend 13 membres et est composée comme suit:

- la directrice ou le directeur, président-e 5 représentant-es des professeur-es et élu-es
- 3 représentant-es des étudiant-es
- 1 représentant-e des personnels techniques d'assistance pédagogique
- 3 professeur-es coordonnatrices et coordonnateurs des années sanctionnées par un diplôme

Assistent comme invités à la CRPVE la ou le responsable des études et de la recherche, la directrice ou le directeur du centre d'art, la ou le responsable du service des publics, la ou le responsable des relations internationales et tout-e agent-e dont la présence serait jugée utile à l'examen d'un point de l'ordre du jour.

Le secrétariat de séance est assuré par le secrétariat pédagogique.

## Attributions

---

La commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante est consultée sur:

- l'adaptation des enseignements aux objectifs de formation
- la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement
- la définition des recherches susceptibles d'être conduites au sein des diverses filières d'enseignement qui permettent l'évolution des enseignements supérieurs dans le domaine des arts plastiques
- la répartition des fonctions d'enseignement permanentes et temporaires entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, ainsi que sur les compétences et qualifications correspondantes
- l'attribution de bourses de voyage et d'études autres que celles mentionnées à l'article 5 du décret du 23 décembre 2002
- la mise en œuvre des partenariats et des échanges entre établissements
- la définition de la politique d'exposition, de publication et de diffusion des travaux et recherches

Le directeur ou la directrice présente le rapport des travaux de la CRPVE devant le conseil d'administration.



# équipe



## Kaloust Andalian

Scénariste et réalisateur, il est professeur de Cinéma.

Il intervient à la Villa Arson pour le cours « Histoire des formes filmiques. Il accompagne tout au cours de l'année les étudiant·e·s travaillant le médium vidéo et s'intéressant au cinéma. Membre fondateur de l'association L'ECLAT, (Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma Paca – 2008–2018), il mène des formations au cinéma à destination des professeurs de collèges et de lycées, et participe au titre de conseil artistique aux nombreuses programmations cinématographiques de l'association. Au sein de celle-ci, il a coordonné, à la Villa Arson, les masterclass et rencontres avec Abbas Kiarostami (2007), Wang Bing (2013), Avi Mograbi, Arnaud Des Pallières (2014), Abel Ferrara (2016), Claire Denis (2018). Il enseigne « L'écriture de scénario et la dramaturgie appliquée au récit cinématographique » ainsi que « L'esthétique du montage » à l'ESRA (École Supérieure de réalisation Audiovisuelle) de Nice. Depuis 2011, il est directeur d'écriture pour « L'Atelier Jeunes Auteurs » au sein du festival « Tous Courts » d'Aix-en-Provence, patronné par la Région Sud.

Conseil à la programmation de films pour les Musées nationaux (Musée Fernand Léger de Biot – 2008–2014), il travaille auprès des commissaires d'expositions, notamment, pour le Musée du Louvre-Lens : « Amour » (2018); « Soleils Noirs » (2020); « Les tables du pouvoir » (2021). En 2017, il a coordonné « Movimenta », 1<sup>er</sup> festival de l'image en mouvement à Nice.

Par ailleurs, il a publié des textes sur le cinéma dans divers ouvrages collectifs ou catalogues notamment : *Une histoire d'actrice et d'oubli* (Corlet, 2007); *Fernand Léger et le cinéma* (RMN, 2008); *Désir filmé* (Sémiose, 2009); *Jacques Lizène, le cinéma et la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle* (Yellow Now, 2010); *Le cinéma entre deux « A propos »* (Les presses du réel, 2012); *Films sans distributeur, la sortie des normes* (Cahiers de Champs Visuels, 2021, à paraître).

## Joan Ayrton

Artiste, elle est professeure de Dessin.

De nationalité anglaise, elle est une artiste dont la production – peinture, photographie, film – interroge les enjeux du regard et de la représentation dans une réflexion associant principalement la couleur, l'architecture et le paysage. Depuis quelques années, son attention se porte plus spécifiquement sur des questions minérales ou géologiques, une recherche menant à considérer les instabilités et dérèglements du monde physique et politique contemporain, comme à penser les évocations ou métaphores d'une géologie abstraite (dans l'esprit des rivières mentales et cristallisations conceptuelles de Robert Smithson).

En 2012, une bourse du Centre national des arts plastiques (CNAP) lui permet de développer ses recherches en Islande. En 2014, elle est commissaire de l'exposition *Glissements de terrain, cartographie, pensée, paysage à la galerie la BOX à Bourges*. En 2018, elle initie un cycle de projections et rencontres sur le paysage minéral aux Beaux-arts de Paris dans le cadre de la programmation culturelle. En 2020, elle entame un doctorat de création (practice based PHD) à l'ENSAPC sur les liens entre la géologie, le psychédélisme et les dérives environnementales.

Quelques exemples récents d'expositions personnelles et collectives sont *There is a Crack in everything* à la galerie Florence Loewy en 2021, *A soft mellow Tinge* dans l'édition 2018 de l'art dans les Chapelles, l'exposition *Slow Melody Time Old* à la galerie Florence Loewy en 2017, (...) *aide à la vision*, en strié sur les ondes lunaires, à rétrodiffusion. En grand : en petit, exposition en duo avec Benjamin L Aman aux Instants Chavirés à Montreuil en 2017 (commissariat Marie Cantos). Elle est représentée par la galerie Florence Loewy à Paris.

# Frédéric Bauchet

Artiste, il est professeur responsable de l'atelier Céramique.

---

Artiste, professeur et commissaire d'exposition; responsable de l'atelier céramique à la Villa Arson depuis 2001.

Dès son arrivée, Frédéric Bauchet a initié un enseignement de la céramique qui serait plus étroitement associé aux enjeux de la création contemporaine.

Il a contribué à élargir le champ des possibilités techniques tout en ménageant des passerelles entre l'atelier céramique et les autres pratiques d'ateliers.

La présence d'artistes en résidence à la Villa Arson représente à ses yeux un complément majeur de son enseignement. Il tient à privilégier la rencontre, l'échange et à accompagner chaque artiste invité.

Il est lui-même régulièrement invité pour des workshops en France et à l'étranger.

Il a activement travaillé à tisser des liens entre les écoles supérieures d'art nationales et internationales disposant d'un atelier céramique. Actions menées aussi au travers du réseau ECART (European Ceramic Art & Research Team) depuis 2008.

Des projets sont en cours de développement avec des universités au Japon et aux Etats-Unis.

Frédéric Bauchet interroge constamment par son travail plastique les composants historiques, politiques, poétiques, phénoménologiques de la céramique.

Lors de ses nombreuses résidences d'art à la Manufacture nationale de Sèvres, exceptionnel foyer de savoir-faire et de création, son approche conceptuelle du médium s'est enrichie au contact des techniques et des formes propres à la céramique, tout en restant très attentif aux nouvelles avancées techniques et technologiques.

Comme dans sa transmission, le travail plastique de Frédéric Bauchet fait appel à d'autres médiums, son, sérigraphie, performance.

Il ne sépare pas ses différents espaces (territoire) d'action, enseignement, commissariat d'exposition, travail plastique s'influencent mutuellement.

Il a complété sa formation auprès d'institutions privées et publiques comme la fondation Maeght, Saint Paul, le MAMCO, Genève, Les ballets de Montecarlo, Monaco, la Direction des Musées de France et la Réunion des Musées Nationaux, en France et à l'étranger.

# Burkard Blümlein

Artiste, il est professeur de Sculpture.

---

Né en 1960 à Würzburg (Allemagne), il a étudié aux Académies des Beaux Arts de Karlsruhe et de Nuremberg, aux universités de Fribourg/Brg et de Munich ainsi qu'à l'Institut des Hautes Études en Arts Plastiques à Paris. Il vit à Paris et à Munich.

Depuis 1990 il a présenté de nombreuses expositions en Allemagne, en France et ailleurs, réalisations de commandes pour l'espace public à Munich et au Couvent de La Tourette. Il est représenté par les galeries Hafemann (Wiesbaden) et Bernard Jordan (Paris). De 1999 à 2002 il a enseigné à la Staatliche Akademie der Bildenden Künste de Stuttgart, de 2002 à 2007 il a été professeur de sculpture à École Européenne Supérieure de l'Image à Angoulême.

Publications: *Perlenzählerperlen* (1991), *Sichtbare Arbeiten/Travaux visibles* (1999), *Bilder/Images* (2009), *Gespräche im Museum und anderswo/Conversations au musée et ailleurs* (2014).

# Julien Bouillon

Artiste, il est professeur de Pratiques numériques.

---

Julien Bouillon (1971) vit et travaille à Paris. Son travail a été exposé, entre autres, au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne et aux États-Unis.

Julien Bouillon a travaillé ces dernières années à détourner un certain nombre de formats standard (tableaux, magazines, etc.) pour produire des objets spécifiques. Son travail s'est développé sur la base d'une approche multimédia et d'un intérêt permanent pour les techniques. Dans son livre *Contre la méthode* Paul Feyerabend a défendu l'idée qu'il n'existe pas de règles méthodologiques immuables dont les scientifiques devraient toujours se servir, et qui garantiraient de façon incontestable la validité de leurs recherches. Selon lui, une «dose» d'anarchisme méthodologique ne pourrait être que profitable à la science. C'est ce à quoi Julien Bouillon aspire en art.

# Pascal Broccolichi

Artiste, il est professeur de Pratiques sonores.

---

Il explore dans son œuvre sonore les phénomènes de l'écoute sous de multiples formes.

Né en 1967 à Antibes, il construit depuis le début des années quatre-vingt-dix un vaste programme de recherche acoustique parfois dans des régions très éloignées à la surface de la planète et il mène ainsi une réflexion sur les rapports mémoriels qu'entretient l'auditeur avec les espaces physiques et fictionnels.

Ses projets sont exposés dans des fracs, des centres d'art et des musées comme, le Palais BOZAR (Bruxelles), la Maréchalerie centre d'art contemporain (Château de Versailles), la Fondation Maeght (Saint-Paul-de-Vence), l'Espace de l'Art Concret (Mouans-Sartoux), le Palais de Tokyo (Paris), le CAPC musée d'art contemporain (Bordeaux), le Laboral Centro de Arte y Creación Industrial (Gijón) et dans des festivals tels que le French May (Hong Kong), le Korea Roadshow (Gyeongju-Seoul), le SkanuMezs festival, (Riga-Lettonie), le Festival de Flandre (Courtrai-Belgique).

Après des études à la Villa Arson et un Master à l'université du Massachusetts – Amherst en 1994, il participe à la création de la Station à Nice en 1996 et fonde en 2000 le laboratoire LECSONIC qui participe au développement de ressources liées à l'observation sonore et électromagnétique.

Projets récents: *Roadshow*, Total Museum of Contemporary Art, Séoul, Corée; *Laisser les sons aller où ils vont*, FRAC Franche-Comté; *International sound art exhibition SKAN II*, Skanu Me-s festival Riga 2014 (Lettonie); *Entrée libre mais non obligatoire*, manifestation mono/polygraphique de Noël Dolla, Villa Arson (Nice), *Invasive harmonie*, Le Bon Accueil, (Rennes), *Festival de Flandre*, Courtrai (Belgique), *Abruit*, ART SEQUANA 2, Art contemporain du Havre (Paris), *Hyperprisme-3*, Espace de l'Art Concret (Mouans-Sartoux).

Publications: Thierry Davila, Pascal Broccolichi, *Cartographie de l'inouï*, (Les presses du réel, 2012), *Leonardo Music Journal* N°23 – SOUND ART (MIT Press, San Francisco, USA), *Site of Sound: Of Architecture and the Ear Vol. 2*, by Brandon La Belle & Claudia Martinho; *Le Temps de l'écoute, Pratiques sonores et musicales sur la Côte d'Azur des années 1950*

à nos jours (Les presses du réel – Collection Villa Arson, 2013).

→ [www.pascalbroccolichi.com](http://www.pascalbroccolichi.com)

# Marie Canet

Autrice, critique d'art et commissaire d'exposition, elle est professeure d'Esthétique.

---

Marie Canet est autrice, critique d'art, commissaire d'exposition et programmatrice film et vidéo. Elle enseigne l'esthétique.

Parmi les ouvrages monographies publiés il y a: Marc Camille Chaimowicz, *Rêverie, it's Practice and Means of Display*, Les presses du réel, 2022; *Palestine, prénom Charlemagne*, Meshugga Land, Editions Les presses du réel, 2017; *Bruno Pelassy*, Editions Dilecta, 2015.

Elle prépare en ce moment une exposition autour de l'œuvre de Pierre Molinier (*Molinier rose saumon*, Méca, Bordeaux, mars 2023), un livre en collaboration avec Lucy McKenzie et Reba Maybury, ainsi qu'un essai sur la plaisir et l'anarchisme.

Elle a collaboré avec des institutions telles que la Pejman Foundation (Téhéran), Flat Time House ou la Tate Modern (Londres), le Credac (Ivry), le Musée d'Art et d'Histoire du judaïsme ou le Centre Pompidou (Paris).

# Caroline ChallanBelval

Artiste, elle est professeure responsable de l'atelier Gravure.

---

Née à Cognac en 1977, elle vit et travaille entre Nice, Paris et Lisbonne. Diplômée de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, elle est titulaire d'un Master 2 Recherche en Architecture et Patrimoine – Universités de Nice et de Gênes. Elle a séjourné et travaillé à New York avec une bourse Colin Lefranc en 2002. Elle enseigne à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Nice Sophia-Antipolis (M2).

Sa recherche, tournée vers l'architecture et les mondes souterrains, interroge la forme, l'espace, ses structures cachées et leur perception. Elle l'aborde par la pratique du dessin,

de la gravure et de la peinture, conjointement à une approche théorique, influencée par la pensée de Lucrèce et de Merleau-Ponty. Sa démarche consiste à saisir et à restituer les dramaturgies modernes dans des lieux de transformation: Ars architectonica, Opus caementecium, Gardiens d'étoiles, Chelsea meat factory, NY Subway, 15 jours en usine, la fonderie d'Outreau, Connais-toi toi-même, Bestiaire mythologique, l'Ère du poisson, l'Homme cherche-midi, Anti mémoire, Visões-Ficção, Fragments botaniques, Latone...

Collections publiques: MoMA (New York), Bibliothèque Nationale de France (Paris), MAMAC (Nice), Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris).

## Frédéric Clavère

Artiste, il est professeur de Peinture.

Il est né en 1962 à Toulouse. Il s'installe à Marseille en 1979 où il étudie à l'École Supérieure d'Art de Marseille, là il croise les influences de Support Surface (Viallat, Jaccard, Charvolen) ainsi que celles de Toni Grand ou Joël Kermarrec. En 1986 il est à l'origine avec Joël Yvon et Thierry Thoubert d'un atelier collectif M.D.P. qui est rejoint lors de différents projets d'expositions, éditions, résidences par plusieurs artistes de la scène marseillaise mais aussi européenne notamment d'Allemagne (Hamburg, Stuttgart, Düsseldorf) d'Italie (Milan, Naples) et de Pologne (Wrocław) ainsi que d'Algérie.

Le travail de Frédéric Clavère est axé sur une pratique de la peinture sans toutefois adopter une forme stylistique ou théorique déterminée; il s'agit plutôt d'une pratique de sample où l'image est largement sollicitée dans des registres hétéroclites convoquant haute et basse cultures.

Son travail a été présenté par différentes galeries et institutions notamment la Galerie Athanor, Jean Pierre Alis, la galerie du Tableau, Bernard Plasse, la galerie Bertrand Baraudou (Nice), le Crédac, la Chaufferie Strasbourg, Le Dix Neuf Montbéliard (Otto Teichert, Philippe Cyrulnik). Les œuvres de Frédéric Clavère sont présentes dans plusieurs collections privées et publiques comme le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Fonds Communal de Marseille, etc.

Frédéric Clavère a enseigné à l'École Supérieure d'Art de Toulon de 1993 à 2007.

Depuis 1995 son travail a été exposé dans divers lieux marseillais: MMM interface, la Galerie Athanor, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur, RLBO, Sextant&+ et VF galerie.

En 2013 réalisation d'une œuvre publique *Le Tunnel des 1000 signes* (Friche Belle de Mai) lors de Marseille Capitale Européenne de la Culture.

Une première monographie a été éditée en 2007 par l'association Sextant &+ et Monografik.

## Julien Dubuisson

Artiste, il est professeur de Sculpture et Installation.

Julien Dubuisson se forme en sculpture à l'école nationale supérieure des Beaux-arts de Paris. Après cinq années passées à Bruxelles, il réside à Madrid pendant un an comme membre de la Casa de Velázquez. Dès son retour en France, il séjourne plusieurs mois sur l'île de Vassivière au Centre international d'art et du paysage. Puis participe au programme de recherche de la Villa Arson. Cette année La Bf15 l'invite à Lyon pour une exposition personnelle, à cette occasion il propose une performance et transforme l'espace d'exposition en atelier.

Je me suis d'abord concentré sur la production de sculptures très compactes, je tenais à ce qu'elles soient pleines. Plus tard, j'ai continué à fabriquer des formes compactes mais qui pouvaient aussi se déplier. Certaines ont pris la forme d'espaces, l'une d'elles est même devenue un décor que j'ai construit dans mon jardin. Comme ces choses étaient un peu compliquées à montrer, j'ai commencé à les filmer. Parfois il fallait les manipuler, alors j'ai filmé aussi les gestes. Petit à petit je me suis aperçu que ces gestes m'intéressaient tout autant que les formes que j'avais produites. J.D.

# Jean-Baptiste Ganne

Artiste, il est professeur de Photographie.

---

Né en 1972 à Gardanne, Jean Baptiste Ganne vit entre Marseille et Nice. Il expérimente diverses voies d'expression et n'hésite pas à marier les genres: écriture, lectures-performances, installations sonores, photo et vidéo. Il a ainsi illustré *Le Capital* de Marx en photographies (*Le Capital Illustré*, 1998–2002), cuisiné de la daube pendant 6 jours, ayant fermé son atelier, pendant les ateliers portes ouvertes de la Rijksakademie (*The Cookist*, Amsterdam, 2003), fait lire l'ensemble du *Quijote* de Cervantès en morse lumineux dans diverses villes (notamment au grand Palais à Paris en 2009, à Rome en 2014 ou à Téhéran en 2019), exposé le budget de production de son exposition converti en 100 000 pièces de 10 centimes (*Senza Titolo (All that Glitters is Gold)*, Rome, 2007) ou encore rendu hommage au peuple Rromani dans une installation sonore (*Géléme, Géléme*, Musée Picasso, Vallauris, 2013). Artiste pluridisciplinaire, il a été en résidence à la Rijksakademie à Amsterdam en 2003 et 2004, il a été pensionnaire à la Villa Médicis de 2006 à 2007. Il est professeur à la Villa Arson depuis 2012.

«Sur le plateau Malien ou dans la boucle du Niger, et même à Bamako, Dogon et Bozo se doivent assistance et moquerie. À chaque rencontre, le dogon moque le bozo et le bozo moque le dogon, tout en s'assurant que l'autre ne manque de rien. Ce concept spécifique à l'Ouest africain régule et théâtralise la vie sociale entre les communautés, c'est la «parenté à plaisanterie». À Saint-Petersbourg, depuis la chute du régime communiste, les appartements du centre-ville se partagent en copropriété, chacun disposant d'une chambre et tous partageant la cuisine. Par commodité, chaque habitant (ou chaque famille) dispose de son propre compteur électrique. Il en résulte que, dans la cuisine, lieu commun, on dénombre autant d'ampoules et autant d'interrupteurs que d'habitants dans l'appartement. Entre les deux, géographiquement aussi bien que conceptuellement, se situe ma pratique de l'art.» JB.G.

# Vanina Géré

Historienne de l'art, elle est professeure d'Histoire de l'art.

---

Ancienne élève de l'ENS-Lyon, Global Visiting Scholar à New York University (NYU), elle est agrégée d'anglais, est docteure en histoire de l'art et études américaines, diplômée de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (2012). Sa thèse de doctorat portait sur l'œuvre de la plasticienne américaine Kara Walker (Prix de la Chancellerie des Universités de Paris 2013). Spécialiste d'art contemporain américain, Vanina Géré a enseigné l'histoire des arts à l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design à Nancy et exerce une pratique de critique d'art et de traduction d'écrits sur l'art.

# Stéphane Magnin

Artiste, il est professeur de Sculpture et Installation.

---

Né en 1965 à Paris, il vit et travaille à Cap d'Ail. Stéphane Magnin est un artiste protéiforme qui ne cesse de convoquer et de rassembler une étonnante pluralité d'idées, d'énergies, d'images et de prototypes comme autant d'invitations à la rencontre et au partage. Passionné de science-fiction, d'architectures utopiques et de tous les jeux possibles, il manipule, mixe et contamine des références hétérogènes issues de la culture populaire et de la culture savante, dans un esprit poétique dont il ne cesse de lâcher la bride. (Extrait de communiqué de presse, Biennale d'Anglet, 2011)

# Arnaud Maguet

Artiste, il est professeur de Pratiques musicales.

---

Nous pourrions dire comme certains que sa pratique tente d'établir une ligne téléphérique entre les cimes des avant-gardes du XX<sup>e</sup> siècle et les caniveaux des cultures *underground* mais cela serait à la fois terriblement pompeux et extrêmement réducteur. Ce qui est certain en revanche, c'est qu'en se ré-appropriant avec les moyens du bord des techniques que, manifestement, il ne maîtrise pas totalement, il

a exposé ses œuvres au MAC/VAL, au Plateau, au Centre Georges Pompidou, à la Villa Arson, au MAMAC de Nice, au Musée Départemental d'Art Contemporain de Rochechouart, à la friche Belle de Mai à Marseille ou encore au Confort Moderne à Poitiers. Il a également montré son travail aux États-Unis, au Japon, au Maroc, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne et en Italie. Ses travaux sont présents dans diverses collections publiques (CNAP, FRAC Île-de-France, Musée de Rochechouart...) et chez quelques collectionneurs privés. Il est actuellement représenté par la galerie Sultana à Paris.

Arnaud Maguet est aussi le créateur du label de musique atypique Les Disques en Rotin Réunis ([www.lrr.com](http://www.lrr.com)) auquel ont participé entre autres Super Reverb, Bader Motor, Hifiklub, Jad Fair, The Legendary Tiggerman, Lee Ranaldo, Jean-Marc Montera, SPLITt, Kid Congo Powers, Jean-Luc Verna, Céleste Boursier-Mougenot...

Il a lui-même enregistré quelques disques solos sous divers pseudonymes et réalisé en 2012 un film-portrait du musicien américain R. Stevie Moore *I Am A Genius (And There's Nothing I Can Do About It)*, en 2013 celui de Alain Johannes dans le désert de Mojave (Californie) *Plans Make Gods Laugh* et en 2016 celui de Lee Ranaldo à New York *In Doubt, Shadow Him!*. Il a également réalisé *Derniers Soleils*, une fiction d'anticipation tournée lors d'une résidence au Maroc et prépare, au moment même où vous lirez ces lignes, un nouveau film-portrait visant un musicien français dont l'identité vous sera communiquée en temps et en heure.

## Pia Maria Martin

Artiste, elle est professeure de Vidéo/image en mouvement.

Pia Maria Martin est née en 1974 à Altdorf en Allemagne. Elle enseigne la vidéo et l'image en mouvement depuis 2013 à la Villa Arson, Nice. Elle a suivi des études d'art à l'Académie d'État des Beaux-Arts de Stuttgart. Elle vit et travaille aujourd'hui entre Stuttgart et Nice. À la suite de ses études, elle commence à exposer d'abord aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Puis elle est exposée dans des institutions internationales telles que le Kunstmuseum Stuttgart (2006), la Kunststiftung Baden-Württemberg, Stuttgart (2006), le Fridericianum, Cassel (2006), le Marta Herford, Herford (2010), Migros Museum

für Gegenwartskunst, Zurich (2010), l'institut Goethe, Paris (2012), la Biennale contemporaine de Shiryaevo (2013), le Museum on the Seam, Jerusalem (2013), le Forum Kunst, Rottweil (2018), le Kunsthalle, Tübingen (2019). «J'utilise le film comme instrument pour donner vie aux choses, pour les faire danser. Ainsi, avec la vidéo, j'anime le monde des objets dans un sens très littéral: je leur donne vie et leur insuffle une âme. Les pièces de mes films se déplacent comme si elles étaient mues par un bras imaginaire ou des forces invisibles. L'activité humaine crée la situation, puis se retire complètement, la laisse évoluer selon des règles que j'ai définies, et laisse l'inévitable se produire, un peu comme des fées dansant dans le jardin.» PM.M.

## Jérôme Mauche

Écrivain, apparenté poète, il est professeur d'Histoire et pratique des idées.

Il a fait paraître une douzaine de livres auprès de plusieurs éditeurs comme le Bleu du ciel ou Le Seuil, entre poésie, récits et fiction (dernier titre paru *Le sbire à travers*, Le Bleu du ciel, 2014). Son travail s'inscrit dans un espace interstitiel, entre poésie et art. Il s'intéresse, avec éclectisme, aux transferts de techniques notamment depuis l'art contemporain vers la littérature, aux liens entre arbitraire et humour, aux langages juridiques et entrepreneuriaux, des récits au récit, ainsi qu'aux formes intermédiaires de la parole écrite comme parlée. Il lui a toujours paru nécessaire d'articuler écriture de création et engagements institutionnels, à divers titres. Il a été professeur à l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon où il codirigeait une unité de recherche: la «Station d'arts poétiques» (préfiguration Master d'Écriture contemporaine), et où il participait aux programmes de recherche «Post-Performance Future» et «Blanche ou l'oubli» (design graphique). Il dirige une collection de littérature et de poésie française et étrangère aux éditions des Petits Matins et organise des rencontres et des lectures: actuellement «Poésie plate-forme» à la Fondation d'entreprise Ricard à Paris, Rencontres au Musée des Beaux-Arts de Lyon (Assises Internationales du Roman/Villa Gillet). Il a été commissaire d'expositions d'art moderne historique pour plusieurs musées en France, a organisé plus récemment les expositions *Synonymie ambiante* au FRAC PACA et *Suffis-toi d'un buis* à la Ménagerie de Verre et écrit sur quelques artistes.

# Sophie Orlando

Historienne de l'art, elle est professeure de Théorie et Histoire de l'art.

Basée à Paris, Sophie Orlando enseigne les théories de l'art à la Villa Arson à Nice depuis 2013. Elle écrit, édite, diffuse et partage des pratiques artistiques et pédagogiques féministes et antiracistes, par des formes critiques et académiques.

En continuité avec les Nouvelles Histoires de l'Art et les Cultural Studies, elle a co-édité un ouvrage pédagogique Art et mondialisation, une anthologie de textes de 1950 à nos jours, Centre Pompidou (2013) visant un renouvellement des récits de l'art à partir d'un appel au décentrement occidental ainsi qu'un tournant réflexif des différents champs disciplinaires.

A la suite de son doctorat en histoire de l'art (2010), elle a publié l'essai *British Black Art, Une histoire de l'art occidentale en débat*, Paris, Dis Voir, 2016, analysant quelques oeuvres fondatrices du Black Art (UK) et la manière dont ces productions européennes insufflent et renouvellent les dynamiques formelles et critiques de leur époque. Grâce à la bourse Théorie-Critique du Cnap (2013), elle a proposé une exposition des vidéos de performances improvisées de l'artiste Sonia Boyce (30 janvier-29 avril 2016, Villa Arson), puis elle a édité une monographie intitulée *Sonia Boyce, Thoughtful Disobedience*, Les presses du réel – Villa Arson, 2017.

En tant que «Pan-European Researcher» du programme de recherche AHRC «Black Artists and Modernism» (UAL, Middlesex University, Londres, 2015–2018) elle a construit un cycle de séminaires proposant des lectures intersectionnelles des conceptualismes européens dans les collections muséales européennes. Puis, elle a co-dirigé avec l'artiste Susan Park et le commissaire Nick Aikens (Van Abbemuseum) le colloque (2017) puis l'édition numérique, *Conceptualism: Intersectional Readings, International Framings, L'Internationale*, 2019.

Son écriture critique prend souvent la forme d'une approche littéraire des productions artistiques (Eileen Gray, Katrin Ströbel, Maïder Fortuné, Nikolaus Gansterer, Kapwani Kiwanga, Katia Kameli, Fayçal Baghriche, et bien d'autres).

Elle mène depuis 2018 deux lignes de recherches autour des pédagogies féministes: «Les pédagogies féministes en écoles

d'art» et «Modalités de vie et projets artistiques dans l'expérience des écoles d'art». Conçues à partir d'entretiens, ces recherches accompagnent une pratique d'enseignement fondée sur les pédagogies critiques («Chercher avec» et «situations post avec l'artiste Katrin Ströbel»). Elle a co-organisé les rencontres et journées «Les pédagogies critiques en écoles d'art» (Villa Arson, 2020).

# Pascal Pinaud

Artiste, il est professeur de Peinture et Installation.

Pascal Pinaud est né en 1964 à Toulouse. Il vit et travaille à Nice.

Il revisite la peinture depuis la fin des années 80, en questionnant le geste et son histoire, principalement celle des avant-gardes abstraites. S'il participe au renouvellement du genre, il sort aussi de la toile pour mettre en scène des constructions et assemblages tridimensionnels. Le recours à des pratiques aussi diverses que la marqueterie, le canevas, la peinture de carrosserie, le dessin assisté par ordinateur et autres procédures expérimentales participe à l'exploration de situations inédites ou de gestes populaires. Les pratiques artisanales ou industrielles s'articulent aux discours théoriques de l'histoire de la peinture.

Diplômé de la Villa Arson à Nice en 1990, Pascal Pinaud y enseigne depuis 1999. Il signe ses réalisations artistiques depuis 1995 sous la marque PPP pour Pascal Pinaud Peintre, acronyme d'un travail d'atelier collectif et interdépendant. À chaque étape de son œuvre, il choisit une position expérimentale qui met en jeu la vitalité de l'art, celle de la vue, des gestes créatifs au sein d'une société qu'il utilise comme une source permanente d'inspirations et d'inventions plastiques.

De nombreuses expositions personnelles et collectives jalonnent le parcours de Pascal Pinaud. Il a exposé régulièrement à la Villa Arson à Nice depuis 1989; à la Galerie Nathalie Obadia (Paris / Bruxelles / New York) de 1993 à 2016. Il participe à de nombreuses expositions collectives, en France et à l'étranger (Europe, Etats-Unis, Brésil, Russie, Corée du Sud, Chili...). Pascal Pinaud entame en 2016 une collaboration avec la Galerie Bernard Ceysson. Il est représenté par la Galerie Catherine Issert à Saint-Paul de Vence depuis 1999. Les œuvres

de Pascal Pinaud sont présentes dans de grandes collections publiques. Avec son sens très sûr de la scénographie, Pascal Pinaud est également commissaire d'exposition.

## Laurent Prexl

Artiste, il est professeur de Peinture et Performance

---

Né en 1975, il vit et travaille à Paris.

Si l'art-action tient une part importante dans sa production, il produit également des installations, sculptures, images, et textes. Il construit des architectures. Proche en cela du «concept-art», il propose une première lecture de l'œuvre facilement descriptible qui recèle en fait des constructions mentales élaborées. C'est donc en toute logique qu'il s'intéresse particulièrement aux procédures de documentation de l'œuvre, travaillant souvent autour de l'œuvre et non dans l'œuvre.

Le travail de Laurent Prexl n'est ainsi pas une quête esthétique puisqu'il conçoit ses œuvres comme des vecteurs vers un rapport immatériel à l'art. Jouant parfois de l'humour ou de l'impertinence, le travail de Laurent Prexl semble aboutir à une vanité critique et amoureuse des mécanismes et travers de l'art.

Il expose en France et à l'étranger (Mac/Val, CAPC, Fondation Cartier, palais de Tokyo et diverses galeries). Il est le fondateur de l'atelier Boronali (structure scientifique de conservation-restauration de l'art action).

## Anne Séchet

Artiste performeuse, commissaire d'expositions, elle est professeure de Sérigraphie, Performance et Installation.

---

Anne Sechet est une Artiste de la transversalité, des lisières et des croisements. Elle construit ses recherches en lien avec l'écriture, le corps et l'installation. A la récurrence des mots, qu'ils soient lus, scandés, écrits ou chantés, répond la présence polymorphe de son propre corps à l'intérieur du travail. Dans ses propositions de performances, elle essaie de mettre en dialogue ce corps mis en espace avec ceux des personnes qui expérimentent les instants qu'elle propose autant qu'avec

ceux des personnes avec qui elle collabore. Elle affectionne à poser des «s» sur les mots pour sans cesse en multiplier les possibles et chasser au loin les visions mono-centrées. Pour cette artiste «tout geste amène une pensée». Par cette affirmation, elle pousse au loin la vision manichéenne d'un cerveau tout puissant comme unique lieu de la construction d'une pensée. Son art se propose comme un art intuitif en mouvement, un art «des mutations successives» dans un environnement d'indices. Elle utilise régulièrement dans ses installations, des objets personnels qu'elle transforme et qu'elle «fait voyager d'une performance à une autre». Les surfaces carrées ou circulaires au sol de nombreuses de ses performances, deviennent tour à tour, scènes, socles, sculptures et finissent par être le point d'entrée de performances à suivre. Elle conçoit ses espaces comme des moments à expérimenter par elle et par les publics. Anne Sechet revendique «un art hors de toute spécialisation avec des entrées dans différents champs «(installation, performance, écriture, photo, vidéo, son, musique, danse), «loin de toutes hiérarchisations, antropocentrisme ou vision binaire».

Elle pense sa pratique du commissariat en continuité avec sa position d'artiste en mettant en avant un art du processus et des croisement des pratiques: installation, performance, musique, poésie... Il s'agit pour elle de créer des espaces de rencontres entre différents modes de pensée et de fabrication de l'Art, hors de tout modèle normé. Elle invite ainsi des artistes, qu'ils soient issus d'écoles d'art ou autodidactes, à élaborer un long travail in situ, hors de tout rendement productiviste, mais au contraire dans une mise à l'épreuve d'un temps «élastique» dans un lieu particulier avec une pratique et une pensée ouverte de la recherche artistique en construction. Ces propositions s'élaborent de manière revendiquée autant dans une écologie des relations que des matières premières utilisées par les participant-es.

# Susanna Shannon

Designer éditorial, elle est professeure d'Édition.

La pratique du design graphique par Susanna Shannon (Washington DC, 1957) s'ancre notamment dans un goût profond pour la typographie contemporaine et ce qui s'imprime, avant et depuis l'avènement de la PAO. Déjà, fin des années 1970 à Londres où elle était étudiante, David King s'amusait à appeler sa jeune apprentie «*Me and my typography*».

Depuis, elle a réalisé une cinquantaine de nouvelles formules de presse pour *L'Expansion*, *Les Inrockuptibles*, *L'Express styles*, *Libération*, *La Life*, *Crash* et pour des villes ou des institutions. Directeur artistique et consultante dans la presse, elle a designé des catalogues d'art contemporain pour des musées: Centre Georges Pompidou (*Joseph Beuys; Le temps, vite; L'informe; Elles@ Centre Pompidou, Crumb...*), Musée d'art moderne de la Ville de Paris (*Bertrand Lavier, Gillian Wearing, Robert Crumb*). Des livres (Le Point du jour éditeur, Gallimard, Skira Flammarion, les Empêcheurs de penser en rond), des revues comme *Eav*, publication annuelle de l'école d'architecture de Versailles, *Pétunia ou if*, revue de poésie contemporaine. Une centaine de couvertures (les Empêcheurs de penser en rond). Des expositions. Et bien d'autres choses: marques, logos, signalétique (Ville de Montpellier, Institut pour la ville en mouvement...), agendas, shoppings bags, affiches et bannières, en particulier pour le syndicat Sud.

Susanna Shannon a cofondé au début des années 1990 *Irrégulomadaire*, publication irrégulière qui explore les rapports entre texte et image: «une revue design, écrit Éric Loret, répandue en livres, affiches, installations» (*Libération*, 7 décembre 2011).

Le design éditorial (et les usages contemporains de la typographie), elle aime aussi l'enseigner (à Los Angeles, Nantes, Washington, Nancy, Paris, Genève, Luminy, Aix et Nice), montrer aux étudiant·es pour aiguïser leur regard – l'acuité fond vite – photos et doubles pages de journaux, images et signes quotidiens, affiches et enseignes autour d'eux dans la ville, en les commentant et racontant ce qui s'y passe.

Susanna Shannon dirige design dept, bureau de design graphique indépendant qu'elle a fondé en 1991. Elle a été membre du comité des Rencontres internationales de Lure. Son

travail, régulièrement présenté dans des publications françaises et étrangères, a fait l'objet d'expositions (Saint-Ouen, Nancy, Chaumont, Marseille, Paris) et a obtenu les awards de Graphis (1996), de la Society of publication designers (1991, 2007), Aiga (2007), TDC (2010, 2012, 2013, 2017). «L'asile des photographies» a été le récipiendaire du prix Nadar en 2013, Chevalier des Arts et des Lettres, septembre 2020.

# Katrin Ströbel

Artiste, elle est professeure de Dessin.

Née en 1975, elle vit et travaille à Stuttgart, à Marseille et à Nice. Son travail est essentiellement centré autour du dessin, associé à des travaux autour de la vidéo, de la photo et d'installations. L'artiste allemande conçoit le dessin comme un média ouvert; un media toujours à la recherche de liens, de connexions – avec la peinture, l'écriture, la vidéo, la musique, le mouvement et l'espace. Ses travaux reflètent les conditions urbaines, historiques ou socio-politiques des environnements dans lesquels ils s'inscrivent. À partir de l'observation de situations quotidiennes, du regard posé sur des scènes urbaines concrètes ou des structures sociales, ses dessins, vidéos et installations – tout particulièrement ceux réalisés dans le cadre de travaux de longue haleine dans des contextes très divers se font souvent le reflet de questions culturelles, sociales et politiques.

En 2012, elle a créé Linienscharen, plateforme de promotion du dessin contemporain à Stuttgart. Cette plate-forme a tout d'abord pour vocation d'être un forum pour les dessinateurs et dessinatrices de la région, mais elle est également, un lieu d'échange et de rencontre international grâce à l'organisation de conférences, discussions et présentations avec des invités issus de différents horizons.

Après avoir fait ses études à l'école des Beaux-Arts, ainsi que des études de littérature à l'université de Stuttgart, Katrin Ströbel a obtenu un doctorat en histoire de l'art à l'université de Marburg en 2012.

Katrin Ströbel a donné des workshops, ateliers et conférences entre autres au National Art School, Sydney, à l'école nationale de Beaux-Arts de Dakar, à l'école nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon, au Goethe-Universität

Frankfurt/Main, au Illinois State University Bloomington et à l'institut national des Beaux-Arts de Tetouan.

Elle a présenté son travail dans des expositions monographiques et collectives à travers le monde; entre autres à New York, Paris, Berlin, Lima, Lagos, Rabat, Brisbane, Johannesburg et Dakar.

## Gauthier Tassart

Artiste, il est professeur de Vidéo et de Pratiques musicales.

---

Il mène depuis dix ans un projet unique de musiques improvisées avec les étudiants de l'établissement: L'Orchestre Inharmonique de Nice.

Il vit et travaille entre Paris et Nice. Son travail s'articule essentiellement entre la vidéo et le son. Préférant les expositions de groupe ou encore les projets collaboratifs, ses travaux ont été diffusés et radiodiffusés dans des lieux tels le Point Ephémère, la Fondation Ricard et l'Espace Y à Paris, chez Heure Exquise à Mons en Baroeul, à la Maison des Arts de Malakoff ou forcément à la Villa Arson, mais aussi en Autriche, en Belgique et en Suède.

Il fait également partie du groupe l'Apologize en compagnie de Jean-Luc Verna et s'est produit au Centre Pompidou à Paris, au Confort Moderne à Poitiers ou encore au Centrale Fies et à la Biennale de Venise en Italie.

## Christian Vialard

Artiste, il est professeur de Cultures numériques.

---

Christian Vialard est musicien et peintre et occupe une place singulière sur la scène artistique française, il trace son chemin dans les musiques improvisées, expérimentales et bruitistes. Sa musique est ancrée dans une recherche de sonorités issues d'instruments analogiques et synthétiques, c'est une musique abstraite mais résolument inscrite dans notre présent.

Depuis 2016 il se produit avec l'écrivain Eric Arlix et le guitariste Serge Teysot Gay pour le projet Hypogé, qui est une forme concert littéraire évolutive, singulière, dont la mise en scène et la composition sont adaptées en fonction

des lieux, des contextes et des périodes, une co-création permanente.

Il se produit régulièrement en concert lors de festivals (Transmediale à Berlin, City Sonic à Bruxelles, Ososphère à Strasbourg, Agnes B Paris, Nuit Blanche Paris, CrossOver à Nice, Elektro Alternativ à Toulouse, Riam à Marseille, Transcultures à Charleroi, Bruxelles et Mons...) et ses disques sont édités par les labels Grautag, Tiramizu et Optical Sound.

Christian Vialard a été également créateur et directeur artistique du label indépendant Tiramizu, label de musiques expérimentales qui a travaillé avec de nombreux musiciens expérimentaux internationaux (Kira Kira, Eddie Ladoire, Kasper T.Toeplitz, Sébastien Roux, Li Jiaong, Laurent Dailleau, ErikM, Charlemagne Palestine...).

→ <http://christianvialard.com>

→ <http://www.cvia.net/>

→ <https://christianvialard.bandcamp.com/>

→ <https://soundcloud.com/christian-vialard>

→ <https://www.facebook.com/vialard>

# responsables d'ateliers

Stéphane Accarie

---

Atelier et studio Photographie

Thierry Chiaparelli

---

Atelier Métal

Éric Grandbarbe

---

Atelier Textiles & matériaux souples.

Cynthia Tonnerre

---

Céramique

---

Pôle numérique et amphithéâtres.

Christophe Merlet

---

Atelier bois

Simon Nicolas

---

Atelier son

# présentation des services

## Direction et secrétariat général

Directeur

---

Sylvain Lizon

Secrétaire général

---

Alain Avena

Secrétariat de direction

---

Sylvie Pagnotta

Communication

---

Margaux Verdet

Comptabilité, régie d'avance et de recettes

---

Nicole Fradet

Agent comptable

---

Hervé Gauthier

Gestion des payes et personnels non titulaires

---

Nathalie Choplin

## Études et recherche

Responsable des études et de la recherche

---

Vittorio Parisi

Secrétariat pédagogique

---

Alexia Albouy  
Nathalie Balmer  
Justine Meyer

## Relations internationales

Responsable des relations internationales

---

Sylvie Christophe

## Programmation artistique et culturelle

Directeur artistique

---

Éric Mangion

Production des expositions

---

Alexia Nicolaïdis

Régie des expositions

---

Philomène Duplex

## Service des publics

Responsable du service des publics et de la vie étudiante  
Prévention des discriminations

---

Christelle Alin

Chargée des publics

---

Nina Campo

# Éditions

Chargée des éditions, du web et de la librairie

---

Céline Chazalviel

# Bibliothèque

Responsable de la bibliothèque

---

Christophe Robert

Documentation –  
recherche / orientation des lecteur-ices

---

Tristan Gramont  
Marie-Thérèse Magnaldi

# Systemes d'information

Responsable des systemes d'information

---

Jean-Louis Paquelin

# Accueil, sécurité & maintenance

Responsable accueil, sécurité &  
maintenance

---

Fabrice Rioblanc

Adjoint au responsable

---

Frédéric Thao-Thion

Accueil, surveillance, intendance &  
hébergement

---

Isabelle Clausse  
Dave Dhurmajee  
Valérie Thuillier  
Jean-Pierre Vitry

Services techniques et bâtiments

---

Jean-Paul Carpentier  
Gérard Maria  
Pascal Rigaux  
Michel Serve

# Jardins

Patrice Lorho  
Pascal Pujol

# Contactez les membres de l'équipe par messagerie

---

Les adresses de messagerie se composent  
de la manière suivante:

[prenom.nom@villa-arson.fr](mailto:prenom.nom@villa-arson.fr)



# kursus

3



# organisation des études

L'organisation des études à la Villa Arson est régie par le décret n°88-1033 du 10 novembre 1988 portant sur l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la Culture, par les arrêtés du 16 juillet 2013 et du 9 juillet 2021 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'école. Nous renvoyons à ces derniers pour une présentation exhaustive du [fonctionnement du cursus](#); les paragraphes suivants ne reprennent que les points essentiels.

Comme le récapitule le tableau ci-dessous, la formation de la Villa Arson s'articule en deux cursus: d'une part la Licence, qui s'étend sur les trois premières années, est composée de six semestres et prépare au DNA, et d'autre part le Master, qui s'étend sur deux années, est composé de quatre semestres et prépare au DNSEP.

## Tableau synthétique du fonctionnement du cursus

1 <sup>er</sup> cycle (Licence)						2 <sup>e</sup> cycle (Master)			
Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
Semestres						Semestres			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Crédits (ECTS)						Crédits (ECTS)			
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
DNA 180 ECTS						DNSEP 120 ECTS			

La première année est une année d'immersion dans les langages de l'art et les logiques de l'œuvre. Elle éveille aux questionnements plus qu'elle ne dispense un seul savoir-faire. Elle suscite une résolution critique et un intérêt méthodique pour les enjeux de l'art. L'exigence de l'œuvre y est primordiale. L'émergence des projets, la diversification des pratiques et l'approfondissement du travail personnel caractérisent la deuxième année. En troisième année, au terme du premier cycle (Licence), le travail engagé depuis l'année 1 trouve son accomplissement. Cette troisième année donne accès aux épreuves du DNA, à la condition d'avoir satisfait à toutes les exigences du cursus.

Au cours de la première année du second cycle (Master), l'étudiant·e affirme ses processus de recherche dans un projet qu'il·elle met en œuvre. La mobilité internationale pour un semestre d'études ou pour un stage est la condition propice à une création qui se mesure à la réalité du monde. Au terme du second cycle, qui s'achève par la présentation au DNSEP, le travail de l'étudiant·e montre une cohérence plastique, une pertinence conceptuelle et un intérêt esthétique ; son projet témoigne de pratiques engagées dans la réalisation d'une œuvre significative au regard de la scène artistique contemporaine.

## Unités d'enseignement (UE)

---

Chaque semestre est subdivisé en quatre ou cinq unités d'enseignements (UE) qui regroupent les cours théoriques et pratiques, les mobilités et les stages, les activités d'engagements et les différentes phases d'évaluation. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), toutes les activités listées dans les différentes UE sont par des « crédits européens », désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

L'UE1 est dédiée aux enseignements en théorie, en histoire, à la méthodologie de la recherche et à la langue étrangère. L'UE2 aux enseignements pratiques, notamment aux productions, réalisations et expérimentations artistiques. L'UE3 permet aux étudiant·es de valider des ECTS libres à travers des enseignements théoriques ou pratiques en surnombre, ainsi qu'à des activités d'engagement citoyen et solidaire (cf. [Vie étudiante](#)). L'UE 4 est consacrée au suivi de la recherche plastique et aux diplômes, tandis que l'UE 5 regroupe les mobilités internationales ainsi que les activités professionnalisantes telles que les stages et les programmes de professionnalisation.

Au sein de chaque unité d'enseignement, l'étudiant·e choisit les cours ou les activités qui lui permettent d'obtenir le nombre de crédits nécessaires à la validation de son semestre. Fidèle au projet pédagogique qui anime la Villa Arson, ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiant·es qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. Sous la conduite de l'équipe enseignante et tout particulièrement des coordinateur·rices, l'autonomie de l'étudiant·e est au cœur du cursus et constitue un principe majeur de la pédagogie.

# 1<sup>er</sup> cycle

		UE 1 Histoires, théories, recherche et langue étrangère	UE 2 Productions, réalisations et expérimenta- tions	UE3 ECTS libres	UE 4 Suivi de la recherche plastique et diplômes	UE 5 Stages, mobilités, professionnali- sation	Total
Année 1	S1	6 ECTS	12 ECTS	0 ECTS	12 ECTS	0 ECTS	30 ECTS
	S2	6 ECTS	12 ECTS	0 ECTS	12 ECTS	0 ECTS	30 ECTS
Année 2	S3	6 ECTS	9 ECTS	3 ECTS	12 ECTS	0 ECTS	30 ECTS
	S4	6 ECTS	9 ECTS	0 ECTS	12 ECTS	3 ECTS	30 ECTS
Année 3	S5	6 ECTS	9 ECTS	0 ECTS	12 ECTS	3 ECTS	30 ECTS
	S6	3 ECTS	9 ECTS	3 ECTS	15 ECTS (DNA)	0 ECTS	30 ECTS
Total 1 <sup>er</sup> cycle – DNA							180 ECTS

# 2<sup>e</sup> cycle

		UE 1 Histoires, théories, recherche et langue étrangère	UE 2 Productions, réalisations et expérimenta- tions	UE3 ECTS libres	UE 4 Suivi de la recherche plastique et diplômes	UE 5 Stages, mobilités, professionnali- sation	Total
Année 4	S7	12 ECTS		3 ECTS	15 ECTS	30 ECTS	30 ECTS
	S8	12 ECTS		3 ECTS	12 ECTS	30 ECTS	30 ECTS
Année 5	S9	12 ECTS		3 ECTS	15 ECTS	0 ECTS	30 ECTS
	S10	0 ECTS		0 ECTS	30 ECTS (5 ECTS Mémoire + 25 ECTS DNSEP)	0 ECTS	30 ECTS
Total 2 <sup>e</sup> cycle – DNSEP							120 ECTS

En début d'année, l'étudiant·e complète le contrat pédagogique sur lequel il ou elle indique les enseignements qu'il·elle suivra lors de l'année universitaire, en respectant les éventuelles obligations. Il·elle signe ce contrat et le fait viser par les coordinateur·rice·s de son année. Un semestre est acquis lorsque l'étudiant·e a validé les 30 crédits nécessaires. L'étudiant·e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ces 30 crédits se voit donner la possibilité de rattraper les crédits ECTS qui lui manquent lors du semestre suivant en respectant la répartition des crédits entre les différentes UE. Le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est cependant subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens. Cette règle n'est pas valable à la fin de la première année : pour passer en deuxième année, il est nécessaire d'avoir validé les 60 crédits. Aucun redoublement de la première année n'est par ailleurs possible. De même, il est nécessaire d'avoir validé tous ses crédits pour se présenter au DNA et au DNSEP. En quatrième année, le projet de mobilité fait l'objet d'un contrat d'études ou de stage qui est formalisé avant le départ de l'étudiant·e. Il précise les enseignements suivis et le nombre de crédits correspondants.

# évaluations et ects

## Modalités de validation des cours

---

Chaque enseignant-e détermine les modalités d'évaluation de ses enseignements. Elles sont précisées dans les fiches de chaque cours présentés dans ce livret. Les notes et les appréciations sont communiqués au secrétariat pédagogique ainsi qu'aux enseignant-es coordinateur-trices chargé-es de l'évaluation semestrielle élaborée de manière collégiale.

## Modalités des évaluations semestrielles

---

Le bilan semestriel se déroule en présence d'au moins 3 enseignant-es dont un-e théoricien-ne. Les enseignant-es examinent l'ensemble des travaux des étudiant-es, présentés sous la forme d'un accrochage accompagné des travaux préparatoires, notes et tous documents à l'appui de l'argumentation orale. L'évaluation se déroule sous forme d'un entretien d'une vingtaine de minutes. Elle donne lieu à l'établissement d'un document écrit comprenant l'intitulé et le nombre d'ECTS acquis et d'un commentaire synthétique visant à éclairer les étudiant-es sur leur situation. En cas de difficultés importantes, celles-ci doivent être signifiées clairement afin de mettre en alerte l'étudiant-e concerné-e pour la poursuite de son cursus. Une copie de ce document signée par le directeur est remise à chaque étudiant-e.

### Passage d'année

---

Le nombre de crédits européens devant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément au règlement des études et à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

### Passage de cycle

---

Le passage du 1<sup>er</sup> cycle au 2<sup>e</sup> cycle est subordonné à l'avis de la commission de passage en 2<sup>e</sup> cycle examinant le parcours de l'étudiant-e durant ses 3 années de 1<sup>er</sup> cycle et ses intentions pour le 2<sup>e</sup> cycle.

L'admission en 4<sup>e</sup> année est donc subordonnée à l'obtention du DNA et l'avis favorable de la commission (voir Arrêté du 16 juillet 2013).

La commission de passage en 2<sup>e</sup> cycle comprend au moins trois professeur-es du cycle nommé-es par le directeur. L'un-e des professeur-es est titulaire d'un diplôme de doctorat. Un-e délégué-e étudiant-e par année du 2<sup>e</sup> cycle est membre de la commission, mais ne prend pas part au vote. Le ou la président-e de la commission est désigné-e par le directeur de l'établissement parmi ses membres.

# diplômes

## Le DNA (diplôme national d'art)

---

C'est un diplôme national sanctionnant 3 années d'études et conférant le grade de Licence. La présentation au diplôme du DNA est soumise à l'obtention des 165 ECTS attribués au cours des 3 premières années du cursus.

### Nature de l'épreuve

---

Il s'agit d'une présentation dans l'espace d'une sélection de travaux et de tous documents utiles pour comprendre la démarche initiée par l'étudiant·e. L'étudiant·e dans la présentation critique de ses propositions plastiques est invité·e à expliciter sa démarche, ses sources et sa méthode de travail.

La soutenance dure 30 minutes, dans un esprit de dialogue avec le jury.

### Composition du jury de DNA

---

- Un·e président·e désigné·e par le directeur de l'école.
- Un·e artiste, un·e professionnel·le de l'art.
- Ou un·e enseignant·e extérieur·e à l'école.
- La ou le professeur·e coordonnateur·trice de la 3<sup>e</sup> année.

La composition du jury du diplôme est établie sur décision de la directrice ou du directeur de l'établissement.

## Le DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique)

---

C'est un diplôme national homologué au grade de Master. La présentation au DNSEP est subordonnée à l'obtention des 270 ECTS attribués pour les semestres 1 à 9.

Le passage du diplôme est constitué de deux épreuves distinctes :

- la soutenance d'un mémoire d'une durée de 20 minutes.
- la soutenance d'un travail plastique d'une durée de 40 minutes.

### Modalités concernant la soutenance du mémoire de DNSEP

---

La soutenance du mémoire se fait devant la ou le professeur·e coordonnateur en 5<sup>e</sup> année et d'un·e des membres du jury titulaire d'un doctorat. Le résultat de cette soutenance, sous la forme d'une appréciation, est intégrée à l'évaluation du DNSEP.

### Composition du jury de DNSEP

---

- Le ou la coordinateur·trice de la 5<sup>e</sup> année
- 4 personnalités qualifiées choisies dans le domaine d'activité dont un·e titulaire de doctorat.
- La ou le président·e est choisi parmi les personnalités qualifiées.

La composition du jury du diplôme est établie sur décision de la directrice ou du directeur de l'établissement.

# admission

7



# entrer en première année

## Les conditions de candidature

---

L'admission en 1<sup>re</sup> année à l'école nationale supérieure d'art de Nice (Villa Arson) pour le parcours de Licence se fait après par voie d'examen après inscription sur Parcoursup.

Cet examen d'entrée s'adresse à l'ensemble des candidat-es: titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent, jeunes en classe de Terminale, en classe «préparatoire aux écoles d'art» ou engagé-es dans les cursus post-bac.

Les candidat-es non titulaires du baccalauréat peuvent effectuer une demande de dérogation auprès du directeur ou de la directrice de l'établissement.

Le nombre de candidats à admettre est fixé chaque année par le directeur ou la directrice de la Villa Arson. Une liste complémentaire est également établie.

En cas de succès à l'examen d'entrée, l'admission définitive est conditionnée par l'obtention du baccalauréat (toutes séries confondues) ou d'un diplôme équivalent, sauf dans le cas de candidat-es ayant fait l'objet d'une dérogation.

## Candidature

---

L'inscription à l'examen est à réaliser en ligne via Parcoursup.

Une convocation est adressée aux candidat-es à la suite de leur inscription courant mars.

Les droits d'inscription sont fixés à 37€, les candidat-es boursier-es en sont exonéré-es (sur justificatif).

## Modalités d'inscription à l'examen

---

1. Les candidat-es doivent procéder à leur inscription en ligne comportant:
  - un formulaire d'inscription à compléter et à accompagner des pièces à joindre indiquées (sous format numérique);
  - une lettre de motivation détaillée à joindre, présentant l'intérêt de la candidat-e pour des études d'art et ses expériences et connaissances en rapport avec l'art et le monde artistique;
  - le règlement des frais d'inscription (par paiement en ligne), obligatoire pour que l'inscription soit validée.
2. Les admissions sont prononcées en fonction de la qualité de la motivation, des épreuves et un dossier présenté par chaque candidat-e, compte tenu du projet pédagogique spécifique de la Villa Arson et des places disponibles.

# en cours de cursus

## Les conditions d'admission en équivalence

---

Le passage devant la Commission d'admission et d'équivalence est ouvert aux étudiant·es issu·es d'une école d'art, titulaires des titres correspondants dans d'autres établissements sous la tutelle du ministère de la Culture, soit :

- 1<sup>re</sup> année pour entrer en 2<sup>e</sup> année ;
- Certificat d'Études d'Arts Plastiques pour entrer en 3<sup>e</sup> année ;
- Diplôme National d'Arts Plastiques pour entrer en 4<sup>e</sup> année ;
- Certificat d'études supérieures d'Arts plastiques pour entrer en 5<sup>e</sup> année.

Il est également possible d'accéder à l'école en cours de cursus en venant d'un cursus artistique effectué dans une école ou une université française ou étrangère. Les admissions par équivalence en année de diplôme sont très rarement permises.

## Modalités d'inscription à la Commission d'admission et d'équivalence

---

1. Les candidat·es doivent procéder à leur inscription en ligne comportant :
  - un formulaire d'inscription à compléter et à accompagner des pièces à joindre indiquées (en format numérique) ;
  - le dossier scolaire des années précédentes, mentionnant les crédits ECTS et les diplômes obtenus, doit être obligatoirement fourni ;
  - le règlement des frais d'inscription (par paiement en ligne), obligatoire pour que l'inscription soit validée.

2. Les candidat·es inscrit·es sont convoqué·es pour une présentation de leur dossier, lors d'un entretien avec le jury de la commission d'admission.

Les candidat·es non retenu·es sont avisé·es par courrier.

3. Les admissions sont prononcées en fonction des qualités manifestées par chaque candidat·e, compte tenu du projet pédagogique spécifique de la Villa Arson et des places disponibles.

## Titulaires de diplômes étrangers

---

Les étudiant·es titulaires de diplôme(s) étranger(s) et domicilié·es à l'étranger doivent envoyer le même dossier.

Les candidat·es doivent fournir impérativement, au moment de l'inscription, une copie numérique de chaque diplôme (baccalauréat ou équivalent, études d'art), traduite et certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Ils doivent également fournir une attestation du niveau de diplôme étranger, document à demander à leur établissement d'origine.

Tout·e étudiant·e étranger·e (hors francophonie) doit être obligatoirement en possession du TCF ou DELF niveau B2 (test de connaissance du Français) pour entrer en cours de cursus dans une année diplômante (3<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup>).

# intégrer l'école

À l'issue de la publication des résultats de l'examen, le ou la candidat·e étudiant·e ne pourra intégrer l'école qu'une fois les formalités d'inscription administrative accomplies.

## Documents à fournir Bourses d'études / logement universitaire

Les candidat·es doivent fournir, au moment de l'inscription, une copie numérique de chaque diplôme (baccalauréat ou équivalent, études d'art), traduite et certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Ils doivent également fournir une attestation du niveau de diplôme étranger, document à demander à leur établissement d'origine.

Les étudiant·es français·es ou étrangèr·es, dont les parents déclarent leurs revenus en France depuis au moins deux ans et qui souhaitent obtenir une bourse d'études ou un logement étudiant, doivent en faire la demande selon une procédure unique, le Dossier Social Etudiant (DSE). Le DSE doit être constitué chaque année.

L'étudiant·e, la/le futur·e étudiant·e, doit faire sa demande du 15 janvier au 30 avril, pour la rentrée universitaire suivante, avant même d'avoir le résultat de ses examens.

Les étudiant·es de la Villa Arson peuvent prétendre à un logement universitaire dès la 1<sup>re</sup> année, selon les places disponibles au CROUS et les ressources de leurs parents.

Ces demandes sont à effectuer sur le site du crous: CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et sociales), 18 avenue des Fleurs, 06050 Nice cedex 1. Tél.: +33(0)492 15 50 50

→ [www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/)

→ [Demande d'attribution d'un hébergement à la Villa Arson](#)

L'établissement met à la disposition des étudiant·es 20 chambres de type logement universitaire (à loyer modéré) attribuées sur critères sociaux par une commission qui siègera au début du mois de juillet 2023. Le dossier sera à télécharger d'ici le mois de juin 2023.

## Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à un montant de 438€ pour l'année 2022–23. Les étudiant·es titulaires d'une bourse d'études sont dispensés du versement de cette somme.

## Sécurité sociale

Depuis la rentrée 2018–2019, les nouveaux étudiant·es restent affilié·es à leur régime actuel de sécurité sociale. Si vous êtes déjà étudiant·e, vous restez affilié·e à votre mutuelle étudiante. Dans un cas comme dans l'autre, la démarche annuelle d'affiliation n'est plus nécessaire et la cotisation de 217€ est supprimée. L'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire pour tous·tes. L'inscription se fait auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la ville du domicile. Toutes les informations sur :

→ [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

## Assurance scolaire

L'étudiant·e devra fournir au moment de l'inscription une attestation d'assurance scolaire couvrant tous les risques. Cette assurance est obligatoire.



# international

5



# échanges internationaux

La Villa Arson met en place une politique volontariste d'ouverture internationale, visant notamment à :

- améliorer l'attractivité de l'enseignement en art et sa visibilité par le développement de son réseau de partenaires en Europe et dans le reste du monde ;
- enrichir l'expérience et le parcours des étudiant·es à travers le suivi, l'accompagnement et le soutien aux projets de mobilité, de formation et de recherche à l'étranger ;
- préparer l'insertion professionnelle des diplômé·es en développant les interactions avec les personnalités du monde de l'art invitées tout au long de l'année, en multipliant les expériences de travail à l'étranger dans le cadre de stages et d'ateliers internationaux de recherche et de création.

En s'appuyant sur la qualité de son offre pédagogique, de ses équipements et de son environnement, et sur sa capacité à accueillir des artistes, des enseignant·es et des chercheurs du monde entier, la Villa Arson a établi de nombreux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur artistiques, des lieux d'expérimentation, de production et de diffusion de l'art contemporain (centres d'art, fondations) en Europe et dans le reste du monde.

Quarante accords de coopération sont actuellement en vigueur, dont 25 au sein de l'Union européenne. La mise à jour de cette cartographie vise à articuler plus étroitement les projets de mobilité, les thématiques d'enseignement et de recherche et les invitations d'artistes et de chercheurs en résidence.

Des collaborations approfondies sont mises en place avec les établissements et les institutions répondant aux besoins spécifiques de production et de recherche des étudiant·es en arts visuels et reconnus mondialement pour la qualité de leur offre pédagogique.

La Villa Arson est signataire de la Charte européenne pour l'enseignement supérieur et participe au programme Erasmus+ qui soutient la mobilité des étudiant·es, des enseignant·es et du personnel entre les 27 pays membres de l'Union européenne et 6 pays tiers.

L'établissement est membre depuis 2019 du réseau ELIA (European League of Institutes of the Arts), qui favorise les échanges professionnels et le développement de l'enseignement supérieur des arts, et compte 250 membres dans 47 pays. La participation aux débats et aux rencontres organisés par ELIA contribue au rayonnement international de l'établissement, à la promotion de ses formations et à la consolidation de son réseau de partenaires.

→ [Consulter la charte européenne pour l'enseignement supérieur 2021-2027](#)

→ [Consulter la Déclaration de stratégie Erasmus 2021-2027](#)

# mobilités des étudiant·es

## Les séjours d'études et les stages à l'étranger

---

La Villa Arson accompagne et soutient les projets de mobilité des étudiant·es, favorisant ainsi l'acquisition de compétences nouvelles, la confrontation à des méthodes et des environnements de travail différents et *in fine*, la préparation active à la construction de leur carrière artistique.

La mobilité internationale est inscrite dans le parcours des étudiant·es et validée par l'octroi de crédits.

Au cours de la 4<sup>e</sup> année (master 1), les étudiant·es ont la possibilité d'effectuer un stage de 3-4 mois à l'étranger auprès de professionnels du secteur culturel ou une mobilité d'études d'un semestre dans le cadre :

- du programme Erasmus+ dans les 27 États membres de l'Union européenne et 6 pays tiers;
- du [Programme d'Échange Étudiants du Bureau de Coopération Interuniversitaire pour le Canada et le Québec](#);
- de conventions spécifiques avec les établissements d'autres pays.

Le semestre d'études et le stage à l'étranger sont validés par l'octroi de 30 ECTS.

Les projets de mobilité internationale se préparent dès la 3<sup>e</sup> année. Des réunions d'information sont organisées par le Service des relations internationales entre octobre et janvier. Les dossiers de demande de mobilité d'études doivent être adressés au Service des relations internationales ([international@villa-arson.fr](mailto:international@villa-arson.fr)) avant la fin du mois de février pour un séjour au 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire suivante.

Le dossier comprend :

- un formulaire à compléter en ligne;
- un CV et une lettre de motivation;
- un portfolio au format pdf (8 Mo max) présentant une dizaine de travaux artistiques.

Les projets de mobilité à l'étranger sont validés par la coordination pédagogique et le Service des relations internationales et encadrés par la signature d'un contrat d'études ou d'une convention de stage au minimum un mois avant la date de départ. Une séance de restitution collective des séjours à l'étranger est organisée au retour des étudiant·es.

# établissements partenaires du programme erasmus+

Pays	Nom de l'établissement	Site internet
Allemagne	Weißensee Kunsthochschule <a href="#">Berlin</a>	→ <a href="http://kh-berlin.de/en/studies/international/incoming-exchange-students.html">kh-berlin.de/en/studies/international/incoming-exchange-students.html</a>
	Hochschule für Bildende Künste <a href="#">Braunschweig</a>	→ <a href="http://www.hbk-bs.de/en/studium/studienbewerbung/diplomstudiengang-freie-kunst/#a_0_13">www.hbk-bs.de/en/studium/studienbewerbung/diplomstudiengang-freie-kunst/#a_0_13</a>
	Staatliche Hochschule für Bildende Künste Städelschule <a href="#">Francfort</a>	→ <a href="http://www.staedelschule.de/en/study/studium-freie-bildende-kunst/internationales">www.staedelschule.de/en/study/studium-freie-bildende-kunst/internationales</a>
	Burg Giebichenstein Kunsthochschule <a href="#">Halle</a>	→ <a href="http://www.burg-halle.de">www.burg-halle.de</a>
	Kunsthochschule <a href="#">Kassel</a>	→ <a href="http://www.kunsthochschulekassel.de/">www.kunsthochschulekassel.de/</a>
	Hochschule für Grafik und Buchkunst Leipzig Academy of Fine Arts <a href="#">Leipzig</a>	→ <a href="http://www.hgb-leipzig.de">www.hgb-leipzig.de</a>
	Staatliche Akademie der Bildenden Künste Stuttgart/Stuttgart State Academy of Art and Design <a href="#">Stuttgart</a>	→ <a href="http://www.abk-stuttgart.de/en/international/incomings/programme-students/erasmus.html">www.abk-stuttgart.de/en/international/incomings/programme-students/erasmus.html</a>
Autriche	Akademie der Bildenden Künste Wien/ Academy of Fine Arts <a href="#">Vienna</a>	→ <a href="http://www.akbild.ac.at/portal_en/studies/international-relations/students/erasmus-incoming_world-wide-exchange-incoming?set_language=en&amp;cl=en">www.akbild.ac.at/portal_en/studies/international-relations/students/erasmus-incoming_world-wide-exchange-incoming?set_language=en&amp;cl=en</a>
Belgique	École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre <a href="#">Bruxelles</a>	→ <a href="http://www.lacambre.be/fr/informations/echanges-internationaux-etudiants-entrants">www.lacambre.be/fr/informations/echanges-internationaux-etudiants-entrants</a>
	École de Recherche Graphique (ERG) <a href="#">Bruxelles</a>	→ <a href="http://wiki.erg.be/m/#International">wiki.erg.be/m/#International</a>
	École Supérieure des Arts <a href="#">Mons</a>	→ <a href="http://www.artsaucarre.be/renseignements-pratiques/erasmus/">www.artsaucarre.be/renseignements-pratiques/erasmus/</a>
Bulgarie	National Academy of Art <a href="#">Sofia</a>	→ <a href="http://www.nha.bg/en/category/erasmus-28">www.nha.bg/en/category/erasmus-28</a>

Pays	Nom de l'établissement	Site internet
Danemark	Det Kongelige Danske Kunstakademi, Billedkunstskolerne/Royal Danish Academy of Fine Arts <a href="#">Copenhague</a>	→ <a href="http://kunstakademiet.dk/en/schools-visual-arts/exchange-schools-visual-arts">kunstakademiet.dk/en/schools-visual-arts/exchange-schools-visual-arts</a>
Espagne	Universidad Antonio de Nebrija <a href="#">Madrid</a>	→ <a href="http://www.nebrija.com/pdf/actual/folletos/guia-estudiantes-internacionales/">www.nebrija.com/pdf/actual/folletos/guia-estudiantes-internacionales/</a>
Hongrie	Moholy-Nagy University of Art and Design Budapest (MOME) <a href="#">Budapest</a>	→ <a href="http://mome.hu/en/erasmus-campus-mundi">mome.hu/en/erasmus-campus-mundi</a>
Irlande	National College of Art and Design (NCAD) <a href="#">Dublin</a>	→ <a href="http://www.ncad.ie/study-at-ncad/exchange/ncad-student-exchanges/">www.ncad.ie/study-at-ncad/exchange/ncad-student-exchanges/</a>
Islande	Lista Haskoli Islands – Iceland university of the arts <a href="#">Reykjavik</a>	→ <a href="http://www.lhi.is/en/node/6861">www.lhi.is/en/node/6861</a>
Italie	Accademia di Belle Arti di Bologna <a href="#">Bologne</a>	→ <a href="http://www.ababo.it/ABA/incoming/">www.ababo.it/ABA/incoming/</a>
	Accademia di Belle Arti <a href="#">Rome</a>	→ <a href="http://abaroma.it/">abaroma.it/</a>
	Accademia di Belle Arti di Brera <a href="#">Milan</a>	→ <a href="http://www.accademiadibrera.milano.it/it/erasmus-incoming-students.html">www.accademiadibrera.milano.it/it/erasmus-incoming-students.html</a>
	Nuova Accademia di Belle Arti (NABA) <a href="#">Milan/ Rome</a>	→ <a href="http://www.naba.it">www.naba.it</a>
Lettonie	Latvijas Makslas Akadēmija – Art Academy of Latvia <a href="#">Riga</a>	→ <a href="http://www.lma.lv/en/studies/application">www.lma.lv/en/studies/application</a>
Pays-bas	Gerrit Rietveld Academie <a href="#">Amsterdam</a>	→ <a href="http://www.gerritrietveldacademie.nl">www.gerritrietveldacademie.nl</a>
Portugal	Polytechnic Institute of Leiria Escola Superior de Artes e Design (ESAD) <a href="#">Caldas da Rainha</a>	→ <a href="http://www.ipleiria.pt/international/Exchange-students/">www.ipleiria.pt/international/Exchange-students/</a>
République tcheque	Film and TV school of the Academy of Performing Arts (FAMU) <a href="#">Prague</a>	→ <a href="http://international.famu.cz">international.famu.cz</a>
Royaume-uni	University of the Arts London Chelsea College of the Arts <a href="#">Londres</a>	→ <a href="http://www.arts.ac.uk/students/erasmus-and-non-erasmus-exchanges/student-mobility/incoming-students">www.arts.ac.uk/students/erasmus-and-non-erasmus-exchanges/student-mobility/incoming-students</a>

# établissements partenaires autres pays

Pays	Nom de l'établissement	Site internet
Argentine	Universidad Nacional de San Martín (UNSAM) Buenos Aires	→ <a href="http://www.unsam.edu.ar/internacional/estudiantes_int.asp">www.unsam.edu.ar/internacional/estudiantes_int.asp</a>
	Universidad Nacional de Tucumán (UNT) Facultad de Artes Tucumán	→ <a href="http://www.artes.unt.edu.ar">www.artes.unt.edu.ar</a>
Brésil	Fundação Armando Álvares Penteado (FAAP) São Paulo	→ <a href="http://www.faap.br">www.faap.br</a>
Canada	Concordia University Montréal	→ <a href="http://www.concordia.ca/admissions/graduate/international.html">www.concordia.ca/admissions/graduate/international.html</a>
	Programme Québécois d'Échanges d'Étudiants: Université du Québec Montréal (UQAM), Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Université du Québec en Outaouais (UQO), Université Laval, Bishop's university, Sherbrooke university	→ <a href="https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/">https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/</a>
Chine	Shanghai Institute of Visual Arts (SIVA) Shanghai	→ <a href="http://www.siva.edu.cn/">www.siva.edu.cn/</a>
Côte d'Ivoire	Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) Abidjan	→ <a href="http://insaac.edu.ci/">insaac.edu.ci/</a>
Israël	Bezalel Academy of Arts and Design Jérusalem	→ <a href="http://www.bezalel.ac.il/en/academics/student_exchange/">www.bezalel.ac.il/en/academics/student_exchange/</a>
Liban	Académie Libanaise des Beaux-Arts (ALBA) Université de Balamand Beyrouth	→ <a href="http://alba.edu.lb/french/Accueil">alba.edu.lb/french/Accueil</a>
Mexique	La Esmeralda, Escuela Nacional de Pintura, Escultura y Grabado (ENPEG) Mexico	→ <a href="http://www.esmeralda.edu.mx">www.esmeralda.edu.mx</a>
Suisse	Haute École d'Art et de Design Genève	→ <a href="https://www.hesge.ch/head/formations-recherche/relations-internationales">https://www.hesge.ch/head/formations-recherche/relations-internationales</a>

# bourses et aides

Les étudiant-es peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide financière pour réaliser leur projet de mobilité d'études ou de stage :

- Bourse Erasmus+ et soutien linguistique en ligne pour les séjours d'études et les stages dans les 27 États membres de l'Union européenne et les 6 pays tiers
- Aide à la mobilité internationale sur critères sociaux du ministère de la culture
- Aide à la mobilité internationale pour les stages ou les études de la région Sud → [aidesformation.maregionsud.fr](https://aidesformation.maregionsud.fr)
- Bourse de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) → [www.ofaj.org/programmes-formations.html](http://www.ofaj.org/programmes-formations.html)
- Bourse de la Fondation Kenza → [www.fondationkenza.org](http://www.fondationkenza.org)

## Allocation pour la mobilité étudiante Erasmus+

### Critères d'attribution

---

Dans la limite du budget attribué par l'Agence Erasmus+ à la Villa Arson, les étudiant-es peuvent bénéficier d'une bourse pour effectuer une mobilité d'études ou un stage s'ils-elles remplissent les conditions suivantes :

- justifier d'un projet cohérent et démontrer une grande motivation pour la destination demandée ;
- posséder un niveau de langue suffisant pour suivre les cours dans l'établissement et le pays d'accueil ;
- être à jour dans le paiement des frais académiques à la Villa Arson.

### Éligibilité

---

Les étudiants-es en année de césure ne sont pas éligibles pour obtenir une bourse Erasmus+.

Dans le cas d'une mobilité d'études, l'étudiant-e doit être accepté-e en échange dans un établissement avec lequel la Villa Arson a signé un accord Erasmus+.

Les projets de stage sont validés par la coordination pédagogique et le Service des relations internationales et formalisés par la signature d'une convention avec la personne ou l'organisme d'accueil au minimum un mois avant le début du stage.

## Montant de la bourse Erasmus+

Le montant mensuel de la bourse est défini selon les règles générales du programme Erasmus+ et varie selon le pays de destination:

	PAYS	ÉTUDES	STAGE
GROUPE 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni	320€	470€
GROUPE 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	270€	420€
GROUPE 3	République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Turquie, Serbie	220€	370€

Les étudiant-es en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ spécifique complémentaire.

## Versement de la bourse

Pour la mobilité d'étude:

Le dossier de mobilité validé par le Service des relations internationales est transmis à la comptabilité de l'établissement. Un acompte de 80% du montant de la bourse est versé sur présentation d'un RIB avant le départ ou au cours du premier mois de mobilité. Le solde est versé au retour de l'étudiant-e après transmission des documents suivants au Service des relations internationales ([international@villa-arson.fr](mailto:international@villa-arson.fr)):

- Contrat d'études
- Certificat de présence
- Relevé de notes
- Rapport de fin de séjour Erasmus+

Pour la mobilité de stage:

L'étudiant-e perçoit 80% de la bourse après la signature du contrat de bourse avec la Villa Arson et du contrat pédagogique entre la Villa Arson, la-le bénéficiaire, la personne ou l'organisme d'accueil. Le solde est versé à l'issue de la mobilité, après réception par le Service des relations internationales du contrat pédagogique, du certificat de stage signé par la personne ou l'organisme d'accueil et du rapport de stage Erasmus+.

Les demandes de bourse formulées après le départ en mobilité ne pourront pas être prises en compte.

## Soutien linguistique en ligne

Les étudiant-es accepté-es en mobilité dans un pays non francophone peuvent bénéficier de cours de langues en ligne sur la plateforme Online Linguistic Support (OLS) du programme Erasmus+.

# Bourses de la Région Sud

Les étudiant-es de la Villa Arson peuvent candidater aux dispositifs de soutien à la mobilité de la Région Sud:

## PRAME volet enseignement supérieur – Stage

### Critères d'éligibilité

- Être inscrit-e en formation initiale à la Villa Arson
- Préparer un diplôme d'État
- Être âgé-e de moins de 30 ans au 31 décembre de l'année N
- Justifier d'un du quotient familial (QF) inférieur ou égal à 26000€. Le QF est calculé à partir de l'avis d'imposition de l'année N-1 sur lequel figure l'étudiant-e en divisant le revenu global brut par le nombre de parts.
- Avoir validé une année d'études supérieures au sein d'un établissement d'enseignement supérieur régional. À défaut, avoir obtenu le baccalauréat dans la région PACA.
- Le stage d'une durée de 8 semaines minimum doit être intégré dans le cursus et réalisé dans un pays étranger, hors principautés de Monaco et d'Andorre et territoires d'Outre-mer.
- Le stage doit être validé sur l'année universitaire en cours et se terminer au plus tard le 31 décembre.
- Les étudiants étrangers ne peuvent pas bénéficier d'une bourse pour un stage effectué dans le pays dont ils ont la nationalité.

### Motifs d'inéligibilité

- Être bénéficiaire d'une allocation Erasmus+
- Pouvoir prétendre à une autre aide à la mobilité internationale
- Bénéficier d'une indemnité de stage supérieure à 200€ par semaine

### Montant de la bourse de stage

- 125€ par semaine pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur;
- 100€ par semaine pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement hors de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur;
- Un forfait supplémentaire de 400€ peut être attribué aux étudiant-es en situation d'handicap;
- Un forfait complémentaire de 200€ peut être alloué pour les frais générés par les visas sur production de justificatifs.
- Montant maximum (hors forfaits) pouvant être attribué chaque année au titre du PRAME à un-e même étudiant-e: 2 500€ pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 2 000€ pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement dans une autre région correspondant à une prise en charge de 20 semaines.

Pour déposer une demande:

→ <https://aidesformation.maregionsud.fr>

## Aide régionale à la mobilité internationale – Études

### Critères d'éligibilité

- Être inscrit-e en formation initiale à la Villa Arson.
- Préparer un diplôme d'État.
- Être âgé-e de moins de 30 ans au 31 décembre de l'année N.
- Justifier d'un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 26000€.
- Effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger hors Union européenne, principauté de Monaco et d'Andorre et territoires d'Outre-mer.

### Motifs d'inéligibilité

- Être bénéficiaire d'une aide à la mobilité internationale pour la réalisation de cette période d'études à l'étranger (Erasmus+, AMI, PRAME Stage...).

# Candidature

---

Dès qu'il-elle a connaissance des dates de sa mobilité, l'étudiant-e informe le service des relations internationales et dépose son dossier en ligne (<https://aidesformation.maregionsud.fr/>) avec les pièces justificatives demandées.

# Montant de la bourse

---

- 125 € par semaine pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (avis d'imposition de l'année 2021 sur les revenus de l'année 2020)
- 100 € par semaine pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement hors de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un forfait supplémentaire de 400 € peut être attribué aux étudiant-es en situation d'handicap ;
- Un forfait complémentaire de 200 € peut être alloué pour les frais générés par les visas sur production de justificatifs.
- Montant maximum (hors forfait) pouvant être attribué chaque année à un-e même étudiant-e : 2 500€ pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 2 000 € pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement dans une autre région correspondant à une prise en charge de 20 semaines.

# Aide à la mobilité internationale sur critères sociaux

---

L'aide à la mobilité internationale est destinée à l'étudiant-e boursièr-e qui souhaite suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange ou effectuer un stage international s'inscrivant dans le cadre de son cursus.

## Montant de l'aide

---

- 400€ par mois et par étudiant-e

## Critères d'attribution

---

Elle est accordée à l'étudiant-e bénéficiaire :

- d'une bourse d'enseignement supérieur du ministère de la culture sur critères sociaux ou
- d'une allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.

## Modalités d'attribution

---

L'étudiant-e transmet un dossier au Service des relations internationales de la Villa Arson, comprenant une demande d'aide à la mobilité et un projet d'études ou de stage à l'étranger. Les candidatures sont sélectionnées en fonction de leur qualité, de l'intérêt pédagogique du projet et de leur conformité avec la politique internationale de l'établissement.

La durée du séjour aidé à l'étranger ne peut être inférieure à deux mois et supérieure à neuf mois consécutifs. Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant-e ne peut bénéficier d'une aide à la mobilité internationale cumulée supérieure à neuf mois.

L'aide accordée tient compte de la durée du séjour et de certaines spécificités telles que l'éloignement du pays d'accueil de l'étudiant-e et le coût de la vie dans ce pays.

## Versement de l'aide

---

Dans la mesure du possible, au moins une mensualité est versée avant le départ de l'étudiant-e. La réalisation d'un stage et l'assiduité aux cours prévus dans le projet de l'étudiant-e conditionnent l'obtention de la bourse.

L'aide à la mobilité internationale est cumuleable avec une aide au mérite.

Une commission se réunit pour étudier les demandes d'aide à la mobilité internationale sur critères sociaux.

# accueil des étudiant·es en échange

Les étudiant·es des établissements partenaires signataires d'un accord avec la Villa Arson sont accueilli·es à la Villa Arson, généralement pour un semestre. Ils·elles sont sélectionnés après examen de leur dossier artistique par une commission interne.

Les étudiant·es en échange obtiennent des crédits (30 par semestre) en fonction du programme établi dans leur contrat d'études et après une évaluation régulière de leur travail. Les dossiers de candidature sont adressés au plus tard le 15 mai pour le 1<sup>er</sup> semestre (octobre – janvier) de l'année universitaire suivante, ou au plus tard le 15 novembre pour le 2<sup>e</sup> semestre (février – juin) après nomination de l'étudiant·e par le Service des relations de son établissement.

## Niveau linguistique

L'enseignement à la Villa Arson est dispensé en français. Une bonne pratique de la langue française est donc nécessaire pour suivre les cours et participer à la vie de l'établissement.

→ [www.france-education-international.fr/tcf-tout-public](http://www.france-education-international.fr/tcf-tout-public)

## Procédure d'inscription

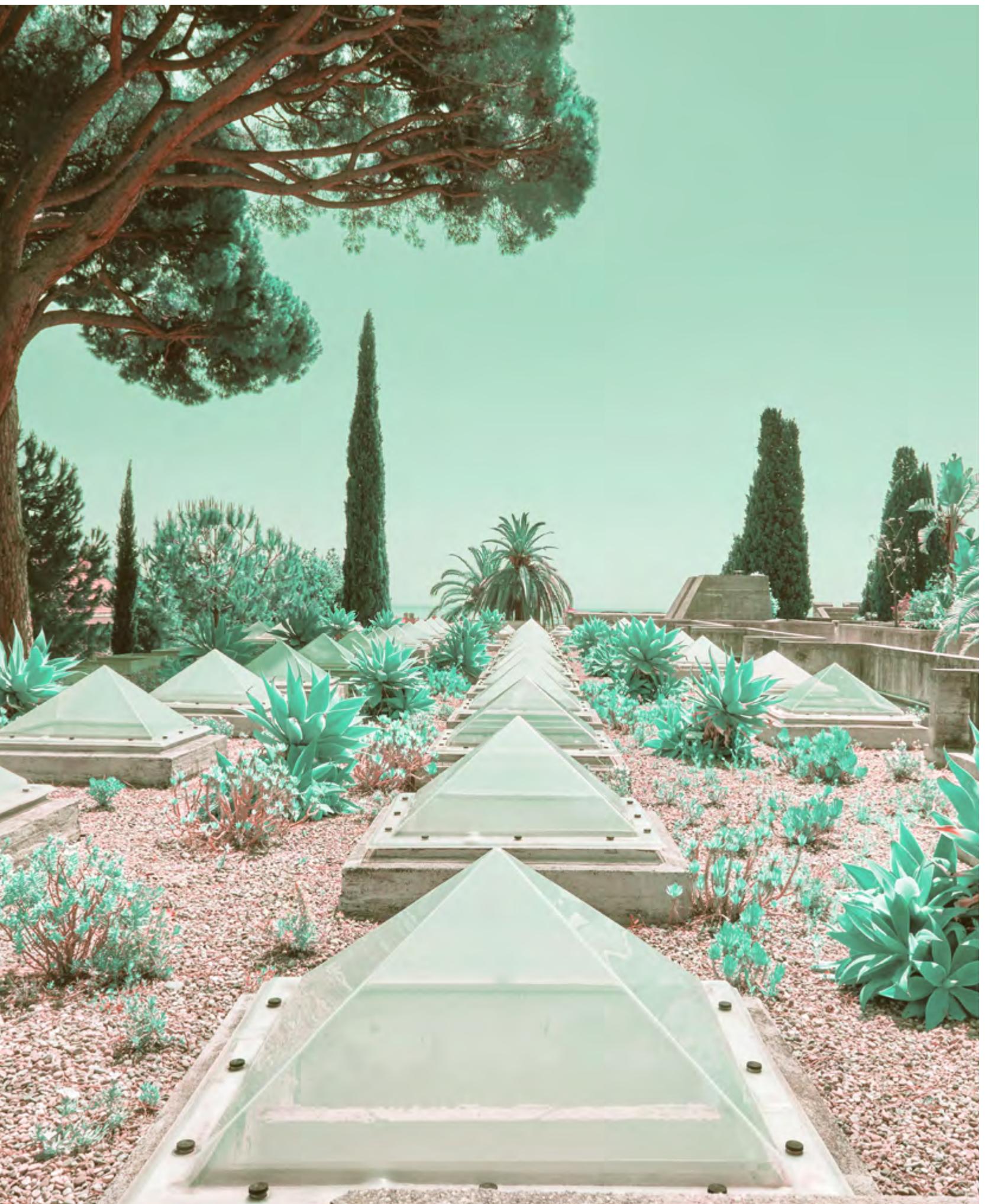
Le dossier comprend:

- un formulaire d'inscription à compléter;
- une lettre de motivation en français;
- un portfolio au format pdf de 8 Mo maximum présentant 10 travaux artistiques récents;
- les notes et crédits ECTS des deux semestres précédents;
- un curriculum vitæ;
- une copie du passeport ou de la carte d'identité;
- une photo d'identité.

Il doit être envoyé par messagerie électronique à [international@villa-arson.fr](mailto:international@villa-arson.fr) avant le 15 mai pour une mobilité au 1<sup>er</sup> semestre (fin septembre – début février) de l'année académique suivante, ou avant le 15 novembre pour le 2<sup>e</sup> semestre (février – juin) par l'étudiant·e, après nomination par le Service des relations internationales de son établissement d'origine.

→ [Télécharger le pdf: Information for Exchange Students Academic Year 2022/2023](#)

# resources



# ateliers techniques

L'établissement dispose de nombreux ateliers techniques qui ont fait l'objet, pour la plupart, d'une remise aux normes et d'une rénovation, voire d'une extension des équipements. Il s'agit non seulement de faciliter l'initiation des étudiant-es aux différentes techniques et à l'utilisation de différents matériaux, mais aussi de mettre à la disposition des artistes en résidence les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs projets dans les meilleures conditions durant leur séjour. Les ateliers sont regroupés dans les divers pôles qui entretiennent entre eux des liens structurels et poursuivent des projets communs.

## Pôle numérique

Le studio vidéo-infographie offre des équipements de qualité professionnelle permettant le tournage (caméras, pieds, éclairages...), le montage (stations de travail dédiées), la post-production (logiciels spécialisés) et la diffusion (vidéoprojecteurs, écrans LCD, streaming...) de vidéogrammes au format HD. Il offre également une salle de cours informatique multipostes pour les formations techniques sur divers logiciels de retouche d'image, de mise en page et de création de sites internet. Un espace est dédié à l'imagerie 3D et un autre à la consultation internet. Une part importante des activités du studio est réservée à la phonographie et aux projets de mise en espace des sons, avec une gamme adaptée d'équipements de captation.

### Studio XYZ

technique/discipline : impression 3D  
lieu : studio 14

Le studio XYZ est un atelier technique doté de 3 imprimantes 3D. Le studio XYZ est accessible sur projet.

### Studio son

technique/discipline : pratiques sonores  
lieu : pôle numérique

- 6 postes de montage Mac Pro (Digital Performer, Reaper, Ableton Live, WaveLab, cartes son MOTU 828 & Ultralite MK3).
- Cabine acoustique professionnelle Studiobricks.
- Traitements/effets : compresseur TLAudio ebony, Lexicon LXP, Yamaha SPX90 & 1000, Ultrapatch pro, sampler Akai S1000, pédales delay, loop boss, big muff.
- Équipement de captation : microphones Neumann 184 mt & TLM 103, SM57 Dynamic, SM58, couple Schoeps, hydrophone CETACEAN C54, parabole Telinga, HF Sennheiser ew 100, Shure SM81-LC, MX 393/S, shotgun Sennheiser ME 66.
- Tables mixage : Allen&heath GL2400, Makie, Korg, Yamaha.
- Enregistreurs numériques et analogiques : Sound Devices 788T, ZOOM H4N & H6, Edirol R4, Revox.
- Studio analogique : Doepfer, Roland System 100M, DX7, RSF Kobol, Audio Signal generator TBF.
- Systèmes diffusion : QSC K12 & Ksub, Genelec 1031A & 1032A, FOCAL CMS-50, Yamaha MSP5.
- Atelier électronique : modules Arduino, circuits bending & imprimés, fabrication capteurs Sensor & microphones.

# Pôle volume

---

Afin de faciliter les synergies entre les ateliers, le pôle volume regroupe plusieurs entités complémentaires sur une surface de plus de 600 m<sup>2</sup> qui dispose d'un équipement à air comprimé et un espace spécifique dévolu à l'expérimentation. En outre ce pôle s'est doté d'un outillage de découpe numérique (conception assistée par ordinateur/fabrication assistée par ordinateur) dédiée à des expériences transdisciplinaires (sérigraphie, céramique, gravure...) comportant: une CNC Heintz 1440, découpe numérique et une Spedy 300, découpe laser.

## Atelier bois

---

technique/discipline:  
découpe et travail du bois  
lieu: pôle volume

---

Les espaces pour le travail du bois disposent de machines performantes et récentes: scie à panneau, rabot dégauchisseuse, scie à ruban, scies radiales, perceuse à colonne, ponceuses à ruban, tour à bois, assemblage Hoffman, matériel électroportatif, machine à queues d'arondes.

## Atelier métal

---

technique/discipline:  
découpe et travail du métal  
lieu: pôle volume

---

Pour l'ensemble des travaux un équipement est disponible, à la fois en petits matériels électro-portatif et en machines fixes: guillotine 1 x 2 en 2 mm, plieuse, cintruses à galets, une rouleuse perceuse à colonne, tronçonneuse à eau, ponceuse à ruban, une presse 10t, chalumeau oxy découpeur, un MIG, un poste à souder à arc rotatif, un découpeur plasma. Une forge à gaz a été installée en 2014.

En 2017, l'atelier métal est doté d'un TIG pour le soudage aluminium, offrant de nouvelles perspectives.

## Atelier modelage/moulage

---

technique/discipline:  
modelage/moulage  
lieu: pôle volume

---

Un espace équipé pour le modelage et le moulage (plâtre et matériaux de synthèse) a été spécialement aménagé sous la forme de grands plateaux de marbre, bac à terre, VMC.

## Atelier céramique

---

Les équipements de cet atelier ont été récemment renouvelés et complétés afin de répondre à une augmentation très importante de sa fréquentation: 4 fours de grande capacité dernière génération sont installés (650l/ 300°, 700l/1300°, 120l/1430°, 1150l/1100°), 2 tours, une cabinet d'émaillage modèle 2010, une crouteuse, une boudineuse, un broyeur à jarres, un four pour émaux sur cuivre, un touret pour l'abrasion.

## Atelier textiles et matériaux souples

---

L'atelier est ouvert du mardi au vendredi durant toute l'année scolaire, de 8h30 à 18h. Dans les périodes d'ECTS, de bilan ou de diplômes, il peut être exceptionnellement ouvert les lundis. Il est accessible à toutes les étudiant·es, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année.

En fonction de leurs projets et de leurs compétences, une formation individuelle aux différentes machines disponibles est proposée.

Les projets traités peuvent être extrêmement variés: création de costumes de performance, patronage, sculpture textile, moulage, thermo-collage, etc.

Équipement/machines industrielles:

- DURKOPP ADLER 267  
triple entraînement à plat
- TEXI triple entraînement à colonne
- BERNINA 217N

Équipement/machines domestiques:

- SINGER madame 4
- SINGER simple
- QUIGG surjeteuse

# Pôle édition

---

## Atelier édition

---

Il est équipé de deux imprimantes A0 (110 cm) stylus pro 9800 EPSON et Xanté filmmaker 4 (format A3+) permettant des tirages photo format poster ou sur films transparents (typons) pour sérigraphie ou offset. Un logiciel adapté à l'imprimerie (Color Gate) permet des séparations quadrichromiques.

## Atelier gravure

---

L'espace gravure en taille douce dispose d'une grande presse Fleury (plateau d'1,10 m – ouverture 0,60m), d'une presse à bras et d'une presse Ledeuil pour les empreintes.

La production de gravures depuis 35 ans fait l'objet actuellement d'un programme de numérisation. Cette collection est conservée à la bibliothèque de la Villa Arson.

## Atelier sérigraphie

---

Il dispose d'un équipement performant en tables d'impression pour tout format (3 tables). D'autres matériels complètent le dispositif: un bloc d'insolation avec étuve de séchage, un bac de dégravage avec fond lumineux, une affûteuse de racles. L'ensemble des équipements répond à la mise en œuvre de projets, notamment la réalisation de livres d'artistes, qui se font avec les étudiant-es et à l'invitation d'artistes extérieurs.

# Pôle peinture et dessin

---

Ce pôle dispose d'espaces spécifiques (amphithéâtre dessin, ateliers techniques) et de petits matériels. Concernant la peinture, l'établissement a investi dans une cabine de peinture professionnelle à air comprimé. Il s'agit d'initier les étudiant-es à la peinture au pistolet sur divers supports, notamment en volume.

# Pôle photographie

---

Les étudiant-es ont à leur disposition des matériels de prise de vue, argentique et numérique: chambre Sinar P2 format 4" x 5", Hasselblad 503 CW et 501 CM, boîtiers FM3 Nikon, boîtiers numériques Nikon et Canon, dos numérique IXPress. Une salle de traitement informatique câblée avec le pôle numérique et le studio édition permet retouches et numérisation; elle est dotée de scanners 24 x 36, 120 et 4" x 5".

## Studio de prise de vue

---

technique/discipline:  
photographie  
lieu: pôle photographie

---

Un studio de prises de vue équipé de flashes électroniques et d'éclairages tungstène s'ajoute à plusieurs laboratoires de développement et de tirage.

# espaces d'expérimentation et de diffusion

## Amphithéâtres

---

Trois amphithéâtres de 50 à 90 places sont utilisés pour les cours théoriques et les présentations. Ils sont câblés, isolés acoustiquement et équipés d'écran mobiles et de vidéoprojecteurs.

## Galerie d'essais

---

La Villa Arson est dotée d'une galerie d'essais modulable grâce à un système de cloisons mobiles, une surface totale de près de 300m<sup>2</sup>, qui peut donc être utilisée comme un seul espace ou bien comme un lieu comprenant quatre espaces plus réduits. La galerie d'essais est câblée et reliée directement au pôle numérique de manière à pouvoir montrer toutes les productions issues des studios. En complément de la galerie d'essais, un magasin technique équipé de huit modules de diffusion et de nombreux périphériques mobiles sont destinés à la réalisation d'installations sonores et de projets de performance.

## Galerie provisoire

---

La Galerie provisoire est un espace de 100m<sup>2</sup> accessible depuis le grand hall de la Villa Arson.

## Grand amphithéâtre

---

Un amphithéâtre de 183 places, équipé d'enceintes Genelec 5.1 et d'un dispositif de projection vidéo, est conçu pour la spatialisation et la présentation de travaux électroacoustiques et de cinéma.

# bibliothèque

La bibliothèque d'études et de recherche est le fruit d'une volonté affirmée, depuis plus de trente ans, de créer un pôle de ressources documentaires spécialisé sur l'art. Riche d'environ 53 000 documents, elle compte une importante collection patrimoniale datant du XIX<sup>e</sup> siècle, héritée de l'ancienne École Nationale des Arts Décoratifs de Nice.

## Pratique

---

La bibliothèque est accessible gratuitement à tous les publics, du 3 octobre au 30 juin.

## Horaires d'ouverture

---

Du mardi au vendredi de 10h à 18h.  
Elle est fermée le lundi et pendant les congés de l'école.

## Consultation des collections

---

- Les documents de la salle de lecture sont librement accessibles;
- Le fonds audiovisuel et les ouvrages de formats spéciaux sont immédiatement consultables sur demande;
- La consultation des documents conservés en réserve se fait en accès différé.

## Prêt

---

Le prêt est réservé aux étudiant-es, aux professeur-es ainsi qu'aux personnels de la Villa Arson. Pour s'inscrire, se munir d'une photographie d'identité et de sa carte d'étudiant-e.

Le prêt est limité à quatre documents imprimés et deux documents audiovisuels pendant trois semaines, exception faite des usuels et des livres précieux et/ou rares qui sont exclus du prêt.

## Équipements

---

- Photocopieur en libre-service: cartes de photocopie à acheter sur place;
- Ordinateurs en libre accès avec connexion Internet.

## Contacts

---

Contact général:

Tél. +33 (0)4 92 07 73 88

→ [bibliotheque@villa-arson.fr](mailto:bibliotheque@villa-arson.fr)

Christophe Robert

→ [christophe.robert@villa-arson.fr](mailto:christophe.robert@villa-arson.fr)

Marie Magnaldi

→ [marie.magnaldi@villa-arson.fr](mailto:marie.magnaldi@villa-arson.fr)

Tristan Gramont

→ [tristan.gramont@villa-arson.fr](mailto:tristan.gramont@villa-arson.fr)

## Faire une recherche dans le catalogue

---

→ [bu.univ-cotedazur.fr/fr](http://bu.univ-cotedazur.fr/fr)

## Faire une recherche dans la Base spécialisée Art et Design (BSAD)

---

→ [www.bsad.eu](http://www.bsad.eu)



# recherche

7



# laboratoire international associé (lia) « arts, société, mieux-être »

Le laboratoire de recherche de la Villa Arson est une structure interne réunissant les enseignant·es-chercheur·euses titulaires ou contractuel·les de l'école, des enseignant·es-chercheur·euses ou artistes-chercheur·euse·s invité·es et les doctorant·es.

Ce laboratoire est soutenu par la Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture, autorité de tutelle de la Villa Arson, et rattaché à l'École doctorale SHAL de l'Université Côte d'Azur. Rassemblant les nombreux projets de recherche menés à la Villa Arson, le laboratoire constitue un espace de réflexion épistémologique collective dédié à la recherche par le projet dans tous ses aspects, théoriques et pratiques.

Le Laboratoire de la Villa Arson se structure autour du principe de l'expérimentation artistique placée au cœur du processus méthodologique des sciences humaines et sociales: autrement dit, la recherche en arts est conçue non pas comme une recherche sur l'art, mais comme une recherche à travers l'art.

Les membres du laboratoire de la Villa Arson élaborent et discutent la politique scientifique, ses objectifs, ses objets d'étude et ses priorités. Dans la perspective de faire de la pratique artistique un outil d'investigation sociétale, et sur la base des activités déjà présentes à la Villa Arson, les axes du laboratoire concernent principalement les études intersectionnelles, les phénomènes de déplacement et migration, le croisement entre pratiques artistiques et humanités environnementales.

Composante autonome de l'Université Côte d'Azur, la Villa Arson a la chance de pouvoir jouer un rôle de premier plan dans le Partenariat Privilégié qui, depuis 2017, lie l'Université Côte d'Azur et l'Université Laval à Québec, en co-pilotant le Laboratoire International Associé (LIA) «Arts, société, mieux-être» monté par les deux établissements partenaires, et qui intègre les activités du laboratoire de recherche de la Villa Arson.

Focalisé sur la recherche artistique et son articulation avec les sciences humaines et sociales, la mission principale est de faire de la création artistique un outil d'investigation sociale et sociétale, avec une attention particulière portée à des sujets actuels, aux approches transdisciplinaires et aux nouvelles opportunités techniques et méthodologiques offertes par la technologie et les sciences appliquées.

Les activités de recherche du LIA s'articulent en quatre axes majeurs:

1. Humanités environnementales;
2. Déplacement, migration et interculturalité;
3. Art, care, (re)médiation;
4. Arts éphémères, arts de la rue, écritures urbaines

Chacun de ces quatre axes est formulé en croisant les intérêts scientifiques de chaque composante et en tenant compte des activités de recherche et de création déjà présentes au sein des différentes structures (dont par exemple l'unité de recherche *Situations post*, créée à la Villa Arson en 2014 par Sophie Orlando et Katrin Ströbel).

Par ailleurs, chacun des axes tient nécessairement compte des changements profonds ayant investi nos sociétés durant la crise sanitaire planétaire de 2020, en prenant en considération les bouleversements et les avancées provoqués par cette crise, notamment en

ce qui concerne l'utilisation à grande échelle du numérique, la responsabilité environnementale et sociétale, les élans de solidarité et le regard nécessaire sur le développement de la société et de son identité par l'apport de l'art et de la culture.

L'étape inaugurale du LIA est représentée par le projet *Penser et faire avec les artistes: quels mieux vivre dans la cité en temps de crise?*, soutenu par la Commission permanente de coopération franco-qubécoise (CPCFQ) et consistant en l'organisation de deux séminaires franco-canadiens, dont le premier aura lieu à Nice du 17 au 21 octobre 2022. Le programme de recherche des séminaires transdisciplinaires aura pour objectif d'interroger les manières dont la crise sanitaire de la Covid 19 a affecté le rapport entre les communautés et la cité, et notamment les façons de vivre et de créer dans l'espace urbain. Mobilisant les domaines des arts et des études urbaines, ce projet de recherche touche notamment la question du care et ses rapports avec la création et la perception artistiques.

# lignes de recherche

## Situations post

Professeures référentes:  
Sophie Orlando et Katrin Ströbel

---

Depuis 2014, Situations post est une Unité de Recherches plastiques et théoriques qui prend pour point de départ la manière dont les changements géopolitiques, économiques et sociaux de 2007 induisent un renouvellement et un ajustement des stratégies artistiques. Il prend pour fondement l'intersection de race, milieux sociaux, genre et sexe comme des matériels formels déployés au sein d'une actualité critique, politique et sociale.

La pensée des contextes (économie de travail, réseaux, publics, modes de production, stratégies, outils, ressources) et la pensée féministe, queer et postcoloniale sont investies de manière artistique et conceptuelle non pas comme histoire des représentations, ou illustration, documentation de moments d'histoire, mais comme une histoire des formes appartenant à des affiliations artistiques et intellectuels.

L'atelier combine recherche, analyse, et mise en pratique de formes de productions artistiques processuelles et des pratiques collaboratives. Il s'attache à définir une réflexion sur les relations du savoir situé à l'espace (espace du texte et de sa notation, espace de production comme espace d'exposition, espace de l'archive et du document).

Les savoirs situés de Donna Haraway, les «nouvelles ethnicités» selon Stuart Hall, l'intersectionnalité et l'épistémologie féministe noire de Patricia Hill Collins, les Sexpolitiques Queer de Sam Bourcier et la phénoménologie queer de Sara Ahmed accompagnent notamment ce programme de recherche.

## Pédagogies critiques

Professeure référente:  
Sophie Orlando

---

Les pédagogies critiques notamment portées par bell hooks, Paulo Freire et Henri Giroux ont pour but une transformation sociale et la lutte contre les inégalités notamment de classe, de genre, et d'assignations racialisantes. Pourquoi en avons-nous besoin en particulier dans les écoles d'art? La pédagogie en école d'art est sans cesse évoquée mais plus rarement discutée. Une multitude de raisons conduisent pourtant à interroger les pratiques adaptées à un projet émancipateur.

Entendre et répondre aux asymétries de pouvoir

---

La première est une urgence à entendre et répondre aux asymétries de pouvoir agissant dans les écoles supérieures d'art non seulement dans le rapport de professeur-es-étudiant-es mais aussi dans la structuration des établissements, les modalités de recrutements, les manières de faire parfois fondées sur un universalisme abstrait, aveugle aux inégalités.

Les nécessités des étudiant-es rencontrent aujourd'hui les mouvements Black Lives Matter (2013-, 2020-) et le déploiement du mouvement Me Too (2017-). Le travail éditorial de traduction d'ouvrages en féminisme noir et décolonial, en écoféminisme, (Cambourakis, Syllepse), ainsi que la circulation des vocabulaires féministes (savoirs situés, queer, intersectionnalité) a renforcé une conscientisation et une remontée plus vive des urgences d'agir contre les violences sexuelles et sexistes, et contre les inégalités liées au genre, aux sexualités, à la race, au handicap, et au milieu social. Comment les accompagner avec précision et justesse?

## La spécificité de l'enseignement en art

La seconde est une revendication de la spécificité de l'enseignement en art sur laquelle nombre d'enseignant·e·s s'accordent sans pour autant relever précisément les formats pédagogiques qu'elle recouvre. L'un des moments de revendication et de valorisation des formes pédagogiques des écoles d'art éclate avec, ou plutôt contre les préconisations des accords de Bologne (1999), visant à l'harmonisation des diplômes européens et dont les effets se font sentir sur les modalités d'évaluation par ECTS, la définition des modalités et formes de la recherche ou bien les évaluations des résultats des écoles par l'agence Hcéres (anciennement Aeres). Ce moment de crise des modèles a renforcé le clivage entre des formes et lieux d'enseignements soumis à des mécanismes d'autonomisation des universités et d'autonomisation des écoles d'art sous la forme d'EPCC et s'accompagne d'une managérialisation des fonctions de direction, sans l'apport parallèle d'une historiographie de l'enseignement supérieur et des différents courants idéologiques qui les animent. Sans mémoire par exemple de la revendication de gratuité, d'accès, de formation pour tous·tes menée par les universités libres, ayant eu un rôle nodal d'ascenseur social, ni reconnaissance des chercheur·ses qui se battent actuellement pour la continuité des recherches et d'un enseignement visant une décolonisation des savoirs et le développement d'épistémologies féministes.

Inversement, ce moment de crise des écoles a induit des tentatives de définition de ce qu'est l'enseignement en art ou encore la recherche en art (Dautrey, 2010), ou bien a contribué à associer la défense des écoles à une valorisation des « modèles » d'enseignements ou des « figures » d'artistes opposées à la « normalisation des universités », dans un moment de « marchandisation des savoirs » (Christophe Khim et Valérie Mavridorakis, 2013). Si selon Boris Groys (2009) l'éducation artistique reste un espace d'expérimentation politique « non spécifique » « où l'étudiant doit se laisser infecter par de multiples bacilles esthétiques, théoriques et politique » nous pensons au contraire que l'imaginaire du laboratoire d'incubation autonome construit et réitère des normes implicites tout autant que des projets libérateurs.

Plutôt que de revisiter les motifs de scissions, les définitions et valorisation de spécificités des écoles d'art, les rencontres et

ateliers Pédagogies critiques ont proposé de partager les expériences de celles et ceux qui construisent une pédagogie à valeur de justice sociale, et ses expérimentations par leur mise en pratique dans l'espace de ces écoles, mais de manière non exclusive. Quels sont les mécanismes de conscientisation et d'émancipation proposés par les enseignant·es mais aussi les étudiant·es, et autres combinaisons d'être·s en prenant en compte les acteur·trices de l'institution ?

Enfin, la demande du ministère de la Culture aux établissements de l'enseignement supérieur culture (dans le contexte de la double labellisation Égalité et Diversité) de se doter d'une charte éthique marque une volonté affirmée de reconnaissance des inégalités entre les femmes et les hommes. Quelles sont les autres formes d'inégalités passées sous silence et pourquoi est-il important d'analyser les mécanismes structurels de leurs fabriques (Sara Ahmed, 2012) ?

## Rencontres et ateliers

Les journées de décembre 2020, articulaient des pratiques de pédagogies critiques dans ses acceptions plurielles. En effet, celles-ci recouvrent les pédagogies critiques de la norme et les pédagogies intersectionnelles qui comprennent elles-mêmes la pédagogie critique féministe, la pédagogie queer, la pédagogie critique de la race, la pédagogie critique décoloniale, la pédagogie critique du classisme, l'éco-pédagogie (Pereira, 2019), des variantes visant toutes un projet de transformation sociale à partir d'une attention aux effets de discriminations mais également à la reconnaissance des privilèges ou à la déhiérarchisation des savoirs.

Le but de ces premières journées était a) d'offrir une réflexivité sur les pédagogies en écoles d'art à partir d'un partage des pratiques conscientisantes, (récits d'expérience, interventions, formes artistiques), b) de considérer le cadre institutionnel comme un moteur idéologique puissant, et de favoriser une position pédagogique reliée à l'histoire des luttes. S.O.

Suite aux rencontres et ateliers de décembre 2020, un appel à contributions est en cours. En 2022, une publication en ligne réunira contenus édités et ressources en lien avec les enjeux des pédagogies critiques et les pratiques des intervenant·es et participant·es.

Le programme européen *Teaching To Transgress Tools*; l'école de recherche graphique, Bruxelles; l'institut supérieur des beaux arts, Besançon.

## ECART: résonance céramique

Professeur référent:  
Frédéric Bauchet

L'objectif général du projet Résonance céramique est de développer les compétences des étudiant-es participant-es et l'expertise pédagogique des organismes partenaires dans le domaine de la céramique d'art. En particulier dans une dynamique de recherche formelle et esthétique qui met en jeu la matière intimement liée à la céramique avec d'autres paramètres techniques, formels ou conceptuels.

Le projet se conçoit comme un laboratoire pédagogique de recherche-crédation en quatre étapes cumulatives: documentation, expérimentation formelle, expérimentation réflexive et spéculative, consolidation et analyse du processus.

Lors de ces différentes activités, outre l'intérêt de mettre en place des outils pédagogiques innovants, nous aborderons la contextualisation dans les domaines de l'art, du design, de l'acoustique et du design sonore. L'équipe de projet a choisi d'explorer la relation entre matériau céramique et expérimentation sonore et le rituel (au sens social et anthropologique). Matière et son donnent un effet à combiner une variété importante de multiples dans le domaine, ce qui accroît le potentiel expérimental du projet. La notion de rituel ancre l'expérimentation formelle dans un contexte concret, à vocation utilitaire, esthétique et symbolique. Elle convoque par ailleurs des traditions locales et vernaculaires que l'on désire croiser et associer pour faire émerger un projet européen.

La mise en commun des compétences présentes chez les différents partenaires, complémentaires est décuplée par la collaboration une fois sorties de leurs spécificités. L'objectif général de ce projet de recherche et de réalisation est de mettre en place une méthodologie de travail qui favorise l'innovation dans le développement du processus de création et de sa

documentation par la confirmation opérationnelle concrète de ce protocole de recherche et de travail pédagogique: documentation, expérimentation formelle, expérimentation spéculative, consolidation critique par une production innovante sur le plan conceptuel et formel, à l'intérieur de la thématique retenue (céramique contemporaine et expérimentation sonore par le rituel). Ceci dans le but de développer des singularités artistiques et techniques et de viser la professionnalisation de nos étudiant-es à travers des projets innovants et en phase avec les questions contemporaines et sociétales (en lien avec le projet pédagogique de chaque école) par le développement direct des compétences (réflexives, techniques, et artistiques) chez les étudiant-es participant-es, et la consolidation de l'expérience personnelle et professionnelle.

Les expérimentations formelles des participant-es seront réunies pour en analyser les résultats, les connexions entre elles, les résonances (au propre comme au figuré) avec le monde artistique et le contexte social environnant, accompagnés par les professeur-es et des intervenant-es critiques.

Une publication reprendra les protocoles développés dans les expérimentations préalables et en consolidera les résultats, dans une perspective de diffusion et de documentation externalisée.

Les établissements partenaires: l'école nationale supérieure des arts visuels, La Cambre – Bruxelles; La Haute école d'art et de design (HEAD) – Genève; L'école supérieure d'arts plastiques de la Ville de Monaco, Le Pavillon Bosio – Monaco; EKWC: Sundaymorning@ekwc – Tilburg (centre d'artistes en résidence et centre d'excellence visant au développement de l'art, du design et de l'architecture à travers la céramique); FLUX LABORATORY – Genève, L'ABRI – Genève.

# doctorat par le projet

En 2019/20 la Villa Arson a inauguré son programme doctoral orienté sur la recherche-création. Forte de son intégration à l'Université Côte d'Azur, notre école propose un programme de formation doctorale en recherche par le projet dans le domaine des arts.

Rattachée à l'école doctorale SHAL (ED86) et à ses laboratoires constitutifs, cette formation doctorale s'adresse explicitement à des candidat·es de haut niveau attestant d'une double compétence, à la fois dans le domaine de la création artistique – artistes avec déjà une certaine reconnaissance et affichant un intérêt pour les pôles d'activités de la Villa Arson – et de l'activité de recherche – ayant réalisé des travaux encadrés au niveau master ou équivalent, faisant la preuve d'une démarche nouvelle et originale dans le domaine de la création.

Les buts spécifiques à atteindre dans le cadre du Doctorat Arts en Recherche et Création sont les suivants :

- concevoir et structurer une recherche par le projet, articulée par l'interaction entre théories, pratiques et techniques de la création ;
- contextualiser la recherche par le projet dans un environnement épistémologique et technique large ; aussi bien d'un point de vue diachronique que synchronique (ouverture interdisciplinaire, théâtre, danse et performance, musique, photographie, numérique, etc.
- développer des méthodologies et des outils spécifiques à la création (liées au sujet de recherche) susceptibles de généralisation et/ou de transfert vers d'autres disciplines ou formes d'expression artistique, ou encore vers d'autres compétences.

Au cours de sa période d'études, la·le doctorant·e est encouragé·e à développer des partenariats et des résidences à l'étranger. Il·elle organise des journées d'étude et des rencontres au niveau international, participe aux activités de l'Université Côte d'Azur et de l'EUR CREATES en termes de recherche, diffusion et valorisation scientifique.

Il·elle profite en outre des accords-cadres privilégiés de la Villa Arson et de ceux d'UCA avec des universités étrangères (Berkeley, Laval, Montréal, Santiago, etc.).

## Cycle Doctoral 2019–2022 :

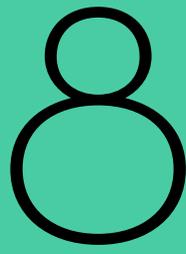
Thèse en cours : Poïéthiques afrofuturistes.  
— Curation, collage, indiscipline/alternatives par Mawena Yehouessi

À la jonction poétique/politique, de l'esthétique et de l'éthique, le projet de recherche doctorale de Mawena Yehouessi s'intitule «Poïéthiques afrofuturistes. — Curation, collage, indiscipline/alternatives».

Recombinant et pariant tour à tour (sur) un ensemble de pratiques à la fois spéculatives, artistiques et collectives, en tous cas puisées au cœur de stratégies de survie et de nécessités d'écrites (comme) «minoritaires», ce projet ne vise pas à établir ou décrypter de nouvelles méthodes, savoirs ou théories de l'art mais en faire l'épreuve sensible, en des espaces-temps où co-existence soit synonyme de co-création.

Alliant réalités artistiques/curatoriales, écriture/traduction et enseignement/recherche, le projet prévoit aussi la participation, à travers trois projets distincts (un film/série, «Sol in the Dark»; une installation chorégraphique, «NSNAMDLM»; une exposition + ateliers, *to to* (en italique)«The Fire Next Time»), d'une pluralité de praticien\*nes, dans le but de co-composer ensemble des situations d'antagonisme et de partage, de fête et de défaite, de rage, de labeur, de soutien et de tendresse.

# profession- nalisation





La préparation des étudiant-es au monde du travail est l'un des objectifs fondamentaux de l'offre de formation de la Villa Arson. En plus de l'accès aux différents pôles et espaces de travail, aux ateliers de production et d'expérimentation et aux galeries d'essais, grâce à la présence du centre d'art la Villa Arson offre à ses étudiant-es la possibilité de connaître toutes les modalités de la vie de l'œuvre d'art: de sa conception à sa production, des méthodes et des techniques de son exposition jusqu'à sa diffusion et à sa médiation. L'étudiant-e a ainsi un premier impact avec les autres métiers liés à la création artistique: le commissariat d'exposition, la régie et la production, la médiation culturelle, etc. Aujourd'hui l'établissement met en place plusieurs dispositifs d'accompagnement de l'étudiant-e vers l'après-diplôme, dont un workshop en régie et installation d'expositions, le programme de rencontres sur les aspects administratifs du quotidien de chaque artiste, ainsi qu'un programme d'expositions spécifiquement dédié aux diplômé-es de la Villa Arson, localisé dans les galeries du centre d'art connu sous le nom de «Passage des fougères».

# stages

Les stages constituent une étape fondamentale dans le parcours de formation de chaque étudiant-e. Ceux-ci représentent un premier moment de confrontation avec l'univers professionnel : à partir de la 2<sup>e</sup> année, les étudiant-es sont invité-es à effectuer des stages dans des institutions, en entreprises ou dans des ateliers d'artistes ou d'artisans, en fonction de leur parcours de formation.

Ces stages doivent être choisis en concertation avec l'équipe enseignante et font l'objet d'une convention de stage qui doit être élaborée avec le secrétariat pédagogique avant qu'elle ne soit visée par la direction.

## 1<sup>er</sup> cycle

---

Un stage obligatoire de 2 semaines minimum doit être validé avant le passage du DNA (semestre 5).

Ce stage peut également être réalisé dans le cadre d'une mobilité internationale.

## 2<sup>e</sup> cycle – stage à l'international

---

Un stage long, de 3 à 6 mois, peut remplacer un semestre d'études à l'étranger en 4<sup>e</sup> année.

Ce stage est soumis à l'approbation de l'équipe pédagogique et encadré par une convention élaborée par le secrétariat pédagogique et visée par la direction. Les étudiant-es doivent remettre un rapport de stage et une évaluation de leur tuteur au secrétariat pédagogique à leur retour à la Villa Arson.

Les modalités d'évaluation semestrielle doivent être définies avec le coordonnateur ou la coordinatrice de 4<sup>e</sup> année et le ou la responsable des études avant le départ. Le non-respect des engagements pris par l'étudiant-e concernant l'évaluation semestrielle à l'issue de son stage entraînera une non attribution des crédits ECTS du semestre concerné.

# sixième année

À partir de l'année 2021/22, la Villa Arson a inauguré de manière expérimentale une année supplémentaire pour les étudiant·es ayant obtenu leur Dnsep en 2021. Cette sixième année a pour but d'accompagner la transition entre la sortie de l'établissement et l'entrée dans le monde professionnel. Les diplômé·es participant à ce programme bénéficient notamment :

- D'une inscription administrative, en contrepartie du versement des droits de scolarité, et donc d'un prolongement du statut d'étudiant·e, pouvant ouvrir la possibilité à effectuer des stages après avoir obtenu leur diplôme;
- D'un accès aux ateliers techniques de la Villa Arson, en concertation avec les enseignant·es ou technicien·nes responsables tout en tenant compte de leur plan de charge;
- De la possibilité de suivre en auditeur·trices libres des cours et des enseignements sous réserve de l'accord des enseignant·es et des intervenant·es;
- De la possibilité de participer aux rencontres avec les artistes, commissaires, professionnel·les invité·es dans le cadre de la programmation artistique et à d'autres programmes conçus en collaboration avec les partenaires de la Villa Arson;
- De la possibilité d'accéder à la bibliothèque et d'emprunter des ouvrages;
- En fonction des disponibilités et selon les tarifs en vigueur, de la possibilité d'un accès aux hébergements du bâtiment 1.

La participation à ce programme est soumise à la formulation d'une demande motivée, évaluée par une commission composée d'enseignant·es et de membres de l'équipe administrative, précisant le·s projet·s, un planning de travail et des éventuels besoins spécifiques.

Durant le premier semestre de l'année 2022/23, les artistes inscrit·es en 6<sup>e</sup> année bénéficieront de temps de rencontre et d'échange avec les artistes en résidence Laila Hida, Hamed Hosseini Sangari et Zoe Williams.

# exposition des diplômé·es

Il est apparu nécessaire de faire évoluer le format de l'exposition des diplômé·es qui avait habituellement lieu dans le prolongement des diplômes de juin pendant l'été dans les ateliers des étudiant·es.

Désormais, un rendez-vous est donné à l'automne pour présenter dans les espaces d'exposition (1200 m<sup>2</sup>) des productions des diplômés de l'année précédente.

Ce nouveau format auquel est associé un·e commissaire invité·e, est environné de la même manière que les autres projets artistiques, les artistes signent des contrats de production, reçoivent des honoraires et bénéficient d'un appui pour la régie et le montage d'une équipe professionnelle. Un plan de communication spécifique est élaboré.

Dans le même temps, l'équipe en charge de la production accompagne les jeunes diplômé·es dans leur inscription au régime des artistes-auteur·trices.

Pour la première fois en 2021, la Villa Arson a accueillie les œuvres des artistes récemment diplômé·es dans ses galeries d'exposition. C'est alors chaque année, plus de 1000 m<sup>2</sup> consacrés à la présentation des nouveaux développements du travail des diplômé·es depuis leur sortie de l'école. Par là, nous souhaitons leur offrir des conditions d'accompagnement professionnelles. Avec une année de recul depuis leur diplôme, ils et elles peuvent produire de nouvelles pièces et déployer des projets en cours. Ce n'est pas tant une promotion que nous exposons, mais toute une génération avec ses réflexions, ses matériaux et ses engagements propres.

Pour la première exposition selon ces modalités, intitulée *Construire sa prétendue* – exposition des diplômé·es 2020, c'est Marie de Gaulejac qui a assuré le commissariat.

Présentée du 16.10.21 au 30.12.21, l'exposition réunissait le travail de Lucas Cero, Sarah Netter, Camille Chastang, Carla Barkatz, Bryce Delplanque, Léa Doussière, Karima El Karmoudi, FIZZLUV, Émile Foucault, Valentine Gardiennet, Hayoung Kim, Nèle Lavant, Neloid, Carmen Panfiloff, Patati Patata collectif, Lucie Postel, Coline-Lou Ramonet-Bonis, Clémentine Remy, Renée-Claire Reumaux, Silina Syan et Alexandre Vilvandre.

# intégrer l'équipe de médiation

Le service des publics recrute pour chaque exposition une équipe d'étudiant·es intéressé·es par la médiation des expositions et la participation aux projets d'éducation artistique et culturelle.

Cela peut concerner celles et ceux qui ont envie d'accueillir, de transmettre, d'échanger avec différents publics (pour l'accueil du public individuel et la médiation des expositions du centre d'art); sont partant·es pour concevoir et animer un «rendez-vous point de vue» qui consiste en un parcours commenté à partir d'un choix d'œuvres subjectif avec une mise en relation entre les enjeux du projet d'exposition et ses propres centres d'intérêts. Il s'agit d'éviter de répéter un discours-compilation des paroles des commissaires et des artistes au profit d'une parole située et de transmettre un regard singulier sur l'exposition.

Cela peut aussi consister en la participation à la conception et à l'animation de visites et/ou d'ateliers en direction des publics scolaires, d'associations d'éducation populaire, d'associations d'insertion sociale, du secteur médico-éducatif, du jeune public pendant les vacances scolaires, aux différents programmes «égalité des chances».

La possibilité de rejoindre l'équipe de médiation s'adresse donc aux étudiant·es motivé·es par les pratiques collaboratives et l'expérimentation en médiation, c'est-à-dire animer par l'idée d'échapper aux standards et inventer!

Les médiateur·trices bénéficient d'une formation menée par le service des publics et de rencontres privilégiées avec les artistes et les commissaires d'expositions. Régulièrement des collaborations avec les artistes impliquent les médiateurs pour l'invention et l'activation de dispositifs de médiation spécifiques à une exposition.

Ces recrutements se feront sous la forme de vacances payées au SMIC horaire.

Des appels à candidatures sont régulièrement diffusés à l'ensemble des étudiant·es.

Les recrutements suivent les procédures du service des ressources humaines de l'établissement.

# intégrer l'équipe de régie

Au sein du centre d'art de la Villa Arson, les étudiantes et étudiants peuvent acquérir un savoir-faire professionnel en participant aux activités de régie encadrées par la régisseuse des expositions. Pour chaque cycle d'expositions (trois cycles par an) une équipe de régie est recrutée pour les montages et démontages des expositions. Bien que des connaissances ou un intérêt pour la production ou l'accrochage d'œuvres soient attendus, il s'agit avant tout d'un outil de formation au service des étudiantes et des étudiants. Assistance technique des artistes, aide à la production d'œuvres, valorisation des œuvres dans l'espace d'exposition, conditionnement, sont autant de questions abordées lors de ces expériences professionnelles.

Ces recrutements se feront sous la forme de vacations payées au SMIC horaire.

Des appels à candidatures sont régulièrement diffusés à l'ensemble des étudiant·es.

Les recrutements suivent les procédures du service des ressources humaines de l'établissement.

# programme

# les savoirs investis

Aux côtés des enseignements théoriques, artistiques et techniques, dans le but de préparer aux interrogations qui se posent à la sortie de l'école, les «savoirs investis»\* croisent des regards et des parcours de vie qui permettent d'aborder les enjeux et les exigences du «devenir artiste».

Favoriser une connaissance des milieux pour œuvrer à une plus grande autonomie, concevoir des projets qui puissent trouver ancrage dans un écosystème artistique, être en capacité de gérer des situations de travail particulières, collectivement ou individuellement, sont tout autant de problématiques qui seront abordées au cours du programme.

Par le biais de récits d'expériences, de rencontres, ce module a pour objectif de conforter/confronter la formation de chacun-e aux enjeux des milieux professionnels dans lesquels pourront se déployer les pratiques après la sortie de l'école.

Il sera demandé au groupe d'étudiant-es inscrit-es de participer activement à la préparation des rendez-vous : se renseigner sur le parcours, la formation des invité-es, préparer des questions afin de co-construire et de guider la discussion sur des sujets qui semblent pertinents pour la communauté étudiante et les alumni.

\* Yves Schwartz, *Reconnaissances du travail : pour une approche ergologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1997

## Être artiste

---

Après plusieurs années passées dans une école d'art, comment démarre-t-on une activité ? Et ensuite, quel parcours peut-on envisager ?

Nous donnons la parole à des artistes diplômées de la Villa Arson il y a 2 ans, 10 ans, 20 ans. Iels ont fait des choix de carrière, basés sur des modèles économiques distincts, en France ou à l'étranger, en milieu rural ou urbain.

## Les aides publiques

---

Quelles sont les aides proposées aux artistes ? Comment identifier et participer à des dispositifs de soutien à la création, à l'installation ? Qu'est-ce que la commande publique ? Qu'est-ce que la résidence d'artiste ? Puis-je continuer à bénéficier d'une formation après la sortie de l'école ?

## Les revenus artistiques

---

En 2019, le Ministère de la Culture a publié des recommandations pour la rémunération des artistes au titre de la présentation de leur œuvre dans le cadre d'exposition personnelle ou collective. De leur côté, de nombreuses institutions ou initiatives collectives se sont penchées sur la question de la systématisation des rémunérations des artistes dont la précarité s'est accentuée avec la crise Covid.

Les artistes, quant à eux, se sont regroupés en association, en syndicat, en collectif militant pour se représenter, se défendre et promouvoir leur travail sur tout le territoire. Comment leur activité s'est-elle développée ? Quel est leur champ d'action ? Pourquoi adhérer ?

# Le droit d'auteur·trice

---

Le droit d'auteur·trice est communément employé pour désigner «la propriété intellectuelle et littéraire». A travers une présentation générale, nous définirons les différents droits en jeu dans la création et la diffusion d'une œuvre originale (droits d'auteur·trice, droits patrimoniaux, droits de suite)

Quels sont les dispositifs et les bonnes pratiques à adopter ? Quels sont les organismes qui défendent et protègent le droit des artistes ?

Le statut juridique de l'artiste-auteur·trice

Pour démarrer une activité en tant qu'artiste et percevoir des revenus issus de cette activité, il est impératif de déclarer son activité. Qui peut m'aider dans ses démarches ? Qu'est-ce qu'un numéro de siret ? A quoi sert l'Urssaf ? Sous quel régime dois-je déclarer mes revenus ?

## L'artiste et sa galerie

---

Comme se construisent les relations entre l'artiste et une galerie ? Quel rôle remplit-elle dans la production et de la diffusion de l'œuvre ? Et le marché de l'art, on s'y intéresse ?

La liste des invité·es sera communiquée en cours d'année.

Le programme proposera un rendez-vous en décembre 2022, une visite d'exposition et 5 rendez-vous prévus au second semestre.



2020-2021

pour tous



NOT  
GIRL,  
NOT YET  
WOMAN

# calendrier 2022-23

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER		
1	J		1	S		1	M	FÉRIÉ	1	J		1	D	Jour de l'an	1	M	
2	V		2	D		2	M		2	V		2	L		2	J	
3	S		3	L		3	J		3	S		3	M		3	V	
4	D		4	M		4	V		4	D		4	M		4	S	
5	L		5	M		5	S		5	L		5	J		5	D	
6	M		6	J		6	D		6	M		6	V		6	L	
7	M		7	V	Contrat d'études	7	L		7	M		7	S		7	M	
8	J		8	S		8	M		8	J		8	D		8	M	
9	V		9	D		9	M		9	V		9	L	Bilan 2 <sup>e</sup> / 4 <sup>e</sup> année	9	J	
10	S		10	L		10	J		10	S		10	M		10	V	
11	D		11	M		11	V	FÉRIÉ	11	D		11	M		11	S	Vernissage expo
12	L		12	M		12	S		12	L	Bilan 5 <sup>e</sup> année	12	J	12	D		
13	M		13	J		13	D		13	M		13	V	13	L	CONGÉS SCOLAIRES	
14	M		14	V		14	L		14	M		14	S	14	M		
15	J		15	S		15	M		15	J	15	D	15	M			
16	V		16	D		16	M		16	V		16	L	Bilan 1 <sup>er</sup> / 3 <sup>e</sup> année	16	J	
17	S		17	L		17	J		17	S		17	M		17	V	
18	D		18	M		18	V		18	D		18	M		18	S	
19	L		19	M		19	S		19	L	CONGÉS SCOLAIRES	19	J	19	D		
20	M		20	J		20	D		20	M		20	V	20	L		
21	M		21	V		21	L		21	M		21	S	21	M		
22	J		22	S		22	M		22	J		22	D	22	M		
23	V		23	D		23	M		23	V		23	L	23	J		
24	S		24	L		24	J		24	S		24	M	Notes 1 <sup>er</sup> semestre	24	V	
25	D		25	M		25	V		25	D		25	M		25	S	
26	L	Réunion	26	M		26	S		26	L		26	J	Réunion semestre	26	D	
27	M	Pré-rentree	27	J		27	D		27	M		27	V		27	L	
28	M	Rentrée	28	V		28	L		28	M		28	S		28	M	
29	J	Vernissage expo.	29	S		29	M		29	J	29	D					
30	V	Vie étudiante	30	D		30	M		30	V	30	L					
			31	L					31	S	31	M	1 <sup>er</sup> / 2 <sup>e</sup> semestre				

 Semaines A: Pia Maria Martin, Marie Canet, Julien Bouillon, Jérôme Mauche, Julien Dubuisson, Frédéric Clavère, Laurent Prexl, Gauthier Tassart.

 Semaines B: Joan Ayrton, Sophie Orlando, Vanina Géré, Katrin Stroebel, Burkard Blümlein.

Toutes les semaines: Caroline Challan Belval, Anne Séchet, Stéphane Accarie, Kaloust Andalian, Frédéric Bauchet, Pascal Broccolichi, Thierry Chiapparelli, Jean-Baptiste Ganne, Stéphane Magnin, Arnaud Maguet, Pascal Pinaud, Christian Vialard

MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			
1	M		1	S		1	L	FÉRIÉ	1	J		1	S		
2	J		2	D		2	M		2	V		2	D		
3	V		3	L		3	M		3	S		3	L		
4	S		4	M	CNE/admission en cours de cursus	4	J		4	D	DNA	4	M	Réunion profs	
5	D		5	M		5	V		5	L		5	M		
6	L		6	J		6	S		6	M		6	J		
7	M	Soutenance mémoires	7	V	Comm. 2 <sup>nd</sup> cycle	7	D		7	M		7	V		
8	M		8	S		8	L	FÉRIÉ	8	J		8	S		
9	J		9	D		9	M	Examen d'entrée	9	V		9	D		
10	V		10	L	Rattrapage 5 <sup>e</sup> année	10	M		10	S		10	L		
11	S		11	M		11	J		11	D		11	M		
12	D		12	M		12	V	12	L		12	M			
13	L		13	J		13	S	13	M		13	J			
14	M		14	V		14	D		14	M	ECTS 1 <sup>re</sup> année	14	V	FÉRIÉ	
15	M		15	S		15	L	Notes 2 <sup>e</sup> semestre	15	J		15	S		
16	J		16	D		16	M		16	V		16	D		
17	V		17	L	CONGÉS SCOLAIRES	17	M		17	S		17	L		
18	S		18	M		18	J		18	D		18	M		
19	D		19	M		19	V		19	L		19	M		
20	L		20	J		20	S		20	M		20	J		
21	M		21	V		21	D		21	M		21	V		
22	M	Notes 3 <sup>e</sup> / 5 <sup>e</sup> A	22	S		22	L	ECTS 4 <sup>e</sup> / 2 <sup>e</sup> année	22	J		22	S		
23	J		23	D		23	M		23	V		23	D		
24	V		24	L		24	M		24	S		24	L		
25	S		25	M		25	J		25	D		25	M		
26	D		26	M		26	V		26	L	DNSEP	26	M		
27	L	Rattrapage 3 <sup>e</sup> année	27	J	27	S		27	M	27		J			
28	M		28	V	28	D		28	M	28		V			
29	M		29	S		29	L	FÉRIÉ	29	J			29	S	
30	J		30	D		30	M		30	V			30	D	
31	V					31	M				31	L			

 Semaines communes à tous-tes les enseignant-es

 Semaines intensives et/ou Workshops

# année 1

# ue 1

Domaine	UE 1   Histoire, théories et langues étrangères	Enseignant-e	S1	S2
Histoires	Histoire de l'art du XX <sup>e</sup> siècle – obligatoire	Sophie Orlando		3
	Kara Walker, de A jusqu'à Z – obligatoire	Vanina Géré	3	
	Hors limites	Laurent Prexl	3	3
Théories et cultures	Théorie du look	Marie Canet	3	
Recherche et écriture	Critique ou complotiste ? S'outiller contre la désinformation	Vanina Géré		3
	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	3
Langues étrangères	Et si « One and Three Chairs » avait été fait par Baldessari ?	Ian Simms	3	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)			6	6

Domaine	UE 2   Productions, réalisation et expérimentations	Enseignant-e	S1	S2
Pratiques plastiques	À dess(e)in – obligatoire	Joan Ayrton	3	3
	Initiation à la peinture – obligatoire	Pascal Pinaud, Frédéric Clavère	3	3
	Initiation à l'atelier métal	Thierry Chiapparelli	3	
	Initiation à l'atelier modelage / moulage	Julien Dubuisson	3	3
	Céramique (initiation)	Frédéric Bauchet	3	3
	Gravure	Caroline Challan Belval		3
Son et image	Approche photographique	Stéphane Accarie		3
	Vidéo/image en mouvement	Pia Maria Martin	3	3
Scènes	Méta Musique Machin	Arnaud Maguet, Gauthier Tassart	3	3
	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart	3	3
	Transcènes	Christian Vialard	3	3
	Atelier Corps/espace	Anne Séchet	3	3
Pratiques numériques	Add DIY to	Christian Vialard	3	3
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation (approfondissement)	Jean-Louis Paquelin		3
Écriture/édition	Une phrase expose	Jérôme Mauche (avec Éric Mangion)	3	3
	An artist who cannot speak English is no artist	Ian Simms	3	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)			12	12

# année 1 ue 3 & 4

UE 3 ECTS libres: Le principe de cette UE est de valoriser les cours et les ECTS en surnombre, ainsi que les activités d'engagement.

UE 3   ECTS libres	Enseignant·e	S1	S2
Cours Villa Arson (UE 1 ou UE 2) Cours UCA Engagement citoyen UCA Tutorat programmes «égalité des chances» à la Villa Arson (Fondation Culture & Diversité, les Cordées de la réussite, UCAjedi)		0	0
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		0	0
UE 4   Suivi de la recherche plastique et diplômes	Enseignant·e	S1	S2
Suivi de la recherche plastique, galerie d'essais, SAT, suivi individuel, ect..		12	12
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		12	12
Total des crédits par semestre Total ECTS année 1: 60		30	30

# année 2 ue 1

Domaine	UE 1   Histoire, théories et langues étrangères	Enseignant-e	S3	S4
Histoires	Histoire des formes filmiques	Kaloust Andalian	3	
	Hors limites	Laurent Prexl	3	3
Théories et cultures	Théorie du look – obligatoire	Marie Canet	3	
	(Don't) get off the internet: mise à jour	Vanina Géré	3	3
Recherche et écriture	Critique ou complotiste? S'outiller contre la désinformation	Vanina Géré		3
	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	3
Langues étrangères	Et si «One and Three Chairs» avait été fait par Baldessari? ou Pensée archipélique – Kindred by Choice	Ian Simms	3	3

Domaine	UE 2   Productions, réalisation et expérimentations	Enseignant-e	S3	S4
Pratiques plastiques	Lignes de force	Katrin Ströbel	3	3
	Pratique et exposition	Pascal Pinaud	3	3
	Peinture, aéronautique et alimentation	Frédéric Clavère	3	
	Sculpture et installation	Frédéric Bauchet	3	3
	Céramique (initiation)	Frédéric Bauchet		
	Ceramics: breaking the mould	F. Bauchet, C. Tonnerre	3	3
	Imprimer autrement les lieux	Anne Séchet		3
	Gravure	Caroline Challan Belval		3
Son et image	Approche photographique	Stéphane Accarie	3	
	Documentation et retouche photographie numérique	Stéphane Accarie	3	3
	La photographie à la main	Stéphane Accarie	3	
	Atelier de programmation cinéma	Kaloust Andalian	3	3
	Atelier de réalisation cinéma	Kaloust Andalian	3	3
	Vidéo/image en mouvement	Pia Maria Martin	3	3
	Audium	Pascal Broccolichi	3	3
Scènes	Médiums, milieux, écoutes, récits	Pascal Broccolichi	3	3
	Méta Musique Machin	Arnaud Maguet, Gauthier Tassart	3	3
	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart	3	3
	Transcènes	Christian Vialard	3	3
Pratiques numériques	Atelier Corps/espace	Anne Séchet	3	3
	Add DIY to	Christian Vialard	3	3
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation (approfondissement)	Jean-Louis Paquelin		3

Écriture/édition	Une phrase expose	Jérôme Mauche (avec Éric Mangion)	3	3
	An artist who cannot speak English is no artist	Ian Simms	3	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)			9	9

UE 3 ECTS libres: Le principe de cette UE est de valoriser les cours et les ECTS en surnombre, ainsi que les activités d'engagement.

UE 3   ECTS libres	Enseignant-e	S3	S4
Cours Villa Arson (UE 1 ou UE 2) Cours UCA Engagement citoyen UCA Tutorat programmes «égalité des chances» à la Villa Arson (Fondation Culture & Diversité, les Cordées de la réussite, UCAjedi)		0	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		0	3

UE 4   Suivi de la recherche plastique et diplômes	Enseignant-e	S3	S4
Suivi de la recherche plastique, galerie d'essais, SAT, suivi individuel, ect..		12	12
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		12	12

UE 5   Stages, mobilités, professionnalisation	Enseignant-e	S3	S4
Les savoirs investis – obligatoire	Alexia Nicolaidis	0	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		0	3

Total des crédits par semestre Total ECTS année 2: 60		30	30
----------------------------------------------------------	--	----	----

# année 3 UE 1/2

Domaine	UE 1   Histoire, théories et langues étrangères	Enseignant-e	S5	S6
Histoires	Histoire des formes filmiques	Kaloust Andalian	3	
	Hors limites	Laurent Prexl	3	3
Théories et cultures	Théorie du look	Marie Canet	3	
	Situation post	Sophie Orlando, Katrin Ströbel	3	3
Recherche et écriture	(Don't) get off the internet: mise à jour	Vanina Géré	3	3
	Critique ou complotiste? S'outiller contre la désinformation	Vanina Géré		3
	Chercher avec	Sophie Orlando	3	3
	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	3
Langues étrangères	Et si «One and Three Chairs» avait été fait par Baldessari? ou Pensée archipélique – Kindred by Choice	Ian Simms	3	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)			6	3

Domaine	UE 2   Productions, réalisation et expérimentations	Enseignant-e	S5	S6
Pratiques plastiques	Les sismographes	Joan Ayrton, Katrin Ströbel	3	3
	Pratique et exposition	Pascal Pinaud	3	3
	Volume (suivi sculpture, installation, Céramique, modelage – moulage, peinture	F. Bauchet, B. Blümein, T. Chiapparrelli, J. Dubuisson, S. Magnin, P. Pinaud, F. Clavère	3	3
	Imprimer autrement les lieux	Anne Séchet		3
	Gravure	Caroline Challan Belval		3
	Ceramics: breaking the mould!	F. Bauchet, C. Tonnerre	3	3

# année 3 UE 2

Son et images	Documentation et retouche photographie numérique	Stéphane Accarie	3	3
	La photographie à la main	Stéphane Accarie	3	
	Atelier de programmation cinéma	Kaloust Andalian	3	3
	Atelier de réalisation cinéma	Kaloust Andalian	3	3
	Vidéo/image en mouvement	Pia Maria Martin	3	3
	Audium multivitamine	Pascal Broccolichi	3	3
	Médiums, milieux, écoutes, récits	Pascal Broccolichi	3	3
Scènes	Méta Musique Machin	Arnaud Maguet, Gauthier Tassart	3	3
	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart	3	3
	Transcènes	Christian Vialard	3	3
	Atelier Corps/espace	Anne Séchet	3	3
Pratiques numériques	Add DIY to	Christian Vialard	3	3
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation (approfondissement)	Jean-Louis Paquelin		3
Écriture/édition	Une phrase expose	Jérôme Mauche (avec Éric Mangion)	3	3
	Notre C.A.R.E	Jérôme Mauche	3	3
	An artist who cannot speak English is no artist	Ian Simms	3	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)			9	9

UE 3 ECTS libres: Le principe de cet UE est de valoriser les cours et les ECTS en surnombre, ainsi que les activités d'engagement.

UE 3   ECTS libres	Enseignant-e	S5	S6
Cours Villa Arson (UE 1 ou UE 2) Cours UCA Engagement citoyen UCA Tutorat programmes «égalité des chances» à la Villa Arson (Fondation Culture & Diversité, les Cordées de la réussite, UCAjedi)		0	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		0	3
UE 4   Suivi de la recherche plastique et diplômes	Enseignant-e	S5	S6
Suivi de la recherche plastique, galerie d'essais, SAT, suivi individuel, ect..		12	
DNA			15
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		12	15
UE 5   Stages, mobilités, professionnalisation	Enseignant-e	S5	S6
Stage court (2 à 4 semaines) – obligatoire		3	0
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		3	0
Total des crédits par semestre Total ECTS année 3: 60		30	30

# année 4 ue 1

Domaine	UE 1   Histoire, théories et langues étrangères	Enseignant-e	S7	S8
Histoires	Histoire des formes filmiques	Kaloust Andalian	3	
	Hors limites	Laurent Prexl	3	3
Théories et cultures	Théorie du look	Marie Canet	3	
	Situation post	Sophie Orlando, Katrin Ströbel	3	3
Recherche et écriture	(Don't) get off the internet: mise à jour	Vanina Géré	3	3
	Critique ou complotiste? S'outiller contre la désinformation	Vanina Géré		3
	Chercher avec	Sophie Orlando	3	3
	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	3
Langues étrangères	Et si «One and Three Chairs» avait été fait par Baldessari? ou Pensée archipélique – Kindred by Choice	Ian Simms	3	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)			Lib	Lib

Domaine	UE 2   Productions, réalisation et expérimentations	Enseignant·e	S7	S8
Pratiques plastiques	Les sismographes	Joan Ayrton, Katrin Ströbel	3	3
	Pratique et exposition	Pascal Pinaud	3	3
	Ceramics: breaking the mould!	F. Bauchet, C. Tonnerre	3	3
	Volume (suivi sculpture, installation, Céramique, modelage – moulage, peinture)	F. Bauchet, B. Blümein, T. Chiapparrelli, J. Dubuisson, S. Magnin, P. Pinaud, F. Clavère	3	3
	Imprimer autrement les lieux	Anne Séchet		3
	Gravure	Caroline Challan Belval		3
Son et images	Documentation et retouche photographie numérique	Stéphane Accarie	3	3
	La photographie à la main	Stéphane Accarie	3	
	Atelier de programmation cinéma	Kaloust Andalian	3	3
	Atelier de réalisation cinéma	Kaloust Andalian	3	3
	Vidéo/image en mouvement	Pia Maria Martin	3	3
	Audium multivitamine	Pascal Broccolichi	3	3
	Médiums, milieux, écoutes, récits	Pascal Broccolichi	3	3
Scènes	Méta Musique Machin	Arnaud Maguet, Gauthier Tassart	3	3
	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart	3	3
	Transcènes	Christian Vialard	3	3
	Atelier Corps/espace	Anne Séchet	3	3
Pratiques numériques	Add DIY to	Christian Vialard	3	3
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation (approfondissement)	Jean-Louis Paquelin		3
Écriture/édition	Une phrase expose	Jérôme Mauche (avec Éric Mangion)	3	3
	Notre C.A.R.E	Jérôme Mauche	3	3
	An artist who cannot speak English is no artist	Ian Simms	3	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)			Lib	Lib

# année 4 ue 3/4/5

UE 3 ECTS libres: Le principe de cette UE est de valoriser les cours et les ECTS en surnombre, ainsi que les activités d'engagement.

UE 3   ECTS libres	Enseignant-e	S7	S8
Cours Villa Arson (UE 1 ou UE 2) Cours UCA Engagement citoyen UCA Tutorat programmes «égalité des chances» à la Villa Arson (Fondation Culture & Diversité, les Cordées de la réussite, UCAjedi)		3	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		3	3
UE 4   Suivi de la recherche plastique et diplômes	Enseignant-e	S7	S8
Suivi de la recherche plastique, galerie d'essais, SAT, suivi individuel, ect..		12	12
Suivi du mémoire		3	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		15	15
UE 5   Stages, mobilités, professionnalisation	Enseignant-e	S7	S8
Stage à l'étranger (4 mois minimum) Le stage remplace et valise les ECTS des cours et des bilan d'un semestre ou Mobilité internationale d'étude (Erasmus +) La mobilité remplace et valide les ECTS des cours et des bilans d'un semestre entier		30	30
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		30	30
Total des crédits par semestre Total ECTS année 4: 60		30	30

# année 5 UE 1/2

Domaine	UE 1   Histoire, théories et langues étrangères	Enseignant-e	S9	S10
Histoires	Histoire des formes filmiques	Kaloust Andalian	3	
	Hors limites	Laurent Prexl	3	
Théories et cultures	Théorie du look	Marie Canet	3	
	Situation post	Sophie Orlando, Katrin Ströbel	3	
Recherche et écriture	(Don't) get off the internet: mise à jour	Vanina Géré	3	
	Critique ou complotiste? S'outiller contre la désinformation	Vanina Géré		
	Chercher avec	Sophie Orlando	3	
	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	
Langues étrangères	Et si «One and Three Chairs» avait été fait par Baldessari? ou Pensée archipélique – Kindred by Choice	Ian Simms	3	
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)			Lib	0

Domaine	UE 2   Productions, réalisation et expérimentations	Enseignant-e	S9	S10
Pratiques plastiques	Les sismographes	Joan Ayrton, Katrin Ströbel	3	
	Ceramics: breaking the mould!	F. Bauchet, C. Tonnerre	3	
	Volume (suivi sculpture, installation, Céramique, modelage – moulage, peinture)	F. Bauchet, B. Blümein, T. Chiapparrelli, J. Dubuisson, S. Magnin, P. Pinaud, F. Clavère	3	
Son et images	Documentation et retouche photographie numérique	Stéphane Accarie	3	
	La photographie à la main	Stéphane Accarie	3	
	Atelier de programmation cinéma	Kaloust Andalian	3	
	Atelier de réalisation cinéma	Kaloust Andalian	3	
	Vidéo/image en mouvement	Pia Maria Martin	3	
	Audium multivitamine	Pascal Broccolichi	3	

# année 5

# ue 2/3/4

Scènes	Méta Musique Machin	Arnaud Maguet, Gauthier Tassart	3
	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart	3
	Atelier Corps/espace	Anne Séchet	3
Pratiques numériques	Add DIY to	Christian Vialard	3
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3
Écriture/édition	Une phrase expose	Jérôme Mauche (avec Éric Mangion)	3
	Notre C.A.R.E	Jérôme Mauche	3
	An artist who cannot speak English is no artist	Ian Simms	3
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)			Lib 0

UE 3   ECTS libres	Enseignant-e	S9	S10
Cours Villa Arson (UE 1 ou UE 2) Cours UCA Engagement citoyen UCA Tutorat programmes «égalité des chances» à la Villa Arson (Fondation Culture & Diversité, les Cordées de la réussite, UCAjedi)		3	0
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		3	0

UE 4   Suivi de la recherche plastique et diplômes	Enseignant-e	S9	S10
Suivi de la recherche plastique, galerie d'essais, SAT, suivi individuel, ect..		15	
DNSEP (mémoire et projet plastique)			30
Sous total des crédits nécessaires dans l'UE (Total ECTS année 1 = 60)		15	30

Total des crédits par semestre	30	30
Total ECTS année 5 : 60		

# année 1 S1 S2

Coordinateur-trice: Frédéric Bauchet

	Matin (9h–13h)		Après-Midi (14h–20h)	
Lundi	A	B	A	B
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Transcènes (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· ADD DIY TO (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Théorie du Look (14h–18) (S1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Kara Walker de A à Z (16h–19h) (S1)</li> </ul>
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> <li>· An Artist Who Cannot Speak English is No Artist (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (14h–20h) (S2)</li> <li>· Et si «1 and 3 chairs» avait été fait par Baldessari? (14h–17h)</li> </ul>	
Mardi	A	B	A	B
			<ul style="list-style-type: none"> <li>· Une phrase expose (17h–21h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Initiation à la Peinture (9h–13h)</li> <li>· Approche photographique (9h–13h) (S2)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Approche photographique (14h–16h30) (S2)</li> <li>· Art Programmation (14h–17h) (S1 base, S2 approfondissement)</li> </ul>	
Mercredi	A	B	A	B
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Vidéo/Image en mouvement (9h–12h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Histoires de l'art du XX<sup>e</sup> siècle (10h–13h) (1 fois par mois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La vocation biographique (17h–21h)</li> <li>· Vidéo/Image en mouvement (14h–16h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· A dess(e)in (14h–18h)</li> </ul>

	A	B	A	B
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Hors limites (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'Orchestre Inharmonique (18h–22h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Atelier corps/espace (9h–13h)</li> <li>· MMM (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Atelier corps/espace (14h–18h)</li> <li>· Coordination (16h–18h)</li> </ul>	
Vendredi	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> <li>· Céramique (9h–13h)</li> <li>· Initiation à l'atelier métal (9h–13h) (S1)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (14h–16h) (S2)</li> <li>· Céramique (14h–18h)</li> </ul>	

Coordinateur·trice: Gauthier Tassart

		Matin		Après-Midi	
Lundi		A	B	A	B
		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Transcènes (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· ADD DIY TO (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Théorie du Look (14h–18h) (S1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· (Don't) Get Off the Internet (16h–19h) (S2)</li> </ul>
		A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> <li>· An Artist Who Cannot Speak English is No Artist (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (14h–20h) (S2)</li> <li>· Et si «1 and 3 chairs» avait été fait par Baldessari? (14h–17h) (S2)</li> </ul>		
Mardi		A	B	A	B
		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Coordination (9h–12h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Une phrase expose (17h–21h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Lignes de force (14h–17h)</li> </ul>
		A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Approche photographique (9h–13h) (S1)</li> <li>· Pensée archipélique – Kindred by Choice (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Approche photographique (14h–18h) (S1)</li> <li>· Art Programmation (14h–17h) (S1 base, S2 approfondissement)</li> </ul>		

	A	B	A	B
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Vidéo/Image en mouvement (9h–12h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Audium (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Peinture, aéronautique et alimentation (14h–20h) (S1)</li> <li>· La vocation biographique (17h–21h)</li> <li>· Vidéo/Image en mouvement (14h–16h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La photographie à la main (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Histoire des formes filmiques (14h–17h) (S1)</li> <li>· Pratique et exposition (14h–18h)</li> </ul>	
	A	B	A	B
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Hors limites (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'Orchestre Inharmonique (18h–22h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Sculpture et installation (9h–13h)</li> <li>· Text story (9h–13h) (S1)</li> <li>· MMM (9h–13h)</li> <li>· Imprimer autrement les lieux (9h–13h)</li> <li>· Atelier corps/espace (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Sculpture et installation (14h–18h)</li> <li>· Imprimer autrement les lieux (14h–18h)</li> <li>· Atelier corps/espace (14h–18h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Céramique (9h–13h)</li> <li>· Atelier de programmation cinéma (9h–11h)</li> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Céramique (14h–18h)</li> <li>· Gravure (14h–16h) (S2)</li> </ul>	

# année 3 S5 S6

Coordinateur-trice: Burkard Blümlein

		Matin		Après-Midi	
		A	B	A	B
Lundi		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Transcènes (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Chercher avec (11h–13h)</li> <li>· ADD DIY TO (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Théorie du Look (14h–18h) (S1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Chercher avec (14h–16h)</li> <li>· (Don't) Get Off the Internet (16h–19h) (S2)</li> </ul>
		A + B		A + B	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> <li>· An Artist Who Cannot Speak English is No Artist (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (14h–20h) (S2)</li> <li>· L'artiste en situation de médiation (14h–18h) (S1)</li> <li>· Et si «1 and 3 chairs» avait été fait par Baldessari ? (14h–17h)</li> </ul>	
Mardi		A	B	A	B
			<ul style="list-style-type: none"> <li>· Situations post (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Une phrase expose (17h–21h)</li> </ul>	
		A + B		A + B	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Pensée archipélique – Kindred by Choice (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· GALERIE D'ESSAI</li> <li>· Art Programmation (14h–17h) (S1 base, S2 approfondissement)</li> </ul>	

	A	B	A	B
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Audium multivitamine (9h–13h)</li> <li>· Vidéo/Image en mouvement (9h–12h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les Sismographes (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La vocation biographique (17h–21h)</li> <li>· Vidéo/Image en mouvement (14h–16h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La photographie à la main (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Pratique et exposition (14h–18h)</li> <li>· Histoire des formes filmiques (14h–17h) (S1)</li> </ul>	
	A	B	A	B
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Hors limites (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'Orchestre Inharmonique (18h–22h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· MMM (9h–13h)</li> <li>· Imprimer autrement les lieux (9h–13h)</li> <li>· Atelier corps/espace (9h–13h)</li> <li>· Audium multivitamine (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Imprimer autrement les lieux (14h–18h)</li> <li>· Atelier corps/espace (14h–18h)</li> <li>· Coordination (après la galerie d'essai)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> <li>· Atelier de programmation cinéma (9h–12h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (14h–18h) (S2)</li> <li>· SAT (14h–18h)</li> </ul>	

# année 4 S7 S8

Coordinateur-trice: Anne Séchet  
 Coordination des mémoires: Marie Canet

		Matin		Après-Midi	
		A	B	A	B
Lundi		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Transcènes (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Chercher avec (11h–13h)</li> <li>· ADD DIY TO (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Théorie du Look (14h–18h) (S1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Chercher avec (14h–16h)</li> <li>· (Don't) Get Off the Internet (16h–19h) (S2)</li> </ul>
		A + B		A + B	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> <li>· An Artist Who Cannot Speak English is No Artist (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (14h–20h) (S2)</li> <li>· L'artiste en situation de médiation (14h–18h) (S1)</li> <li>· Et si «1 and 3 chairs» avait été fait par Baldessari ? (14h–17h)</li> </ul>	
Mardi		A	B	A	B
			<ul style="list-style-type: none"> <li>· Situations post (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Une phrase expose (17h–21h)</li> </ul>	
		A + B		A + B	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Pensée archipélique – Kindred by Choice (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Art Programmation (14h–17h) (S1 base, S2 approfondissement)</li> </ul>	

	A	B	A	B
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Vidéo/Image en mouvement (9h–12h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les Sismographes (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La vocation biographique (17h–21h)</li> <li>· Vidéo/Image en mouvement (14h–16h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La photographie à la main (9h–13h)</li> <li>· Coordination</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· GALERIE D'ESSAI</li> <li>· Histoire des formes filmiques (14h–17h) (S1)</li> <li>· Audium multivitamine (14h–18h)</li> <li>· Pratique et exposition (14h–18h)</li> </ul>	
	A	B	A	B
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Hors limites (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'Orchestre Inharmonique (18h–22h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· MMM (9h–13h)</li> <li>· Imprimer autrement les lieux (9h–13h)</li> <li>· Atelier corps/espace (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Imprimer autrement les lieux (14h–18h)</li> <li>· Atelier corps/espace (14h–18h)</li> <li>· Audium multivitamine (14h–18h)</li> </ul>	
A + B		A + B		
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> <li>· Atelier de programmation cinéma (9h–12h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (14h–18h) (S2)</li> <li>· SAT (14h–18h)</li> </ul>	

Coordinateur-trice: Arnaud Maguet

		Matin		Après-Midi	
		A	B	A	B
Lundi		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Transcènes (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Chercher avec (11h–13h) (S1)</li> <li>· ADD DIY TO (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Théorie du Look (14h–18h) (S1)</li> <li>· Et si «1 and 3 chairs» avait été fait par Baldessari ? (14h-17h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Chercher avec (14h–16h)</li> <li>· (Don't) Get Off the Internet (16h–19h) (S2)</li> </ul>
		A + B		A + B	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> <li>· An Artist Who Cannot Speak English is No Artist (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (14h–20h) (S2)</li> <li>· L'artiste en situation de médiation (14h–18h) (S1)</li> </ul>	
Mardi			<ul style="list-style-type: none"> <li>· Situations post (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Une phrase expose (17h–21h)</li> </ul>	
		A + B		A + B	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Pensée archipelique – Kindred by Choice (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Art Programmation (14h–17h) (S1 base, S2 approfondissement)</li> </ul>	

	A	B	A	B
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Vidéo/Image en mouvement (9h–12h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les Sismographes (9h–13h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La vocation biographique (17h–21h)</li> <li>· Vidéo/Image en mouvement (14h–16h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La photographie à la main (9h–13h)</li> <li>· MMM (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Audium multivitamine (14h–18h)</li> </ul>	
	A	B	A	B
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Hors limites (11h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'Orchestre Inharmonique (18h–22h)</li> </ul>	
	A + B		A + B	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Imprimer autrement les lieux (9h–13h)</li> <li>· Atelier corps/espace (9h–13h)</li> <li>· MMM (9h–13h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· GALERIE D'ESSAI</li> <li>· Imprimer autrement les lieux (14h–18h)</li> <li>· Atelier corps/espace (14h–18h)</li> <li>· Audium multivitamine (14h–18h)</li> </ul>	
A + B		A + B		
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (9h–13h) (S2)</li> <li>· Atelier de programmation cinéma (9h–12h)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gravure (14h–18h) (S2)</li> <li>· SAT (14h–18h)</li> </ul>	

# liste des enseignements

# approche photographique

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Stéphane Accarie

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> | 2<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

10-12 (partagé en 7/8 étudiant-es de 1<sup>re</sup> et 3/4 de 2<sup>e</sup>)

## Contenus, objectifs et méthode

1. Mise au point technique sur le matériel disponible à l'école, ainsi que sur celui que possèdent les étudiants (qui devront apporter le matériel dont ils disposent le cas échéant).
2. Manipulation et fonctionnement de l'appareil photo argentique. Définition et application des notions de vitesse d'obturation, de diaphragme, de profondeur de champ, de mise au point.
3. Prises de vue et développement d'un film noir et blanc.
4. Analyse des films développés, utilisation d'un agrandisseur, réalisation d'une planche contact.
5. Analyse des planches contact, réalisation d'un tirage noir et blanc.
6. Tirage noir et blanc, approfondissement, retouche.
7. Tirage noir et blanc, approfondissement, retouche.
8. Prise de vue Studio
9. Déruchage des images numériques, approche sous Photoshop et autres
10. Prises de vue extérieure argentique et numérique.

## Pré-requis et évaluation

N'avoir pas fait ou très peu de photographies, de pratique des développements et des tirages argentiques.

Assiduité indispensable, tous les cours doivent être suivis. Contrôle continu des connaissances, rendu final.

## Repères bibliographiques

- R. Bouillot, *Cours de photographie: fondamentaux, photographie argentique*, 6<sup>e</sup> éd., Dunod, 2001
- A. Cartier-Bresson, *Le vocabulaire technique de la photographie*, éd. Marval, 2007
- R. Barthes, *La chambre claire*, éd. Gallimard, 1980

# documentation et retouche photographie numérique

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Stéphane Accarie
Années d'étude concernées	2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	15

## Contenus, objectifs et méthode

4 jours d'initiation à Photoshop et prise de vue de documentation sur une base de photographies numérique.

1. Prise de vues d'exposition sur site, bases et méthodologie.
2. Dérushages, calibration, chaîne graphique photographique.
3. Retouches, montages, trucages.
4. Retouches, montages, trucages.

## Pré-requis et évaluation

Pas de pré-requis. Assiduité indispensable, tous les cours doivent être suivis.

# la photographie à la main

Type d'enseignement atelier expérimental

Enseignant-e responsable Stéphane Accarie

Années d'étude concernées 2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es 10

## Contenus, objectifs et méthode

Espace expérimental sur les techniques photographiques à la manière artisanale.

Développement E6 / C41 / Ekta N&B (inversion) / Anthotype / Cyanotype, etc.

## Pré-requis et évaluation

Avoir des bases photographiques.

## Repères bibliographiques

Texte courant avec les italiques et les hyperliens et mails actifs.

# L'artiste en situation de médiation, de transmission, de co-création

Type d'enseignement	ARC
Enseignant-e responsable	Christelle Alin
Enseignant-es associé-es	Joan Ayrton, Sophie Orlando, Anne Séchet
Années d'étude concernées	2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	20

## Contenus, objectifs et méthode

En 2022/23, le module sera orienté vers l'éthique du care, et se déploiera à partir des méthodes de pédagogies critiques, de communication non violente et d'approches inclusives de la médiation.

Comment une pratique artistique se déploie-t-elle dans une dimension collaborative où l'accent est mis sur le processus, la création de situations et de formes d'expériences (plutôt que sur une œuvre d'art uniquement basée sur l'objet)? Nombreux-ses sont les artistes qui s'inscrivent dans cette perspective (Joseph Beuys, Tania Bruguera, Judy Chicago, Jeremy Deller, Thomas Hirschhorn, Martha Rosler, etc.). Comment développer une approche critique qui n'instrumentalise pas l'art au profit d'objectifs pédagogiques, thérapeutiques, d'insertion sociale, etc. portés par tel ou tel partenaire institutionnel qui constituent des contextes possibles d'intervention (l'école, l'hôpital, la prison...)?

## Mise en situation & expérimentation

Le module propose des mises en situation avec des projets collaboratifs en lien avec des structures partenaires comme la maison d'arrêt de Nice, le CIDFF (centre d'information des droits des femmes et des familles) et le CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à

la Réduction des risques pour Usagers de Drogues).

Christelle Alin est responsable du service des publics de la Villa Arson depuis sa création en 2002 et est plus récemment référente sur la prévention des discriminations et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et responsable de la vie étudiante. Auparavant elle était en charge du service culturel du Quartier-centre d'art contemporain de Quimper et enseignante à l'Université Rennes 2 dans le cadre du Master métiers de l'exposition. Parallèlement à ces fonctions, elle a été partie-prenante de l'association nationale des personnes en charge des relations des publics à l'art contemporain (un Moment voulu) pendant une dizaine d'années, a été formatrice pour le Cipac, et participe à des séminaires, colloques, groupes de travail, publications sur les questions relatives à la médiation. Elle participe au projet de recherche sur les pédagogies critiques en école d'art développé à la Villa Arson avec Sophie Orlando (initiatrice du projet), Céline Chazalviel, responsable des éditions et Flo\*Souad Benaddi, artiste diplômé de la Villa Arson en 2021.

## Pré-requis et évaluation

---

Intérêt pour les pratiques collaboratives, de co-création, les expériences collectives.

Intérêt pour le care

## Repères bibliographiques

---

- Marie Preston, *Inventer l'école, penser la co-création*, éd. Tombolo Presses, 2021
- Pereira Irène et Laurence De Cock, *Les pédagogies critiques*, Paris, Agone, 2019.
- bell hooks, *Teachning to Transgress* [Apprendre à transgresser], éd. Syllepse, 2019
- *Co-création*, ouvrage collectif publié en 2019 par les éditions Empire et le CAC Brétigny, avec le soutien notamment du MAC VAL et de l'Université Paris 8 (Laboratoire AIAC Équipe TEAMeD)
- *L'insolente: dialogues avec Pinar Selek* par Guillaume Gamblin, éd. Cambourakis, 2019
- *In the Canyon, Revise the Canon, Savoir utopique, pédagogie radicale et artist-run community art space en Californie du sud*, publication coordonnée par Géraldine Gourbe, éd. Shelter press, 2016
- David Dibosa, Victoria Walsh, David Dewdney, *Post-critical Museology*, Londres, New York, Routledge, 2013
- Janna Graham, *Art + Care: A Future (2013)*, éd. König, 2013
- Donna Haraway, *Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and The Privilege of Partial Perspective* [Connaissances situées: la question scientifique dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle], in *Manifeste cyborg et autres essais*, éd. Exils, 2007.
- Jacques Rancière, *Le maître ignorant, cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, ed. 10/18, 2004/ *Le partage du sensible*, éd. La Fabrique, 2000 / *Le spectateur émancipé*, éd. La Fabrique, 2008.
- Robert Filliou, *Teaching and learning as performing art* [Enseigner et apprendre, Arts vivants], avec la participation de John Cage, Benjamin Patterson, Allan Kaprow, Marcelle Filliou, Vera, Bjössi, Karl Rot, Dorothy Lannone, Diter Rot, Joseph Beuys; et une post-face de Anne Moeglin-Delcroix; Paris Bruxelles: Archives Lebeer-Hossmann, 1998 (Trad. française de « Teaching and learning as performing art », éd. en 1970 sous la dir. de K. König)

# cinéma, atelier de programmation

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Kaloust Andalian
Partenaires	Cinémathèque de Nice, Cinéma du Sud, Cinéma de Beaulieu
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>   2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	12

## Contenus, objectifs et méthode

Cet atelier propose aux étudiant-es la programmation d'une salle de cinéma: le grand amphi de la Villa Arson.

Orienté vers la recherche, l'atelier réunit un groupe d'étudiant-es travaillant à l'élaboration d'une programmation de films. Après des séances de recherche (la programmation comme mode de pensée, selon Henri Langlois) sur le choix d'une thématique, les étudiant-es choisissent les films et les intervenant-es selon des critères de pertinence (cinéastes, historiens, sociologues, philosophes, etc.). Ils-elles rédigent les éditoriaux liés aux films choisis (inscription dans l'histoire du cinéma, perspective et analyse critique), ainsi que les synopsis, les notules biographiques des réalisateur-trices et des intervenant-es. Ces textes sont destinés à être publiés sur le site de la Villa Arson. Une affiche millésimée de la manifestation est également conçue et éditée.

Ainsi, l'atelier relie théorie et pratique. Les séances de discussion et de réflexion sont suivies de travaux parcourant toutes les étapes nécessaires à une programmation de films dans une salle de cinéma, ce processus allant de la conception du programme à la projection en public. Ces projections peuvent également proposer des performances en relation avec les thématiques développées. L'atelier appelle la participation d'autres enseignements dans l'objectif de créer une programmation originale, transversale et inédite, spécifique à la Villa Arson.

Tous-tes les étudiant-es inscrit-es à L'atelier de programmation seront intéressé-es aux

différentes manifestations cinématographiques de l'année.

Les programmations de films pendant le 1<sup>er</sup> semestre sont le résultat d'un travail d'atelier mené par les étudiant-es en 2019–20 sous le titre: «Familles, si vous avez compris, vous avez sûrement tort».

## Pré-requis et évaluation

Selon l'assiduité aux ateliers, la créativité manifestée, les textes produits. Travail d'atelier seulement (hors projection et rencontres) 3 ECTS.

## Repères bibliographiques

- Daney, Serge, *Le Ciné-journal*, 2 vol., Cahiers du Cinéma, 1998
- Rongier, Sébastien, *Cinématières*, Klincksieck, 2015
- Bellour, Raymond, *La querelle des dispositifs*, POL Éditeur, 2015
- Louguet, Patrick, *Sensibles proximités: les arts aux carrefours: Cinéma, danse, installation, vidéo-art*
- Michaud, Philippe-Alain, *Sur le film*, Éditions Macula, 2016
- Cassagnau, Pascale, *Intempestif, Indépendant*, Fragile-Duras et le Cinéma d'art contemporain, Les presses du réel, 2011
- Chateau, Dominique, *L'esthétisation de l'art: art contemporain et cinéma*, Édition de l'amandier, 2014
- Vancheri, Luc, *Cinémas contemporains, du film à l'installation*, Éditeur Aléas, 2009

# cinéma, atelier de réalisation

Type d'enseignement	Workshop
Enseignant-e responsable	Kaloust Andalian
Années d'étude concernées	2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	12

## Contenus, objectifs et méthode

Réalisation de films courts sous la direction de d'un-e réalisateur-trice en 3 interventions d'1 semaine chacune réparties dans l'année.

1. Rencontre et vérification des acquis techniques de chacun prise en main des caméras et du montage. Énoncé de la thématique à traiter dans l'année.
2. Visionnage collectif des rushes des films courts. Discussion afin de comprendre les idées que chacun et chacune a voulu développer, faire des suggestions. Pointer ce qu'il est nécessaire de retourner.
3. Préparation au montage et montage des films.

Chaque étudiant-e doit s'associer avec un/une autre pour tourner et pour monter. Cela peut être deux couples différents mais l'important est d'être toujours deux.

Avoir déjà filmé.

Le workshop n'attribue pas d'ECTS.

# une histoire des formes filmiques

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Kaloust Andalian

Années d'étude concernées

2<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> année  
en échange et nouveaux-elles arrivant-es

Nombre maximum d'étudiant-es

40

## Contenus, objectifs et méthode

Ce cours propose une lecture de l'histoire du cinéma à partir de l'identification de l'image cinématographique, la recherche de sa spécificité. Il s'agit d'en saisir ses puissances par une observation précise des procédés de mise en scène et de montage, des articulations matérielles et expressives que les cinéastes ont mis en œuvre pour exprimer des points de vue, pour développer des esthétiques. Cette traversée de l'histoire s'appuie sur l'idée que le cinéma, projeté ou exposé, s'est défini dans son aptitude à dépasser le seul effet de représentation pour déclencher des opérations de la pensée.

Elle passera par des études de plans et une étude du récit cinématographique. Quelques cinéastes évoqués/étudiés : Alexandre Promio et Apichatpong Weerasethakul ; S.M. Eisenstein, Jean Epstein, Isidore Isou et Jean-Luc Godard ; Jean Vigo, Michelangelo Antonioni et Andrei Tarkovski ; Georges Méliès, Segundo de Chomon et Patrick Bokanowski ; David Wark Griffith, Charlie Chaplin et Jean-Marie Straub & Danièle Huillet ; Jean Durand, Jerry Lewis et Jacques Lizène ; Louis & Auguste Lumière et John Ford, Lav Diaz ; Jacques Tati et Gus Van Sant ; Peter Kubelka et David Lynch ; Mario Peixoto et Luis Bunuel ; Jean Eustache et Valérie Mréjen ; Stan Brakhage, etc.

## Pré-requis et évaluation

Un exercice pratique est donné aux étudiants en cours d'année. Cet exercice fait l'objet d'une évaluation.

## Repères bibliographiques

- Schefer, Jean-Louis, *L'Homme ordinaire du cinéma*, Gallimard, 1980
- Cavell, Stanley, *La Projection du monde*, Belin, 1999
- Daney, Serge, *Le Ciné-journal*, 2 vol., Cahiers du Cinéma, 1998
- Daney, Serge, *La Rampe*, Gallimard, 1983
- Daney, serge, *Le Salaire du zappeur*, P.O.L., 1993
- Aumont, Jacques, *Moderne ?*, Cahiers du Cinéma, 2007
- Epstein, Jean, *L'Intelligence d'une machine*
- Tarkovski, Andrei, *Le Temps scellé*, Philippe Rey, 2014
- Bresson, Robert, *Notes sur le cinématographe*, Gallimard, 1995
- Deleuze, Gilles, *L'Image mouvement*, *L'Image-temps*, Editions de Minuit, 1983
- Vogel, Amos, *Le Cinéma, art subversif*, Capricci Editions, 2016

# à dess(e)in

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Joan Ayrton

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

Illimité

## Contenus, objectifs et méthode

L'atelier interroge le cœur et les marges du dessin contemporain, le considérant avant tout comme un média ouvert – dé-hiérarchisant les genres (entre dessin, BD et illustration notamment), en dialogue constant avec d'autres médiums et pratiques. Il accompagne ses expressions les plus littérales – dites classiques – aux plus protéiformes, élargies, éclatées et expérimentales... Son approche conceptuelle s'enracine dans le sens premier du mot, le dessin, puisqu'il s'agit de regarder l'intention des choses, leur projet: les lignes d'un paysage, d'un cours d'eau, d'une roche. Les lignes d'un espace architectural pensé, construit, ses vides, ses pleins, son inscription dans un environnement. Les lignes du monde humain habitant et arpentant ces espaces. Nous regardons l'histoire des lignes, les lignes droites de la modernité face à celles qui désobéissent à l'ordre établi. Nous observons les moments historiques et contemporains où les lignes s'émancipent: devant le dérèglement du monde physique et idéologique, un certain chaos des lignes et des formes semble aujourd'hui vouloir l'emporter sur la maîtrise du trait parfait...

## Pré-requis et évaluation

Sur inscription. Assiduité, engagement, concentration.

# les sismographes

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Joan Ayrton, Katrin Ströbel

Années d'étude concernées

3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

Illimité

## Contenus, objectifs et méthode

Les sismographes enregistrent tout. Le visible, l'invisible. L'audible, le silence, les pensées, les nuages, les choses inexprimables. Les sismographes observent, capturent, dessinent, saisissent les traces, les lignes, les gestes. L'ombre d'un arbre sur le mur d'un bâtiment, les souvenirs d'une longue promenade, une conversation entre amants, les mouvements d'une skateuse qui dévale seule un boulevard vide à minuit en faisant de grandes serpentes, ils/elles dessinent les cauchemars et les rêves, le capitalisme, les frontières, les luttes, les grands et petits séismes qui font trembler nos jours.

Les sismographes est un atelier ouvert à tous les amoureux de la ligne.

L'objectif est de constituer un atelier de dessin qui soit un lieu de travail concentré, continu, vivant, inclusif, politique.

## Pré-requis et évaluation

Sur inscription.

Assiduité, engagement, concentration.

# lignes de force — dessiner comme stratégie de résistance, subversion, émancipation

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Katrin Ströbel

Années d'étude concernées

2<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

25

## Contenus, objectifs et méthode

Aujourd'hui le dessin contemporain est régulièrement considéré comme un espace apolitique. Pourtant, depuis le début de son histoire, le dessin était toujours aussi une histoire de lutte et une histoire d'émancipation. Ce cours pratique a pour but d'examiner à quel point le dessin aujourd'hui peut être considéré comme pratique émancipatrice pour nous toutes, une pratique qui permettrait de réinscrire le travail de chacun-e dans son environnement social et culturel, pour rendre visible nos situations et nos luttes personnelles et/ou sociétales. Comment est-ce que le dessin pourrait donc être une pratique qui permette à nous toutes d'ancrer notre travail dans son contexte d'émergence et de créer des espaces de liberté et de résistance ?

Cours pratique, développement d'un projet de dessin personnel pendant les deux semestres, présentation du travail d'artistes contemporain-es qui ont une pratique de dessin.

## Pré-requis et évaluation

Sur inscription.  
Participation active et régulière, engagement, concentration, présentation d'un projet de dessin abouti à la fin de l'année.

## Repères bibliographiques

De nombreux repères bibliographiques seront donnés pendant le cours.

# céramique (initiation)

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Frédéric Bauchet
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>   2 <sup>e</sup> année en échange et nouveaux-elles arrivant-es
Nombre maximum d'étudiant-es	Groupes de 12

## Contenus, objectifs et méthode

L'initiation à la céramique s'adresse aux étudiant-es de la 1<sup>re</sup> année ainsi qu'aux étudiant-es en échange Erasmus. Il s'agit aussi d'un suivi des projets des étudiant-es.

Initiation: acquisition des techniques et approche des grandes définitions de la céramique.

Suivi de projet: observation de la faisabilité technique et des modalités du projet en présence de l'étudiant-es.

Accompagnement de la recherche et observation des étapes des expérimentations et résultats.

Observation de la faisabilité technique du projet de l'étudiant-es.

Réalisation et production.

### 1. Initiation

Cours magistral en amphithéâtre

Une histoire de la céramique

Approche des grandes définitions

Projections de pièces en céramique historiques et contemporaines.

### 2. Initiation à l'atelier

Première approche, succession d'expériences individuelles et collectives.

Exercices reprenant les techniques approchées; modelage/dessin, montage; en plaque, au colombin, tournage, etc.

Sujet croisant le travail personnel de l'étudiant-e.

### 3. Suivi des projets des étudiant-es et accompagnement, en veillant à l'articulation technique/art.

## Pré-requis et évaluation

La participation à l'initiation, la réalisation d'un projet et/ou au programme ECART sera valorisée par des crédits ECTS.

# ceramics : breaking the mould !

Type d'enseignement

Séminaire

Enseignant-e responsable

Cynthia Tonnerre et Frédéric Bauchet

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> | 2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup>

Nombre maximum d'étudiant-es

10

## Contenus, objectifs et méthode

De la sédimentation à la recherche de couleurs et de matières premières sur site, du recyclage aux pratiques durables au sein d'un atelier collectif, du moulage à la sérigraphie, nous explorerons le matériau terre et différentes techniques céramiques.

À destination des étudiant-es de la Villa Arson, ouverts également aux étudiant-es en échange et via UCArts; chaque workshop permet d'accueillir un groupe de dix personnes et peut être suivi indépendamment les uns des autres. Accompagné d'un suivi hebdomadaire, il est aussi l'occasion pour les étudiant-es d'approfondir une pratique interdisciplinaire, de mettre en place des méthodologies d'investigation et d'initier des productions expérimentales et innovantes.

L'année 2022 inaugure le premier millésime de terre recyclée de la Villa Arson et aussi son fanzine. La micro-édition réalisée en parallèle permet de documenter et partager le travail mené lors des différentes séquences de travail.

### 1. Fieldwork

Introduction à la recherche de matériaux. Établir un protocole expérimental, chercher, expérimenter.

### 2. Wasted!

Recyclage et pratiques d'atelier. Sensibiliser, recycler, réutiliser.

### 3. Couleurs et matières

Recherches de couleurs et matières. Sérigraphie et pratiques transversales.

### 4. Coulage et moulage

Coulage céramique. Spécificité du moulage céramique.

### 5. Hors les murs

Voyage d'étude

### Pré-requis et évaluation

Sur inscription. Assiduité, motivation, sens du collectif.

### Repères bibliographiques

- Tim Ingold, *Une Brève histoire des lignes*, Zones Sensibles, Bruxelles, 2011.
- Jeoung-Ah Kim, *Ceramic Arts and Design for a Sustainable Future*, Frolunda Culture Centre, 2011
- Bernard Leach, *Le Livre du potier*, Dessain et Tolra, 1973
- Jorunn Veiteberg, *Thing, Tang, Trash: Upcycling in Contemporary Ceramics*, Bergen National Academy of the Arts & Art Museums Bergen, 2011
- Anna Tsing (dir.), *Arts of Living on a Damaged Planet*, University of Minnesota Press, 2017

# sculpture et installation

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Burkard Blümlein

Années d'étude concernées

2<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

25

## Contenus, objectifs et méthode

Suivant la formule PORPORPOR (Pratique > Observation > Réflexion > P...) et basé sur les notions d'expérimentation et d'improvisation, les étudiant-es sont amené-es à entamer et à approfondir une démarche personnelle dans le domaine de la sculpture et de l'installation. À l'issue du cours, les participant-es devraient être engagé-es dans une démarche plastique, maîtrisée tant au niveau de la pratique et de la technique qu'au niveau de sa réflexion, et pouvoir en présenter des réalisations concrètes.

Sans donner des sujets, sans idées ni propos préconçus, ce cours de sculpture propose de se lancer dans une pratique plastique de manière expérimentale dans laquelle on découvre, suivant la démarche entamée, matériaux et techniques ainsi que les questions que la pratique soulève.

Au fur et à mesure, faisant un tour global des paramètres de la sculpture contemporaine (espace/volume, geste/action/interaction, représentation/forme, conception/construction...), diverses entrées concrètes sont proposées afin d'étudier, dans la pratique et dans la théorie, les enjeux soulevés par un travail plastique et d'en sonder tous les possibles. Ces enjeux sont continuellement exemplifiés et nourris par des références artistiques.

Ce cours propose un travail avec l'espace, le volume, les objets, les matériaux, les pratiques sculpturales. Partant d'objets trouvés, récupérés et de leur installation dans l'espace, le cours invite à explorer tout le champ des pratiques et des matériaux sculpturaux et les possibilités des ateliers de la Villa Arson: modelage/moulage, bois, métal, 3D, céramique, etc.

Au cœur de ce projet se trouve l'espace, un espace vide qui peut accueillir des projections mentales, des volumes, des expérimentations, des installations d'objets et de sculptures, un chantier et une mise en espace en constante évolution sur toute l'année. Cet espace, la salle centrale du pôle volume, servira de salle de cours et de lieu de suivi et de rendez-vous mais aussi d'atelier de recherche et de réalisation. Sa localisation permet l'accès direct aux ateliers modelage/moulage, bois, métal et 3D. L'idée est que les participant-es puissent laisser leurs travaux en place et venir travailler sur leurs projets en dehors des heures de cours.

Le cours invite autant à un travail en groupe – le travail d'installation qui se transformera tout au long du projet – ainsi qu'à un travail personnel – la réalisation de sculptures qui trouveront leur place dans l'installation. Mais les étudiant-es pourront également poursuivre leurs travaux dans leurs ateliers respectifs.

Un travail de documentation, prise de photos et de vidéos, accompagnera le travail de réalisation et de mise en espace.

Parallèlement, une table de recherche est installée à la bibliothèque, avec des catalogues des artistes abordés pendant les cours. Et les participant-es sont invité-es à présenter, sous forme de petits exposés, le travail d'un-e artiste qui les intéresse.

Une semaine de workshop avec l'artiste norvégienne Kristina Braein est envisagée avec un travail de création sur quatre jours et une présentation des résultats au pôle volume à la fin.

## Pré-requis et évaluation

---

Évaluation continue sur la base des réalisations plastiques.

## Repères bibliographiques

---

· Arthur C. Danto, *La Transfiguration du banal*

Et les catalogues des artistes abordés pendant le cours

# SAT (sessions d'analyse de travaux)

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Burkard Blümlein
Années d'étude concernées	3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	illimité

## Contenus, objectifs et méthode

Il s'agit d'apprendre et de pratiquer l'analyse de réalisations plastiques (tous médiums): observer, découvrir, questionner, identifier, comparer, interpréter, juger, verbaliser, etc.; forme, matériaux, couleur, fonction, information, présentation, contexte, alternatives, etc.; intentions, références, conclusions, critique, appréciation, propositions, etc.

L'étudiant-e qui présente son travail a un retour critique sur son travail, de la part de ses collègues, et qui n'est pas contaminé par son interprétation personnelle.

Suivi critique des travaux personnels des étudiant-es

SAT se présente comme un suivi des travaux personnels des étudiant-es en groupe, un lieu de discussion où, avant tout, les étudiant-es ont la parole. Contrairement aux galeries d'essai, il n'y a pas de présentation orale du travail par l'étudiant-e et SAT ne réunit pas plusieurs enseignants. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation collégiale du travail d'un étudiant par un groupe de professeurs. Il s'agit plutôt d'un cours actif dans lequel les participant-es tentent de développer et de pratiquer une méthode d'analyse de travaux plastiques tous médiums confondus et sur lesquels on ne dispose pas d'informations préalables. Suivant le principe de transversalité, SAT se propose non seulement d'interroger et d'analyser des travaux issus de pratiques différentes (peinture, sculpture, photo, vidéo, etc.) mais réunit également différents niveaux d'études car, en générale, la discussion devient plus riche si il y a des étudiant-es de différentes années, «débutants et experts». SAT est donc ouvert aux étudiant-es de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année mélangées.

## Pré-requis et évaluation

Évaluation continue sur la base des travaux présentés et de l'implication dans la discussion.

## Repères bibliographiques

Références concernant les travaux présentés, évoquées pendant les sessions.

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Julien Bouillon

Années d'étude concernées

2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

80

## Contenus, objectifs et méthode

Revue partielle et partielle du monde connu sous sa forme digitalisée n'est pas un cours. Depuis l'amphithéâtre jusqu'aux confins de l'univers connu, il s'agira d'observer la lourde tâche d'être artiste en parcourant le journal digital de la cyber-colonisation, de la production artistique qui l'accompagne, et de ses répercussions sur le vivant, tantôt merveilleuses, tantôt apocalyptiques.

Sans méthode appropriée, sans contenus véritables ni objectifs précis, *GLOCALS6* s'applique à décrire l'histoire récente des relations des techniques numériques et de l'Art. Vous pouvez vous référer au résumé pour avoir une idée vague de quoi il s'agit. L'absence de légitimité académique de l'animateur, rassurez-vous, est largement compensée par son esprit ludique et désespéré. Véritables morceaux d'Art inclus. Description non-contractuelle.

## Pré-requis et évaluation

- Ponctualité.

## Repères bibliographiques

Les repères bibliographiques sont délivrés à l'issue du cours.

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Pascal Broccolichi
Enseignant-es associé-es	Simon Nicolas
Années d'étude concernées	2 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	15

## Contenus, objectifs et méthode

Cet atelier propose un programme d'ouverture à l'art sonore et d'initiation aux techniques. Les séances sont animées en groupes de travail (captation sonore en extérieur et studio, voix, montage et mixage, synthèse analogique) et sont dédiées à des projets personnels ou collectifs.

Approche théorique : étude des cultures sonores dans l'art contemporain

Approche plastique : programme d'observation audio appuyé sur l'expérience bidimensionnelle et tridimensionnelle des espaces et des volumes (observation des environnements sonores, initiation acoustique et technologique).

- Analyse de l'œuvre sonore et son dispositif
- Pratique phonographique en milieu extérieur (l'écoute et la mise en espace, le rôle de la propagation et la place de l'auditeur)
- Expérimentations autour de la voix et de la poésie sonore

Exercices : Le sujet est donné aux étudiant-es au début de chaque semestre.

2 rendus de projets sont prévus pour la fin du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre.

L'appréciation vaut pour la pratique plastique, la méthodologie de travail, les qualités techniques et la mise en œuvre.

## Pré-requis et évaluation

Sur inscription.

Assiduité au cours, engagement sur les deux semestres,

Appréciation donnée sur la participation et le travail rendu

## Repères bibliographiques

- Jonathan Sterne, *Une histoire de la modernité sonore*, La Découverte
- Juliette Volcler, *Contrôle – comment s'inventa l'art de la manipulation sonore*, La Découverte
- *Critique n°829-830, Musique, violence, politique*
- Michael Nyman, *Experimental Music, Cage et au-delà* (Cambridge 1999), éditions Allia, Paris, 2005
- Edwin Prévoist, *No Sound Is Innocent, AMM and the practice of self-invention*, Essex, *Metamusical narratives: essays*, Copula, 1995
- Robert Bresson, *Notes sur le cinématographe*, Éditions NRF
- Darò Carlotta, *Avant-gardes sonores en architecture*, Les presses du réel
- Revue *Tacet*, Haute école des arts du Rhin
- Alex Ross, *The Rest is Noise*, Actes Sud
- Max Feed, *Œuvre et héritage de Max Neuhaus*, Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon
- Pascal Broccolichi, Thierry Davila, *Cartographie de l'inouï*, Les presses du réel

# audium multivitamine

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Pascal Broccolichi
Enseignant-es associé-es	Simon Nicolas
Années d'étude concernées	3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	10

## Contenus, objectifs et méthode

Ce programme Premium propose de mettre en application sur des projets personnels, les connaissances de la pratique sonore acquises au cours du premier cycle dans l'atelier AUDIUM.

C'est un accompagnement théorique et technique adapté à chaque demande et qui offre un accès privilégié au studio son en équipe avec Pascal Broccolichi et Simon Nicolas.

Expérimentation théorique et technique du champ artistique sonore

Accompagnement en binôme avec Simon Nicolas (technicien studio son)

Collaborations multipistes avec les divers modules d'enseignement du pôle numérique (vidéo, cultures numériques) et d'autres pratiques (installation sculpture, performance, etc.)

Exercices :

- Le sujet est donné aux étudiant-es au début de chaque semestre.
- 2 rendus de projets sont prévus pour la fin du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre.
- L'appréciation vaut pour la pratique plastique, la méthodologie de travail, les qualités techniques et la mise en œuvre.

## Pré-requis et évaluation

- Sur inscription.
- Les étudiant-es ayant acquis des notions techniques de base en son.
- Assiduité au cours, engagement sur les deux semestres,
- Appréciation donnée sur la participation et le travail rendu

## Repères bibliographiques

- Jonathan Sterne, *Une histoire de la modernité sonore*, La Découverte
- Juliette Volcler, *Contrôle – comment s'inventa l'art de la manipulation sonore*, La Découverte
- *Critique n°829-830, Musique, violence, politique*
- Michael Nyman, *Experimental Music, Cage et au-delà* (Cambridge 1999), éditions Allia, Paris, 2005
- Edwin Prévost, *No Sound Is Innocent, AMM and the practice of self-invention*, Essex, *Metamusical narratives: essays*, Copula, 1995
- Robert Bresson, *Notes sur le cinématographe*, Éditions NRF
- Darò Carlotta, *Avant-gardes sonores en architecture*, Les presses du réel
- Revue *Tacet*, Haute école des arts du Rhin
- Alex Ross, *The Rest is Noise*, Actes Sud
- Max Feed, *Œuvre et héritage de Max Neuhaus*, Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon
- Pascal Broccolichi, Thierry Davila, *Cartographie de l'inouï*, Les presses du réel

# théorie du look

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Marie Canet

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> | 2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année  
Obligatoire pour les 2<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

Illimité

## Contenus, objectifs et méthode

*Théorie du look* est un cours de cultures visuelles modernes et contemporaines explorant les liens unissant style et idéologie depuis des perspectives historiques et esthétiques.

*Look* en anglais est un terme qui veut dire à la fois regarder et ajuster. Ce peut être le regard comme un coup d'œil rapide. Le terme renvoie aussi à la question de l'apparence. Il s'agit donc, au travers d'un corpus œuvres, de pratiques et de textes, d'articuler conjointement science du regard et art de la manifestation.

- Griselda Pollock, *Vision and Difference: Feminism, Femininity and the Histories of Art*, Routledge, 1988
- *Kitsch, The World of Bad Taste*, édité par Gillo Dorfles, Studio Vista London, 1969
- Oscar Wilde, *Philosophie du vêtement*, Casimiro, 2018

## Pré-requis et évaluation

Pas de pré-requis, évaluation à la présence

## Repères bibliographiques

- Beatriz Colomina, *X-ray Architecture*, Lars Müller, 2019
- Jonathan Crary, *L'Art de l'observateur: Vision et modernité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Éditions Dehors, 2016
- Christina Kiaer, *Imagine No Possessions, The Socialist Objects of Russian Constructivism*, MIT press, 2005
- Siegfried Kracauer, *L'Ornement de la masse, Essais sur la modernité weimarienne*, traduit de l'allemand par Sabine Cornille, Éditions La découverte, 2008.
- Christopher Long, *Adolf Loos on Trial*, Kant, 2018
- Reba Maybury, *Faster Than An Erection*, Editions Arcadia Misa, 2021

# initiation à l'atelier modelage-moulage

Type d'enseignement

Cours

Enseignant·e responsable

Julien Dubuisson

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> année

Nombre maximum d'étudiant·es

12

## Contenus, objectifs et méthode

Cette année le cours d'initiation prendra la forme d'une semaine intensive. Nous travaillerons principalement avec le plâtre et l'argile, en réalisant des expériences collectives et performatives. L'objectif de cet atelier est de développer une sensibilité aux matériaux.

A l'issue de cette semaine d'initiation, chaque étudiant·e. pourra venir avec ses propres projets

et s'initier progressivement à des techniques plus complexes de moulage (moulage à creux-perdu, moules à pièces, moulage élastomère, estampage).

## Pré-requis et évaluation

Les étudiant·es intéressé·es pour suivre ce cours, s'inscrivent sur une liste, aucun pré-requis n'est nécessaire. Si le nombre d'étudiant·es dépasse la capacité d'accueil de l'atelier, un projet (une esquisse par exemple) en lien avec l'intitulé sera demandé.

Les étudiant·es seront évalué·es en fonction de leur investissement dans leur projet personnel, leur attention aux apprentissages techniques et la qualité de leurs réalisations. Il sera demandé à chaque étudiant·e une présence assidue. Chaque étudiant·e devra aussi s'investir dans la vie et le fonctionnement de l'atelier, en veillant à l'entretien de l'espace et des différents outils.

## Repères bibliographiques

Les références bibliographiques seront abordées au fur et à mesure de l'avancée du cours, et en fonction de chaque projet.

# histoires de photographies

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Jean-Baptiste Ganne

Années d'étude concernées

2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

50

Contenus, objectifs et méthode

Approche théorique : histoires de photographies (art, image et idéologie), parcours dans l'histoire de la photographie depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Pré-requis et évaluation

Pour les étudiant-es de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année n'ayant pas suivi ce cours l'année passée.

Aucune validation. Le cours n'attribue pas d'ECTS.

Repères bibliographiques

- Quentin Bajac, *La Photographie: du daguerréotype au numérique*, 2010
- Pierre Bourdieu (sous la direction de), *Un art moyen*, 1965
- Georges Didi-Huberman, *L'Invention de l'hystérie*, 1982
- Gisèle Freund, *Photographie et société*, 1974
- Hervé Guibert, *L'Image fantôme*, 1981
- Allan Kaprow, *L'Art et la vie confondus*, 1996
- Rosalind Krauss, *Le Photographique: pour une théorie des écarts*, 1990
- Susan Sontag, *Sur la photographie*, 1977
- Naomi Rosenblum, *A History of Women Photographers*, 2010
- André Rouillé, *La Photographie: Entre document et art contemporain*, 2005

# critique et complotisme : s'outiller contre la désinformation

Type d'enseignement	Séminaire / Atelier
Enseignant-e responsable	Vanina Géré
Enseignant-e associé-e	Jean-Louis Paquelin
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>   2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	20

En ligne et hors ligne, comment distinguer une information d'une infox ? En quoi la structure de l'information est-elle déterminée par la structure d'un médium ? Avec la révolution informatique et numérique, comment la structure de la production, diffusion et réception des informations a-t-elle été modifiée ? En quoi l'actualité s'est-elle «gorafisée» ? Qui sont les grands acteurs de la désinformation, et selon quelles modalités ? Quels sont les modèles économiques et culturels de l'information aujourd'hui ? En quoi sont-ils tributaires de la structure de l'internet ? En quoi celle-ci est-elle politique, et en quoi les luttes politiques et économiques autour de l'internet ont-elles des répercussions sur l'information ? Au-delà de l'infox elle-même, en quoi les modèles dominants des plateformes de partage de contenus sont-ils problématiques ?

Il s'agira de penser les questions liées à la désinformation selon des perspectives historiques et contemporaines (la propagande n'ayant pas attendu l'internet), y compris depuis des perspectives militantes historiques de lutte contre la désinformation (Luttes d'Act Up par exemple) mais aussi de réfléchir ensemble à des propositions pour lutter contre la désinformation et des modes de partage de l'information responsables et... informés (smiley face avec lunettes de soleil).

## Contenus, objectifs et méthode

Visionnage de documentaires, présentation de méthodes et outils contre la désinformation, pour la protection des données et de la vie privée en ligne, présentation d'outils de recherche en ligne.

## Objectifs

Être capable de faire la différence entre l'info et l'infox, développer une approche critique aux contenus en ligne, pouvoir sensibiliser ses proches aux enjeux de l'atelier, trouver la source d'une image, croiser ses sources.

Méthode: Partage de contenus, discussions, ateliers pratiques.

## Pré-requis et évaluation

Priorité aux inscrit-es au cours (Don't Get Off the Internet), mais les autres sont les bienvenues en fonction des places disponibles.

Présence, test de niveau dans le domaine "Information et données" de pix.fr en fonction du niveau de départ.

## Repères bibliographiques

---

- “Sécuriser l’environnement et les pratiques numériques Développer ses compétences numériques en cybersécurité” (pdf en ligne sur pix.fr)
- European Cooperation for Science and Technologies, Guide des théories du complot, 2020. [https://conspiracytheories.eu/\\_wp-content/uploads/2020/06/COMPACT\\_Guide-French\\_-.pdf](https://conspiracytheories.eu/_wp-content/uploads/2020/06/COMPACT_Guide-French_-.pdf)
- Le Monde, Décodex. Un guide pour vous aider à y voir plus clair dans les informations sur Internet.

# (don't) get off the internet!

## introduction à la sociopolitique d'internet et à une histoire des arts numériques

Type d'enseignement

Cours + séminaire

Enseignant-e responsable

Vanina Géré

Enseignant-es associé-es

Jean-Louis Paquelin

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> | 2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

60 (cours), 20 (séminaire)

### Contenus, objectifs et méthode

En ligne et hors ligne, comment distinguer une information d'une infox? En quoi la structure de l'information est-elle déterminée par la structure d'un médium?

Avec la révolution informatique et numérique, comment la structure de la production, diffusion et réception des informations a-t-elle été modifiée? En quoi l'actualité s'est-elle «gorafisée»? Qui sont les grands acteurs de la désinformation, et selon quelles modalités? Quels sont les modèles économiques et culturels de l'information aujourd'hui? En quoi sont-ils tributaires de la structure de l'Internet? En quoi celle-ci est-elle politique, et en quoi les luttes politiques et économiques autour de l'Internet ont-elles des répercussions sur l'information? Au-delà de l'infox elle-même, en quoi les modèles dominants des plateformes de partage de contenus sont-ils problématiques?

Il s'agira de penser les questions liées à la désinformation selon des perspectives historiques et contemporaines (la propagande n'ayant pas attendu Internet) mais aussi de réfléchir ensemble à des propositions pour lutter contre la désinformation et des modes de partage de l'information responsables et... informés. (Smiley face avec lunettes de soleil.)

Panorama des pratiques artistiques historiques et contemporaines européennes et nord-américaines liées à la révolution cyberindustrielle, à l'informatique et au numérique. Avec un accent sur les pratiques sociopolitiquement critiques, le détournement ou l'utilisation de médiums dits «grand public» comme le jeu vidéo.

Le cours inclura des pratiques artistiques allant de Nam June Paik à Sondra Perry, en passant par Cornelia Sollfrank, Mendi et Keith Obadike, Hito Steyerl, ou encore Trevor Paglen, Femke

Snelling, Angela Washko, pour n'en citer que quelques-unes et uns! Il abordera aussi des pratiques directement militantes. Il sera nourri d'une approche pluridisciplinaire alliant études féministes, études critiques sur le code et la cybernétique, Black Studies et African-American studies.

#### Pré-requis et évaluation

---

Aucun pré-requis.

Présence et rendu d'une discussion écrite d'une œuvre choisie par l'étudiant-e en fin de semestre.

#### Repères bibliographiques

---

- Abreu, Manuel Arturo, Bosma, Josephine, Megan Driscoll, et al. *The Art Happens Here: Net Art Anthology*. New York: Rhizome, 2019.
- Bortzmeyer, Stéphane. *Cyberstructure. L'internet: un espace politique*. Caen, C&F Éditions, 2018.
- Brunton, Finn et Nissenbaum, Helen. *Obfuscation. La Vie privée, mode d'emploi*. Caen, C&F Éditions, 2019.
- Bureau, Annick, et Magnan, Nathalie. *Connexions: art, réseaux, médias*. Paris: ENSBA, 2002.
- Cornell, Lauren (dir.). *Mass Effect: Art and The Internet in the 21st Century*. Cambridge, Mass.: MIT Press, 2015.
- Derfoufi, Mehdi. «Sexe, race et gaming: le jeu vidéo à l'épreuve des différences». *Revue du crieur* n°14, 2019/3, p. 74-85.
- Duplan, Anaïs. *Blackspace: On the Poetics of an Afrofuture*. Black Ocean, 2020.
- Fourmentaux, Jean-Paul. *AntiDATA: la désobéissance numérique. Art et hacktivisme technocritique*. Dijon: Presses du réel, 2021.
- Gansing, Kristoffer (dir.). *The Eternal Network: The Ends and Becomings of Network Culture*. Gallery Print, Berlin, 2020.
- Khan, Nora. *Art in the Age of Artificial Intelligence*. Londres: Lund Humphries, 2021.
- Kholeif, Omar. *Electronic Superhighway. From Experiments in Art and Technology to Art After the Internet*. Catalogue d'exposition 29 janvier-15 mai 2016 à la Whitechapel Gallery. Londres: Whitechapel Gallery, 2016.
- Lechner, Marie. «Désobéissance électronique. L'arsenal hacktiviste.» *Magazine des cultures digitales (MCD) n°77*, «La politique de l'art», mars-mai 2015.
- O'Neil, Cathy. *Algorithmes. La bombe à retardement*. Paris, Les Arènes, 2018.
- Scherf, Angeline, et al. *Co-Workers: le réseau comme artiste*. Paris: Paris-Musées, 2015.
- Steyerl, Hito. *I Will Survive. Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen et Centre Pompidou*. Leipzig: Spector Books, 2021.
- Zuboff, Shoshanna. *L'Âge du capitalisme de surveillance*. Paris, Zulma, 2018.
- *I Was Raised on The Internet*. Catalogue d'exposition 23 juin-14 octobre Museum of Contemporary Art Chicago. New York et Londres: Prestel, 2018.
- Site web de l'association *La Quadrature du Net*. <https://www.laquadrature.net/>
- *Transmedial Media Practices: Media Archeology, Art and Technological Development*. Malmö University Press, Malmö, 2013

# kara walker de a jusqu'à z (et plus encore)

Type d'enseignement	Cours + séminaire
Enseignant-e responsable	Vanina Géré
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>
Nombre maximum d'étudiant-es	illimité

Prolifique et versatile, l'œuvre de Kara Walker, plasticienne afro-américaine de renommée mondiale, est connue pour ses installations de silhouettes noires et ses sculptures monumentales renvoyant à l'histoire de l'esclavage sur le continent américain. Depuis près de 30 ans, le travail de Walker n'a jamais cessé de mettre la pression sur les constructions monolithiques de l'identité, du récit national, des mythes travestissant l'histoire et des constructions sexistes-racistes qui habitent l'art et la culture visuelle occidentales. Par sa richesse, sa complexité, et par une démarche résolument artistique, qui pense les formes de violences via pratique où la réflexion se fait par la forme et les formes, l'œuvre de Kara Walker permet d'aborder autant de questions que la violence de la représentation, l'histoire de la peinture et du dessin et leur états contemporains, la relation entre art et archive, le blackface, les récits d'esclaves, le détournement des genres mineurs depuis une perspective afro-féministe, l'histoire politique de l'art depuis le point de vue des minorités... autant d'entrées dans une œuvre à la fois belle et difficile, cruelle et drôle, terrifiante et subtile, qui éclaire l'art contemporain comme l'art historique.

## Contenus, objectifs et méthode

Approche monographique, qui permet de comprendre la pratique de l'artiste en profondeur, mais aussi plus généralement ce qu'une plongée en détail dans une œuvre révèle de son contexte élargi, avec une attention portée sur les œuvres et la notion de description/interprétation/ekphrasis.

Œuvre complète de Kara Walker : dessins, installations, peintures, vidéos, œuvres publiques, écrits. D'autres artistes contemporain-es et historique important-es en lien à son travail seront abordé-es (artistes plasticien-nes mais aussi autrices, etc.). L'ancrage théorique du cours se situe dans l'histoire de l'art féministe, les études postcoloniales, les études afro-américaines et de la diaspora noire.

## Pré-requis et évaluation

Aucun pré-requis.  
QCM en fin de semestre.

## Repères bibliographiques

- Octavia Butler, *Liens de sang*, trad. française Nadine Gassié, Au Diable Vauvert, 2021.
- Vanina Géré, *Les Mauvais sentiments : l'art de Kara Walker*, Les Presses du réel, Dijon, 2019.
- Paul Gilroy, *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, trad. française Charlotte Nordmann. Éditions Amsterdam, Paris, 2017.
- Anita Haldemann (dir.) Kara Walker : *A Black Hole is Everything a Star Longs to Be*, Kunstmuseum Basel et JRP Editions, 2020.
- bell hooks, *Ne suis-je pas une femme ? femmes noires et féminisme*, trad. française Olga Potot. Cambourakis, Paris, 2015.
- Kobena Mercer, *Travel and See: Black Diaspora Art Practices since the 1980s*, Duke University Press, 2016.

- Toni Morrison, *Beloved*, trad. française Hortense Chabrier et Sylviane Rué. 10/18, 2008.
- Émilie Notéris, *Alma Matériau*, Les Presses du réel, Dijon, 2020.
- Sophie Orlando (dir). *Décentremments: Art et mondialisation*, Éditions du Centre Pompidou, Paris, 2013.
- Maboula Soumahoro, *Le Triangle et l'hexagone. Réflexions sur une identité noire*, Éditions La Découverte, Paris, 2020.
- Philippe Vergne (dir.) Kara Walker: *My Complement, My Oppressor, My Love*, Minneapolis: The Walker Art Center, 2007.
- Elvan Zabunyan, *Black is a Color*. Éditions Dis Voir, Paris, 2006.

# méta musique machin (mmm)

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Arnaud Maguet
Enseignant-es associé-es	Gauthier Tassart
Années d'étude concernées	2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	illimité

## Contenus, objectifs et méthode

L'objectif est d'identifier, explorer et expérimenter par l'observation, la pratique et la théorie, les enjeux qui, depuis plus d'un siècle, lient les musiques (plus ou moins) populaires et les arts plastiques, en connaître les histoires et en dessiner les perspectives, en éprouver les réalités et savoir jouer de leurs fictions.

MMM se propose d'encourager l'existence d'une scène musicale au sein de la Villa Arson, et, avec les étudiant-es, d'organiser des concerts, de mettre en place des rencontres, des festivals, dans l'école et hors les murs, assurant la programmation, les contacts, la communication (affiches, flyers et réseaux sociaux), la technique, la captation, l'archivage, la diffusion, etc. Dans ce but, sont régulièrement proposées des projections de films musicaux dont le fond et la forme questionnent les représentations contemporaines, des séances d'écoute et de discussion autour de thèmes donnés, des séances de pratique (un studio en est cours de construction), répétitions, workshops et concert de L'Orchestre Inharmonique de Nice (LOIN).

## Pré-requis et évaluation

Aucun pré-requis, tout le monde est admissible dans la limite des places disponibles.

L'évaluation portera sur l'implication, la régularité et le sérieux avec lesquels les étudiant-es se seront investi-es, durant toute l'année scolaire, dans toutes les phases des projets proposés selon les rôles donnés à chacun-e.

## Repères bibliographiques

- Greil Marcus, *Lipstick Traces*, 1989
- Philippe Robert, *Agitation Frite* (vol. 1, 2 et 3), 2017–2018
- Agnès Gayraud, *Dialectique de la pop*, 2018
- Simon Reynolds, *Retromania*, 2011
- Dan Graham, *Rock/Music: Textes*, 1999
- Victor Bockris & Gerard Malanga, *The Velvet Underground: Up-Tight*, 1983
- Julian Cope, *Krautrock sampler 1996 & Japrock sampler*, 2007
- Aurélien Tchiemessom, *Sun Ra: Un Noir dans le cosmos*, 2004
- Benjamin Fogel, *Le Renoncement de Howard Devoto*, 2015
- Guy Schraenen, *Vinyl Records*, 2005
- Guy Peellaert & Nick Cohn, *Rock Dreams*, 1973
- Martin Kippenberger, *Musik/1979–1995*, 2010
- M. Kelley, C. Loren, Niagara, J. Shaw, *Return of the Repressed: Destroy All Monsters*, 2011

- Daniel Caux, *Les Silences, les couleurs du prisme & la mécanique du temps qui passe*, 2009
- Matthieu Saladin, *Esthétique de l'improvisation libre, expérimentation musicale et politique*, 2014
- Stéphane Malfettes, *American Rock Trip*, 2012
- V/A *Sonic Youth etc. Sensational Fix*, 2009
- Kodwo Eshun, *More Brilliant than the Sun: Adventures in Sonic Fiction*, 1998
- V/A *Revue Audimat* (13 numéros)

# vidéo / image en mouvement

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Pia Maria Martin

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> | 2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

12

Contenus, objectifs et méthode

Des enseignements pratiques sont délivrés à partir de quelques notions fondamentales: la caméra (traitement de la lumière, composition de l'image, mouvements d'appareil, cadrage et valeurs de plan); l'espace; la mise en scène; la dramaturgie; le film expérimental; le montage; l'installation dans l'espace.

Les étudiantes et les étudiants réalisent une vidéo personnelle durant l'année autour d'un sujet donné. Au 2<sup>e</sup> semestre, en groupe, ils et elles réaliseront un clip musical.

Pré-requis et évaluation

Présence, participation en cours, résultats.

# la vocation biographique

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Jérôme Mauche
Partenaires	Université de Laval, Québec UCA
Intervenant-es	Philippe Artières, Hélène Bertin, Philippe Quesne et Laura Vazquez
Années d'étude concernées	3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	30

## Contenus, objectifs et méthode

Aider aux développements inventifs des projets menés par les étudiant-es en année 3/4/5 afin que chacun-e explore ses intuitions visuelles et conceptuelles en termes d'association, d'appropriation, comme de désidentification ou de dépossession de données vitales.

Créer un espace spécifique de dialogue arts visuels/littérature et d'échange de réalité autour du langage inscrit dans des contextes historiques et sociaux, au travers de leur socioanalyse factuelle, imaginaire, potentielle aussi.

L'horizon sera d'expérimenter seul et collectivement des manières oraux, textuels et visuels, dans un souci rhétorique aussi. En croisant le modèle des *Vies politiques* de Hannah Arendt et celui de *La Vocation suspendue* de Pierre Klossowski, il sera proposé et discuté des éléments de savoir et de technique liés à des parcours de vie et à des œuvres existentielles, issus de démarches artistiques, narratives, poétiques, chorégraphiques, anthropologiques ou historiques.

Il sera proposé comme objectif commun des formes d'écriture individuelle et collective, contextuelle, soucieuse de collecte, partage et mise en forme. Des versions multiples d'un même travail seront privilégiées (écriture, son, mise en forme et espace).

Selon le principe testé l'an passé, en poursuivant un thème comme «Ce dont les enfants sont capables», il s'agira de laisser jouer entre elles les combinaisons, greffes et formes d'afinité élective et d'homologie, de vies réelles comme imaginaires.

Une attention forte sera accordée à la provenance des éléments (témoignage, enquête, donnée...) et à leur construction sociale, notamment en explorant la notion d'archives.

## Pré-requis et évaluation

La présentation d'un projet personnel est requise (2 pages) pour l'inscription, anticipant une recherche associant textes personnels et éléments de savoir. Le prérequis d'un intérêt pour les écritures ordinaires est souhaitable.

Mise en place d'un projet personnel à dimension écrite sous forme d'enquête au sens le plus extensif du terme, fictive ou réelle, à dimension documentaire vitale.

Des rendez-vous individuels et collectifs sont obligatoires afin d'assurer un suivi réel des projets au plus près de leur avancement.

## Repères bibliographiques

- Philippe Artières et Jean-François Laé, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Armand Collin, 2011
- William Beckford, *Les Vies authentiques de peintres imaginaires (1780)*, traduction Robert Kann, Domaine Romantique, Corti, 1991
- Luc Boltanski et Arnaud Esquerre, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, NRF Essais, Gallimard, 2017
- Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Libre Examen, Seuil, 1993
- Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse*, Raisons d'agir, 2004

- Chris Kraus, *I love Dick*, traduction d'Alice Zeniter, Flammarion, 2016
- Michel Leiris, *L'Âge d'homme*, Gallimard, 1939
- Michel Leiris, *La Possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar*, Plon, 1958
- Gertrude Stein, *Narration*, traduction de Chloé Thomas, versions françaises, Éditions Rue d'Ulm, 2017
- Margot et Rudolf Wittkower, *Les Enfants de Saturne. Psychologie et comportement des artistes de l'Antiquité à la Révolution française*, traduction de Daniel Arasse, Histoire de l'art, Macula, 1985

→ [iris.ehess.fr/index.php?4395](http://iris.ehess.fr/index.php?4395)

→ [www.flsh.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel/michael-trahan](http://www.flsh.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel/michael-trahan)

→ [www.leslaboratoires.org/en/date/lhypothese-continue/lhypothese-continue](http://www.leslaboratoires.org/en/date/lhypothese-continue/lhypothese-continue)

→ [www.atelier-experimental.org/qui-sommes-nous/](http://www.atelier-experimental.org/qui-sommes-nous/)

# une phrase expose

Type d'enseignement	ARC
Enseignant-e responsable	Jérôme Mauche
Enseignant-es associé-es	Éric Mangion
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>   2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	35

## Contenus, objectifs et méthode

Une phrase expose consiste en un cours basé sur l'interaction, dans une histoire des liens arts visuels littérature, prise de parole.

Il s'agit de proposer un atelier d'approches pratiques et théoriques d'écriture/lecture consacré aux liens entre les arts visuels et littéraires et invitant les étudiant-e-s intéressé-e-s à développer leurs travaux textuels et visuels/poétiques dans un souci de contextualisation et de mise en espace.

Aider chaque participant-e-s à affiner son travail par la proximité d'oeuvres littéraires et plastiques issus d'un large spectre de pratiques et de formats artistiques, à propension langagier.

Expérimenter des situations de prise de parole individuelle comme collective.

Développer de projets d'écriture de création multiforme (écriture, son, mise en forme et espace).

L'axe de recherche de l'année sera la forme de la conférence performée, comme forme obsolète.

## Pré-requis et évaluation

La mise en place d'un projet à dimension littéraire écrit/visuel/oral/plastique est requise. 2 pages sont demandées (écrits, brouillons, prélèvements...).

Un intérêt pour les formes littéraires/visuelles est attendu, ainsi que pour l'objet et le format de l'exposition.

Des travaux de création sont régulièrement demandés. ils viennent nourrir la mise en place d'un projet à dimension littéraire écrit/visuel/oral/plastique, ainsi que son développement. Participation et prise de rendez-vous sont nécessaires. L'engagement dans un travail associant texte et images au sens le plus extensif du terme incluant tous supports.

## Repères bibliographiques

- Grégory Castéra, Yaël Kreplak, Franck Leibovici, dir., *Des récits ordinaires*, Les presses du réel/Villa Arson Nice, 2014
- Mathieu Copeland, John Armleder, Laurent Le Bon et al., dir., *Vides: une rétrospective*, JRP Ringier, Ecart Publications, Centre Pompidou, 2009
- Sophie Delpoux, *Le corps-caméra. Le performer et son image*, Textuel, 2010
- Dario Gamboni, *La Plume et le pinceau. Odilon Redon et la littérature*, Le sens commun, Minuit, 1989
- Kenneth Goldsmith, *Écriture sans écriture*, traduction de François Bon, Uncreative Writings, JBE Books, 2018
- Gauthier Herrmann, Fabrice Reymond, Fabien Vallos, dir., *Art conceptuel: une entologie*, Mix, 2008
- Jean-Charles Massera, dir., *It's Too Late to Say Littérature: (Aujourd'hui recherche formes désespérément)*, Éd Cercle, 2010
- Olivia Rosenthal, Lionel Ruffel, dir., «*La littérature exposée*», «*La littérature exposée (2)*», Armand Collin, 2014, 2018
- [iris.ehess.fr/index.php?4395](http://iris.ehess.fr/index.php?4395)

# notre c.a.r.e (communs ateliers recherches écritures)

Type d'enseignement	ligne de recherche
Enseignant-e responsable	Jérôme Mauche
Années d'étude concernées	3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	30

La ligne de recherche *Notre C.A.R.E Communs. Ateliers.Recherches.Ecritures* est issue d'un partage d'expériences menées au sein d'UCA depuis plusieurs années, émanant de trois ateliers d'écriture : les Ateliers de Médecine narrative, Médecine générale ; Les ateliers, Centre Transdisciplinaire d'Epistémologie de la Littérature et des arts vivants et *La vocation biographique*, Villa Arson.

Ces espaces autres d'expériences offrent un terrain d'entente et de recherche dans et avec les langages. Ils sont moins basés sur la transmission des savoirs que sur l'expérimentation en temps réel des pratiques et le partage sensible, la création singulière et collective, l'émergence de processus et de savoir-faire-et-être autour de l'écriture tendue vers une pluralité d'objectifs esthétiques, éthiques, dialogiques, déhiérarchisants.

L'enjeu est de procéder à un plan de coupe des expériences et productions de ces ateliers de création Ecriture-lecture en temps réel, de tester des formes d'interdisciplinarité en leur sein et de les rassembler pour un travail commun, collectif, ouvert et prospectif, en étayant et explorant ces proximités que chacune et chacun des participant-e-s met en oeuvre via ses propres singularités plurielles

Ces moments *Communs. Ateliers. Recherches.Ecritures (C.A.R.E.)* expérimentent «notre care» dans une histoire du temps présent, entendu de manière ouverte, comme sollicitude à autrui et souci de soi, innovation sociale et inscription éthique, forme de vie et

horizon formel et conceptuel, dans ses acceptions académiques et savantes, mais aussi intuitives et élargies, à l'image sonore/visuelle de son acronyme (de même qu'on parle d'une poésie L.A.N.G.U.A.G.E.)

Le terrain d'expérimentation choisi sera l'atelier d'écriture et l'outil d'exploration-création-perception privilégiée l'oralisation du texte entendue aussi comme prise de parole, dans la diversité de formes qu'elle engage et à la jonction des spécificités et enjeux qu'explorent multiples l'efficace de la parole dans ces situations d'ateliers-création d'écriture-lecture en Médecine, Lettres modernes/création littéraire et Arts visuels.

Seront privilégiées des formes de connaissance et de co-création soucieuse de leur propre mémoire et archivage en temps réel, faisant l'objet d'une réflexion et théorisation ensemble.

Elle contribuera à mutualiser des invitations à des artistes, poètes, romancier-ères, médecin-es, théoricien-nes, metteur-ses en scène, performeur-ses, chorégraphes... dans le souci de décloisonner les pratiques.

Elle participe au Laboratoire International Associé « Arts, société, mieux-être », UCA/ Université de Laval, Québec.

## Contenus, objectifs et méthode

---

Des fragments écrits collectivement ou prélevés dans les textes et captation audio vidéo des participant-es étudiant-es comme des auteures, artistes, praticien-nés convié-es viendront rejoindre et enrichir les entrées du glossaire collectif de gestes du care qui articule le projet de recherche du LIA «Arts, société, mieux-être» UCA/Université de Laval.

## Pré-requis et évaluation

---

La présentation d'un projet personnel est requise (2 pages) pour la participation, anticipant une recherche qui viendra associant textes personnels, éléments de savoir, effets visuels et images.

Un intérêt pour les écritures ordinaires est souhaitable.

Participation au projet collectif.

## Repères bibliographiques

---

- Kathy Acker, *Sang et stupre au lycée*, Éd. Laurence Viallet
- Charles Bernstein, *Attack of the Difficult Poems. Essays and Inventions*, University of Chicago Press,
- Roberto Bolaño, *Les Détectives sauvages*, Folio-Gallimard
- Luc Boltanski, *L'Amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Folio-Essais
- François Bon, *Tous les mots sont adultes. Méthodes pour l'atelier d'écriture*, Fayard
- Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard
- Marie de Bruggerolle et Éric Mangion, *Ne pas jouer avec les choses mortes*, Villa Arson Nice – Les presses du réel
- Boris Charmatz, *Je suis une école. Expérimentation, art, pédagogie*, Les prairies ordinaires
- Mohamed El Khatib, *C'est la vie. Une fiction documentaire*, Les Solitaires intempestifs
- Daniel Fabre, *Écritures ordinaires*, P.O.L
- Jeanne Favre-Saada, *Les mots, la mort, les sorts*, Folio-Essais
- Stanley Fish, *Quand lire c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*, Les prairies ordinaires
- Maurice Fréchuret, *L'art-médecine*, catalogue, Musée Picasso-Antibes
- Louise Hervé et Clovis Maillet, *Attraction étrange*, JRP Ringier

- Mike Kelley, *Educationnel Complex Onwards (1995–2008)*, JRP Ringier
- Edouard Louis, *Changer: méthode*, Seuil
- Bernadette Mayer, *Utopia*, Future
- Maggie Nelson, *Les Argonautes*, Sous-Sol
- Beatriz Paul Preciado, *Manifeste contre-sexuel*, Balland
- Denis Roche, *Dépôts de savoir & de technique*, Seuil
- Myriam Suchet, *L'imaginaire hétérolingue. Ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*, Classiques Garnier
- Yvonne Verdier, *Façons de faire, façons de dire*, Gallimard
- Françoise Waquet, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Albin Michel
- Marie-Jeanne Zenetti, *Factographies. L'enregistrement littéraire à l'époque contemporaine*, Classiques Garnier

# chercher avec

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Sophie Orlando
Années d'étude concernées	3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	25

## Contenus, objectifs et méthode

*Chercher avec* est un atelier théorique mené à partir d'un ancrage dans les pédagogies critiques.

Le point de départ est une réflexion sur les théories et pratiques à valeur émancipatrice et libératrices notamment portées par les sciences sociales et politiques, les arts visuels, les pratiques corporelles et la littérature. Ces sessions de travail articulent des arpentages de textes, des conférences et des présentations de travaux des étudiant-es volontaires. Nous échangerons à partir d'une série de contenus (textuels, vidéos, audios), proposé d'une séance à l'autre. Cette année une attention particulière sera portée aux dimensions cognitives et psychiques des luttes des personnes minorisées à partir d'une réflexion sur les états modifiés de conscience.

## Pré-requis et évaluation

Pas de pré-requis.  
Notation à la participation.

## Repères bibliographiques

- Ahmed Sarah, *On Being Included, Racism and Diversity in Institutional Life*, Durham et Londres, 2012
- Ahmed Sarah, *Queer phenomenology*, Durham, Duke University Press, 2006
- Araeen, Rasheed, *Making Myself Visible*, Londres, Kala Press, 1984
- Boucheron Patrick, *Faire profession d'historien*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016
- Bourdieu Pierre, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raison d'agir, 2004
- De Lagasnerie Geoffroy, *Sortir de notre impuissance politique*, Paris, Fayard, 2020
- Emilie Noteris, *Alma Matériau*, Paraguay, 2020
- Eribon Didier, *Principes d'une pensée critique*, Paris, Fayard, 2016
- Gilroy Paul, *Mélancolies Postcoloniales*, Paris, B42, 2020.
- Firestone Shulamith, *Zones mortes*, (1998), Paris, Brook, 2020
- Fassin Didier, *La vie, Mode d'emploi critique*, Paris, Seuil, 2018
- Haraway Donna, *Habiter le trouble*, Éditions les mondes à faire, 2020
- Haraway Donna, *Manifeste des espèces de compagnie, chiens, humains et autres partenaires*, Éditions de l'Éclat, 2003
- Macé Marielle, *Styles, Critiques de nos formes de vie*, Paris, Gallimard, 2016.
- Mazouz Sarah, *Race*, Paris, Anamosa, 2020
- Morizot Baptiste, *Manières d'être vivant*, Arles, Actes Sud, 2020

- Puig de la Bellacasa, *Politiques féministes et construction des savoirs*, Paris, l'Harmattan, 2012
- Scott Joan.W., *Théorie critique de l'histoire*, Paris, Fayard, 2009
- Silvia Ontarini, Claire Joubert, Jean-Marc Moura (eds), *Penser la différence culturelle du colonial au mondial*, Sesto S. Giovanni – I, Editions Mimesis, 2019
- Spivak Gayatri Chakravorty, *Les Subalternes peuvent-elles parler?* (1988), Paris, Amsterdam, 2009
- Vollaire Christiane, *Pour une philosophie de terrain*, CreaphisEditions, 2017

# histoire de l'art du XX<sup>e</sup> siècle

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Sophie Orlando

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

50

## Contenus, objectifs et méthode

Ces sessions proposent une analyse de textes et d'œuvres qui façonnent et transforment l'histoire de l'art du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier les approches féministes, antiracistes et anticlaxistes initiées par la New Art History.

Ce cours s'ouvre sur l'histoire de l'histoire de l'art. Puis nous discutons de la fabrique du récit de l'art, de l'objectivité dans les sciences à partir des «savoirs situés», selon le terme développé par Donna Haraway. Puis, nous abordons différentes manières de comprendre les crises épistémologiques en art. Nous étudions les textes de Colette Guillaumin, de Frantz Fanon, les différences entre les pensées antiracistes, postcoloniales et décoloniales, les pensées féministes, les approches LGBT et queer. Nous arpentons le Manifeste contrasexuel de Paul Preciado. Nous discutons les textes de Jack Halberstam, de José Estaban Muñoz et de Gloria Anzaldúa, de Sara Ahmed, d'Aimé Césaire, de Frantz Fanon. Et nous revisitons le panorama de l'histoire de l'art du XX<sup>e</sup> siècle du point de vue de l'histoire des femmes à Paris, ou encore du point de vue des artistes noirs et racisé-es britanniques, du point de vue de l'histoire des sexualités, du point de vue de l'histoire écologique de l'art. Nous analysons des vidéos d'artistes *Meshes of the afternoon* de Maya Deren (1943), *Womanhouse* de Johana Demetrakas (1974), *Le chevalier d'Eon* de Nil Yalter, (1978), *The Attendant* d'Isaac Julian (1993), *Blue* de Derek Jarman (1993) et *To Valerie Solanas and Marilyn Monroe in Recognition of Their Desperation* de Pauline Boudry et Renate Lorenz, (2013).

Les cours sont composés de lectures théoriques, d'approches historiques et d'analyses de productions artistiques. Nous nous donnons pour objectif de prendre de la distance avec nos présupposés, d'acquérir des manières de réévaluer les récits de l'art et d'initier une réflexion sur leur fabrique.

## Pré-requis et évaluation

Pas de pré-requis.  
Un exercice.

## Repères bibliographiques

- Araeen Rasheed (ed), *The Other Story*, Londres, South Bank Centre, 1989
- Berger John, *Voir le voir*, Paris, Éditions B42, 2014
- Dumont (dir.), *La Rébellion du deuxième sexe: l'histoire de l'art au crible des théories féministes anglo-américaines, 1970-2000*, Dijon, France, Les presses du réel, DL 2011, 2011
- Farver Jane, Rachel Weiss, Luis Camnitzer, *Global Conceptualism: Points of Origin, 1950s-1980s*, Queen Museum of art, 1999
- Fanon Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.
- *Féminisme, art et histoire de l'art: Paris, France*, École nationale supérieure des beaux-arts, 1994
- Harris Jonathan, *The New Art History, A critical Introduction*, New York, Routledge, 2001
- Haraway Donna, *Manifeste cyborg et autres essais*, Paris, Exils, 2007

- Lazarus Neil, *Penser le postcolonial, une introduction critique*, Paris, Amsterdam, 2006
- Lebovici Élisabeth et Catherine Gonnard, *Femmes artistes, artistes femmes: Paris, de 1880 à nos jours*, Paris, France, Hazan, 2007
- Martin Jean-Hubert (ed), *Les Magiciens de la terre*, Paris, Centre George Pompidou, 1989
- McWilliam, Constance Moreteau et Johanne Lamoureux, *Histoires sociale de l'art* (vol.1 et 2), Dijon, Presses du réel, 2016
- Mercer Kobena, *Travel and Sea: Black Diaspora Art Practice since the 1980s*, Duke University Press, 2016
- Molesworth Helen, *This Will Have Been, Art, Love and Politics in the 1980s*, Museum of Contemporary Art, Chicago, 2012
- Nochlin Linda, «Pourquoi n'y a-t-il pas eu de grands artistes femmes?» (1970), in *Femmes, Art et Pouvoir et autres essais*, trad. de l'anglais (US) par Oristelle Bonis, Jacqueline Chambon, Nîmes, 1993
- Orlando Sophie et Grenier Catherine, *Art et mondialisation, anthologie de textes de 1950 à nos jours*, Paris, Centre Pompidou, 2013
- Pollock Griselda, *Des canons et des guerres culturelles*, Cahiers du Genre, n°43, 2007
- Rees A.L and Frances Borzello, *The New Art History*, Londres, Camden Press, 1986
- Reilly Maura et Linda Nochlin, *Global Feminism, New Directions in Contemporary Art*, Brooklyn museum, 2007
- Said Edward W., *L'Orientalisme, L'orient créé par l'occident*, (1978) Paris, Seuil, 2003
- Spivak Gayatri Chakravorty, *Les Subalternes peuvent-elles parler?* (1988), Paris, Amsterdam, 2009
- Smouts Marie-Claude (ed), *La Situation coloniale*, Paris, Presses de Sciences po, 2007
- Zeguer Catherine, *Inside the Invisible*, MIT, 1996

# situations post

Type d'enseignement	ARC
Enseignant-e responsable	Sophie Orlando et Katrin Ströbel
Années d'étude concernées	2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	40

## Contenus, objectifs et méthode

L'atelier situations post (2014-) est un atelier de recherches plastiques et théoriques dirigé par Katrin Ströbel et Sophie Orlando.

Nous développons une pensée collective sur les relations du savoir situé à l'espace (espace du texte et de sa notation, espace de production comme espace d'exposition, espace de l'archive et du document). Nous utilisons notamment les savoirs situés de Donna Haraway, les « nouvelles ethnicités » selon Stuart Hall, l'intersectionnalité et l'épistémologie féministe noire de Patricia Hill Collins, les Sexpolitiques Queer de Sam Bourcier, la phénoménologie queer de Sara Ahmed.

Le projet situations post a pris pour point de départ un questionnement sur la manière dont les changements géopolitiques, économiques et sociaux de 2007 ont initié un renouvellement et un ajustement des stratégies artistiques. Il combine une actualité critique, politique et sociale à des expériences de productions principalement collectives et éphémères.

La pensée des contextes (économie de travail, réseaux, publics, modes de production, stratégies, outils, ressources) et la pensée féministe, queer et postcoloniale sont investies de manière artistique et conceptuelle non pas comme histoire des représentations, ou illustration, documentation de moments d'histoire, mais comme une histoire des formes appartenant à des affiliations artistiques et intellectuelles.

L'atelier combine une mise en pratique, une recherche, une analyse de formes de productions artistiques processuelles et des pratiques collaboratives.

Format de mini-workshops, séminaires, lectures, etc.

## Repères bibliographiques

- Ahmed Sara, *Queer Phenomenology*, Duke University, 2006
- Bruguera Tania, *Live Forever: Collecting Live Art*, Walther König, 2015
- Dorlin Elsa, *Black Feminism, Anthologie du féminisme africain-américain, 1975–2000*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Dorlin Elsa, *La Matrice de la race, Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française* (2006), Paris, La Découverte, 2009
- Dumont Fabienne, *La rébellion du deuxième sexe, L'histoire de l'art au crible des théories féministes anglo-américaines (1970–2000)*, Dijon, Presses du réel, 2011.
- Dyer Richard, *White*, Londres, Routledge, 1997.
- Fainberg Leslie, *Transgender Warrior: Making History from Joan of Arc to Dennis Rodman*, Boston, Beacon Press, 1997.
- Gansterer Nikolaus, *Drawing a Hypothesis, Figures of Thought*, New York, Vienne, Springer Verlag, 2011
- Hill Collins Patricia, *La Pensée féministe noire*, Montréal, Remue-ménage, 2016.
- Haraway Donna, *Manifestes cyborg et autres essais. Sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, 2007.
- Kester Grant H., *The One and the Many: Contemporary Collaborative Art in a Global Context*, Londres, Duke University Press, 2011
- Mirza Heida Safia, *Black British Feminism, A Reader*, Londres et New York, Routledge, 1997
- Mohanty Chandra Talpade, *Feminism without Borders*, Durham, Londres, Duke University Press, 2003.

- Sophie Orlando (ed), *Sonia Boyce: Thoughtful disobedience*, Villa Arson, Les presses du réel, 2017
- Katrin Ströbel (ed), *Making Love to Unknown Cities*, Ditzanz, 2020

# art|programmation (a|p)

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Jean-Louis Paquelin
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>   2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	12

## Contenus, objectifs et méthode

L'objet de ce cours est de permettre aux étudiant-es de maîtriser suffisamment les mécaniques de pensée, le vocabulaire et les concepts de base de la programmation (i.e. la pratique du code) pour pouvoir développer une sensibilité aux technologies numériques et peut-être une pratique artistique numérique avancée.

Le monde devient numérique et il appartient à chacun – et particulièrement aux artistes – de ne pas être consommateur passif de ce qui nous est proposé. Le code nous donne justement la liberté d'agir sur les outils numériques pour les conformer à nos besoins plutôt que de nous plier aux contraintes qu'ils nous imposent.

Sur le plan plastique, le code est potentiellement plus riche que n'importe quel élément d'une suite logicielle graphique. Le code source, base des logiciels, n'impose rien si ce n'est d'être véritablement créatif. L'ordinateur et le code sont ainsi moins des outils que des matériaux pour la création et leur maîtrise permet de se distinguer de l'esthétique mainstream à laquelle les suites logicielles tentent de nous soumettre.

Plus qu'un cours technique, cet enseignement dote l'étudiant-e d'outils de pensée qui lui permettent de porter un regard analytique sur le monde numérique : Comment les outils numériques sont-ils fabriqués ? Quels biais d'usage introduisent-ils ? Comment se les approprier ? Comment et pourquoi.

Ce cours propose d'apprendre à programmer au moyen du langage Python. Très populaire, il est bien documenté et sa communauté d'utilisateurs est étendue et active. Python est un logiciel libre, ainsi chacun peut l'utiliser sans avoir à payer de licence. Il permet le prototype rapide aussi bien que le développement

d'applications industrielles tout en restant approprié à l'enseignement.

Pour la pratique des arts plastiques, Python dispose de nombreuses bibliothèques pour la production d'images, de sons et d'objets 3D. Il fonctionne également sur de nombreux micro-contrôleurs et nano-ordinateurs utilisés dans la production d'installations artistiques.

Cet enseignement s'appuie sur le trio cours, exercice, correction qui est très adapté à l'apprentissage du code mais qui pourrait limiter l'expression personnelle. C'est pourquoi le nombre de séances de cours est réduit. Il ouvre ainsi la porte à la création mais ne la contraint pas au-delà.

## Pré-requis et évaluation

Le nombre de places disponibles étant contraint par le nombre d'ordinateurs, les étudiant-es intéressé-es par ce cours doivent se manifester au plus tôt. Si le nombre d'étudiant-es candidat-es devait dépasser la capacité du cours, une sélection sera réalisée sur la base de la motivation de l'étudiant et/ou de la proximité de son projet personnel avec le médium.

Le cours est principalement évalué par la production d'un projet individuel ou de groupe mettant en œuvre les compétences acquises. L'évaluation est complétée par des QCM en ligne. L'étudiant-e peut y répondre autant de fois qu'il-elle le souhaite (pour évaluer sa progression ou améliorer sa note).

L'investissement de l'étudiant-e et son assiduité comptent également pour une part de la note.

## Repères bibliographiques

---

- Bob Cordeau et Laurent Pointal, *Une introduction à Python 3*
- Patrick Fuchs et Pierre Poulain, *Cours de Python*
- John Brunner, *Sur l'onde de choc*
- William Gibson, *Trilogie Bigend: Identification des schémas*

# art|programmation (a|p) — approfondissement

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Jean-Louis Paquelin
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>   2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	12

## Contenus, objectifs et méthode

L'objet de ce cours est de permettre aux étudiant-es d'approfondir les compétences acquises dans le cours Art|Programmation – Bases. Cette seconde partie est ainsi consacrée à l'apprentissage de techniques supplémentaires mettant en œuvre plusieurs bibliothèques ou outils logiciels dédiés à la production graphique, sonore, au web ou au physical computing.

À partir d'une problématique et d'une approche bottom-up (approche de la résolution d'un problème de programmation définie et mise en pratique dans le cours Art|Programmation – Base), ce cours montrera notamment les possibilités plastiques offertes par plusieurs bibliothèques Python. Des exemples d'animation, d'interactivité, de traitement d'images ou de son en temps réel seront abordés et commentés en détail afin de permettre leur appropriation par les étudiant-es.

Chaque cours est consacré à la résolution d'une problématique au travers d'exemples concrets de complexité croissante. Les exemples sont choisis pour leur caractère commun dans le domaine des arts plastiques en général et de ce médium en particulier.

À noter que le contenu de ce cours change en partie chaque année, les sujets abordés évoluent au gré des intérêts de l'artiste – enseignant et de ses découvertes.

## Pré-requis et évaluation

Les étudiant-es intéressé-es par ce cours doivent se manifester au plus tôt. Si le nombre d'étudiants candidats devait dépasser la capacité du cours, une sélection sera réalisée sur la base de la motivation de l'étudiant et/ou de la proximité de son projet personnel avec le médium.

Les étudiant-es seront évalués selon leur investissement et leur assiduité. La production d'un projet individuel ou de groupe mettant en œuvre les compétences acquises est un bonus

## Repères bibliographiques

- Gérald Swinnen, *Apprendre à programmer avec Python 3*
- Sean M. Tracey, *Make Games with Python*
- Matt Pearson, *Generative Art*
- Grant D. Taylor, *When the Machine Made Art: The Troubled History of Computer Art*

# pratique et exposition

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Pascal Pinaud

Années d'étude concernées

2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

illimité

## Contenus, objectifs et méthode

Ce cours consiste à suivre un enseignement par petits groupes constitués afin de réaliser un ou plusieurs projets en commun durant l'année scolaire.

Les étudiants-es aborderont toutes les phases de la création, de la recherche, jusqu'à son exposition en passant par la réalisation plastique.

Cette démarche pourrait se résumer ainsi: produire des pièces à plusieurs mains, avec plusieurs cerveaux.

Cet enseignement s'adresse aux étudiants-es de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année sans limitation de place.

### Phase de production

De semaine en semaine, les pièces commencent à voir le jour, elles prennent une forme plastique. Ils acquièrent une méthodologie de travail et se projettent dans la création artistique. Ce sont des bases fondamentales pour l'apprentissage quant à un projet de production. A travers les discussions de groupes, nous essayons de poser un regard transhistorique sur leurs pièces vis à vis d'artistes contemporains qui auraient travaillé avec une démarche similaire.

Ainsi la proposition évolue et permette de se positionner par rapport aux formes qu'ils convoquent.

Épisodiquement, d'autres professeurs interviennent pour donner leurs points de vue sur l'avancée des projets ou des pièces.

## Phase exposition

A la fin de l'année, il est proposé une restitution dans un lieu de l'école. Cela peut prendre la forme d'une exposition collective ou d'une édition. Cela permet de travailler les systèmes d'expositions, qui sont très utiles aux galeries d'essais à la Villa Arson.

### Pré-requis et évaluation

Pas de selection. Toutes les six semaines environ, une discussion est proposée aux étudiants-es qui prennent en charge les débats sur l'orientation du travail. Ainsi ils définissent les futures tâches de réalisation.

les étudiants-es seront évalués-es deux fois dans l'année sur l'avancée de leur travaux, sur la participation au groupe. Cette évaluation prendra en compte une petite partie de l'exposé, le reste sera essentiellement la réalisation plastique par rapport à son processus créatif.

# initiation à la peinture

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Pascal Pinaud
Enseignant-es associé-es	Frédéric Clavère
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>
Nombre maximum d'étudiant-es	illimité

## Contenus, objectifs et méthode

Initiation à la peinture du premier semestre Villa Arson. L'initiation aux procédés de peinture du premier semestre à la Villa Arson passera par l'apprentissage des différents matériaux essentiels à cette discipline. Les premiers cours seront dédiés à la découverte des différentes qualités de textiles propres à être enchâssés, les toiles de coton, cotons américains, de lin plus ou moins fin, mais également des matières synthétiques ou métissées. L'étudiant apprendra également à enchâsser une toile en se servant des différents outils nécessaires à cet exercice (pince à tendre, agrafeuse, dégrafeur). Une fois sa toile tendue, l'étudiants s'accoutumera avec l'ensemble des produits dédiés à l'enduction de la toile, la colle de peau de lapin pour l'encollage, le gesso pour les finitions ainsi que différents types de gels acryliques. Il sera également appris à discerner les différents types de pinceaux et à leur reconnaître une utilisation propre. Une fois la gestuelle et la mécanique des processus de préparation du support assimilées et appliquées, l'étudiant pourra se consacrer à la réalisation d'un motif qui passera par plusieurs étapes techniques et réflexives. En effet, chacun sera amené à penser par l'intermédiaire d'importants enjeux picturaux contemporains la réalisation d'un motif en frise suivant le principe du all over. Ainsi un travail de recherche picturale et de réflexions théoriques encadrés par le professeur devra être posé par chaque étudiant pour l'élaboration du sujet. L'étudiant sera alors amené à réaliser un aplat de couleur acrylique et apprendre par là le bon maniement du pinceau et la juste préparation de la peinture. Le cours s'appliquera également à faire savoir comment utiliser correctement les outils de découpe numérique

sur papier adhésif (une approche manuelle sur adhésif sera également envisageable; ils apprendront à numériser les motifs). Dans un second temps, les étudiants constitueront des groupes réduits afin de suivre une initiation à la peinture en cabine. Cet enseignement encore unique parmi les écoles d'arts en France sera assuré par le moniteur d'atelier, qui veillera à ce que chaque étudiant assimile parfaitement les différents mécanismes de la peinture en pression. Cet apprentissage technique se déroulera en plusieurs étapes avec en préalable la découverte du laboratoire de peinture, ou seront réalisés les différentes préparations de couleurs, les dosages, les mélanges et les dilutions. C'est également dans ce laboratoire que chacun sera sensibilisé aux diverses peintures existantes (acrylique, Glycéro, laques, automobiles, etc.) le moniteur veillera ensuite à enseigner aux étudiants l'utilisation adéquate de chaque outil, notamment le maniement du pistolet à pression, la maîtrise de l'appareil de sa gestuelle et de ses différents flux. Les étudiants découvriront encore la grande variété de supports que permet la peinture au pistolet (bois, métal, plastique, etc.) Plusieurs supports serviront comme objets d'étude à la peinture en cabine, avec ses multiples étapes dédiées à la préparation, à l'enduction, à la peinture et à la finition. Ainsi, l'apprentissage de ce savoir-faire va permettre aux étudiants d'envisager la peinture sous une forme plurielle, de dépasser son ancrage traditionnel, et d'ouvrir sa surface à l'inédit de sorte à explorer une diversité impressionnante de matières nouvelles et de supports possible.

Cours de peinture du second semestre Villa Arson. Le second semestre sera dédié à la réalisation d'un projet par chaque étudiant dont

la réponse suivra un sujet énoncé par le professeur. Ce travail s'étalera sur l'ensemble du semestre. Chaque étudiant bénéficiera d'un suivi à la fois individuel avec le professeur, et collectif avec l'ensemble de sa promotion. Le sujet lui-même prend la forme d'une phrase longue et complexe, dont l'interprétation offre à chacun plusieurs entrées. Ainsi, ce travail qui laisse place à une grande

Liberté d'analyse, exige également de savoir se référencer à une histoire de l'art riche et diversifiée tout comme à une actualité artistique en constante effervescence. Exposer à la tradition Duchampienne, cet exercice ouvre la peinture à l'abondante variété de mediums qu'avance aujourd'hui la création contemporaine (vidéo, photo, performance, dessin, sculpture, installation, etc.) Alors dans une perspective de remise en question continuelle et dans le dépassement de ses compétences propre, l'étudiant avec sa force d'analyse et l'accompagnement du professeur, tentera d'offrir une réponse juste et adapté à un sujet dont la complexité s'ancre dans la veine de grands penseurs.

## Pré-requis et évaluation

---

Pas de sélection. Chaque semestre les étudiants seront évalués par rapport à l'avancé de leurs travaux dans le cours.

# peinture, aéronautique et alimentation

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Frédéric Clavère
Enseignant-es associé-es	Pia Maria Martin
Années d'étude concernées	2 <sup>e</sup>
Nombre maximum d'étudiant-es	25

## Contenus, objectifs et méthode

Réalisation de cerfs-volants notamment avec des produits organiques, alimentaires, teintures végétales, etc.

## Pré-requis et évaluation

Un certain intérêt pour l'image, une capacité à constituer une bibliothèque d'image, un intérêt pour la couleur et l'expérimentation, une curiosité technique scientifique.

## Repères bibliographique

Qualité des réalisations et originalité de la démarche, investissement dans l'expérimentation.

# hors limites (les infréquentables)

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Laurent Prexl

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> | 2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

illimité

«Il n'y a plus rien en nous qui mérite d'être nommé sacré, qui mérite d'être nommé bien, sinon le déchaînement des passions.»

Georges Bataille, *Le Mal dans le platonisme et le sadisme*, 1947

Ce cours sous forme de miscellanées curieuses a pour vocation d'explorer les formes les plus radicales, insoumises, moralement difficiles, pénalement répréhensibles, vulgaires, stupides, violentes, drôles, délicates, invisibles, moqueuses, scandaleuses ou ridicules de l'art, et ce à toute époque. Replaçant dans leur contexte historique ces œuvres, nous tâcherons de comprendre ce qui fait scandale à une époque et ne le fait plus de nos jours, et bien sûr inversement ce qui fait scandale actuellement et non précédemment. Nous démonterons la colonne Vendôme, écouterons des musiques censurées, verrons des films irregardables, des performances aux limites du soutenable, rirons de satyres, regarderons des peintures subversives, des sculptures dissimulées sous des draps, nous parlerons de dégradations et d'expositions polémiques, etc. Nous réfléchirons aux phénomènes de censure et d'auto-censure. Cela sera parfois dur ou drôle ou les deux, inutile ou nécessaire ou les deux. Nous voudrions surtout savoir comment nous positionner sans jugement ni anathème.

Contenus, objectifs et méthode

Présentation d'œuvres et débats

Pré-requis et évaluation

Curiosité, engagement et participation.

Repères bibliographiques

- *Hors Limites*, catalogue de l'exposition, Éditions du centre Pompidou, 1994
- Arnaud Labelle-Rojoux, *Leçon de scandale*
- Catherine Charpin, *Les Arts incohérents*
- Paul Ardenne, *Extrême, esthétiques de la limite dépassée*
- Noel Godin, *Anthologie de la subversion carabinée*
- Pier Paolo Pasolini; Gaspard Noé; The ruins; Louis-Ferdinand Céline; Balthus
- Arthur Cravan; Santiago Serra; Alice Cooper

# corps/espace

Type d'enseignement	ARC
Enseignant-e responsable	Anne Sechet
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>   2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	20

## Contenus, objectifs et méthode

Cet atelier propose d'expérimenter la question du corps comme porte d'entrée d'une pensée singulière hors de tous stéréotypes. Les sessions d'expérimentation permettent aux étudiant-es de se fabriquer progressivement un vocabulaire personnel de gestes et de mouvements avec la question de l'espace et de l'engagement des corps dans des pratiques transversales de l'art contemporain avec des interactions possibles avec les autres participant-es. Cet atelier met en pratique les liens entre improvisation et conceptualisation, entre corps et objets, corps et mobilier urbain ou domestique, gestes et parole, gestes quotidiens et gestes chorégraphiés... Le corps est expérimenté et questionné dans différentes propositions et contextes autant dans l'indiscible que dans un visible à l'amplitude plus lisible.

L'atelier *Corps/Espace* a pour vocation d'être un laboratoire de recherche où tout est continuellement en mutation et en expérimentation. Le processus de mouvement du corps, les résonances physiques, conceptuels, le choix des espaces, la question de l'engagement. Chaque participant-e développe une acuité aux espaces, à son propre corps, celui des autres, aux sons produits... Il s'agit par l'expérimentation de peu à peu se situer dans le champ autant sensitif que conceptuel de l'art et de questionner les lieux de la création tout en ouvrant les possibles espaces d'art. Les ateliers *Corps/Espace* se construisent ainsi comme des laboratoires de possibles, des Safe Zone où tous les corps et pensées portent loin leurs singularités.

Ces ateliers prennent différentes formes, improvisations dirigées à dimensions variables, expérimentations du sensitif, déambulation en extérieur en collectif, temps de

présentation-résolution, temps de discussions en collectif, captations vidéo. Des apports de textes, d'objets, de maquillage, de textiles, de surfaces, de mobiliers... sont régulièrement demandés en amont à certaines sessions qui abordent différent rapport aux espaces: le corps dans le silence, le corps et ses prothèses, les accessoires de mouvements, les accessoires d'espace, l'élan, la chute, les sensations liés aux différents contextes. La mise en ligne de certains travaux en concertation avec les groupes sur une chaine You Tube dédiée est activée soit en public si finalisée, soit en privé comme un possible espace supplémentaire à ce laboratoire expérimental.

Des sortie en lien avec le Festival de Danse de Cannes sont prévues ainsi que des Master Class avec intervenant-es chorégraphes et artistes.

## Pré-requis et évaluation

Ateliers adressés à toutes les singularités et les altérités. Une note d'intention est demandée avec photos et/ou lien vidéo des recherches personnelles, textes personnels, bibliographie de références en tous genres permettant de souligner l'engagement, la motivation et les ponts qui pourraient être tirés avec la démarche personnelle de l'étudiant-e.

Investissement personnel, recherches, expérimentations, régularité, singularité, intuitions, qualité des échanges, écoute, pertinence, prise de risque, curiosité par rapport aux autres et à l'actualité performative et chorégraphique. Investissement dans les échanges de références et d'actualités. Participation aux temps de présentation-restitution des recherches de chacun-es.

## Repères bibliographiques

---

- *Mr Gaga sur les pas d'Ohad Naharin*, documentaire de Tomer Heyman, 2015
- Miet Warlop, *Ghost Writer and the Broken Hand Break*
- Phia Ménard
- Carolyn Carlson, *The red dress extrait de Blue lady*
- Carolyn Carlson *Dialogue with Rothko*
- Marina Abramovic, *The Artist is Present*, 2012, réalisateur Matthew Akers
- Marina Abramovic, *An Art Made of Trust, Vulnerability and Connection*, TED Talks: conférence-présentation-performée par Marina Abramovic en 2015.
- Björk: *notget* (creative direction & masks by Björk & James Merry)
- Michael Clark
- Gisèle Vienne, *Crowd*
- Sheila Chandra, *Speaking in Tongues I, II et III*, 1997
- Pina Bausch, *Café Muller*
- Angelin Preljocaj, *Helikopter création*, 2001 de musique de Karlheinz Stockhausen Helikopter quartet
- Merce Cunningham 1919–2009 – La Danse en héritage:
- *9 Evenings: Theatre & Engineering* – Lucinda Childs, *Vehicle*
- *9 Evenings: Theatre & Engineering* – Steve Paxton, *Physical Things*
- *9 Evenings: Theatre & Engineering* – Yvonne Rainer, *Carriage Discreteness*
- *9 Evenings: Theatre & Engineering* – Deborah Hay, *Solo*
- *40 degré sous 0* (texte de Copi, costumes de Christian Lacroix)
- Sasha Waltz & Guests, *Tanztagebuch*
- Jean Biche:
- [www.jean-biche.com](http://www.jean-biche.com)
- [www.lafayetteanticipations.com/fr/artiste/jean-biche](http://www.lafayetteanticipations.com/fr/artiste/jean-biche)

# imprimer autrement les lieux – installation, sérigraphie, performance

Type d'enseignement	ARC
Enseignant-e responsable	Anne Sechet
Partenaires	MDAC Lieu d'art contemporain (Cagnes)
Années d'étude concernées	2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	15

## Contenus, objectifs et méthode

Cet atelier permet de questionner et d'expérimenter les questions du In Situ en découvrant la technique la sérigraphie dans une vision élargie et écologique de ses possibles. « Imprimer autrement les lieux » commence avec aussi une conscience de l'utilisation des matériaux et un questionnement sur la manière d'habiter les lieux autant celui de la « monstration » que celui de la fabrication. L'utilisation de différents matériaux, de différents supports, espaces ainsi que les matières-encre-peintures-terre... et autres possibles pour les impressions, se mêlent aux discussions et aux collaborations entre les personnes du groupe. Par la suite, il s'agit d'expérimenter, de concevoir puis finaliser un projet d'installation. Une semaine intensive est proposée ainsi qu'un workshop avec un artiste invité et des rendez-vous régulier de mise en espace et activations des installations. Concevoir à plusieurs des espaces, prendre des décisions d'accrochage, solutionner la question des titres, expérimenter la parole d'artiste, les décisions plastiques, les adresse aux personnes qui expérimentent les installations et les activations performances, faire confiance au collectif pour investir plein ment sa propre pratique.

« Imprimer autrement les lieux » c'est aussi investir régulièrement l'atelier sérigraphie pour continuer à en faire évoluer la configuration vers

plus de fluidité de gestes, de conscience-fabrication écologique avec des possibilité pour les étudiant-es de concevoir des espaces de restitutions et de dialogues en ses murs, tel un mural de restitutions des installations passées, affichages des influences du jour. Car travailler dans le même espace c'est déjà commencer à collaborer.

## Pré-requis et évaluation

Une note d'intention imprimée, dessinée et/ou en collage avec des textes, des photos, des liens vidéo si nécessaire, des références artistiques et les influences hors champ de l'art pour rendre compte de l'engagement, de la motivation et de l'intérêt de participer à cet atelier pour l'apport dans les recherches personnelles de l'étudiant-es.

Qualité et ouvertures des expérimentations, en même temps que acquisitions techniques de la sérigraphie, investissement personnel, recherches, régularité, perspicacité, singularité, pertinence du travail proposé. Une participation assidue au groupe. Au moins une installation-restitution en fin d'année est demandée.

## Repères bibliographiques

Bibliographie évolutive sur l'année suivant discussions et réalisations en lien avec l'avancée des projets.

# an artist who cannot speak english is no artist

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Ian Simms

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> | 2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

«An artist who cannot speak English is no artist»: cette phrase cousue sur une bannière, œuvre de l'artiste croate Mladen Stilinovic datant de 1992, peut être lue comme une demande, une protestation ou comme une forme de résignation tant l'anglais domine les flux d'informations qui sont inextricablement entrelacés avec le monde globalisé de l'art.

Nous travaillerons à faire émerger, en anglais, les grandes lignes qui sous-tendent le travail des participant-es afin qu'ils soient plus à l'aise pour parler et écrire sur leur travail. Les participants vont échanger en tête à tête ou en petits groupes ou sous forme de Cool conférences – conférences initialement sans texte et sans parole, où les participant-es laissent émerger les champs notionnels de leur travail par la manipulation de constellations d'images de leurs propres travaux.

Nous tenterons de donner aux étudiant-es la possibilité de produire un portfolio de leur travail qui est adapté à leur personnalité et à l'image que iels souhaitent donner de leur travail. La production de portfolio sera accompagnée par l'écriture d'un CV, biographie, artist's statement, lettre d'accompagnement et tout autre document qu'ils peuvent trouver nécessaire.

Le cours se déroule entièrement en anglais.

Pré-requis et évaluation :

Les élèves sont acceptés dans le cours quel que soit leur niveau d'anglais. La priorité sera donnée à celles et ceux qui ont choisi de valider les ECTS de ce cours. Une présence régulière est demandée.

Pour valider ce cours l'étudiant-e doit impérativement rendre un portfolio achevé. Iel devra avoir participé de manière régulière.

# et si « 1 and 3 chairs » avait été fait par baldessari ?

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Ian Simms

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> | 2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

«Fidèle aux leçons de Borges, qui suggérait de lire autrement Don Quichotte en l'attribuant par fiction à un écrivain du XX<sup>e</sup> siècle, je propose donc de multiplier ces changements d'auteur et de les faire jouer dans les champs esthétiques les plus divers, en supposant par exemple que Tolstoï est l'auteur d'Autant en emporte le vent, Schumann du Cri ou Hitchcock du Cuirassé Potemkine.»

*Et si les œuvres changeaient d'auteur ?*  
Pierre Bayard, 2010

L'approche de Pierre Bayard sera adaptée au champ de l'art contemporain. Imaginons, à l'aune du titre de ce cours, ce que serait l'œuvre iconique de Joseph Kosuth si elle avait été faite par John Baldessari, ou si «Un jardin d'hiver», de Marcel Broodthaers avait été fait par Mike Kelley. La pratique de réinterpréter une œuvre est courante dans l'histoire de l'art – Kerry James Marshall a peint un «déjeuner sur l'herbe» – et riche de renseignements dans l'interrogation de l'ancrage non seulement idiosyncratique, mais aussi culturel, temporel, technique, sémiologique etc. des deux œuvres et les deux auteurs.

L'apprentissage d'une deuxième langue peut être considéré non seulement dans son aspect pragmatique, mais aussi comme un dispositif méthodologique dans l'acte de création même. Samuel Beckett a écrit tantôt en anglais, tantôt en français. Il a expérimenté forme et expression en deux langues simultanément. Son travail de traduction n'est pas une production secondaire mais un processus dynamique au cœur de son écriture.

L'exploration de ces processus inhérents à la création seront au cœur de ce cours qui se

déroulera entièrement en anglais afin que le décalage langagier participe au processus traductif mis en œuvre.

Pré-requis et évaluation :

De préférence l'étudiant-e doit avoir un niveau d'anglais suffisant pour pouvoir s'exprimer avec une certaine facilité et comprendre des textes parfois complexes. Sa grammaire pourra ne pas être parfaite.

L'évaluation prend en compte la présence régulière et le degré de participation de l'élève, ainsi que son investissement dans le rendu final.

# pensée archipélique – kindred by choice

Type d'enseignement

Cours

Enseignant-e responsable

Ian Simms

Années d'étude concernées

1<sup>re</sup> | 2<sup>e</sup> | 3<sup>e</sup> | 4<sup>e</sup> | 5<sup>e</sup> année

Nombre maximum d'étudiant-es

«La pensée archipélique convient à l'allure de nos mondes. Elle en emprunte l'ambigu, le fragile, le dérivé. Elle consent à la pratique du détour, qui n'est pas fuite ni renoncement. Elle reconnaît la portée des imaginaires de la Trace, qu'elle ratifie. Est-ce là renoncer à se gouverner? Non, c'est s'accorder à ce qui du monde s'est diffusé en archipels précisément, ces sortes de diversités dans l'étendue, qui pourtant rallient des rives et marient des horizons. Nous nous apercevons de ce qu'il y avait de continental, d'épais et qui pesait sur nous, dans les somptueuses pensées de système qui jusqu'à ce jour ont régi l'Histoire des humanités, et qui ne sont plus adéquates à nos éclatements, à nos histoires ni à nos, non moins somptueuses, errances.»

Édouard Glissant, *Poétique de la relation*, Poétique III, Paris, Gallimard, 1999.

Ce cours serait conçu comme une errance autour des «affinités électives» de certains artistes entre eux. Des archipels, des microcosmes – qui recèle en eux des histoires plus grandes – et qui aborde, par des processus d'échanges, par la diversité des acteurs, par les moyens de coopération et par la variété de disciplines, de genres et de médiums, une forme de créolisation.

L'œuvre littéraire de JG Ballard conduit à David Cronenberg et son film «Crash» mais aussi à Robert Smithson, Edouardo Paolozzi, Reyner Banham, Peter Hutchinson, Tacita Dean et Lawrence Alloway, via le livre «Art et Science-Fiction» de Valérie Mavridorakis. Le film «Rock my Religion» de Dan Graham, amène à Patti Smith et le film «Dream of Life», la musique

punk, la photographie de Robert Mapplethorpe, et la poésie de William Blake. La grande épopée qui est la vie artistique de Rasheed Araeen évoque celle de Stuart Hall, les films de John Akomfrah et le Festival Panafricain d'Alger

Penser l'art à l'aune de la pensée archipélique est au cœur de cette proposition. Nous allons débattre, exclusivement en anglais, des œuvres, des films, des textes, ou des conférences. Nous allons rencontrer les artistes en résidence ou en visite à la Villa Arson, et bien évidemment discuter des travaux des participant-e-s, eux-elles-mêmes

Pré-requis et évaluation :

De préférence l'étudiant-e doit avoir un niveau d'anglais suffisant pour pouvoir s'exprimer avec une certaine facilité et comprendre des textes parfois complexes. Sa grammaire pourra ne pas être parfaite.

L'évaluation prend en compte la présence régulière et le degré de participation de l'étudiant-e.

# video

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Gauthier Tassart
Années d'étude concernées	2 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	25

## Contenus, objectifs et méthode

Ce cours regroupe des informations à la fois théoriques et techniques non seulement sur la vidéo mais aussi sur tout ce qui embrasse l'idée de l'image en mouvement.

Des films «historiques» seront montrés mais aussi des films propices à encourager l'étudiant-e à se mettre au travail selon un sujet donné et pour lequel elle-il devra fournir un film.

## Pré-requis et évaluation

Présence, participation. L'évaluation finale sera faite à partir du film produit par l'étudiant-e par l'enseignant de vidéo assistés du technicien. Elle se fera lors d'une journée de rendu devant toute la promo.

## Repères bibliographiques

Nam June Paik, Viking Ekkeling, Hans Richter, Walter Ruttmann, Bill Viola, archive.org, Ubuweb...  
La liste est infinie.

# L'Orchestre inharmonique de nice (loin)

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Gauthier Tassart
Enseignant associé	Arnaud Marguet
Partenaires	Ensa Cergy
Années d'étude concernées	1 <sup>re</sup>   2 <sup>e</sup>   3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	illimité

## Contenus, objectifs et méthode

L'Orchestre Inharmonique de Nice (LOIN) est un orchestre de musiques improvisées à géométrie variable composé d'étudiant-es sachant jouer (ou surtout pas) de la musique, ayant à leur portée tout ce qui peut produire un son. Des sessions sont organisées toutes les deux semaines jusqu'en avril, mois au cours duquel un concert est donné à la Villa Arson.

Des sessions de 4 heures (18h-22h) sont organisées toutes les deux semaines jusqu'en avril, mois au cours duquel un concert est donné à la Villa Arson. Cette année nous espérons recevoir Lucrecia Dalt qui conduira L'Orchestre, accompagnée par des projections de François Decourbe, artiste visuel ayant travaillé avec Gong, Franck Zappa.

David Ritzinger sera à nouveau invité afin de produire des sérigraphies de l'événement avec des étudiant-es.

Enfin, cette année encore nous serons rejoint-es par des étudiant-es de l'Ensa Cergy et un professeur, Jeff Guess.

## Pré-requis et évaluation

Participation, inventivité, discrétion, confiance.

## Repères bibliographiques

Workshop de Lyon, *Souffle Continu*, Cornélius Cardew, Scratch Orchestra, Lee Ranaldo, Xavier Boussiron, Claire Gapenne, Lucrecia Dalt, Hakim Bey, Jean-Marc Foussat, Revue *Volume*, Feminist Improvising Group, Angus Mc Lise, *Revue et Corrigé*, Philippe Robert.

# add diy to...

Type d'enseignement	Cours
Enseignant-e responsable	Christian Vialard
Années d'étude concernées	3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	15

## Contenus, objectifs et méthode

Add Diy To est un atelier de réflexion et de pratique autour des pratiques DIY développées pour la partie qui nous intéresse dans les années 80 dans la mouvance punk et rock. Rapidité, bonne intelligence et partage des contenus, débats et fabrications d'objets (hacking, récupération, recyclage, systèmes embarqués, autoédition, etc.) en sont les mots-clés. Toute pratique est bienvenue.

### Objectifs

Étudier et rechercher les meilleures méthodes de réalisation de fabrication d'une pièce quelle que soit son domaine (pratiques analogiques ou numériques) et accorder ses désirs à ses moyens véritables. Une grande importance sera donnée au DIY et aux capacités de recherche de solutions inventives et innovantes tant dans la méthode que dans son application.

### Contenu

L'atelier ADD DIY TO ... propose de réfléchir au processus du comment faire.

Un artiste se pose toujours la question de la technique dans son art. Du bricolage aux nouvelles technologies et du fusain aux technologies numériques avancées, les artistes ne sont pas avares d'efforts, d'imagination et d'adaptation quand il s'agit d'inventer.

## Méthode

Les méthodes sont à inventer collectivement. Ce sera une priorité de ADD DIY TO et son fonctionnement aura aussi un aspect expérimental et réflexif.

Identifier les besoins, les questionner et trouver des solutions mais aussi documenter et partager. Les recherches seront étendues aux différentes voies trouvées par les étudiants mais aussi par les acteurs alternatifs et l'actualité.

Les participants seront aussi invités lors de réunions à partager leurs savoirs et à proposer des réflexions et des recherches soit personnelles soit en lien avec des thèmes choisis collectivement pour des expérimentations dans des lieux choisis.

Les rendez-vous ne seront pas tenus obligatoirement au sein de l'école mais aussi ailleurs en fonction des opportunités.

## Pré-requis et évaluation

Seront évalués la présence aux cours, la réactivité et l'invention ainsi que la capacité du travail en groupe.

Les dates et rendez-vous fixés par le calendrier sont obligatoires pour participer à Add Diy To.

# transcènes

Type d'enseignement	ARC
Enseignant-e responsable	Christian Vialard
Années d'étude concernées	3 <sup>e</sup>   4 <sup>e</sup>   5 <sup>e</sup> année
Nombre maximum d'étudiant-es	15

## Contenus, objectifs et méthode

Transcènes souhaite s'intéresser à la scène classique des théâtres contemporains en interrogeant la pratique de la scénographie comme pratique contextuelle ancrée sur des questions d'espaces et sur l'idée que nous connaissons bien en tant qu'artistes plasticiens de l'objet et de celui qui regarde. Le terme d'objet dans un sens général ou la scène est un dispositif complexe comprenant la scène théâtrale, son outil de production, de représentation et de distribution.

On pourrait résumer à la question: Qu'est-ce qu'une scène aujourd'hui?

Comment les nouveaux dispositifs, une approche transversale et l'intégration des technologies numériques mais aussi de la création sonore redéfinissent les pratiques et les imaginaires scénographiques?

Transcènes a l'ambition de parler d'écritures de scénographies en déconstruisant les éléments constitutifs de la scène théâtrale. Les sons, la musique, la lumière, les projections d'images, les films, le texte, les décors, les costumes, les personnages seront les éléments de base de l'univers plastique que les étudiants devront construire pour proposer aux spectateurs une confrontation à dimension poétique.

Une forme expérimentale à trouver entre installation, sculpture vivante, corporelle ou verbale. La scène pourra être connectée et augmentée (avec les pratiques numériques, intermédiatiques et sonores) d'un lieu à l'autre dans une même temporalité.

Les étudiant-es seront amené-es à réfléchir pour leurs propositions à un thème qui sera donné par l'enseignant.

Cette thématique leur permettra à partir de moyens simples et en utilisant la boîte

scénique comme référent de construire des univers plastiques connectés qui permettent aux spectateurs d'apprécier leurs dimensions poétiques.

Les participant-es garderont à l'esprit l'aspect expérimental de la démarche et devront conserver tout le long du projet un esprit d'analyse et une volonté de travail en commun avec des étudiant-e-s d'autres formations.

Les mots-clefs pourraient être: corps en mouvement, danse contemporaine, musique en direct, performance, son, intégration du numérique, objets, lumière, décor, costume, projection, image et image en mouvement.

La fin de l'année devrait permettre la création d'un spectacle adapté. Il pourra être donné en public sur proposition du Théâtre de Grasse, chacune et chacun pourra donc acquérir des compétences techniques et artistiques à son élaboration.

## Pré-requis et évaluation

Qualité de l'engagement, présence aux cours et aux workshops/masterclasses.

## Cours intensifs

La liste des cours intensifs et des workshops pourrait subir des modifications en cours d'année.

	Semaine intensive 1 12-16 décembre 2022	Semaine intensive 2 30 janvier- 3 février 2023	Semaine intensive 3 10-14 avril 2023	Semaine intensive 4 2-5 mai 2023	Autres dates
Ceramics: breaking the mould! (C.Tonnerre, F.Bauchet)	X	X	X	X	
Critique ou complotiste? (V.Géré)		X			
Atelier réalisation cinéma (K. Andalian, J.P.Rodrigues)	X				6-10 février 2023 3-7 avril 2023
Glocals 7 (J. Bouillon)					4 octobre 2022 15 novembre 2022 7 février 2023 7 mars 2023
Gravure (Caroline ChallanBelval)			X		
Initiation à l'atelier modelage-moulage (J. Dubuisson)		X (1 <sup>re</sup> année)	X (autres années)		17-20 octobre 2022

## Workshops

---

	Semaine intensive 1 12 – 16 décembre 2022	Semaine intensive 2 30 janvier – 3 février 2023	Semaine intensive 3 10 – 14 avril 2023	Semaine intensive 4 2 – 5 mai 2023	Autres dates
Workshop Mengzhi Zheng (B. Blümlein)		X			
Workshop pratiques curatoriales en partenariat avec le Pavillon Bosio (Nick Aikens, Mathilde Roman)					4–7 octobre 2022
Workshop fonderie (J. Dubuisson)					23–26 mai 2023 29 mai– 1 <sup>er</sup> juin 2023

## Liste des intervenant-es 2021/22

---

Amanda Abi Khalil, artiste ; Nicolas Armand, musicien ; Marcia Arantes Barcellos, chorégraphe ; Stéphane Arcas, metteur en scène, scénographe, écrivain ; Philippe Artières, historien ; Franck Beauvais, réalisateur, acteur, musicien ; Alexandre Behot, artiste ; Hélène Bertin, artiste ; Cheryl Ann Bolden, artiste, collectionneuse, archiviste ; Fouad Bouchoucha, sculpteur, performeur, vidéaste ; Alexandra Cabral, musicienne, vidéaste ; Emanuele Coccia, philosophe ; Anne Dressen, commissaire d'exposition ; Pauline Fonsny, philosophe ; Pierre Eugene, historien du cinéma ; Alexandre Gérard, artiste, musicien, performance ; François Géré, historien et stratège ; Tim Ingold, anthropologue ; Bertrand Ivanoff, artiste ; Marie Limoux, artiste sonore ; Martin Lawson, artiste ; Maïder Fortuné, artiste ; Madeleine Planeix Crocker, curatrice, chercheuse ; Griselda Pollock, historienne de l'art ; Marie Preston, artiste ; Laure Prouvost, artiste ; Justyna Ptak, artiste ; Philippe Ramette, artiste ; Alexis Rodolphe, artiste et designer sonore ; Pinar Selek, sociologue ; Martin Bruno Schmid, artiste ; Robert Schrem, artiste, musicien ; Ian Svenonius, musicien, vidéaste, écrivain ; Maya Tarnowski ; Laura Vasquez, autrice ; Marion Zilio, commissaire d'exposition, critique d'art



# programmation artistique, culturelle

10



# expositions

Le programme des expositions de la Villa Arson vise à valoriser les relations entre création, recherche et enseignement. Issues de projets menés avec des artistes ou des commissaires invité-es, notamment dans le cadre de partenariats internationaux au travers d'un programme de résidences, ces expositions touchent à tous les registres des arts visuels dans des logiques de réflexion ancrées dans notre époque. Une médiation culturelle (visites, ateliers, documentation...) favorise la rencontre avec les artistes et les œuvres.

## *Terminus Mutations*

Exposition des diplômé-es 2021

30.09 – 30.12.22

Ouverture le jeudi 29 septembre 2022

Claire Bouffay, Barthélémy Cabry, Maëlle Chabrilat, Camille Chatelain, Marion Courtois, Lucie De Bodinat, Vladimir Demichel, Léo Dupré, Paul Feytis, FSB Press, Danaï Galéou, Marcelle Germaine, Liv Jourdan, Lucas Lemme, Flavie Loreau, Tsu-Wei Lu, Marianne Mauclair, Mathilde Morel, Pierre Moretti, Zélia Moussy, Hadrien Pellereau, Mathis Pettenati, Victoria Prouteau, Valentino Romeo, Paloma Rouillier, Carlota Sandoval Lizarralde, Mathilde Séguis, Léopoldine Stouvenot, Anne Swaenepoël, Attandi Trawalley, Yann Van der Meer, Lucien Wampfler, Jueon Woo, Makiko Yoshii, Murphy Yum. Bonus : Kevin Desbouis  
Curateur: Cédric Fauq

Comme chaque année désormais, la Villa Arson expose les diplômé-es de l'année précédente. Au-delà d'un suivi et d'une fidélité pédagogique et artistique, il s'agit avant tout de donner à ces jeunes artistes toutes les conditions professionnelles pour réaliser ensemble ce qui constitue certainement leur première exposition hors-école.

## *Timeline of a Fruit Puddle*

Mathis Pettenati

30.09 – 30.12.22

Ouverture le jeudi 29 septembre 2022

Curateur: Vittorio Parisi

Influencé à la fois par le graffiti, les peintres de l'école de New York et par une pratique du dessin présente chez lui depuis l'enfance, Mathis Pettenati travaille sur grands formats et en série. En quête d'un aspect organique, végétal et floral, il a recours à toutes sortes de substances pour peindre: vernis, résines, acrylique, laques, pigments purs et autres. Ces mélanges remplissent des dessins aux allures enfantines drippés sur des toiles tendues. Arbres, basket, lampes merveilleuses, horloges et cadrans, les figures apparaissent souvent par analogie avec d'autres, et de manière spontanée. Le cycle de la peinture transforme les figures et donne lieu à de nouvelles séries.

Mathis Pettenati est lauréat de la bourse délivrée en 2021 par la Fondation Francis Bacon (Monaco) à l'issue d'une sélection qui mettait en course dix jeunes artistes diplômé-es en 2020 et 2021, se distinguant par leur pratique de la peinture et du dessin.

## Danielle Brathwaite-Shirley

12.02 – 7.05.23

Ouverture le samedi 11 février 2023

Curatrices: Mawena Yehouessi et Rosanna Puyol, assistée de Noémie Pirus-Hassid.

Danielle Brathwaite-Shirley vit et travaille à Berlin. Artiste et concepteur\*ice de jeux vidéo, elle crée des œuvres qui visent à faire archive des vécus trans noirs. Elle explique ainsi: «J'utilise la technologie pour imaginer nos vies dans des environnements qui placent nos corps en leur centre... Des corps qui vivent, ceux qui sont morts, ceux que l'on a oubliés.» L'exposition sera composée d'une installation immersive comprenant de l'animation (3D), du son et sera accompagnée d'une performance.

## to "The Fire Next Time"

12.02 – 7.05.23

Ouverture le samedi 11 février 2023

Sarah Abu Abdallah, Neïla Czermak Icti, Kyo Kim, Aminata Labor, Fallon Mayanja, Ibrahim Meïté Sikely, Josèfa Ntjam, Olu Ogunnaïke, Jazil Santschi, Sandar Tun Tun, Mona Varichon Rosanna Puyol, assistée de Noémie Pirus-Hassid; dans le cadre de la recherche doctorale (UCA / Villa Arson) de Mawena Yehouessi, «Poïéthiques afrofuturistes. Curation, collage, indisciplines/alternatives», et de pratiques communes d'écriture, de traduction et penser avec.

to "The Fire Next Time" est une exposition collective qui mêlera différents travaux d'artistes et cercles d'amî\*es — son, peinture, sculpture, texte, vidéo, installation, ateliers, lecture... Empruntant ici un titre, une ligne, une citation, répétition, un avertissement, au livre de James Baldwin La prochaine fois, le feu, cet ensemble de rencontres est une ir-référence aux études noires. Foutre le feu et réciproquer un foyer!

El Meya

9.06 – 10.09.23

Ouverture le samedi 3 juin 2023

Curateur: Fayçal Baghriche

EL Meya, Maya Benchikh El Fegoun de son vrai nom, est née en 1988 à Constantine (Algérie). Elle est diplômée de l'École Supérieure des Beaux-Arts d'Alger en 2013, et vit et travaille à Alger. Sa peinture se définit dans une recherche de la représentation de l'algérien. Elle s'intéresse particulièrement à l'histoire de l'Algérie, les mythes et symboles qui la façonnent, dans une forme de figuration fantastique et symbolique. Ses œuvres sont le produit de deux approches, l'une personnelle puisant dans sa propre vie, l'autre dans des recherches écrites, sonores et visuelles autour de ses sujets qui s'accompagnent de croquis.

En partenariat avec Aria (Alger) et avec le soutien de l'Institut français d'Algérie et de l'agence culturelle Paperbagg.

## Rewinding Internationalism

9.06 – 10.11.23

Ouverture le samedi 3 juin 2023

Curateur: Nick Aikens

Scénographie: Natscha Leonie Simons

*Rewinding Internationalism* explore la manière dont les constructions des nationalismes et de l'internationalisme étaient à l'œuvre dans les imaginaires politiques au sein du système artistique et d'autres formes de culture, y compris la musique et la littérature, dans les années 1990. L'exposition comprendra une grande exposition présentée au Van Abbemuseumn entre novembre 2022 et avril 2023 dans le cadre du programme «Nos nombreuses Europe» organisé par la Confédération européenne des musées. L'exposition partira d'un certain nombre de points de départ liés au contexte de la Villa Arson, de Nice et de la Côte d'Azur, en s'intéressant notamment aux artistes issu-es de l'immigration, aux «artistes racisés» et à celles et ceux qui s'inspirent de différentes cultures du monde dont la présence historique est souvent négligée ou volontairement exclue.

Exposition coproduite avec le Van Abbemuseumn (Eindhoven – Pays-Bas)

Exposition des diplômé-es 2022

13.10 – 7.01.24

Ouverture le samedi 14 octobre 2023

Léna Aboukrat, Fabien Adel, Alessandra Allioli, Hugo Andrade, César Audebert, Diane Berthiaux, Oxanna Bertrand et Andréa Jankovic, Annika Boll, Léa Bouton, Léonore Chastagner, Tom Clop, Kévin Delpech, Nicole Demichelis, Alice Derouin, Théophile Dcx, Agathe Groleau, Malo Huguet, Constantin Ialovenko, Sarah Illouz & Marius Escande, Pavlos Ioannides, Emika Lannelongue, Alice Magne, Ibrahim Meïté, Daniel Miron, Samuel Nguyen, Thomas Parigi, Aurore Party, Bernie Poikane, Nicolas Pussey, Joao Roussille, Lassana Sarre, Suska Schäffler, Sébastien Staels, Juliette Trucchia  
Curatrice : Sophie Lapalu

Comme chaque année désormais, la Villa Arson expose la promotion précédente de ses diplômé-es. Au-delà d'un suivi et d'une fidélité pédagogique et artistique, il s'agit avant tout de donner à ces jeunes artistes toutes les conditions professionnelles pour réaliser ensemble ce qui constitue certainement leur première exposition hors-école.

# Le passage des fougères

---

Le Passage des fougères relie l'ancienne villa aux espaces d'exposition et au grand hall d'accès à l'école de la Villa Arson.

Il est désormais un lieu d'exposition supplémentaire pensé comme un passage symbolique et physique pour accueillir des travaux de jeunes artistes entre leurs études et le monde professionnel.

Cet espace est donc destiné à présenter des propositions d'ancien·nes étudiant·es de l'établissement, étudiant·es issu·es d'autres écoles, ainsi que de résidences et incubateurs en France ou à l'étranger. Sa programmation s'établit par projet, en fonction de l'actualité de l'établissement, du programme de résidence et des échanges pédagogiques internationaux.

Chaque projet tiendra compte des contraintes du lieu: un espace de vie ayant la forme d'un grand couloir, avec un mur long vingt-quatre mètres ouvert sur un patio intérieur, de grandes baies vitrées, une forte présence végétale baignant dans une lumière naturelle.

Chaque artiste exposé·e bénéficiera d'une enveloppe dédiée à la cession de droit d'exposition et d'un budget de production qui sera déterminé en fonction de la nature du projet.

# résidences

## Des résidences internationales sur mesure

---

Conçue dès l'origine comme un lieu favorisant les croisements entre production artistique, enseignement et recherche, la Villa Arson met en place des partenariats sur mesure visant à tisser des liens privilégiés avec les foyers les plus dynamiques de création et d'expérimentation artistique à travers le monde, avec un double objectif :

- Stimuler la mobilité et les échanges artistiques ;
- Multiplier les occasions de rencontre et de débat avec les acteurs du monde de l'art contemporain.

Cette dynamique partenariale se décline également à l'occasion des saisons culturelles mises en place par l'Institut français. Rayonnant sur l'ensemble des activités de l'établissement, ces résidences permettent ainsi :

- L'accueil d'artistes, de chercheurs, sélectionnés sur projet spécifique à partir de critères d'expérimentation, de diversité et d'originalité ;
- Le développement de programmes de coopération conventionnés avec des structures étrangères dans le champ de la création, de l'enseignement supérieur ou de la recherche conformément à la stratégie internationale de l'établissement ;
- La production d'œuvres d'artistes au sein des ateliers techniques de l'école ;
- Le soutien aux alumnis sur des projets spécifiques ;
- La présence régulière de professionnels dans la formation.

L'accueil en résidence est un élément central de l'offre de formation et de la programmation artistique, favorisant le croisement des expériences et des regards critiques sur l'art contemporain, sa diffusion et sa relation aux publics. Les résidents sont invités à proposer des interactions avec l'offre pédagogique de l'école d'art, sous la

forme de conférences, de workshops, de séminaires ou de rencontres avec les étudiants et les enseignants.

Par ailleurs, la Villa Arson se mobilise pour accueillir et accompagner des artistes et des professionnels de l'art en situation d'exil en raison de la situation politique ou de la guerre dans leurs pays.

## Résident·es 2022/23

---

Mohsin Taasha (Afghanistan)

Janvier – décembre 2022

---

Artiste plasticien. Avec le soutien du Programme national d'accueil en urgence des artistes et scientifiques en exil PAUSE porté par le Collège de France.

Zahra Khodadadi (Afghanistan)

Janvier – décembre 2022

---

Photographe. Avec le soutien du Programme national d'accueil en urgence des artistes et scientifiques en exil PAUSE porté par le Collège de France.

Alexandra Khalepa (Ukraine)

Mars – décembre 2022

---

Architecte, chercheuse en art et curatrice. Résidence organisée en lien avec la Fondation Izolyatsia, avec le soutien du Fonds spécial Culture PAUSE – Solidarité Ukraine porté par le Collège de France.

Laila Hida (Maroc)

10 octobre – 15 novembre 2022

---

Artiste et commissaire indépendante marocaine, fondatrice de la plateforme de création, de diffusion et d'échanges culturels Le 18 à Marrakech. Lauréate du programme Visas pour la création de l'Institut français qui accompagne l'émergence artistique en Afrique et dans la Caraïbe à travers des résidences en France.

Résidence d'un-e artiste iranien-ne, en partenariat avec l'Ambassade de France en Iran.  
19 septembre – 19 décembre 2022 (Iran)

---

Résidence d'un-e artiste britannique, en partenariat avec l'Institut français du Royaume-Uni (IFRU) et les Art Councils, dans le cadre du programme Magnetic.  
17 octobre – 17 décembre 2022  
(Royaume-Uni)

---

Dannielle Brathwaite-Shirley  
Janvier – Mars 2023

---

Danielle Brathwaite-Shirley vit et travaille entre Londres et Berlin. Artiste et concepteur\*ice de jeux vidéo, elle crée des œuvres qui visent à faire archive des vécus trans noirs. Elle sera sur place en résidence afin de préparer une exposition à la Villa Arson (10 février – 7 mai).

Olu Ogunnaike  
Janvier – Mars 2023

---

Né en 1986, Londres, Royaume-Uni. Considérant les arbres comme dépositaires de la mémoire des lieux et des communautés au sein desquelles ils poussent, Olu Ogunnaike cite le bois comme marqueur de rencontres possibles: entre passé et présent; entre les gens et les espaces qu'ils habitent. Il sera sur place en résidence à la Villa Arson afin de participer à l'exposition *to "The Fire Next Time"* organisée par Mawena Yehoussi et Rosanna Puyol (10 février – 7 mai)

Hamed Hosseini Sangari (Iran)  
19 septembre – 19 décembre 2022

---

Directeur de la photographie, scénariste et photographe.

Résidence organisée en partenariat avec l'Ambassade de France en Iran.

Zoe Williams (Royaume-Uni)  
Décembre 2022 – février 2023

---

Artiste plasticienne.  
Résidence organisée en partenariat avec l'Institut français du Royaume-Uni et les Arts Council dans le cadre du programme Magnetic.

Mawena Yehoussi et Rosanna Puyol  
Janvier – Mars 2023

---

Les deux commissaires seront sur place en résidence afin de préparer et participer à l'exposition *to "The Fire Next Time"* organisée à la Villa Arson (12 février – 7 mai). Cette exposition collective mêlera différents travaux d'artistes et cercles d'amis\*es — son, peinture, sculpture, texte, vidéo, installation, ateliers, lecture... Empruntant ici un titre, une ligne, une citation, répétition, un avertissement, au livre de James Baldwin *La prochaine fois, le feu*, cet ensemble de rencontres est une ir-référence aux études noires. Foutre le feu et réciproquer un foyer!

El Meya (Algérie)  
1<sup>er</sup> août – 30 octobre 2023

---

Artiste algérienne. Résidence dans le cadre de la préparation d'une exposition à la Villa Arson, en partenariat avec aria (artist residency in Algiers), résidence créée par Zineb Sedira et Yasmina Reggad.

# conférences, colloques, séminaires

## Le Temps du vivant

---

Cycle de conférences ouvertes au public

Face à la croissante nécessité de repenser notre rapport avec la planète Terre et de remettre en question notre primauté d'êtres humains, nous assistons depuis quelques années au renouveau philosophique du problème du non-humain et, au sens plus large, du vivant.

Penser le vivant aujourd'hui signifie surtout reconnaître la subjectivité et l'agentivité des autres animaux, des plantes et des microbes, au même titre que les nôtres. En d'autres termes, il s'agit d'attribuer aux autres êtres vivants ainsi qu'à notre environnement la possibilité de «survir sur la scène politique, sociale, économique» (Aït-Touati, Coccia, 2021).

Dans cette perspective, et dans le but de porter un débat plus que jamais actuel au centre de notre offre pédagogique et culturelle, la Villa Arson inaugure un cycle de conférences sur le vivant, avec une attention particulière donnée à sa dimension politique et à ses croisements avec le monde de la création artistique contemporaine.

Invité·es de l'année 2021–22

---

Marion Zilio

Laure Prouvost

Emanuele Coccia

Tim Ingold

Frédérique Aït-Touati

Animées par Vittorio Parisi, docteur en esthétique et responsable des études et de la recherche à la Villa Arson, les conférences sont ouvertes au public et ont lieu dans le grand amphithéâtre à 18h30.

Les intervenant·es en 2022–23 seront annoncés sur [villa-arson.fr](http://villa-arson.fr)

# Les Voies des images

---

Séminaire interdisciplinaire de recherche  
UCA/Villa Arson

La surproduction d'images et leur présence massive dans l'espace social a été objet de réflexion depuis les débuts du siècle dernier. La numérisation nous a ensuite invité à réfléchir à la multitude d'environnements dans lesquels ces images apparaissent, aux parcours dynamiques qu'elles effectuent et aux perspectives à adopter pour capter leurs chemins. Ce cycle de conférences vise à établir un état des lieux de la recherche et de la création dans le vaste domaine des images et de leur circulation. Il s'agira de problématiser des cas d'études où des images sont analysées, à partir de leurs conditions d'existence et sous le prisme des routes qu'elles suivent; découvrir des nouvelles méthodes d'analyse de l'image et de ses mouvements; comprendre les derniers avancements dans les théories et disciplines liées à leur circulation (esthétique, histoire, histoire de l'art, sémiotique, théorie critique, sciences de l'information et de la communication, études des médias, sciences sociales, digital humanities...) et, plus en général, ouvrir des nouvelles perspectives sous la forme de projets de recherche ou de création nous permettant de mieux comprendre les évolutions de l'espace du visible.

Organisé dans le cadre du projet de recherche ANR [CROBORA](#) et en partenariat avec le SIC.Lab Méditerranée de l'Université Côte d'Azur, le séminaire est animé par Matteo Treleani, sémiologue et Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, et par Vittorio Parisi, docteur en esthétique et responsable des études et de la recherche à la Villa Arson. Les séances ont lieu en amphithéâtre 3 à 17h30.

Invité-es de l'année 2021-22

---

Massimo Leone  
Marion Zilio  
François Jost  
Marcello Barison  
Laurence Allard  
Aline Caillet  
Patrizia Laudati  
Béatrice Joyeux-Prunel  
Maria-Giulia Dondero

Les intervenant-es de l'année 2022-23 seront  
annoncés sur [villa-arson.fr](http://villa-arson.fr)

# Éducation artistique et culturelle et égalité des chances

La dimension de recherche et d'expérimentation présente dans l'enseignement et les projets artistiques à la Villa Arson spécifie l'orientation donnée à la médiation: échapper aux formats standards et inventer!

Inventer des modes de relation aux publics en tenant compte de la nature et des enjeux des projets artistiques, en impliquant les artistes, les commissaires d'exposition et les étudiant·es

Transmettre une relation à l'art depuis des points de vue situés

Se laisser surprendre par ce lieu dédié à la création pensé comme un village méditerranéen.

## L'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle. Extrait de <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle>

Le service des publics diffuse des appels à candidatures auprès des artistes diplômé·es de la Villa Arson pour participer aux projets EAC sous la forme d'ateliers de pratiques artistiques auprès d'élèves ou d'étudiant·e·s qui au préalable auront bénéficié d'un programme de visites d'expositions, de découvertes d'ateliers et de rencontres à la Villa Arson. Les propositions d'ateliers sont conçues par les artistes en

cohérence avec les enjeux et les manières de faire qu'ils ou elles déploient dans leurs pratiques artistiques. Parmi les partenaires de la Villa Arson: le collège Fabre (Nice), le campus Vert d'Azur (Antibes), la Cité éducative Les Moulins, le Festival d'arts plastiques pour les enfants (FAPE)...

## Égalité des chances

La Villa Arson participe à plusieurs programmes égalité des chances qui ont pour vocation de renforcer la démocratisation de l'accès aux études supérieures dans les domaines culturels et artistiques.

L'établissement bénéficie de l'expérience du programme «égalité des chances en écoles d'art et de design» mené avec la Fondation Culture et Diversité avec les élèves des lycées Apollinaire et Pasteur (Nice) et du programme UCA-Jedi Junior en direction des élèves des collèges des quartiers prioritaires Maurice Jaubert et Jean Rostand (Nice). Dans cette continuité, à partir de la rentrée 2021/22, la Villa Arson devient aussi tête de cordée des nouvelles cordées de la réussite en partenariat avec le Lycée Goscinny (Drap) et le Collège Leotard (Fréjus).

# publications

## Activités éditoriales (supports imprimés et web)

À travers sa programmation artistique, la Villa Arson combine une double activité de production d'expositions et d'édition. Les ouvrages publiés sont des catalogues d'expositions rendant compte de la mise en espace du travail d'un ou plusieurs artistes en apportant un regard analytique sur le travail artistique et le projet curatorial mais aussi des ouvrages thématiques, des anthologies ou encore des essais proposant un prolongement à une recherche dont l'exposition a été le point de départ (*Ne pas jouer avec des choses mortes*, *Acclimatation*, *Le Temps de l'écoute*, *Des corps compétents*); des monographies (Tatiana Trouvé, Roman Ondák, Ryan Gander, Sonia Boyce, Aurélien Froment) et aussi éditions d'artistes (disques vinyles, calendriers, cartes postales).

Depuis 2012, la Villa Arson accompagne également sa programmation artistique de projets éditoriaux en ligne. Il s'agit aussi bien de projets d'ampleur tel que la publication d'une base de données consacrées à l'Histoire de la performance sur la Côte d'Azur de 1951 à 2011, que des sites dédiés aux artistes diplômé·es de la Villa Arson (depuis 2014) ou encore d'un site monographique dédié au travail d'une artiste (Emmanuelle Lainé). Ces projets sont accessibles en ligne:

→ [villa-arson.fr/projets-en-ligne](http://villa-arson.fr/projets-en-ligne)

### Collection La Surface démange

---

La Villa Arson inaugure une collection de publications de textes de références quant aux enjeux contemporains et spécifiques aux pédagogies critiques dans les écoles d'art.

À paraître: Griselda Pollock, *Le Studio dans le séminaire / Des leçons dans le studio — Questions et pratiques féministes dans l'art et la pédagogie*

Direction: Sophie Orlando

Coordination: Céline Chazalviel

### Revue de recherche en art

---

La Villa Arson s'associe à d'autres écoles supérieures d'art pour créer une revue en ligne dédiée à la recherche en art.

Cette revue réunira des projets de recherche d'artistes en doctorat de création, des traductions de textes inédits et des textes de commande sur des enjeux transversaux de la création contemporaine.

En partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Art de Cergy et l'École Supérieure d'Arts& Médias de Caen-Cherbourg.

# Librairie

---

Depuis l'été 2013, chaque visiteur de la Villa Arson est accueilli par l'équipe de médiation dans un espace aménagé en librairie. On retrouve dans cet espace de vente toutes les éditions de la Villa Arson parues depuis 1984: catalogues et affiches des expositions, monographies d'artistes, essais théoriques mais aussi des éditions de disques vinyles, cartes postales et calendriers.

Au gré de la programmation artistique la librairie enrichit également ses rayonnages de publications directement liées l'actualité.

Depuis 2017, on retrouve le catalogue des 230 publications de la Villa Arson sur le site de la librairie en ligne.

→ <https://villa-arson.fr/librairie/>

## Contact

---

Édition, web & librairie

Céline Chazalviel

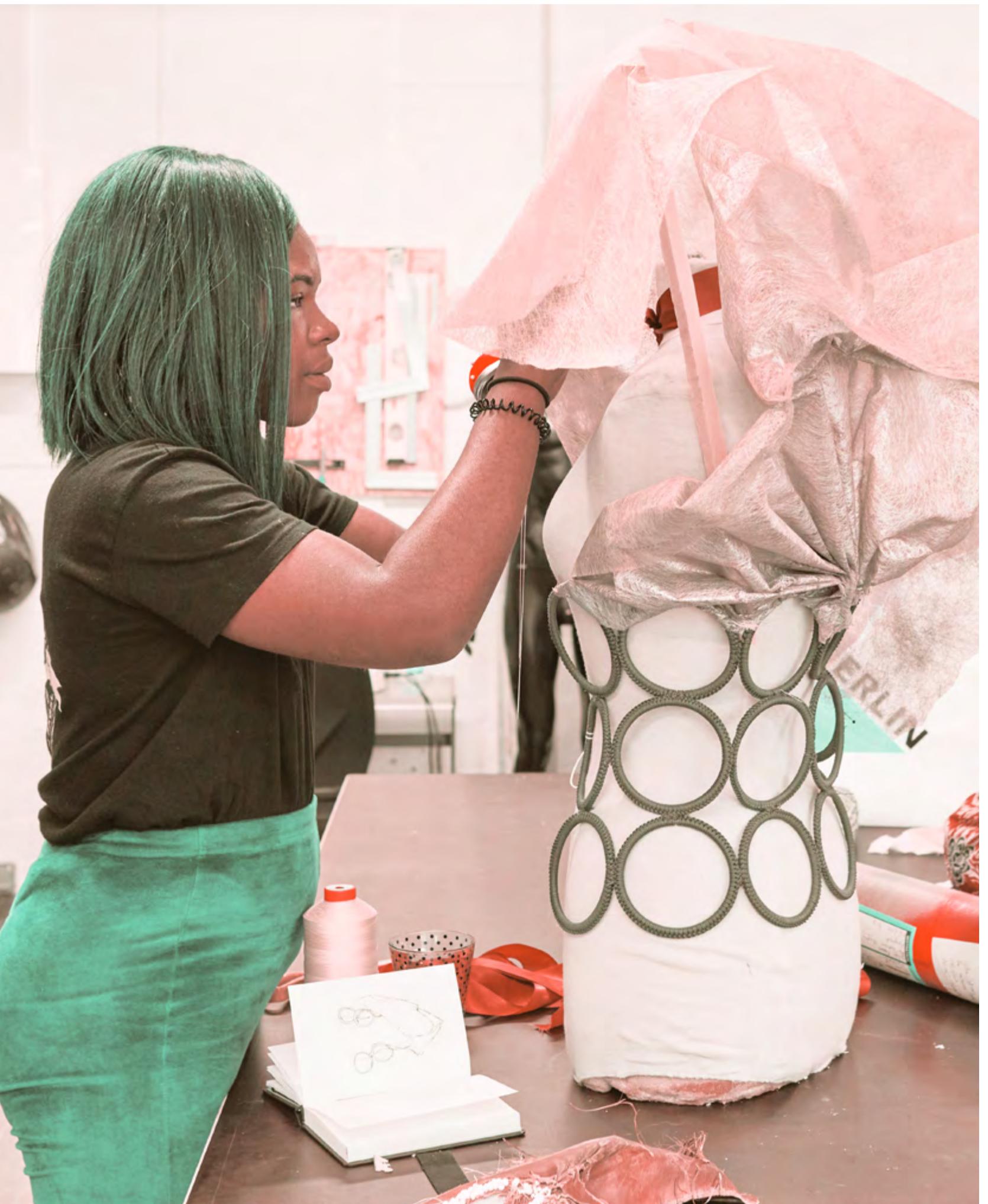
→ [celine.chazalviel@villa-arson.fr](mailto:celine.chazalviel@villa-arson.fr)

→ [publications@villa-arson.fr](mailto:publications@villa-arson.fr)

→ Tél. + 33 (0)4 92 07 79 14

# vie étudiante

11



# participer à la vie de l'école

## Journées de rentrée vie étudiante

---

Jeudi 29 et vendredi 30 septembre pour s'informer et échanger avec des acteur-trices de la vie étudiante: l'association CAVA (Collectif Accueil Villa Arson), le collectif ÉCOVilla, le BAPU (bureau d'aide psychologique universitaire), les équipes de UCArts, de la mission Eco Responsable, de l'Engagement citoyen de UCA, du service santé universitaire, du Football Club Arson Villa, etc. Aussi une rencontre avec Éric Mangion, directeur artistique et Nina Campo, chargée des publics en lien avec les expositions en cours. Et des visites commentées du site de la Villa Arson pour mieux connaître son histoire, le projet architectural de Michel Marot (1926–2021), le patrimoine végétal, etc. par Patrice Lorho, jardinier, chargé de la conservation et de la valorisation du site de la Villa Arson et Christelle Alin, responsable du service des publics et de la vie étudiante.

Deux temps de formation sont également inscrits au programme en lien avec la prévention des violences sexistes et sexuelles et la prévention incendie.

## Voyage d'intégration

---

Cette année le voyage destiné en priorité aux étudiant-es de 1<sup>re</sup> année, arrivé-es en équivalence ou dans le cadre des échanges Erasmus, aura lieu du 18 au 21 octobre 2022 à la Biennale de Venise.

## Participer à la vie de l'école

---

### Être délégué-e de promotion

---

En début d'année, les étudiant-e-s désignent deux délégué-es pour leur année, qui assurent de manière privilégiée le lien entre les étudiant-es, l'équipe pédagogique et l'administration de l'école.

### Participer à un groupe de référent-es « charte éthique »

---

Être une personne ressource pour diffuser les principes de la « charte éthique de la Villa Arson pour la prévention de toutes les formes de discrimination et toutes les formes d'asymétrie de pouvoir » (cf. Annexes et textes réglementaires) et veiller à son respect dans les tous les moments de la vie de l'établissement. Le groupe de référent-es réunit des représentant-es des équipes pédagogique, administrative et technique.

→ Plus d'information :

[equite@villa-arson.fr](mailto:equite@villa-arson.fr)

(contact : Christelle Alin)

### Participer à un groupe de référent-es pour les étudiant-es ayant des besoins spécifiques

---

Être un soutien pour concevoir l'aménagement de leurs études auprès et avec les étudiant-es en situation de handicap visibles ou invisibles du type sensoriel, moteur, mentaux ou psychiques, cognitifs et troubles du langage et de la parole, ou ayant une maladie invalidante. Le groupe de référent-es réunit des représentant-es des équipes pédagogique, administrative et technique.

→ Plus d'information : [besoinspecifiques@villa-arson.fr](mailto:besoinspecifiques@villa-arson.fr) (contacts : Alexia Albouy, Christelle Alin, Fabrice Rioblanco)

## Participer aux initiatives étudiantes

---

Cava: l'association Collectif Accueil Villa Arson œuvre à un programme d'accueil d'étudiant-es en art réfugié-es dont l'objectif est de permettre aux étudiant-es de réintégrer le milieu des études supérieures et de s'orienter vers des formations diplômantes ou professionnalisantes en correspondance avec leurs projets, mais aussi de créer un lieu de sociabilité, de partage, et de soutien aux droits des personnes en exil.

Ecovilla: l'enjeu est de développer des pratiques responsables, durables et solidaires dans la vie de l'école, partager les gestes éco-responsables, mutualiser et recycler les ressources, les matériaux, etc. et aussi l'association EVA (Étudiant-es Villa Arson), l'association Football Club Arson Villa...

Participer aux instances de gouvernance et de consultation de l'école

---

Être élu-e représentant-es des étudiant-es à la CRPVE la commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante: 3 représentant-es des étudiant-es élu-es y participent.

Être élu-e représentant-es des étudiant-es au conseil d'administration: 2 représentant-es des étudiant-es élu-es (et deux suppléant-es) y participent.

→ Plus d'information: cf. Annexes et textes réglementaires

Soutien aux initiatives étudiantes et aux nouvelles manières de «faire collectif»

---

Pour améliorer la vie quotidienne dans l'école, pour faire émerger les besoins et les propositions, pour créer les conditions d'un établissement plus inclusif, pour trouver les financements pour un projet: un programme à venir d'échanges collectifs et sous la forme de rendez-vous sur demande.

→ Contact: [christelle.alin@villa-arson.fr](mailto:christelle.alin@villa-arson.fr)

# Engagement citoyen et solidaire (ECTS libres)

Participer aux programmes égalités des chances de la Villa Arson

---

La Villa Arson est partenaire du programme Égalité des chances en école d'art et de design de la Fondation Culture & Diversité, du dispositif Les Cordées de la réussite et de UCAJedi. Il s'agit d'informer et d'accompagner des élèves de milieux modestes de collèges et de lycées dans la découverte des études supérieures artistiques. En partenariat avec l'équipe du service des publics.

En fin de semestre et après validation vous bénéficierez de 3 crédits dans le cadre des ECTS libres.

→ Pour plus d'informations et pour candidater:

[servicedespublics@villa-arson.fr](mailto:servicedespublics@villa-arson.fr)

Participer à l'engagement citoyen de UCA

---

<https://engagement-citoyen.univ-cotedazur.fr/>

Au début de chaque semestre, retrouvez sur cette plateforme Engagement une liste de missions sociétales sur des thématiques variées comme l'accompagnement scolaire, l'animation sociale, sportive, culturelle auprès des jeunes en difficultés de Nice, venir en aides aux plus démunis-es avec l'Association le Café suspendu à Nice, l'engagement dans un Tiers-Lieu de la Transition Écologique et Solidaire, participer aux missions du planning familial auprès des jeunes sur le programme «Genre et Santé sexuelle», etc.

Choisissez une mission et candidatez (avec vos identifiants UCA)! Vous serez ensuite contacté-e rapidement afin de mener vos 20h d'engagement sur le terrain. En fin de semestre et après validation vous bénéficierez de 3 crédits dans le cadre des ECTS libres.

# Travailler à la Villa Arson pendant ses études

Intégrer l'équipe de régie (cf. Professionnalisation):

Appels à candidatures diffusés sur les adresses de messagerie @villa-arson.school en amont de chaque nouvelles programmation d'expositions

Intégrer l'équipe de médiation (cf. Professionnalisation)

Appels à candidatures diffusés sur les adresses de messagerie @villa-arson.school en amont de chaque nouvelles programmation d'expositions

Devenir moniteur-trice dans un atelier de l'école (bois, métal, peinture)

Appel à candidatures diffusé sur les adresses de messagerie @villa-arson.school en début d'année universitaire

Animation du café du Bosco pendant l'été

Appel à candidatures diffusé sur les adresses de messagerie @villa-arson.school en fin d'année universitaire

## Restauration

La Cafet Arson

La cafétéria de la Villa Arson propose un repas pour 3,65€ (tarif 2020/21). Les repas sont à 1€ pour les étudiant-es boursier-es. Elle est ouverte le matin de 8h30 à 9h30 et pour le déjeuner de 12h à 13h30, du lundi au vendredi.

À proximité de la Villa Arson

Resto U Montebello sur le Campus de Valrose  
Arrêt Tram Valrose

→ <https://www.crous-nice.fr/restaurant/resto-u-montebello/>

## Internat

L'établissement met à la disposition des étudiant-es 20 chambres universitaires attribuées sur critères sociaux et/ou d'éloignement par une commission.

Les informations pour faire une demande de logement sont diffusées sur les adresses de messagerie @villa-arson.school en fin d'année universitaire pour la rentrée suivante.

## UCA – Université Côte d'Azur

Tout savoir sur UCA

→ <https://univ-cotedazur.fr/>

Culture / UCArts

L'ambassadrice culture à la Villa Arson en 2021/22 est l'étudiante Paloma Luz Diaz

→ <http://culture.univ-cotedazur.fr/>

→ <https://www.instagram.com/ucarts.culture/>

→ <https://www.facebook.com/ucaculture>

## Bibliothèques

Bibliothèques d'études et de recherche de la Villa Arson

→ <https://www.villa-arson.fr/bibliotheque/>

Bibliothèques universitaires

→ <https://univ-cotedazur.fr/etudiant/bibliotheques>

BMVR Ville de Nice

→ <http://www.bmvr.nice.fr/EXPLOITATION/>

# informations utiles

## Prévention des discriminations et lutte contre les violences sexistes et sexuelles

---

La personne référente à la Villa Arson sur ces sujets qui pourra vous informer et vous orienter est Christelle Alin (responsable du service des publics et de la vie étudiante).

Contact: [equite@villa-arson.fr](mailto:equite@villa-arson.fr)

### Cellule externe de recueil et de traitement des signalements

---

Les étudiant-es de l'enseignement supérieur culture bénéficient d'un accompagnement juridique et psychologique en cas d'actes de violence, de discriminations, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes. Depuis la rentrée 2022/23, les situations relevant du harcèlement moral, de menaces ou tout autre acte d'intimidation sont également prises en compte.

À partir du 8 octobre 2022, pour joindre la cellule vous pouvez:

téléphoner au:

→ au numéro vert 08 01 90 59 10

du lundi au vendredi de 9h à 13h

envoyer un message électronique à l'adresse:

→ [signalement-culture@conceptrse.fr](mailto:signalement-culture@conceptrse.fr)

vous connecter à l'adresse

→ <https://conceptrse.fr/signalement-culture/>

envoyer un courrier à l'adresse:

→ Cabinet Concept RSE – Pôle tertiaire  
ECO WORK – 2 ZI Chartreuse Guiers –  
38380 Entre-deux-Guiers

Le code d'accès à rappeler:

→1959

CIDFF (permanences juridiques et psychologiques)

---

Le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) possède une connaissance approfondie des problématiques des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles et propose un accompagnement global à travers des permanences juridiques et psychologiques gratuites et confidentielles.

Le CIDFF est situé 2, rue Guiglia à Nice

Pour une prise de rendez-vous:

→ 04.93.71.55.69.

→ [alpesmaritimes.cidff.info/](http://alpesmaritimes.cidff.info/)

Centre LGBT Côte d'Azur

---

En cas d'agression physique et/ou verbale, de discrimination, le Centre LGBT Côte d'Azur procure une aide psychologique et accompagne les démarches, la procédure, la mise en contact avec une avocate, au besoin, se porte partie civile et oriente vers d'autres organisations.

Le Centre LGBT Côte d'Azur est situé 123 Rue Roquebillière.

Pour une prise de rendez-vous:

→ 09 81 93 14 82

→ [contact@centrelgbt06.fr](mailto:contact@centrelgbt06.fr)

# Santé

Permanence du BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) à la Villa Arson

Les permanences d'une psychologue du BAPU se tiennent à la Villa Arson les jeudis de 10h à 13h pour l'année 2022/23 (sauf vacances scolaires).

Ces permanences ont lieu dans le bureau signalé BAPU (Bât. B, à proximité de la Salle Paul Gagnard).

Les entretiens sont individuels et confidentiels. Les étudiant.es peuvent se rendre directement dans le bureau des permanences (la porte sera ouverte lorsque la psychologue est libre) ou prendre rendez-vous avec la psychologue, Annabelle Pech, en envoyant un mail à :

→ [permanences@bapunice.org](mailto:permanences@bapunice.org)

Aucun frais à engager, aucun document à fournir pour la consultation.

Pour plus de renseignements, joindre le secrétariat du BAPU au 04 93 87 72 78.

Pour en savoir plus sur le BAPU :

→ [www.bapunice.org](http://www.bapunice.org)

→ <https://www.instagram.com/bapunice/>

## Caarud

L'équipe du CAARUD propose un accompagnement en matière de réduction des risques liés à l'usage ou au mésusage de drogues (sans esprit moralisateur!). Nicolas (infirmier) et Charlotte (éducatrice spécialisée) interviennent régulièrement à la Villa Arson. La permanence du CAARUD est située 12 rue Emmanuel Philibert 06300 NICE

→ Tél: 04 93 80 28 18

→ Site web: [www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)

→ Contact mail: [caarud.di06@groupe-sos.org](mailto:caarud.di06@groupe-sos.org)

## Accueil du public

Du lundi au vendredi de 9h20 à 13h et de 14h à 16h30, sauf lundi et jeudi après-midi.

## Permanence téléphonique

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 13h et de 17h à 19h

## Enipse

L'équipe de l'ENIPSE propose des actions en matière de santé sexuelle et de dépistages, des informations sur le réseau de psychologues LGBT+ friendly et a ouvert une permanence dédiée au chem-sex dans leur local du 11 rue Parmentier (à 10 mn de la Villa Arson).

→ Tél: 04 93 71 59 69

→ Site web: <https://www.enipse.fr/>

## Carrefour santé jeunes

Le Carrefour Santé Jeunes est une structure médicale pluridisciplinaire de prévention en santé pour les jeunes de 12 à 25 ans.

Possibilité de prendre rdv gratuitement au jusqu'à 25 ans, en 1h: possibilité de consulter un.e médecin gynécologue (pose de contraception possible sans avance de frais), un.e psychologue et un.e diététicien.ne.

Le Carrefour Santé Jeunes est situé 2 rue Raynardi 06000 NICE.

→ Tél: 04.89.04.58.10

→ Contact mail: [csjnice@departement06.fr](mailto:csjnice@departement06.fr)

## L'Assurance Maladie

Pour garantir la bonne prise en charge des frais de santé, il est essentiel que chaque étudiant.e réalise les démarches suivantes :

Mettre à jour sa carte Vitale (une fois par an et à chaque changement de situation dans les bornes installées dans toutes les caisses d'assurance maladie ou en pharmacie).

Cela garantit l'actualisation des données et facilite le remboursement des frais de santé.

Ouvrir son compte ameli (sur l'appli ameli ou sur ameli.fr). Il permet de suivre ses remboursements, modifier ses informations personnelles et poser ses questions via la messagerie.

Transmettre son relevé d'identité bancaire (RIB) par voie postale à la caisse d'assurance maladie de son lieu de résidence en indiquant au dos son numéro de sécurité sociale, pour obtenir le remboursement de ses frais de santé.

Déclarer un médecin traitant pour s'assurer d'un meilleur suivi médical. Il propose des soins adaptés et oriente l'étudiant vers un spécialiste si besoin. De plus, les soins sont mieux remboursés.

Adhérer à une complémentaire santé pour compléter le remboursement de l'Assurance Maladie et diminuer le reste à charge.

Situé à proximité de la Villa Arson au 144 boulevard Cessole

→ Tel 04 89 04 51 00

(Informations et prise de rdv)

---

#### La cellule COVID d'UCA

La cellule coordonne le suivi de l'épidémie dans les établissements, en lien avec l'Agence Régionale de la Santé, le rectorat et la préfecture.

→ [cellule-covid@univ-cotedazur.fr](mailto:cellule-covid@univ-cotedazur.fr)

---

#### Numéros utiles

→ Samu – Urgences médicales: 15

→ Police Secours: 17

→ Pompiers: 18

→ Sida info service 0 800 840 800

→ Planning familial (contraception, ivg, etc.) 0800 105 105

→ SOS Suicide 0 825 12 03 64

→ Alcooliques anonymes 0 820 32 68 83

→ Drogue Alcool Tabac info service  
0 800 23 13 13

→ Centre anti-poison 04 91 75 25 25

→ SOS Médecin 0810 85 01 01

# Aides sociales

Les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et aides d'urgence annuelles

Elles sont destinées à améliorer les conditions d'études et à contribuer à la réussite des étudiant-es. Elles sont allouées pour dix mois en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal.

Outre les bourses sur critères sociaux, le ministère de la Culture peut attribuer des aides d'urgences annuelles pour les étudiants qui rencontrent des difficultés pérennes mais qui ne peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en raison de la non-satisfaction d'au moins une des conditions imposées par la réglementation.

A partir de la rentrée universitaire 2021, cette Aide spécifique allocation annuelle culture (ex FNAUAC) les demandes seront instruites mensuellement en commission sociale des CROUS. Ce transfert de gestion à la commission sociale des CROUS permet de garantir la confidentialité sur la situation des étudiant-es concerné-es, une mise en paiement plus rapide et mensualisée et pour les étudiant-es qui en bénéficient, des mêmes droits et obligations que tout étudiant-e boursier-e sur critères sociaux du ministère de la Culture.

Les étudiant-es désireux-euses de bénéficier de cette aide spécifique doivent en premier lieu effectuer une demande de bourse dans le cadre du dossier social étudiant (DSE) sur le site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>. Si l'étudiant-e ne satisfait pas au moins une des conditions imposées par la réglementation pour bénéficier d'une bourse sur critères sociaux, il ou elle sera invité-e par le service social du CROUS à remplir un dossier d'aide spécifique et à y exposer sa situation particulière. Un entretien avec un ou une assistant-e de service social du CROUS sera alors organisé pour évaluer la situation globale de l'étudiant-e. À la suite de cet entretien, le dossier sera présenté en commission sociale du CROUS qui émettra un avis d'attribution ou de non-attribution de l'aide spécifique et proposera au directeur du CROUS le montant de l'aide susceptible d'être accordée.

## CROUS Nice-Toulon

---

Se rendre au crous/contacter le crous:

→ [www.crous-nice.fr/crous/nous-contacter/](http://www.crous-nice.fr/crous/nous-contacter/)

Maison de l'étudiant (Nice)

→ <https://www.crous-nice.fr/service/maison-de-letudiant-olivier-chesneau/>

Logement, bourse, accompagnement social, vie associative, location de salles et bureaux, jobs et stages, sports et loisirs

Du lundi au jeudi: 9h – 16h

Vendredi: 13h30–16h.

5 boulevard François Mitterrand 06300 Nice.

Arrêt de tramway: Vauban

Pour prendre rendez-vous identifiez-vous sur:

→ <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Dans la zone « Vie étudiante » cliquez sur « Prendre RDV avec le Crous »

Choisissez « Crous de Nice-Toulon », la ville « Nice » ou « Toulon » puis le sujet « Dossier administratif »

Choisissez votre créneau parmi ceux disponibles. Un mail de confirmation vous est envoyé (sur l'adresse indiquée dans votre profil MesServices.etudiant)

## Le Guide des Aides Sociales des Étudiants Azuréens ( GASEA)

---

→ <https://face06.com/gasea>

Ce guide répertorie les aides sociales auxquelles les étudiants azuréens sont potentiellement éligibles. Le guide répertorie les aides financières, les aides au logement, les aides favorisant l'accès aux soins médicaux, les aides à la mobilité, les dispositifs de transport, les aides destinées à la promotion de la culture, ainsi que les aides de la FACE 06.

Fédération des Associations et Corporations Étudiantes des Alpes Maritimes (FACE 06)

---

Épicerie solidaire, plans logements, etc

→ <https://face06.com/>

→ <https://www.facebook.com/face06nice>

# vie culturelle locale

## Art contemporain, musique, théâtre, danse, festivals à Nice et ses environs

Culture / UCArts Direction de la culture de l'Université Côte d'Azur

→ [https://www.instagram.com/uca\\_culture/](https://www.instagram.com/uca_culture/)

→ <https://univ-cotedazur.fr/culture>

→ <https://www.facebook.com/ucaculture>

BOTOX(S) Réseau d'art contemporain Alpes & Riviera, fédère près d'une trentaine de lieux engagés dans la production et la diffusion de l'art contemporain.

→ <https://www.botoxs.fr/les-lieux/>

DE L'ART Agenda de l'art contemporain sur la Côte d'Azur

→ <http://de-lart.org/>

Le MAMAC

→ <https://www.mamac-nice.org/fr/>

Le NMNM

→ <http://www.nmnm.mc/index.php?lang=fr>

L'Espace de l'art Concret

→ <https://www.espacedelartconcret.fr/>

Les musées nationaux de la Côte d'Azur

→ <https://musees-nationaux-alpesmaritimes.fr/>

la fondation Maeght

→ <https://www.fondation-maeght.com/>

Le 109

→ <http://le109.nice.fr/>

La Station

→ <https://www.lastation.org/>

Les musées et galeries de la Ville de Nice

→ <http://www.nice.fr/fr/culture/musees-et-galeries>

Théâtre national de Nice

→ <https://www.tnn.fr/fr/>

Anthéa (Antibes)

→ <https://www.anthea-antibes.fr/fr/#modal>

TDG (Grasse)

→ <https://www.theatredegrasse.com/>

Scène 55 Mougins

→ <https://scene55.fr/>

La Cinémathèque

→ <https://cinenice.mediatheques.fr/>

Opéra de Nice et Orchestre philharmonique de Nice

→ <https://www.opera-nice.org/fr>

Musiques actuelles – Nice Music Live

→ <http://www.nicemusiclive.fr/>

Panda pod et festival Crossover

→ <https://www.panda-events.com/>

→ <https://www.festival-crossover.com/>

Cinéma

Festival Les ouvreurs

Rencontres in & out – Festival du film queer

→ <http://www.lesouvreurs.com/inoutfestival/>

Association Héliotrope

Diffusion et promotion du court-métrage

→ <https://www.nicefilmfestival.com/>

Musique contemporaine

Cirm et festival MANCA

→ <https://www.cirm-manca.org/>

Musique classique

*festival Printemps des arts*

→ <https://www.printempsdesarts.mc/>

Ensemble musique Baroque

→ <https://www.ensemblebaroquedenice.com/>

Le Conservatoire de Nice

→ <http://www.crr-nice.org>

Danse

Festival de Danse de Cannes

→ <https://www.festivaldedanse-cannes.com/>

Ballets de Monte Carlo

→ <https://www.balletsdemontecarlo.com/fr>

Pour s'informer sur l'actualité culturelle

La Strada (que vous trouvez gratuitement à la Villa Arson)

→ <https://www.la-strada.net/>

Et d'autres lieux découvrir et expériences à vivre :

---

Office du tourisme / Rubriques Que faire / Visiter, etc.

→ <https://www.nicetourisme.com/decouvrir-nice-cote-d-azur>

Portail vie étudiante à Nice

→ <http://etudiants.nice.fr/>

Tout (ou presque) sur la vie étudiante à Nice : sorties, bons plans, jobs, sports et loisirs et aussi, études, financements, logement, santé, etc.

Pour s'abonner à la news et recevoir des infos toutes les semaines :

→ <http://etudiants.nice.fr/Newsletter.html>



20  
1

# textes réglementaires



# règlement intérieur

L'établissement public administratif Villa Arson (ci-après « Villa Arson » ou « école » ou « établissement »), est un établissement d'enseignement supérieur, à la fois, lieu de formation doté d'un internat, lieu de production et d'expérimentation artistiques, lieu de résidences et d'expositions, lieu de conservation d'œuvres contemporaines mais aussi site labellisé architecture remarquable du XX<sup>e</sup> siècle comprenant des jardins et des terrasses ouverts aux publics.

Établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Culture, la Villa Arson est un établissement-composante de l'Université Côte d'Azur (UCA).

## Organisation de l'établissement

---

La Villa Arson est dirigée par un·e directeur·trice et organisée en services et pôles, conformément à l'organigramme annexé au présent règlement. Cet organigramme peut être modifié en concertation avec le comité technique de l'établissement.

## Instances de gouvernance et consultatives de l'établissement

---

Le conseil d'administration délibère notamment sur le programme et le rapport d'activité de l'établissement, les questions relatives à la vie de l'école, à son organisation, ainsi que sur son règlement intérieur, l'affectation, entre les différentes activités de l'établissement, le budget, ses modifications et le compte financier.

Une commission pour la recherche, la pédagogie et la vie étudiante, présidée par le·la directeur·trice, est consultée sur les questions ayant une incidence en matière pédagogique. Elle étudie notamment les possibilités d'affectation entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, des postes des professeurs susceptibles de devenir vacants ou des postes nouvellement créés. L'établissement dispose également d'un Comité technique et d'un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, conformément à la réglementation existante.

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur

les questions et projets relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Il examine notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations.

Il est composé de représentants du personnel (3 titulaires/3 suppléants) et des représentants de l'administration. Lors de chaque réunion, le président peut convier des experts et des représentants de l'administration concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) contribue pour sa part à la protection de la santé et à l'amélioration de la sécurité des agents. Il est composé de représentants du personnel (3 titulaires/3 suppléants) et des représentants de l'administration. Il veille à l'application des règles relatives à la protection et la sécurité des agents et analyse les conditions de travail et les risques qui y sont liés.

Le CHSCT émet des avis sur des propositions d'amélioration de sa propre initiative, sur proposition de l'administration ou du CT. Il peut être amené à faire appel à un expert agréé en cas de risque grave ou de modification des conditions de travail afin d'obtenir l'appréciation précise d'une situation. Le CHSCT, comme le CT, peuvent également faire appel à des personnalités qualifiées, à la demande des représentants du personnel ou de l'administration.

# 1. Dispositions générales

## Article 1 Objet

---

Le présent règlement a pour objet de fixer l'organisation générale de l'établissement et les règles applicables à son bon fonctionnement. Il complète et précise les dispositions statutaires qui régissent l'organisation administrative et financière de l'établissement, fixées par le décret n°2002-1518 du 23 décembre 2002 transformant l'école pilote internationale d'art et de recherche de la Villa Arson en établissement public national et portant statut de cet établissement intitulé Villa Arson.

## Article 2 Champ d'application

---

Les dispositions du présent règlement intérieur sont applicables de plein droit à l'ensemble des étudiant-es, ainsi qu'aux étudiant-es, enseignant-es accueilli-es dans le cadre d'échanges. Il s'impose à tous et toutes, sans qu'aucune signature formalisée de ce document ne soit nécessaire. Le non-respect de ces dispositions peut entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de l'établissement.

## Article 3 Consultation / publicité du règlement intérieur

---

Le règlement intérieur est disponible à l'accueil de l'établissement et sur le site [villa-arson.fr](http://villa-arson.fr). Un exemplaire est remis, par voie électronique, aux étudiant-es. Le règlement est consultable à tout moment à l'accueil de l'école.

L'inscription à l'école implique l'acceptation complète et sans réserve par l'élève de ce présent règlement.

# 2. Vie au sein de l'établissement

## Article 4 Relations entre les personnes

---

Les étudiant-es doivent se comporter dans un esprit de respect mutuel, de bienveillance, d'écoute et de dialogue, afin de contribuer à la qualité des relations au sein de l'établissement et à un climat de travail favorable pour tous. Ces principes de comportement prévalent non seulement au sein de l'établissement, mais également vis-à-vis des publics et interlocuteurs extérieurs.

Sont interdits tous les agissements, comportements ou propos proscrits par le code pénal. Ces interdictions portent notamment sur des faits de harcèlement, de discrimination, de violence, d'injure, de menace, d'atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'école, au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur. Le prosélytisme politique ou religieux est prohibé. Enfin, les faits de bizutage sont punissables dans les conditions du Code pénal et du présent règlement intérieur.

L'établissement veille au respect de ces règles par les prestataires externes présents dans son enceinte, conformément à la charte sociale adoptée par le ministère de la Culture.

## Article 5 Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

---

La Villa Arson s'inscrit pleinement dans la démarche en faveur de la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes en matière professionnelle.

À ce titre, l'établissement développe une action de prévention, de sensibilisation et de traitement des comportements relevant de toute forme de discrimination ou de violences liées au genre ou à l'orientation sexuelle. La charte éthique en vigueur au sein de la Villa Arson est annexée au présent règlement.

Un référent ou une référente à l'égalité et à la prévention des discriminations est désigné par le/la directeur/trice de l'établissement. Ses missions sont précisées par une lettre de mission.

Une cellule de veille, constituée d'étudiant-es, d'enseignant-es, de personnels administratif et du· de la référent·e à l'égalité et à la prévention des discriminations a pour mission de dresser un état des lieux annuel et d'adresser des préconisations à la direction de l'établissement en matière de prévention et de gestion des situations de violence. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont précisées en annexe du présent règlement.

## Article 6

### Développement durable et écoresponsabilité

---

La Villa Arson s'engage dans des actions de développement durable et compte sur l'aide de tous pour y parvenir. L'usage raisonné de l'eau, de l'électricité et en particulier de l'éclairage, du chauffage ainsi que le respect des consignes concernant notamment l'utilisation des bacs de décantation sont indispensables. Il est ainsi strictement interdit de vider dans les toilettes ou les lavabos les résidus de peintures, plâtres et tout autre produit susceptible d'endommager la plomberie.

L'établissement promeut les démarches de recyclage, de consommation raisonnée des plastiques et de matières non renouvelables au sein des ateliers, des espaces d'expositions et des bureaux administratifs. Toutes les initiatives sont les bienvenues pour améliorer collectivement l'impact du fonctionnement de l'établissement sur l'environnement.

Les procédures de recyclage et d'évacuation des déchets toxiques sont organisées par chaque atelier de production et d'expérimentation. Il convient de se référer auprès des responsables de chaque atelier pour connaître les dispositions prévues à cet effet.

Les matériaux (bois, métal, plâtre, béton, etc.) non recyclés sont évacués par benne, le prestataire titulaire de marché avec la Villa Arson se chargeant du tri et du recyclage.

## Article 7

### Associations

---

Des associations qui œuvrent dans l'intérêt de la Villa Arson peuvent être accueillies au sein de l'établissement. Les activités de ces associations sont soumises à autorisation de la direction.

Ces associations, qui peuvent recevoir des aides sur projets de la part de l'établissement, sont soumises aux dispositions du présent règlement. Des conventions d'occupation fixent, le cas échéant, les conditions d'utilisation des locaux mis à leur disposition. Ces associations doivent déposer une copie de leur statut et transmettre leur rapport d'activité annuel au/à la directeur/trice.

## Article 8

### Activités de l'établissement

---

Le site de la Villa Arson regroupe plusieurs activités (résidences, enseignement, recherche, production, diffusion d'expositions et d'événements, locations d'espaces, travaux, etc.) dont la coordination est nécessaire pour des raisons de sécurité. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, priorité est donnée aux activités pédagogiques dans le cadre des opérations de privatisation. Les activités de production et de diffusion culturelle font également partie des missions premières de l'établissement.

Par ailleurs, les travaux, indispensables au bon fonctionnement de l'établissement, doivent se dérouler dans le respect des conditions de santé et de sécurité. Sauf en cas d'urgence ou de danger imminent, et sous réserve d'informations adaptées sur les sites et les personnes impactées par ces interventions, le/la directeur/trice peut décider de mesures immédiates dont il/elle informe le CHSCT dans les meilleurs délais.

Enfin, les locations et les privatisations d'espaces doivent respecter les conditions de travail et minimiser la gêne occasionnée pour les autres activités conduites sur le site.

# 3. Accès, usage et fermeture des locaux

## Article 9

### Accès aux locaux

---

L'accès à l'établissement se fait par le 20 avenue Stephen Liégeard, 06100 Nice.

De manière générale, l'accès aux locaux de l'établissement est réservé sur présentation de leur carte, aux étudiant-es régulièrement inscrits, aux étudiant-es étranger-es accueilli-es en échange, aux enseignant-es, aux personnels administratifs, scientifiques et techniques, aux apprenti-es ou stagiaires, aux prestataires, ainsi qu'aux visiteur-es.

Des autorisations exceptionnelles de visite, toujours révocables, peuvent être accordées par le/la directeur-trice.

L'accès des enfants accompagnés est autorisé pour des visites d'expositions, mais pas au sein des ateliers techniques, dont l'accès est réservé aux personnes susmentionnées, à l'exception des visites d'élèves organisées par le service des publics dans le cadre des programmes «éducation artistique et culturelle» et «égalité des chances».

L'accès des animaux est interdit par principe dans l'enceinte de l'établissement sauf demande dûment justifiée soumise à autorisation du/de la directeur/trice. Cette autorisation devra être présentée à l'accueil de l'établissement pour justifier de cette exception.

Les locaux de l'école sont déclarés non-fumeurs dans le respect de la loi Évin relative aux établissements recevant du public. Cette réglementation ne tolère aucune exception.

## Article 10

### Destination des locaux

---

L'utilisation des espaces de la Villa Arson est prioritairement réservée à la pédagogie. Cet usage pédagogique doit se faire dans le respect des bâtiments et de ses occupants, notamment des personnels travaillant sur le site.

Les espaces peuvent être utilisés selon les modalités qui entrent dans le cadre des

missions de l'établissement et de son bon fonctionnement: expositions, location d'espaces, conférences, etc.

Les travaux visant à améliorer le fonctionnement et l'usage des locaux font l'objet d'un délai de prévenance le plus en amont possible, en tenant compte des contraintes qu'ils imposent (fermeture d'atelier, restriction de passage, inaccessibilité de certains espaces, bruits, etc.).

Les décisions relatives à l'usage des locaux relèvent du/de la directeur/trice. Toute demande d'utilisation spécifique, toute action modifiant les locaux de l'école (peinture, et/ou trous dans les murs intérieurs et extérieurs, installation électrique...) se fera après concertation avec la direction et les usagers concernés et avec un délai de prévenance minimal de 15 jours. L'usage des locaux, décidé en fonction des intérêts de l'établissement, doit faire l'objet d'un strict respect de tous.

## Article 11

### Entrée sur le site et stationnement des véhicules

---

L'utilisation des espaces de stationnement est réglementée. A l'intérieur de la Villa Arson, sur demande dûment justifiée, le stationnement peut être autorisé (dérogations acceptées par le/la directeur/trice, livraisons, installations temporaires, etc.). L'accès des véhicules au parking se fait sur demande. Les vélos peuvent être stationnés dans les espaces désignés à cet effet, sur le mobilier de stationnement prévu.

## Article 12

### Horaires d'ouverture

---

Sauf dispositions particulières portées à la connaissance de chacun en début d'année scolaire, l'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et les samedi et dimanche de 14h à 18h ou de 14h à 19h en période estivale pour les expositions.

Des réductions ou extensions des horaires d'ouverture peuvent être décidées par le/la directeur/trice pour des raisons techniques, pédagogiques, artistiques, culturelles, de mise en sécurité, dans le cas d'événements exceptionnels, ou toutes autres raisons majeures. En

cas de changement pérenne, la décision fait l'objet d'un avis du comité technique.

En dehors de ces horaires, aucune personne n'est autorisée à rester dans l'établissement, à l'exception des étudiant-es logé-es.

En tout état de cause et après autorisation, les étudiant-es qui resteront dans l'école en dehors des heures d'ouverture le feront en présence et sous l'autorité d'un enseignant ou d'un membre du personnel.

## Article 13

### Fermeture de l'établissement

---

En raison des multiples activités de l'établissement en direction de différents publics et usagers, la Villa Arson reste ouverte toute l'année à l'exception du 1<sup>er</sup> mai, 24, 25, 26, et 31 décembre puis les, 1<sup>er</sup> et 2 janvier.

Des prestataires peuvent être autorisés à accéder au site ces jours de fermeture en raison notamment des travaux à mener dans les locaux.

## 4. Sécurité

### Article 14

#### Responsabilités

---

Le-la directeur-trice est responsable de la sécurité et de la protection de la santé des personnels de l'établissement. Dans le but de respecter son obligation de sécurité, le/la directeur/trice assisté(e) de son administration doit prendre toutes les mesures nécessaires à destination de tous les personnels, comprenant des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Les locaux doivent être aménagés, les équipements doivent être installés et tenus de manière à garantir la sécurité des agents, des enseignant-es, des étudiant-es et du public. Les locaux doivent être tenus dans un état constant de propreté et présenter les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé des personnes.

Il appartient en outre au/à la directeur/trice, assisté(e) de son administration, de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir ou traiter des situations de souffrance au travail.

L'ensemble des règles de santé et de sécurité édictées par le/la directeur/trice, doit être respecté par chacun des membres du personnel selon ses responsabilités hiérarchiques.

Tous les personnels, à condition qu'ils aient été formés et que les équipements mis à leur disposition soient conformes, doivent assurer leur propre sécurité et veiller à celle de leurs collègues (cf. article L4122-1 du code du travail). Les personnels administratifs et enseignant-es doivent également veiller à la sécurité des étudiant-es qu'ils-elles encadrent et à celle du public qu'ils-elles reçoivent.

La responsabilité de l'École et/ou de l'État ne saurait être engagée sans preuve d'une faute imputable à cette dernière, lorsque des dommages corporels ou matériels sont causés aux étudiant-es dans l'enceinte de l'établissement, ou à l'extérieur lors d'activités ou de voyages organisés dans le cadre des études.

Toute personne inscrite à l'École est tenue de se conformer aux consignes de sécurité données par le personnel.

L'utilisation de certaines machines, notamment, n'est permise qu'aux étudiant-es ou des personnes en formation professionnelle et continue dûment autorisés.

#### Remise en état des locaux – Dégradation

Toute remise en état des locaux (plomberie, électricité, mur, peinture, etc.), qu'elle résulte d'une dégradation attribuée à un-e étudiant-e ou qu'elle procède d'une modification des locaux pour des nécessités pédagogiques donnera lieu à l'établissement de l'émission d'une facture basée sur les coûts de remise en état par une entreprise extérieure (main d'œuvre, petites fournitures ou prestations comprises) et/ou selon les fournitures nécessaires pour une remise en état par le service maintenance de la Villa.

En cas de fournitures spécifiques nécessaires à la remise en l'état, l'École refacturera à l'étudiant-e le montant réellement engagé (vitres, portes, élément de toilettes, duplication de clés, etc.)

Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens, pourra entraîner, indépendamment des poursuites prévues par la loi, l'expulsion immédiate des locaux et des poursuites disciplinaires.

## Article 15

### Utilisation des locaux et des matériels

---

Les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es doivent conserver dans un état optimal de sécurité le matériel mis à disposition.

Ils doivent respecter les consignes de sécurité concernant l'utilisation des installations et appareils électriques et ne doivent pas intervenir pour modifier ou réparer les dispositifs d'alimentation électrique sans y être autorisés.

Les locaux techniques sont accessibles uniquement aux personnels habilités, en particulier les locaux électriques qui présentent un danger mortel.

Lorsqu'ils quittent leur poste de travail, les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es sont tenus de fermer les fenêtres, d'éteindre les appareils électriques s'y trouvant et tous les éclairages, sauf consignes particulières de l'encadrement.

Dans les parties communes: cour, hall, espaces de circulation, jardins, terrasses et sanitaires, il est strictement interdit d'utiliser ces espaces, de les modifier (peinture, perçages, installations) sans une autorisation du directeur, que ce dernier est seul habilité à donner.

Si, pour les besoins d'une présentation, des travaux en hauteur ou présentant un caractère dangereux sont nécessaires, ceux-ci ne pourront pas se faire sans l'assistance du personnel qualifié et après autorisation donnée par le chef de l'établissement.

D'autre part, en raison des conséquences parfois très coûteuses, le perçage des planchers, des murs et des plafonds ne peut se faire sans l'avis du personnel qualifié. Nous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les ateliers.

Si pour les besoins d'une présentation un-e étudiant-e est amené-e à modifier l'état d'origine du bâtiment, il se trouve dans l'obligation de remettre en état à l'identique à ses frais.

Si des dégradations sont apportées au bâtiment, l'étudiant-e responsable devra rembourser à l'école la remise en état à l'identique. Dans le cas où l'étudiant-e n'acquitterait pas cette facture, l'école se réserve le droit d'engager les poursuites.

Les comportements dangereux et inappropriés qui mettent en cause la sécurité et l'intégrité des personnes et des biens sont proscrits.

Les projets de performance et d'installation doivent être nécessairement validés par les responsables de la pédagogie. Leurs conditions matérielles et logistiques doivent avoir été approuvées par l'administration et les équipes techniques. L'agent de prévention peut être utilement consulté en amont.

## Article 16

### Consignes de sécurité

---

Les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es ont l'obligation de prendre connaissance et de respecter les consignes relatives à la lutte contre l'incendie et le plan d'évacuation qui sont affichés dans l'établissement, et de participer obligatoirement aux exercices de sécurité et dans ce cadre d'évacuer les locaux

La manipulation des matériels de secours et de lutte contre l'incendie (extincteurs, colonnes sèches, déclencheurs manuels, ventouses de porte, BAES (blocs autonomes d'éclairage de sécurité, détecteurs, plans d'évacuation) en dehors de leur utilisation normale est interdite, de même qu'en rendre l'accès difficile ou de neutraliser tout dispositif de sécurité.

Les portes coupe-feu ainsi que les blocs autonomes d'éclairage de sécurité doivent rester totalement opérationnels. Les issues de secours et les dégagements doivent toujours demeurer libres: aucun objet ne doit empêcher la circulation des personnes ou réduire la largeur du passage.

Il est interdit d'emprunter des issues ou passages qui ne sont pas normalement prévus pour la circulation, d'accéder aux locaux techniques et aux toitures ainsi qu'aux autres locaux à accès restreint, tels que les archives, la galerie technique, la chaufferie, les sous-stations, de manipuler les appareils liés à la sécurité des personnes et des biens (trappes à fumée, issues de secours, signaux d'alarme, extincteurs, etc.), sauf en cas de sinistre le nécessitant.

Seul le personnel administratif et technique habilité est autorisé à ouvrir, modifier, recouvrir ou rendre inaccessibles les armoires électriques.

Les prises de courant, les interrupteurs, les luminaires, les serrures, les ventouses de

portes et les boîtiers de sécurité ne doivent pas être dégradés ni recouverts de peinture, colle, papier, tissu, etc.

Lors de la survenue d'un accident, le service de l'accueil doit être immédiatement prévenu; à défaut, il conviendra de prévenir tout membre du personnel (enseignant, technique ou administratif) qui se trouverait à portée immédiate. En cas de lésions ou de dommages corporels, toute intervention non habilitée (secouristes, services de secours) est proscrite.

Une documentation sur les règles de sécurité (produits dangereux, conduites à risque...) est consultable à l'accueil, au secrétariat pédagogique et dans chacun des ateliers.

## Article 17

### Protection et secours

Les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es ont l'obligation d'utiliser tous les équipements de protection collective ou individuelle mis à leur disposition dans le cadre de leurs activités afin d'assurer leur sécurité. Toute personne qui s'abstient ou refuse de porter des équipements de protection individuelle mis à sa disposition ou qui entrave les dispositifs de sécurité des matériels engage sa responsabilité et s'expose à des sanctions.

Tous les agents et tous les étudiant-es doivent avoir accès à une trousse de premiers secours dont le contenu, adapté à la nature des risques est tenu à jour par le responsable sécurité-sûreté de l'établissement.

Les étudiant-es doivent fournir à l'École, lors de leur inscription, toute information de nature à garantir leur prise en charge dans les situations accidentelles (informations dont pourrait avoir besoin un médecin chargé d'un soin urgent, coordonnées téléphoniques permettant un contact rapide avec les proches).

Les enseignant-es, membres du personnel et étudiant-es doivent signaler immédiatement à l'accueil ou à toute personne habilitée, toute anomalie qu'ils pourraient constater: malaise d'élève ou d'agent, accident de travail, odeur de fumée, fuite, circulation ou issue de secours encombrée, etc. Ils peuvent intervenir directement s'il y a urgence (départ de feu, fuite, etc.) puis en rendre compte immédiatement à l'accueil et au service chargé de la sécurité du site.

En cas de blessure ou de malaise, les témoins doivent prévenir l'accueil, numéros de téléphone fixe et portable: 04 92 07 73

73 / 06 30 89 83 03 ou le 15 dans les meilleurs délais.

Un défibrillateur est disponible à côté de l'accueil fixé sur le mur extérieur. La liste des personnes formées figure en annexe du présent règlement.

En cas d'incendie, toute personne doit donner l'alerte en actionnant les détecteurs manuels, appeler directement les pompiers au 18, et confirmer l'information à l'accueil, numéros de téléphone fixe et portable: 04 92 07 73 73 / 06 30 89 83 03. En cas de nécessité, les extincteurs peuvent être utilisés sur les feux naissants et localisés non électriques et ne concernant ni gaz, ni métaux.

Après avoir alerté les secours, les personnels et les étudiant-es doivent prévenir un responsable (chef de service, direction).

## Article 18

### Signalement des anomalies

Toute défaillance technique ou anomalie dans les installations doit être signalée aux personnels habilités accueil, services techniques selon la nature des besoins:

- [accueil@villa-arson.fr](mailto:accueil@villa-arson.fr)
- [maintenance@villa-arson.fr](mailto:maintenance@villa-arson.fr)
- [serrurerie@villa-arson.fr](mailto:serrurerie@villa-arson.fr)

Deux registres de santé et sécurité au travail sont tenus en permanence à la disposition de l'ensemble des personnels et des étudiant-es à l'accueil de la Villa Arson. Ils donnent la possibilité de consigner toutes les anomalies constatées, de même que toutes les observations ou suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est tenu de prendre connaissance des observations portées sur ces registres et d'être informé des suites réservées par l'administration aux problèmes soulevés.

## Article 19

### Responsabilité en cas de vol ou de disparition d'un objet personnel

---

Les objets personnels ne doivent pas être laissés sans surveillance. La Villa Arson décline toute responsabilité en cas de disparition ou de vol d'un objet dans ses locaux. Chacun est personnellement responsable de la fermeture des locaux dont il a l'usage (atelier, bureau, etc.).

## 5. Respect des personnes et des lieux

### Article 20

#### Obligations des usagers

---

Dans le cadre de la vie en commun au sein de l'établissement, outre les obligations déjà mentionnées dans le présent règlement, il est interdit:

- De mettre en péril ou d'agir de manière à nuire aux personnes et aux équipements, de dégrader, de quelque manière que ce soit (tag, percement des murs, installation non autorisée dans les espaces, etc.), les bâtiments et les équipements de toute nature;
- De provoquer toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens (y compris aux œuvres d'art se trouvant sur le site de la Villa Arson);
- D'encombrer les dégagements intérieurs et extérieurs et d'empêcher le fonctionnement des issues de secours et de compartimentage;
- De manipuler des outils/matériaux/produits sans respecter les consignes de sécurité ou de mettre hors service tout équipement ou appareil lié à la sécurité des personnes et des biens;
- D'introduire dans les locaux, sauf accord de la direction, des objets ou denrées destinés à être vendus;

- D'utiliser à des fins lucratives, sans autorisation de la direction, des espaces et équipements de l'établissement;
- D'utiliser à des fins de consultation ou de téléchargement illicites le matériel et le local informatiques mis à disposition des étudiant-es et des personnels;
- De porter atteinte aux espaces extérieurs et notamment les espaces verts. Ces derniers doivent être pleinement respectés. La dégradation des terrasses (peinture, travaux à même le sol...), jardins et pelouses, le jet de détritiques sur l'ensemble du site sont proscrits. L'établissement dispose de poubelles, bennes et lieux de recyclages mis à la disposition de tous;
- De troubler le travail des autres, étudiant-es ou personnels, notamment avec de la musique ou bruits de toutes sortes qui empêcheraient de travailler dans un cadre serein. Tout travail ou événement festif impliquant de la musique est soumis à autorisation préalable de la direction. En cas de signalement, ces troubles doivent cesser immédiatement, les auteurs ou responsables s'exposant à des sanctions prévues par le présent règlement s'ils refusent d'y mettre fin.
- De fumer dans l'établissement.
- D'utiliser des appareils à feu nu.
- De troubler les activités pédagogiques ainsi que le déroulement des épreuves d'examen quelles qu'elles soient.
- D'apporter quelque modification que ce soit aux appareils de chauffage, d'éclairage, aux installations électriques, à la signalétique, et à la plomberie.

L'établissement s'engage par ailleurs dans la lutte contre les addictions et veille au respect de la loi en son sein. L'introduction et la consommation des boissons alcoolisées est prohibée, sauf circonstances festives (vernissage, fête organisée par le bureau des étudiant-es, portes ouvertes, etc.) dûment autorisées par la direction. Il est également interdit de fumer et de vapoter dans les lieux fermés et couverts conformément aux articles L3512-8 et R3512-2 du code de la santé publique.

## Article 21

### Sanctions

---

Le manquement au respect des personnes et des lieux mentionnés au précédent article peut conduire, sur décision du/de la directeur/trice :

- à l'exclusion immédiate (temporaire ou définitive) des personnes qui ne respectent pas ces règles;
- à la condamnation à réparer ou à payer les frais de réparation/remise en état des lieux endommagés;
- au passage en commission de discipline prévue dans le cadre du présent règlement.

La commission de discipline conformément à l'article 19 du décret du 23 décembre 2002, elle est créée par décision du directeur, aux fins de l'assister dans l'exercice de son pouvoir disciplinaire à l'égard des élèves. Sa composition est définie par le directeur. Elle comprend, outre les membres de l'administration désignés, au moins un enseignant et un élève, membres de la Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante.

Les manquements à la discipline relevant de la Commission sont les suivants :

- les fautes envers les personnes: menaces, incorrections, voies de fait exercées à l'encontre du personnel, des enseignant·es ou des élèves les atteintes portées aux biens: dégradations des locaux, vol et détérioration du matériel, que ce dernier appartienne à l'école, au personnel ou aux élèves la fraude quand elle concerne la copie ou le vol par un élève de travaux dans le but d'induire en erreur un jury ou un enseignant
- les actions ou provocations à des actions contraires aux règles de sécurité
- L'absence injustifiée et le manque d'assiduité aux cours le ou les comportements contrevenants aux règles de fonctionnement de l'établissement

Les mesures disciplinaires prononcées peuvent être: l'avertissement, le blâme, l'exclusion temporaire, l'exclusion définitive. Cette dernière entraîne la suppression de la bourse d'études.

Ces sanctions sont portées aux dossiers de l'élève. L'avertissement ou le blâme peut être prononcé par le directeur seul, sans l'avis de la Commission. Après deux avertissements, la troisième sanction est automatiquement le blâme.

Dans le cas de fraude, la sanction peut être assortie de la nécessité pour l'étudiant·e de recommencer l'année scolaire engagée soit dans la totalité, soit pour les enseignements où la fraude est constatée.

Les sanctions énumérées ci-dessus et leurs motifs peuvent être affichés publiquement dans l'enceinte de l'école. Aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'étudiant·e ait été mis à même de présenter ses observations, soit auprès du directeur en cas d'avertissement ou de blâme, soit devant la commission pour les autres sanctions.

La composition et les modalités de fonctionnement du conseil de discipline sont fixées par le directeur conformément au présent article.

## Article 22

### Identification des espaces

---

Les espaces de la Villa Arson se répartissent comme suit :

- Les ateliers de pratique artistique et ateliers techniques, exclusivement réservés aux étudiant·es régulièrement inscrit·es.
- Les espaces pédagogiques principalement réservés aux étudiant·es mais accessibles au public selon conditions restrictives: salles de cours et amphithéâtres, galerie d'essai, bibliothèque.
- Les espaces à accès réservé au personnel de l'école ou sur invitation: bureaux.
- Les espaces publics: espaces d'exposition, lieux de visite (jardins, terrasses).

## Article 23

### Fonctionnement des ateliers étudiant·es

---

Les ateliers étudiant·es sont les lieux de la recherche et de la production du travail personnel des étudiant·es tout au long du cursus.

L'attribution des ateliers s'effectue par année de cycle en début d'année.

Les étudiant·es des années 3, 4 et 5 peuvent se regrouper dans les ateliers qui leurs sont dévolus selon les thématiques des pratiques artistiques. Seule la répartition proposée par le coordinateur de l'année est valable.

Les ateliers partagés par les étudiant·es sont sous leur entière responsabilité. Ils doivent donc les conserver dans un état d'hygiène et de propreté constant et doivent le restituer en

fin d'année sans dégradation manifeste, propre et entièrement vide. Dans le cas contraire, les objets laissés dans l'atelier seront jetés. Toute modification des espaces, de leur équipement électrique ou de la plomberie est interdite.

Dans le cadre du respect de l'environnement, il est demandé aux étudiant-es d'éteindre les lumières des ateliers et de débrancher leur matériel électrique et électronique pendant leur absence, de maintenir les portes et fenêtres fermées lors des périodes de chauffage. Ils veilleront néanmoins ils veilleront à aérer les ateliers régulièrement dans la journée.

Les ateliers peuvent être utilisés au moment des examens d'entrée et des commissions d'équivalence par les jurys. Les étudiant-es occupant les ateliers concernés seront prévenus à temps afin qu'ils libèrent un espace pour l'installation des jurys.

Lors du passage des diplômés, des salles et des ateliers sont affectées au stockage des travaux, afin d'éviter l'encombrement des couloirs par des objets, matériaux ou dépôt d'œuvres. La localisation de ces espaces est communiquée, et doit être strictement respectée.

## Article 24

### Fonctionnement des ateliers de production et d'expérimentation

---

Les ateliers de production et d'expérimentation sont le lieu de l'apprentissage de techniques spécifiques et le support de production du travail des élèves. Ces ateliers sont sous la responsabilité des responsables d'atelier et des enseignant-es qui forment les étudiant-es à une discipline particulière et veillent au respect des règles de sécurité afférentes.

Des moniteurs recrutés parmi les élèves peuvent venir compléter les équipes des ateliers.

Les étudiant-es habilités à travailler au sein de ces ateliers organisent leur activité conformément à un règlement intérieur qui est clairement affiché dans le local. Le non-respect de ce règlement peut engendrer l'exclusion temporaire ou définitive de l'atelier voire de l'école, sur décision du/de la directeur/trice.

### Règlement des ateliers de production et d'expérimentation

---

Ces règlements particuliers pour chacun de ces ateliers sont élaborés en fonction de leurs spécificités, et des conditions particulières d'utilisation qui régissent leur fonctionnement. Ces règlements sont annexés au règlement intérieur. L'acceptation du présent règlement intérieur vaut acceptation des règles édictées par les règlements spécifiques des ateliers.

L'utilisation, la conservation et le stockage de produits/matériaux dangereux et/ou inflammables ou d'outils devront être effectués dans le respect des consignes données par l'enseignant. Le port d'équipement de protection individuelle (EPI) (masques, lunettes, gants) peut être rendu obligatoire pour certaines opérations. Selon le règlement de l'atelier, l'étudiant-e devra veiller à porter une tenue adaptée aux activités réalisées dans les ateliers (chaussures fermées, vêtement en coton).

#### Tenue de travail dans les ateliers de production et d'expérimentation

---

Le vêtement et ses accessoires peuvent être une protection contre le milieu ambiant (chaleur, pluie...) mais ils ne doivent pas être une cause d'accident. Pour ce faire, le vêtement de travail doit répondre à trois principes!:

- Rien qui flotte: pas de foulard, pas de cravate pour éviter les strangulations!; les cheveux longs doivent être protégés par des résilles ou toute autre coiffe!; les manches doivent être serrées aux poignets!; port obligatoire d'une combinaison d'une seule pièce pour tout opérateur sur machine!; pas de lacets (défaits)!; pas de collier trop ample.
- Rien qui accroche: pas de bagues, de bracelets, de talons hauts, de manches retroussées.
- Rien qui brûle: pas de poches dans les milieux où les poussières sont inflammables, pas de vêtements en tissu de fibres synthétiques aux postes de travail à risque de points chauds, pas de vêtements souillés de gras au voisinage de sources de chaleur importantes.

Les équipements de protection collective des ateliers, des machines ne peuvent pas être modifiés, démontés ni mis hors service. Quand ils sont mis à disposition, les équipements de protection individuel doivent être portés.

## Article 25

# Accès aux ateliers de production et d'expérimentation

### Pendant le temps pédagogique

Les étudiant-es inscrit-es dans l'atelier technique, ainsi que l'enseignant et le responsable de l'atelier sont responsables de l'ouverture et de la fermeture de l'atelier.

Certains locaux, de par leur équipement spécifique, ne sont accessibles que sous la responsabilité de l'enseignant ou du technicien responsable ou du moniteur recruté par l'école au sein des étudiant-es. Un règlement propre à chaque atelier spécifie son mode d'utilisation et d'accès (cf Article 24).

Les ateliers de production et d'expérimentation sont accessibles aux étudiant-es dûment formé-es et jugé-es compétent-es par l'enseignant-e (cf. règlement des ateliers Article 24).

Pour avoir accès aux autres ateliers ou espaces non techniques en l'absence des responsables, il faut obtenir une autorisation préalable donnée par le service de la scolarité et/ou l'enseignant-e ou le responsable de l'atelier.

### En dehors du temps pédagogique

L'accès aux ateliers techniques en dehors du temps pédagogique se fait sur autorisation de la direction après validation du/de la responsable d'atelier, les clés des ateliers sont disponibles à l'accueil.

Les clés des salles et des ateliers sont à retirer à l'accueil, après autorisation écrite donnée par les enseignants et/ou responsables d'atelier. Elles doivent être remises en fin de journée. Sous aucun prétexte les clefs ne doivent être emportées hors de l'école ni gardées par l'étudiant-e ni confiées à un autre étudiant-e. Le signataire est personnellement responsable de son emprunt.

Toute clé non rendue ou perdue donnera lieu à remboursement et pourra entraîner la suspension momentanée ou définitive de l'autorisation d'accès à l'atelier.

## Restrictions

Des mesures restrictives d'accès aux ateliers peuvent être imposées par les autorités de tutelle, le ministère de la culture, la direction générale de la création artistique.

## Article 26

# Utilisation des outils, des produits et des matériaux

Les ateliers étudiant-es sont dotés d'équipement divers achetés par les responsables d'ateliers ou apportés par les étudiant-es: outils électroportatifs, outils à main, quincaillerie, etc. Les étudiant-es sont responsables de ces outils, de leur entretien, de leur conservation et de leur usage conforme. Bien que ces outils soient en accès libre, il est toutefois indispensable d'être formé préalablement à leur utilisation et d'en faire un usage raisonné.

Les ateliers de production et d'expérimentation sont équipés de machines-outils et d'équipement dont l'usage est strictement réglementé. L'étudiant-e, préalablement formé-e à l'utilisation des outils spécifiques, est tenu-e de prendre soin du matériel qui lui est remis sous la supervision de l'enseignant-e ou du moniteur. L'équipement ne peut être emporté hors de l'atelier d'origine, à l'exception de l'autorisation expresse du ou de la responsable d'atelier.

Des produits chimiques et des matériaux divers sont également présents au sein des ateliers techniques. Solvants, peintures, colles et vernis doivent être utilisés et stockés conformément aux indications données par les fiches de sécurité. Le stockage des produits doit être conforme et permettre la prévention des risques chimiques. L'école met à la disposition des étudiant-es les rangements adaptés aux activités de chaque atelier.

Certains types de travaux, du fait de leur dangerosité ou de leur toxicité, ne peuvent être réalisés que dans les ateliers et bases techniques équipés des moyens d'extraction et de prévention des risques adaptés (ex: utilisation d'appareils à feu (chalumeau, disqueuse, appareil à souder, etc.), manipulation de matières dangereuses tels qu'acides, résines, solvants, etc.) avec la présence obligatoire de personnel dûment qualifié et agréé par la direction.

## Article 27

### Sécurité au sein des ateliers de production et d'expérimentation

---

Le responsable d'atelier et/ou l'enseignant est responsable des conditions de travail dans l'atelier qu'il dirige et est tenu d'y faire respecter les consignes de sécurité. Il veille à y maintenir un fonctionnement permettant le bon déroulement de son enseignement. Il met en place un règlement intérieur propre à son atelier après validation de la direction.

Les équipements électriques (interrupteurs, prises électriques, tableaux) et de sécurité (panneaux, extincteurs, équipement de protection collective) présents dans les locaux et sur les machines doivent être préservés en bon état de fonctionnement et maintenus accessibles à tous moments.

## Article 28

### Entretien des espaces de travail

---

Les étudiant-es sont responsables de l'entretien quotidien des espaces de travail qu'ils fréquentent. Ils participent activement aux rangements nécessaires aux événements liés à la vie de l'école (préparation de la rentrée, accrochages, expositions de diplômes) Les responsables d'ateliers et enseignants, garants du bon fonctionnement des ateliers, peuvent solliciter les étudiant-es pour organiser ponctuellement des rangements d'atelier collectifs.

Par ailleurs, l'entreprise chargée du nettoyage de l'école n'est pas habilitée à ranger et nettoyer les ateliers ou les bases techniques, en dehors de l'évacuation des poubelles mises à dispositions dans ces espaces.

Les étudiant-es sont tenus de se conformer à toutes consignes du personnel concernant la propreté des locaux et le respect des espaces de travail mis à leur disposition

Les règles d'hygiène doivent être respectées dans tout l'établissement et en particulier au sein des ateliers étudiant-es.

Tout matériel déplacé (tables, chaises, etc..) doit, après usage, être rapporté dans le local où il a été pris et, si nécessaire, nettoyé avant sa remise en place.

En dehors des espaces dévolus à cet effet (cafétéria des étudiant-es et réfectoire du personnel), la consommation de boissons non alcoolisées et de petits produits de sandwicherie froids est tolérée à la condition expresse que les déchets et les reliefs (emballages, restes de nourritures, canettes vides...) soient systématiquement débarrassés. La consommation et le stockage de toute boisson alcoolisée est interdite dans les ateliers. Les gobelets usagés des distributeurs de boissons doivent être débarrassés et être déposés dans les poubelles disposées à cet effet.

Un cahier d'hygiène et de sécurité se trouve dans le service de l'accueil. Il est mis à la disposition de l'ensemble des personnels de l'École ainsi que des étudiant-es. Ce cahier est destiné à recevoir toutes les remarques qui peuvent être formulées à propos de l'hygiène et la sécurité de l'École. Il est visé mensuellement par l'assistant de prévention, chargé de la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité, et par la directrice. Ce dernier, en tant que chef d'établissement, est chargé de prendre les mesures qui s'imposent.

Les accrochages et installations ne sont possibles que sur les surfaces autorisées, en concertation avec le corps enseignant, l'administration et les équipes techniques. Sont donc interdits de fait les percements sur toutes les surfaces en béton, ainsi que les accrochages aux plafonds.

Les caches plastifiés des blocs prises sont des surfaces fragiles qui doivent être traitées avec précaution.

Forcer l'ouverture des fenêtres à ouvrant limité expose les contrevenants à des sanctions sévères et engagera leur responsabilité pénale et financière, a fortiori en cas d'accident. Les fenêtres signalées d'un rond rouge sont des accès réservés aux pompiers et aux services de secours et ne doivent en aucun cas être ouvertes.

## Article 29

### Stockage dans les locaux

---

Le stockage dans les ateliers étudiant-es est autorisé avec l'accord du responsable d'atelier ou de l'enseignant-e référent-e, en respectant le bon fonctionnement de l'atelier, de l'enseignement qui y est dispensé, et les autres étudiant-es. Le stockage dans les couloirs, toilettes handicapés, issues de secours est en revanche strictement interdit. Le respect des

normes de sécurité est obligatoire et indispensable au bon usage des espaces. Le matériel stocké indûment pourra être déplacé ou jeté.

Le marquage des pièces (nom du propriétaire, coordonnées mail et téléphoniques) laissées sans surveillance est indispensable pour éviter tout désagrément lié au déplacement ou à l'élimination de ces matériaux. A défaut de marquage les pièces peuvent être considérées comme abandonnées ou/et à jeter.

Lorsque le dispositif Vigipirate est en application, cette obligation d'identification de tout sac et diverses formes de contenant (coffre, paquet, etc.) est à fortiori nécessaire pour des raisons de sécurité.

## Article 30

### Usage du matériel de l'établissement

---

Les outils et ressources de l'établissement sont mis à disposition des agents et des étudiant-es à des fins strictement professionnelles et pédagogiques. Chaque agent ou élève est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié.

Nul ne peut emporter à son domicile des objets appartenant à l'établissement, même temporairement, sauf avec l'accord explicite de la direction. Les clés empruntées à l'accueil doivent obligatoirement être rendues au moment du départ de l'établissement (sauf autorisation expresse de la direction).

## Article 31

### Matériel, fournitures

---

Les étudiant-es doivent avoir le plus grand respect du matériel mis à leur disposition. Toute dégradation sera répréhensible et la remise en état sera à la charge de son auteur. Il en sera de même pour les outils ou matériels perdus.

L'étudiant-e doit acquérir son propre matériel et les fournitures nécessaires à l'exécution du travail demandé dans chacun des cours fréquentés et indispensables à la mise en œuvre de ses projets.

Compte tenu du volume important des photocopies réalisées chaque année, celles-ci ne peuvent être prises en charge par l'école, il en est de même pour le fonctionnement de l'atelier informatique et de la consommation

des papiers, encres et autres fongibles. Une participation est demandée aux étudiant-es conformément au tarif général de l'école voté par le Conseil d'Administration.

L'établissement a signé un contrat avec le C.F.C. (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) qui lui accorde l'autorisation de réaliser et de diffuser des photocopies d'œuvres protégées pour les besoins pédagogiques sous certaines conditions et en contrepartie d'une redevance annuelle.

Les enseignants doivent donc respecter et faire respecter par les étudiant-es les conditions et les limites de cette autorisation, que les copies soient effectuées à l'extérieur de l'établissement ou dans ses locaux sur les photocopieurs en libre-service mis à disposition des enseignants ou des élèves ou encore qu'il s'agisse de documents numérisés puis imprimés.

## Article 32

### Prêt de matériel

---

Du matériel de l'école peut être prêté aux étudiant-es par les ateliers, au travers du magasin de prêt pour le matériel courant et au niveau des ateliers pour le matériel spécifique sous la responsabilité des responsables d'ateliers ou enseignants.

Le prêt de matériel est réglementé par les dispositions suivantes; L'École met à la disposition des étudiant-es des outils et du matériel technique au magasin de prêt: caméras, appareils photo, vidéoprojecteurs, câbles, outillage, etc.

Pour des projets spécifiques, du matériel professionnel géré par les ateliers peut faire l'objet de prêt dans des conditions particulières.

#### Fonctionnement du magasin de prêt

---

Le magasin de prêt, situé au fond de la galerie d'essais, est ouvert le:

- Mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 10h00 à 12h00
- Jeudi de 14h00 à 17h30

La réservation du matériel se fait uniquement par internet sur l'application en ligne «Hector», 24h à l'avance au minimum.

→ <https://app.hectorassetmanager.com/villaarson/security/login>

Chaque étudiant·e réserve pour sa propre utilisation le matériel dont il a besoin via l'application en ligne. Un mot de passe lui est fourni en début d'année, charge à lui de le modifier pour en augmenter la sécurité.

La réservation du matériel se fait pour la durée normale du besoin :

- De 2 à 3 jours pour les présentations au sein de l'école
- Au maximum d'une semaine pour le matériel de captation
- Pour toutes durées supérieures l'autorisation du responsable pédagogique est nécessaire.

Les horaires d'ouvertures permettent de prendre en charge le matériel emprunté ou de le restituer, aucune réservation ne pourra être effectuée en direct.

Si l'étudiant·e n'est pas venu récupérer son matériel à la date où il l'a réservé, sa réservation sera annulée et le matériel remis à la disposition de tous.

Le magasin de prêt et l'école ne sont pas responsables des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt. L'étudiant·e ne pourra pas prétendre à dédommagement.

Les étudiant·es peuvent à titre exceptionnel emprunter du matériel de l'école durant la période estivale à condition que leur emprunt réponde à un projet dûment validé par un·e enseignant·e.

Aucune priorité ne peut être accordée pour l'emprunt. Les matériels disponibles sont visibles depuis l'application.

Pour des raisons pédagogiques le matériel pourra être réservé en priorité par les enseignant·es et responsable d'ateliers.

L'étudiant·e s'engage à rapporter lui-même le matériel emprunté à la date et à l'heure prévues, si le magasin de prêt est fermé, l'étudiant·e utilisera les casiers prévus à cet effet.

Le·la responsable du magasin de prêt procédera à un premier contrôle visuel du matériel en la présence. Un contrôle minutieux sera effectué après.

L'étudiant·e s'expose à une interdiction temporaire ou définitive, suivant la décision de la direction, en cas de restitution répétée (3 fois) du matériel, en dehors des délais prévus par une autre personne que l'emprunteur en mauvais état (détérioré, cassé, défectueux, sale, etc.).

Le matériel est régulièrement contrôlé par les enseignant·es et les responsables d'atelier pour vérifier l'état et le bon fonctionnement et

pour décider du remplacement du matériel obsolète ou défectueux.

Lors des bilans, présentations, des kits de matériels seront mis à la disposition des délégués de la promotion concernée, ces kits seront sous la responsabilité collective des étudiants de la promotion.

Le retour du matériel s'effectuera, en cas de fermeture du magasin de prêt, par les casiers à code mis à cet effet en dehors des heures d'ouverture du magasin de prêt.

Dégradation, perte du matériel, responsabilités.

Chaque étudiant·e inscrit·e à l'école doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'il pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'École, lors de l'inscription.

L'emprunteur·euse se doit de vérifier en préalable, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le cas échéant, il s'engage à prendre en charge personnellement la totalité des frais nécessaires à la réparation des dommages causés.

Le matériel reste, pendant toute la durée du prêt y compris dans les locaux de l'école, sous la garde personnelle et la responsabilité de l'emprunteur·euse.

Tout prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, engage l'emprunteur à prendre en charge tous les frais nécessaires à une restitution dans les conditions équivalentes (remise en état, réparation, remplacement...), en cas de dommage matériel, de perte ou de vol.

L'École se réserve la possibilité de restreindre, voire interdire l'accès de l'étudiant·e à tout système de prêt, de réduire, voire de suspendre, toute aide ultérieure au prononcé du dédommagement (aide aux diplômés, bourses diverses, ...) ou toute prise en charge de frais pédagogiques (frais de production, frais de voyage, ...) pour des sommes qui n'auraient pas été versées en réparation des dommages causés.

Le cas échéant, l'École pourra émettre un titre de recettes correspondant à la somme à percevoir et engager les poursuites idoines.

Un chèque de caution annuel d'un montant forfaitaire ou d'un montant lié à la valeur du matériel (liste mise à jour annuellement) et/ou une assurance spécifique peuvent être demandés dans le cas d'un emprunt de matériel professionnel auprès d'un des ateliers

techniques (en particulier : son, vidéo, photo, cinéma).

La demande doit être adressée au responsable d'atelier au moins 15 jours francs avant la date de sortie du matériel demandé et le chèque produit auprès la régie de recettes de l'École avant tout emprunt.

Le chèque sera restitué après attestation de conformité de restitution délivrée par le chef d'atelier. En cas de dommage sur le matériel ou de non restitution, la caution fera l'objet d'un encaissement en totalité ou en proportion du dommage causé.

En cas de perte, de vol ou de dégradations, l'École pourra demander à l'étudiant d'acquitter la somme correspondant au prix initial du produit, amorti selon les règles comptables de l'établissement, avec un minimum de 25% du prix initial.

Dans le cas d'un vol, l'emprunteur doit impérativement réaliser une déclaration au commissariat de police et en remettre une copie au directeur de l'établissement, faire jouer son assurance personnelle et procéder au remboursement de la somme facturée.

## Article 33

### Documentation

---

L'École offre également la possibilité d'emprunter des documents à la bibliothèque sur tous les supports.

En cas de perte, de vol ou de dégradations d'un document (quel que soit le support : livre, DVD...), l'École facturera à l'étudiant la somme correspondant au prix du produit au moment du rachat (prix neuf ou à défaut prix sur le marché de l'occasion pour une référence épuisée...). Les étudiant-es doivent se conformer au règlement d'utilisation de la bibliothèque.

## Article 34

### Utilisation des véhicules de l'École

---

Conformément aux recommandations du groupe de travail du Ministère de la Culture réuni en 2011 et au plan de prévention du risque routier de l'établissement, la conduite des véhicules de service est interdite aux étudiant-es.

## Article 35

### Travaux des étudiants

---

Les étudiant-es ont la possibilité de stocker des travaux ou du matériel dûment identifiés et entreposés dans les espaces dédiés, identifiés par l'école, avec l'accord de leur chef d'atelier. Les espaces de circulation ne sont pas des lieux de travail pour l'élaboration des pièces, les travaux et matériaux ne doivent pas y être entreposés.

Chaque année, dans un délai de 15 jours après la fin des cours, bilans et diplômes, les étudiants libèrent les espaces de leurs travaux. Au-delà de ce délai, ceux-ci sont considérés comme abandonnés, peuvent être enlevés par l'école qui en dispose comme elle l'entend. La Villa Arson n'est investie d'aucune obligation de garde et/ou de conservation des travaux qui sont entreposés par les étudiants dans ses locaux. À ce titre, chaque étudiant est seul responsable de la garde et de la bonne conservation de ses travaux durant toute la durée où ils sont laissés au sein de l'établissement.

Tout-e élève détériorant ou s'appropriant le travail d'un autre élève pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire.

L'École peut présenter des travaux en accord avec l'étudiant dans le cadre d'une exposition ou manifestation.

#### Statut des travaux pédagogiques

---

L'École Nationale Supérieure d'Art est maître d'œuvre des exercices pédagogiques. À ce titre, elle a un rôle directeur, fédérateur et coordonnateur. Elle prend l'initiative, la responsabilité civile et financière des exercices pédagogiques réalisés dans le cadre de la scolarité.

L'École organise et conduit à terme les opérations de conception, de réalisation et de fabrication de ces exercices pédagogiques collectifs, de collaboration ou individuels, avec le concours des étudiants encadrés par des professionnels recrutés à des fins pédagogiques.

L'organisation des études et les conditions de déroulement des exercices pédagogiques ont un caractère obligatoire et sont définies par le présent règlement et toutes autres directives émanant de la direction de l'École.

Les travaux demandés aux étudiant-es dans le cadre d'une scolarité suivie à l'école ont pour objet exclusif leur formation pédagogique et

leur évaluation. Ces travaux n'ont pas vocation à être commercialisés.

L'école avec, le cas échéant, le concours de tiers appartenant au monde professionnel avec qui elle est seule habilitée à conclure des accords, met à la disposition des étudiants les moyens pédagogiques, techniques et financiers nécessaires à la formation de ses étudiant-es.

### Gestion des droits patrimoniaux

Compte tenu des principes énoncés ci-dessus, la propriété des travaux pédagogiques est définie comme suit:

- L'étudiant-e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il a produits durant son cursus au sein de la Villa Arson, sauf dispositions expresses particulières avec l'École.
- L'étudiant-e concède à la Villa Arson, à titre gratuit et non exclusif, le droit de reproduire et de communiquer au public sur tous supports et médias, tout ou partie de ses œuvres, pièces et travaux, dans un but de communication externe et interne.

Cette autorisation est accordée pour la durée de protection du droit d'auteur pour le monde entier.

- Le cas échéant, toute exploitation à but lucratif de ses œuvres fera l'objet d'un accord particulier avec la Villa Arson.
- La Villa Arson n'est investie d'aucune obligation de garde et /ou de conservation des œuvres qui sont entreposées par l'étudiant-e dans ses locaux. À ce titre, l'étudiant-e est seul-e responsable de la garde et de la bonne conservation de ses œuvres durant toute la durée où elles sont laissées de par son fait au sein de l'établissement. Sauf dans le cas d'un stockage qui est placé de façon officielle sous la responsabilité de l'établissement (par exemple: dans le cadre d'expositions et de manifestations diverses...).
- L'étudiant-e s'engage à les déplacer vers un lieu de son choix, sur demande de l'administration, et au plus tard à la fin de l'année universitaire.

### Participation aux expositions et manifestations diverses

Lorsqu'ils participent à une exposition de leurs travaux au sein de l'école, ou organisée par elle à l'extérieur, les étudiant-es sont encadré-es par l'enseignant-e responsable de l'exposition,

avec le concours du service responsable de l'organisation des expositions (services techniques).

### Dans le cas des œuvres collectives d'étudiants

Les titres de protection légale (droits d'auteur, brevets, marques, modèles, etc.) sont créés par l'école et sont sa seule et entière propriété, selon les lois en vigueur;

Les étudiant-es participant à une œuvre collective figurent au générique des dites œuvres sous la forme d'une mention globale et, éventuellement, d'une mention particulière correspondant au poste occupé;

L'école est seule autorisée à négocier et signer les contrats d'exploitation des droits générés par ces œuvres;

Les sommes encaissées, s'il y a lieu, par l'école au titre de ces droits patrimoniaux lui appartiennent;

Aucune présentation publique ou privée, aucune reproduction par quelque moyen que ce soit, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation expresse de l'établissement;

Le nom de l'école et son logo doivent être mentionnés sur tous les supports de communication.

### Les œuvres individuelles

Les travaux réalisés à l'école par les étudiants restent la propriété de ces derniers, même s'ils ont bénéficié de l'aide de l'école pour leur élaboration en apportant l'essentiel des matériaux, installations et fournitures nécessaires à leur réalisation, dans les conditions suivantes:

- L'étudiant-e doit notamment faire son affaire de la récupération de ses productions à la première demande de l'établissement.
- Celui-ci conserve les productions pendant un mois franc à compter de l'injonction à les récupérer.
- Passé ce délai, les productions sont censées avoir été abandonnées par leur propriétaire et l'école en dispose comme elle l'entend.

Pour rappel, le marquage des pièces (nom du propriétaire, coordonnées mail et téléphoniques) laissées sans surveillance est indispensable pour éviter tout désagrément lié au déplacement ou à l'élimination de ces matériaux. À défaut de marquage les pièces peuvent être considérées comme abandonnées ou/et à jeter.

Il appartient à leurs auteur-trices de les identifier, de les protéger et de respecter toutes consignes de l'École quant à leur rangement. Après les dates limites fixées pour les enlèvements, les travaux toujours présents dans les locaux sont réputés abandonnés et peuvent être détruits.

La charge financière de l'évacuation et de la destruction sera facturée aux responsables identifiés

L'étudiant-e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il-elle a produits durant son cursus au sein de l'école, sauf dispositions expresses particulières avec l'École.

L'étudiant-e concède à l'école, à titre gratuit et non exclusif, le droit de reproduire et de communiquer au public sur tous supports et médias, tout ou partie de ses œuvres, pièces et travaux, dans un but de communication externe et interne.

Cette autorisation est accordée pour la durée de protection du droit d'auteur pour le monde entier.

#### Travaux et matériels

Les fournitures, l'outillage et le matériel personnels des étudiant-e-s sont à leur charge en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles. Des aides en nature peuvent être allouées par l'École selon les règles propres à chaque atelier.

Le cas échéant, toute exploitation à but lucratif de ses œuvres fera l'objet d'un accord particulier avec l'école.

L'étudiant-es s'engage à les déplacer vers un lieu de son choix, sur demande de l'administration, et au plus tard à la fin de l'année universitaire.

# règlement des études

Ce règlement des études forme le cadre général de l'organisation de la formation à la Villa Arson.

Il applique les textes réglementaires qui régissent les études d'arts et en précise les modalités d'application dans son programme pédagogique.

Les textes réglementaires qui régissent les études à la Villa Arson sont :

- le décret 2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art Villa Arson Nice en établissement public national et portant statut de cet établissement;
- l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- le décret N. 2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques;
- l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- la circulaire N. 2015-122 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre d'une période de césure.

En début d'année scolaire, les étudiant-es déclarent auprès du service de la scolarité avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, tous deux publiés dans le livret des études.

Les enseignant-es de l'école, les responsables d'atelier et les agent-es des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du directeur de l'école (du directeur de l'établissement), en conformité avec la réglementation en vigueur et avec le programme des études. Tout.e étudiant.e de l'école doit s'y conformer.

# 1. Organisation générale des études

## Article 1. Durée des études

---

Le cursus se répartit en deux cycles d'enseignement :

- le premier cycle, d'une durée normale de six semestres, conduit au Diplôme national d'arts (DNA) conférant le grade de Licence ;
- le second cycle, d'une durée normale de quatre semestres, conduit au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) conférant le grade de Master.

## 2. Admission et inscription

### Article 2. Conditions d'admission en premier cycle

---

Conformément aux articles 2, 3 et 4 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'examen d'entrée à la Villa Arson est ouvert :

- aux candidat-es justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- aux candidat-es non-titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ayant obtenu une dérogation auprès du directeur de l'établissement après avis de la commission de recevabilité.

Dans ce dernier cas, les candidat-es déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement. Ce dossier est examiné par une commission de recevabilité qui comprend au moins trois membres :

- le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;

- au moins deux professeur-es nommés par le directeur.

La commission de recevabilité ne peut se réunir valablement que si au moins trois de ses membres sont présents. Elle respecte l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. Elle se prononce après examen du dossier du candidat. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission.

Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée envoyée au candidat.

Pour l'admission au semestre 1, le directeur établit la liste des membres du jury, composée d'enseignant-es du cursus de l'établissement ainsi que de professionnel.les. Elle peut comprendre des étudiant-es de l'établissement avec voix consultative.

La composition du jury respecte l'objectif de parité entre les femmes et les hommes.

La liste des membres du jury est rendue publique avant le début des épreuves.

L'admission au semestre 1 fait l'objet d'une procédure de sélection comprenant trois épreuves obligatoires qui peuvent s'articuler, se combiner ou fusionner. Elles peuvent prendre la forme d'un portfolio ou d'un dossier dont la forme est définie par l'établissement. Ces éléments sont transmis au jury d'admission :

- une épreuve de pratique artistique : le candidat soumet une production plastique réalisée en utilisant le médium de son choix sur une thématique donnée, déterminée chaque année et communiquée aux candidat-es au moment de l'inscription à l'examen ;
- une épreuve écrite ;
- un entretien avec des membres du jury, sur la base de la présentation d'un ensemble de travaux réalisés par le ou la candidat-e. L'entretien se déroule avec au moins deux enseignant-es du cursus, nommés par le directeur dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. Lors de cet entretien, le ou la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées.

Les épreuves ont pour objet de mesurer la motivation du ou de la candidat-e, sa capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours, sa curiosité et son intérêt pour la création contemporaine. Elles seront organisées en présentiel ou à distance.

Le contenu de ces épreuves, conçu par des enseignant-es des écoles d'art et de design, est validé par le directeur de l'établissement.

Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres.

La décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de non-admission est notifiée au candidat ou à la candidate par le directeur de l'établissement.

Le montant des droits d'inscription à l'examen d'entrée est déterminé par un arrêté publié chaque année par le ministère de la Culture.

Le bénéfice de l'admission est valable uniquement pour la rentrée suivante et ne peut pas être conservé.

### Article 3. Conditions d'admission en deuxième cycle

---

Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en deuxième cycle.

Si le ou la candidat-e à l'admission au semestre 7 n'est pas titulaire du DNA, il ou elle doit justifier de la validation de 180 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau ;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers

feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Les candidat-es déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'école.

Pour celles et ceux déjà étudiant-es à la Villa Arson, ce dossier est composé d'une note d'intention expliquant les raisons pour lesquelles ils, elles souhaitent prolonger leur présence en second cycle au sein de l'établissement, d'un portfolio et de l'avis motivé de la coordinatrice ou le coordinateur de troisième année résultant d'une consultation effectuée auprès des autres enseignant-es. La décision d'admission est prise par la commission d'admission en deuxième cycle. Elle comprend au moins trois professeur-es du cycle nommé-es par le directeur. L'un-e des professeur-es est titulaire d'un diplôme de doctorat. Un-e délégué.e étudiant-e par année du second cycle est membre de la commission, il ou elle ne prend pas part au vote. Le ou la président.e de la commission est désigné.e par le directeur de l'établissement parmi ses membres. La commission d'admission en second cycle se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du ou de la président.e est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le directeur. La décision de refus est motivée.

Pour les candidat-es qui ne sont pas déjà étudiant-es à la Villa Arson, le dossier de candidature comprend une note d'intention expliquant les raisons pour lesquelles ils, elles souhaitent s'inscrire en second cycle dans l'établissement, d'un descriptif détaillé des enseignements précédemment suivis, d'un portfolio, et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le ou la candidat-e passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant-es nommé-es par le directeur. L'un-e de ces enseignant-es est titulaire d'un diplôme de doctorat. Cet entretien, au cours duquel le ou la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées, permet d'évaluer son parcours, ses compétences, ses motivations et son projet personnel.

## Article 4.

### Conditions d'admission en cours de cursus des premiers et deuxième cycles

---

Conformément aux articles 7, 8, 9, 10 et 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en cours de cursus des premier et deuxième cycles est possible en deuxième, troisième et cinquième année.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5, et 9, les candidat-es doivent justifier respectivement de 60, 120 et 240 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau ;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Le ou la candidat-e à l'admission aux semestres 3, 5 ou 9 dépose un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École. Le dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le ou la candidat-e à l'accès aux semestres 3 et 5 passe un entretien avec un jury composé d'au moins deux enseignant-es nommé-es par le directeur de l'école. L'entretien sera organisé en présentiel ou à distance.

La décision d'admission en cours de cursus du ou de la candidat-e est prise par la commission d'équivalence de premier cycle de l'école à la majorité absolue de ses membres. Cette commission comprend le directeur de l'école, président, et au moins trois enseignant-es nommé-es par le directeur.

En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le directeur de l'établissement notifie au ou à la candidat-e la décision de la commission. La décision de refus est motivée. La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le ou la candidat-e et du résultat de l'entretien.

La candidature à l'accès au semestre 9 se fait dans les mêmes conditions que l'admission en deuxième cycle, décrite à l'article 3. La décision d'admission est également prise par la commission d'admission par équivalence en deuxième cycle, selon les dispositions de l'article 3.

Les commissions d'équivalence déterminent le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le ou la candidat-e et du résultat de l'entretien.

Pour les candidat-es hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs. Conformément à l'article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013 un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée en année de diplôme.

## Article 5.

### Inscription et droits de scolarité

---

L'inscription administrative a lieu au mois de septembre, aux dates déterminées par le service de la scolarité. Le montant des droits de scolarité est déterminé par un arrêté publié chaque année par le ministère de la Culture.

Le paiement des droits d'inscription peut être échelonné en trois versements mensuels. Le

paiement se fait par virement bancaire via un site web spécifique (le paiement en espèces ou par chèque peut être exceptionnellement autorisé, sous certaines conditions).

Le remboursement des droits de scolarité des étudiant-es renonçant à leur inscription à la Villa Arson est de droit, sous réserve d'une somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits de scolarité des étudiants renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire sont soumises à une décision du directeur de la Villa Arson. Elles doivent être adressées au directeur avant le 30 novembre de l'année en cours. En cas de décision de remboursement des droits de scolarité, qui peut être partiel, une somme reste acquise à la Villa Arson au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Le montant de la somme acquise à la Villa Arson au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription est déterminé par l'arrêté annuel du ministère de la Culture fixant les montants des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère ou, à défaut, si aucune disposition n'y figure, dans l'arrêté annuel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche fixant les droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère.

## 3. Organisation pédagogique

### Article 6. Rôle et fonctions des coordinatrices et coordinateurs

---

La coordination de chaque année de cursus est confiée à un ou plusieurs enseignant-es. Les coordinatrices et coordinateurs suivent le cheminement des étudiant-es au sein de leur

cursus à la Villa Arson. Ils et elles organisent le dialogue au sein de l'année et sont les interlocuteurs privilégiés de l'administration pour le déroulement des études.

Les coordinatrices et coordinateurs, se chargent également de l'organisation des «galeries d'essais». Ses temps pédagogiques ont lieu régulièrement à des fréquences variables, ils sont les contextes privilégiés destinés au suivi de la recherche personnelle de chaque étudiant-e. A cette occasion, les coordinatrices et coordinateurs s'associent à d'autres enseignants et à des professionnels afin de garantir une pluralité de regards et favoriser la prise de parole, notamment des étudiants qui participent et assistent aux galeries d'essais.

### Article 7. Unités d'enseignements

---

Les enseignements qui composent chaque semestre sont répartis en cinq «unités d'enseignement» (UE), dont le nombre varie en fonction des années dans chaque cycle. L'UE1 est dévolue aux enseignements théoriques et aux langues; l'UE2 aux pratiques et expérimentations plastiques ou relevant d'autres disciplines artistiques; l'UE3 à la validation de crédits libres; l'UE4 au suivi et au bilan collégial de la recherche personnelle; l'UE5 aux stages, à la mobilité internationale et aux programmes de professionnalisation. Le nombre des crédits affectés aux cinq UE, susceptible de modifications d'une année à l'autre, est présenté dans la grille des crédits figurant dans le livret des études.

### Article 8. Enseignements

---

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours, d'Ateliers Recherche Création (ARC), de workshops s'ils ne sont pas inclus dans des dispositifs pédagogiques particuliers, de lignes de recherche, d'initiations dans le cadre des ateliers techniques (pour les étudiant-es de premier cycle). Les enseignements doivent permettre l'acquisition de connaissances et de compétences conformes aux attendus formalisés dans les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) pour le DNA et le DNSEP.

Le livret des études présente chaque année l'ensemble des enseignements proposés. Cette présentation comprend un texte descriptif, les prérequis, les modalités d'évaluation. Dans le cas de propositions pédagogiques à effectif limité, les enseignants porteurs du projet doivent expliquer lisiblement les modalités prévues pour l'organisation de la sélection des étudiants. Celle-ci figurera dans le descriptif de la fiche de présentation du livret des études.

Le principe est celui d'une offre d'activités pédagogiques permettant à l'étudiant de concevoir son propre parcours et des colorations qu'il et elle souhaite y donner. Les choix s'effectuent sous réserve de la validation d'un nombre de crédits déterminés à l'intérieur de chaque unité d'enseignement. Pour chaque semestre, des enseignements sont susceptibles d'être obligatoires. Ces modalités sont précisées dans le livret des études.

En début d'année universitaire, au plus tard deux semaines après le début du premier semestre, l'étudiant signe un contrat d'études établi par le service de la scolarité et validé par les coordinatrices et coordinateurs. Ce contrat indique les différents enseignements que l'étudiant s'engage à suivre et valider au cours des deux semestres de l'année, ainsi que les crédits accordés, dans le respect de l'équilibre entre les UE et en tenant compte du caractère obligatoire de certains enseignements.

## Article 9. Évaluation

Chaque enseignant-e prévoit des modalités d'évaluation propres aux dispositifs pédagogiques dont ils et elles ont la responsabilité. L'évaluation peut tenir compte de l'assiduité de l'étudiant, de sa participation et de la qualité des travaux et/ou des réalisations. En cas d'évaluation négative, chaque enseignant pourra prévoir des modalités de rattrapage spécifiques.

L'attribution collégiale des crédits liés aux rendez-vous individuels ou collectifs tels que les galeries d'essais, par exemple, a lieu suite aux bilans à la fin de chaque semestre, dans le cadre de l'UE 4 «bilans et suivi de la recherche personnelle».

Pour évaluer le travail d'un étudiant, l'enseignant peut attribuer une note locale sur 20 qui sera ensuite traduite en crédits ECTS. Le tableau suivant donne, de manière indicative, les correspondances entre cette note locale et le système ECTS.

Notation Sur 20	Échelle ECTS	Appréciation Européenne
16-20	A	Excellent: résultat remarquable avec seulement quelques insuffisances.
14-15	B	Très bien: bon travail malgré un certain nombre d'insuffisances.
12-13	C	Bien: travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11	D	Satisfaisant: travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
10	E	Passable: le résultat répond à des critères minimaux.
9 et moins	F	Insuffisant: ne permet pas d'obtenir de crédit, un travail supplémentaire important est nécessaire. Un rattrapage, dont les modalités sont laissées à la responsabilité de l'enseignant, peut être proposé à l'étudiant-e.

## Article 10. Rattrapage des crédits

---

L'acquisition des crédits manquants d'un semestre s'effectue les semestres suivants. Cette acquisition doit respecter la répartition des crédits entre les différentes UE prévue à l'article 8.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant·e n'a pas validé ses crédits était obligatoire et est proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant·e peut rattraper ses crédits dans ce même enseignement, sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant responsable de cet enseignement.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant·e n'a pas validé ses crédits était obligatoire mais n'est pas proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant doit rattraper ses crédits dans l'enseignement le plus proche possible, en accord avec la, le, coordinatrice, coordinateur.

## Article 11. Validation des années et redoublement

---

Le nombre de crédits européens devant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

En fin de semestre 2, un étudiant·e qui n'a pas plus de neuf crédits manquants sur les deux semestres écoulés peut se voir proposer le redoublement de la première année par la coordinatrice ou le coordinateur, après que celle-ci a recueilli les avis des enseignants qui ont suivi le travail de l'étudiant·e.

En fin de semestre 5, un·e étudiant·e qui ne dispose pas de 150 crédits ou que la/le coordinatrice, coordinateur, en lien avec les autres

enseignant·es ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNA, peut se voir proposer le redoublement de la troisième année. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en troisième année.

En fin de semestre 9, un·e étudiant·e qui ne dispose pas de 270 crédits ou que la/le coordinatrice, coordinateur, en lien avec les autres enseignant·es ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNSEP, peut se voir proposer le redoublement de la cinquième année par la coordinatrice ou le coordinateur. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en cinquième année.

En cas de redoublement, l'assiduité aux galeries d'essai et autres rendez-vous destinés au suivi de la recherche personnelle est obligatoire, même si l'étudiant·e a déjà validé au(x) semestre(s) précédent(s) les crédits correspondants. Il est également demandé à l'étudiant redoublant de suivre au moins un enseignement (cours, ARC, séminaire, etc.), même s'il dispose déjà du nombre nécessaire de crédits.

Un·e étudiant·e qui échoue aux épreuves du DNA ou du DNSEP est autorisé à s'inscrire de nouveau dans l'établissement.

Un seul redoublement par cycle est possible.

Un·e étudiant·e qui n'obtient pas son diplôme de fin de cycle se voit attribuer par le directeur de de la Villa Arson une attestation précisant les semestres ou les enseignements acquis avec les ECTS qui s'y rattachent et les notes obtenues.

## Article 12. Stages courts

---

La réalisation d'un stage à la fin du semestre 3, au cours des semestres 4, 5 ou 6, d'une durée minimale de deux semaines, est obligatoire. Le stage et la rédaction d'un rapport de stage (dont un exemplaire est remis au coordinateur, coordinatrice, et un autre à la personne chargée des stages au sein de l'administration) sont validés par trois crédits, attribués au semestre 6.

L'étudiant·e doit obtenir l'accord préalable de son coordinateur, coordinatrice pour effectuer le stage.

Tout stage donne lieu à une convention tripartite conclue entre la Villa Arson, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant·e, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du coordinateur, coordinatrice et celui du tuteur de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant·e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant·e, le troisième est conservé par l'école.

## Article 13. Mobilité internationale et stages longs

---

Tou·te·s les étudiant·es qui présentent un DNSEP sont vivement encouragé·es à pouvoir témoigner d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. La mobilité internationale concerne en priorité les étudiant·es de quatrième année et de préférence au semestre 7, mais peut aussi se faire en deuxième année (semestres 3 et 4) ou en troisième année (semestre 5 uniquement). Cette mobilité internationale se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (un semestre) signataire d'un accord avec la Villa Arson, ou d'un stage en milieu professionnel (de trois mois minimum).

Par ailleurs, une dérogation pour un échange de deux semestres est possible si le projet de l'étudiant·e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès de la coordinatrice, du coordinateur et de la responsable des relations internationales.

Les enjeux de la mobilité internationale ne se posent pas de la même manière pour les étudiants qui justifient d'un séjour académique d'un semestre ou d'un stage de trois mois à l'étranger effectué avant d'intégrer la Villa Arson. Il est par ailleurs recommandé aux étudiants internationaux qui ne partent pas à l'étranger dans le cadre du cursus à la Villa Arson d'effectuer un ou plusieurs stages en France d'une durée totale équivalente à un semestre.

Il est possible pour les étudiant·es partis en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle.

Les projets de mobilité internationale se préparent dès la 3<sup>e</sup> année. Des réunions d'information sont organisées par le Service des relations internationales entre octobre et janvier. Les dossiers de demande de mobilité d'études doivent être adressés au Service des relations internationales ([international@villa-arson.fr](mailto:international@villa-arson.fr)) avant la fin du mois de février pour un séjour au 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire suivante.

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité à l'étranger sont validés par la coordination pédagogique et le Service des relations internationales et encadrés par la signature d'un contrat d'études ou d'une convention de stage au minimum un mois avant la date de départ.

Une séance de restitution collective des séjours à l'étranger est organisée au retour des étudiant·es.

Les séjours d'études font l'objet d'une convention entre l'étudiant·e, la Villa Arson et l'établissement d'accueil. Les parties définissent les engagements de l'étudiant·e et le nombre de crédits qui est attribué par l'établissement d'accueil si les résultats d'apprentissage sont atteints.

Le stage à l'étranger doit être effectué avant la date de début des cours de l'année universitaire suivante et être validé par la coordinatrice ou le coordinateur de l'année en cours et le service des relations internationales.

Le stage à l'étranger donne lieu à une convention tripartite conclue entre la Villa Arson, l'établissement d'accueil et l'étudiant, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du coordinateur et du tuteur de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant·e, le troisième est conservé par l'école.

À l'issue du stage, l'étudiant remet un rapport qui donne lieu à une présentation organisée par le coordinateur, la coordinatrice et la personne responsable des stages au sein de l'administration. Sont pris en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS, la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'école et remplie par le tuteur de stage au sein de la structure d'accueil. Le coordinateur de l'année a la responsabilité de l'évaluation finale du stage.

Il appartient à l'étudiant de se renseigner par avance sur les assurances et la sécurité sociale nécessaires dans son pays de destination, et d'y souscrire le cas échéant.

## Article 14. Recherche et mémoire

---

Au cours du second cycle, une partie du cursus est consacrée à la recherche. L'étudiant-e doit aussi rédiger un mémoire, dont la forme est libre en concertation avec la directrice ou le directeur de mémoire. Pour accompagner la réalisation des mémoires, une, un, coordinatrice, coordinateur, des mémoires est désigné chaque année. Elle, il, assure le pilotage de la démarche en lien étroit avec les étudiants et les enseignant-es, directrices et directeurs de mémoire. Il, elle, veille notamment au respect du calendrier préalablement établi, elle, il, mène un enseignement spécifique consacré à la méthodologie.

Des crédits sont délivrés à différentes étapes du suivi du mémoire. Ce dernier est soutenu au semestre 10 dans les conditions prévues à l'article 20.

## Article 15. Professionnalisation

---

Le cursus de deuxième année intègre un programme de rencontres sur le sujet de la professionnalisation des étudiant-es. Obligatoire, ce programme est validé par l'attribution d'ECTS. Il est également ouvert, mais sans attribution de crédits, aux étudiant-es des autres années sous réserve des places disponibles.

## Article 16. Certificat d'études d'arts plastiques

---

L'étudiant-e disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres obtient le certificat d'études d'arts plastiques, délivré par le directeur de la Villa Arson.

## Article 17. Représentant-es étudiants

---

À la rentrée, les étudiant-es de chaque année désignent deux représentant-es parmi les membres de leur année suivant des modalités qu'ils décident entre eux et elles. Il est attendu que celles-ci, ceux-ci, soient représentatifs de la diversité des étudiant-es de la Villa Arson.

## Article 18. Césure

---

Conformément aux dispositions du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la césure est un droit pour tout étudiant-e. La césure peut durer un ou deux semestres universitaires consécutifs. Elle débute en même temps qu'un semestre universitaire. Une seule césure peut être effectuée au sein de chaque cycle (licence, master, doctorat).

La césure est soumise à l'approbation du directeur de la Villa Arson. L'étudiant-e qui souhaite effectuer une césure doit lui adresser une demande motivée, précisant les modalités de réalisation de cette césure. Si cette césure porte sur le deuxième semestre de l'année universitaire en cours, elle doit être adressée avant le 30 octobre du semestre précédent. Si cette césure porte sur le premier semestre de l'année universitaire suivante, ou sur la totalité de l'année universitaire suivante, cette demande doit être adressée avant le 1<sup>er</sup> mai de l'année en cours.

Pour autoriser une césure, le directeur se fonde en particulier sur des critères de professionnalisation et/ou d'internationalisation du parcours. En cas de décision négative, qui doit être motivée, l'étudiant-e peut présenter un recours examiné par le directeur, le ou la

coordinateur, coordinatrice de l'étudiant-e, les représentant-es étudiant-es de son année et la direction des études et de la recherche. La décision de recours est alors prise à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du directeur est prépondérante.

Si une césure est autorisée, le directeur signe un document garantissant la réintégration de l'étudiant-e au sein du cursus à l'issue de la césure. L'étudiant-e conserve le bénéfice de ses crédits acquis.

L'étudiant-e reste inscrit au sein de l'établissement et il lui est délivré une carte étudiante. Par ailleurs, dans la mesure où la césure ne s'accompagne d'aucun suivi pédagogique, l'étudiant-e est totalement exonéré du paiement des droits d'inscription.

Si la période de césure consiste en une formation, l'éligibilité de l'étudiant-e à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation. Dans les autres cas, le droit à la bourse peut être maintenu sur décision du directeur, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant-e de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement. La décision est prise par le directeur en même temps que l'autorisation de la césure.

## 4. Diplômes

### Article 19. Présentation au diplôme

---

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 16 juillet 2013, tous les crédits européens correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Conformément aux articles 21, de l'arrêté du 16 juillet 2013, pour se présenter aux épreuves des diplômes, le ou la candidat-e doit avoir obtenu le nombre de crédits requis:

- 165 crédits pour le DNA;
- 270 crédits pour le DNSEP.

Au cours du semestre 6, après avoir consulté les enseignant-es qui encadrent les étudiant-es de troisième année, la coordinatrice ou le coordinateur de troisième année décide si l'étudiant-e peut être présenté au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Au cours du semestre 10, après avoir consulté les enseignant-es qui encadrent les étudiants de cinquième année, la coordinatrice ou le coordinateur de cinquième année décide si l'étudiant-e peut être présenté au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

### Article 20. Mentions et félicitations

---

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations. Pour les notes supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail par une mention. Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidat-es peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite auprès du directeur de l'école.

### Article 21. Diplôme national d'art (dna), valant grade de licence

---

Les épreuves du DNA, d'une durée de trente minutes, prennent la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6. À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du DNA et attribue les crédits correspondants.

Le jury du DNA, nommé par le directeur de la Villa Arson, comprend trois membres :

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'École ;
- l'enseignant-e de l'École qui assure la coordination de la troisième année.

L'un des membres du jury est un-e représentant.e des sciences humaines. Le président du jury est désigné par le directeur de la Villa Arson parmi les personnalités qualifiées. Le jury du DNA se réunit valablement si les trois membres sont présents. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue. La constitution du jury doit favoriser la mixité et l'expression de la diversité.

## Article 22.

### Diplôme national supérieur d'expression plastique (dnsep), valant grade de master

---

Le DNSEP comprend deux épreuves :

- la soutenance d'un mémoire ;
- la soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance du mémoire. Elle a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de cette soutenance, les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance établissent un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury du DNSEP. Elle ne conduit pas à l'attribution d'une note.

En fin de semestre 10 le jury du DNSEP assiste à la présentation du travail plastique. D'une durée de quarante minutes, elle comprend un échange avec le jury du DNSEP. À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du diplôme en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire (5 crédits) et au travail plastique (25 crédits).

Le jury du DNSEP, nommé par le directeur de la Villa Arson, est composé de cinq membres :

- l'enseignant-e de l'établissement qui assure la coordination de la cinquième année ;
- quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le président du jury est désigné par le directeur de la Villa Arson parmi les personnalités qualifiées. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Le jury du DNSEP se réunit valablement si au moins quatre de ces membres sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance du mémoire, dont l'un est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont :

- l'enseignant de l'établissement qui assure la coordination de la cinquième année ;
- l'une des quatre personnalités qualifiées.

La constitution du jury doit favoriser la mixité et l'expression de la diversité.

# règlement bibliothèque

# Règlement intérieur 1. Condition d'accès

Tout·e lecteurice ayant accès à la bibliothèque d'étude et de recherche de la Villa Arson est censé·e avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

La bibliothèque d'étude et de recherche est accessible à tous les publics, gratuitement, durant la période d'activité de l'école d'art.

Horaires: du mardi au vendredi: 10h – 18h

Les bibliothécaires se tiennent à la disposition des usagers pour tout renseignement pratique et pour accompagner leur recherche documentaire.

## 2. Consultation des documents

Les documents présentés en salle de lecture sont librement accessibles.

La consultation des documents conservés en réserve ainsi que certains fonds spéciaux (livres d'artistes, mémoires, périodiques) se fait en accès différé.

Les usagers s'engagent à respecter la législation en vigueur sur le droit d'auteur et la reproduction sur tout support (loi du 3 janvier 1995 sur la reprographie, directive européenne 2011/29/CE sur le droit d'auteur dans la société de l'information, dispositions diverses codifiées dans le Code de la propriété intellectuelle, le Code civil et le Code pénal):

- le visionnage des documents audiovisuels est réservé à l'usage personnel, dans le cercle familial et privé,
- la reproduction partielle des documents écrits n'est autorisée que pour un usage strictement personnel,
- la reproduction totale d'un document (tous supports confondus) est interdite.

## 3. Modalités d'emprunt

Le prêt est strictement personnel et ne peut être effectué par une tierce personne.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite. Seuls les étudiants, enseignants et personnels de la Villa Arson sont autorisés à emprunter. Les lecteurs extérieurs peuvent obtenir une dérogation, sur justification de leurs besoins et après autorisation exceptionnelle du directeur de l'établissement.

Pour s'inscrire, les étudiants de la Villa Arson doivent se munir d'une photo d'identité et de leur carte d'étudiant à jour (ou d'une attestation de paiement des frais de scolarité).

Certains documents sont exclus du prêt: usuels, périodiques, livres anciens, rares et précieux... Le prêt est limité à 5 documents imprimés et 2 documents audiovisuels, pour une durée de trois semaines renouvelable une fois.

### Documents en retard

---

Des courriels de relance sont adressés aux lecteurs par la bibliothèque.

Pour tout retard supérieur à 7 jours, le droit de prêt est suspendu pendant une période équivalente au nombre de jours de retard. Les pénalités sont plafonnées à 21 jours.

### Documents non restitués

---

L'établissement ne délivrera aucun diplôme ou certificat avant la restitution de la totalité des documents. Dans le cas d'une absence de réponse au troisième courriel de relance, une procédure de recouvrement sera engagée à l'encontre du lecteur.

### Document perdu ou détérioré

---

En cas de document égaré ou détérioré, le lecteur pourra au choix rembourser l'ouvrage au prix fournisseur ou bien, si celui-ci n'est pas épuisé, le racheter lui-même directement auprès du fournisseur de son choix.

Le droit de prêt sera rétabli après remboursement ou remplacement du document.

## 4. Respect de l'intégrité des collections et des lieux

Le lecteur est tenu responsable des documents communiqués ou empruntés. Il est demandé aux usagers de ne pas souligner, surligner ou annoter les documents, corner les pages.

Les documents de la bibliothèque sont protégés contre le vol. Le vol, la tentative de vol manifeste ou la détérioration volontaire d'un document ou de matériel entraînent automatiquement une suspension de l'autorisation de prêt d'une durée de trois mois.

Lorsqu'un usager déclenche le système antivol à son passage, il doit :

- présenter au personnel de la bibliothèque le contenu de son sac,
- présenter les objets qu'il a sur lui et qui seraient susceptibles de déclencher le système d'alarme (livres d'autres bibliothèques...).

En cas de flagrant délit de vol, des poursuites judiciaires peuvent éventuellement être engagées.

## 5. Règles de comportement

Les usagers observent les règles élémentaires de bonne conduite. Ils se doivent d'avoir un comportement respectueux envers les autres usagers et le personnel.

Il leur est demandé :

- de ne pas consommer de boissons sauf boissons dans des récipients fermés,
- d'activer le mode silencieux de leur téléphone portable et de n'avoir de conversations téléphoniques qu'à l'extérieur de la bibliothèque.

## 6. Sécurité des biens et des personnes

En cas de déclenchement d'une alarme, le public doit immédiatement quitter la bibliothèque en suivant les consignes données par le personnel.

La bibliothèque décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration ou perte des effets personnels des usagers.

## 7. Application

Le personnel de la bibliothèque est chargé de faire appliquer le règlement.

L'utilisateur qui refuse de se conformer aux dispositions du présent règlement pourra se voir interdire l'accès de la bibliothèque.

# charte éthique

Par l'élaboration d'une charte éthique, les personnes qui étudient et travaillent à la Villa Arson s'engagent avec détermination à combattre toutes les formes de harcèlement, de discrimination et d'asymétrie de pouvoir au sein de l'établissement. Elles s'engagent à lutter contre «la loi du silence» qui permet trop souvent à ces différentes formes de violence de se perpétuer, et à mettre en place des actions de prévention et de prise de conscience.

La charte éthique de la Villa Arson est fondée sur le principe de reconnaissance des formes combinées d'asymétrie de pouvoir. Elle se fonde sur la réalité sociale et réfute tout cloisonnement ou hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe, genre, milieu social, race, âge, handicap et orientation sexuelle. Elle prend pour origine les expériences de terrain et l'héritage des luttes féministes et vise un changement de paradigme.

Cette charte se veut le point de départ d'un plan d'actions visant tout d'abord à reconnaître les discriminations et asymétries de pouvoir existantes, à obtenir une prise de conscience généralisée de leurs natures exactes et des souffrances qui en découlent, pour y mettre fin. L'établissement s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour quantifier et expliciter /es situations existantes et pour diffuser l'information récoltée, ainsi que pour mettre en œuvre les actions susceptibles de prévenir et/ou de résoudre les problèmes identifiés. Les personnels sont conscients également de l'importance, pour obtenir une amélioration réelle, de réaliser sur le moyen et le long terme un suivi qui permette d'évaluer l'efficacité des actions mises en place, et éventuellement de les modifier si nécessaire pour obtenir de meilleurs résultats.

La charte éthique de la Villa Arson a pour but explicite de contrecarrer la déconsidération et la délégitimation dont peuvent faire l'objet chacune et chacun d'entre nous, selon son sexe, son genre, sa race, son origine, son milieu social, son grade, son métier, son âge, son apparence, son handicap, son orientation sexuelle, sa confession...

De manière générale la charte éthique de la Villa Arson vise à combattre et à mettre un terme à la haine et au mépris dans toutes leurs manifestations, que ce soit à travers la violence physique ou verbale ou à travers des asymétries de pouvoir conscientes ou inconscientes et bien souvent ancrées depuis longtemps

dans les mentalités, et qui sont une forme de violence silencieuse.

Cette charte s'appuie sur le principe d'un rapport positif, bienveillant et respectueux à l'autre ainsi que sur le principe fondamental d'acceptation de la différence comme prérequis au travail ensemble et moyen de développer une culture de l'égalité.

La charte éthique s'adresse à tous les services de l'établissement, à tous les membres du personnel titulaire ou non titulaire, et tous les étudiantes et étudiants ainsi qu'aux publics et aux entreprises et prestataires extérieurs. À ce titre, le texte qui suit est écrit à la première personne du pluriel. La troisième personne du singulier – iel – permettant de désigner n'importe qui, sans distinction de genre, est utilisé.

# 1.

## Un groupe Équité afin de prévenir toutes les formes de discrimination et toutes les formes d'asymétrie de pouvoir

---

Avec la ou le responsable de la prévention des discriminations désigné par la direction de l'établissement, des référentes et des référents sont identifiés afin de représenter chaque service de l'établissement (administratif, technique, pédagogique) et chaque étudiante et étudiant.

L'objectif du groupe Équité est que chaque agent, chaque enseignante et enseignant, chaque membre de la communauté étudiante puisse choisir vers qui se tourner en cas de constat d'abus de pouvoir. Toute personne en situation de discrimination, de malaise ressenti, observé ou encore en situation de violence physique ou verbale quel que soit la position d'autorité et la personne impliquée, doit pouvoir se tourner vers une personne référente avec laquelle elle entretient des relations de proximité au quotidien et partage un même contexte de travail, ou une autre personne référente du groupe Équité avec qui elle partage une relation de confiance.

Ce groupe Équité a un rôle de diffusion de la culture de l'égalité et de la communication non violente au sein de l'établissement et assure une attention et une vigilance au quotidien.

Ce groupe Équité est doté d'une adresse de messagerie spécifique pour des signalements de discriminations ou de formes d'asymétrie de pouvoir par les personnes ciblées ou témoins de relations inégalitaires, ainsi que pour une communication interne entre les différents référents et référentes. Cette messagerie permet de porter des signalements faits de vive voix à la connaissance du groupe en préservant l'anonymat si souhaité, afin également de recenser des faits en vue d'une archive et de l'élaboration d'un diagnostic et d'un rapport annuel de situation. La présente charte est adossée au plan de prévention signé par les prestataires extérieurs.

D'autres personnes pourront venir compléter le rôle du groupe Équité :

- déléguées et délégués de chaque année d'étude déléguées et délégués des ateliers
- une référente, un référent par nouvelle personne intégrant l'école (entrant en première année ou en cours de cursus par équivalence)
- création de groupes de vigilance lors d'événements (soirées ou voyages d'étude par exemple).

La combinaison des missions doit être envisagée de manière à ce que les interlocuteurs et interlocutrices soient bien identifiés par l'ensemble des étudiantes et des étudiants et des personnels et qu'ils soient précisément informés quant à leur rôle et leur champ d'actions.

Une attention particulière est portée à l'articulation du travail du groupe Équité avec celui des instances existantes (Comité Technique, Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail, Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Etudiante et Conseil d'Administration) en concordance avec le calendrier scolaire (réunions pédagogiques, bilans par exemple).

# 2.

## Prévenir et traiter toutes les formes de discrimination, de violence ou de harcèlement, ou de fragilisation liées aux catégories de sexe, genre, milieu social, race, âge, handicap, orientation sexuelle et confession

---

La prévention de toute forme de violence ou de harcèlement doit être développée à partir d'un dialogue entre les étudiantes et les étudiants, les enseignantes et les enseignants, l'ensemble des personnels en s'appuyant notamment sur les outils développés par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la culture (comme la cellule d'écoute Allodiscrim par exemple).

Le groupe Équité veille à ce que tout agent public de l'établissement, quel que soit le lien avec l'administration (fonctionnaire titulaire et stagiaire, contractuel, vacataire), soit bien informé des champs d'application de l'article 40 du code de procédure pénale, en particulier l'alinéa 2 qui vise l'obligation de signalement.

Le groupe Équité porte une attention particulière à ce que les étudiantes et des étudiants puissent s'exprimer plus largement mais aussi plus spécifiquement sur ces formes de discrimination, de violence ou de harcèlement, ou de fragilisation liées aux catégories de sexe, genre, milieu social, race, âge, handicap, orientation sexuelle et confession.

De façon générale, le groupe Équité est vigilant à l'égard de situations potentiellement porteuses de harcèlement ou de violence dans l'organisation des études et de la pédagogie (bilans, jurys internes et externes, rendez-vous individuels, cours), dans l'organisation de la recherche et du 3<sup>e</sup> cycle (coordination, tutrices et tuteurs, dispositifs transparents de sélection et de suivi), et plus globalement dans les modalités de fonctionnement de l'établissement.

### 3.

## Rendre visible les discriminations multiples

---

Au contraire d'une étude statistique fondée sur la seule entrée genrée Femme et Homme, nous proposons le développement d'une étude statistique fondée sur l'autodétermination des personnes, c'est-à-dire de laisser à la personne le choix d'indiquer les caractéristiques de sa subjectivité car cette dernière ne correspond pas forcément au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Par ailleurs, afin de rendre visible l'expérience vécue des victimes et d'établir un diagnostic de situation qui tienne compte du croisement et de l'interaction de différents critères dans les processus discriminatoires, nous mettrons en place les outils adéquats. Ces derniers pourront être mutualisés avec d'autres établissements relevant de l'enseignement supérieur culture. Il s'agira de «rendre visible l'invisible», autrement dit de d'exposer la réalité et la complexité des situations de discriminations.

### 4.

## Veiller à l'équité et à la diversité

---

### Dans les processus de recrutement

---

En matière de recrutement, l'établissement s'engage à sensibiliser les membres des jurys à la lutte contre les discriminations et à appliquer les préconisations présentées dans le guide «Recrutons sans étiquette» qui détaille les bonnes pratiques pour prévenir les risques de discriminations dans toutes les étapes de recrutement d'un ou d'une agent. Par ailleurs, dans un souci d'équité et de transparence, les critères de sélection du candidat ou de la candidate seront communiqués dans les instances de décision et consultatives (conseil d'administration, CHS-CT, CRPVE, toutes instances représentatives du personnel).

### Dans l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances consultatives, d'évaluation et de décision

---

L'équité et la diversité devront être encouragées dans la composition des instances de décision et consultatives mais aussi dans les jurys d'admission et de diplômes ainsi que dans les différentes phases du processus d'évaluation collective (bilans, commissions) et dans l'attribution de missions de coordination.

Aussi, il nous paraît important de veiller à ce que la considération de la parole dans un jury, lors d'un bilan ou dans toutes instances de décision et consultatives soit équitable, et que toute forme de mépris, de dénigrement, d'humiliation, de stigmatisation soit relevée et combattue.

## 5.

### Transmettre une culture de l'égalité pour changer les représentations et promouvoir les principes d'une communication non violente pour faire évoluer les comportements

---

Nous considérons qu'une culture de l'émancipation, tant dans son héritage théorique et politique que dans ses enjeux contemporains, participe pleinement à la prévention de toutes les formes de discriminations et de toutes les formes d'asymétrie de pouvoir.

Cette culture de l'émancipation doit continuer à être diffusée au sein de l'enseignement en valorisant les ressources pédagogiques, intellectuelles qui depuis des décennies développent une culture de l'égalité dans la construction des savoirs, entre autres celles des corpus de Black studies, Cultural studies, Women's studies, études LGBTQ, études féministes et postcoloniales.

L'équipe pédagogique et la bibliothèque d'étude et de recherche s'engagent à développer l'accès à des textes théoriques par une politique documentaire attentive à la production éditoriale sur l'ensemble de ces questions.

La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou sur les mécanismes de discrimination sont nécessaires. Apprendre aux étudiantes et aux étudiants, aux personnels à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre le sexisme, le racisme ou encore le paternalisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les discriminations et les formes d'asymétrie de pouvoir et disposer d'outils pour savoir comment réagir lorsqu'elle y est confrontée.

L'établissement s'engage à promouvoir en son sein des rapports entre personnes basés sur la bienveillance, le respect, et la courtoisie ainsi que sur le principe fondamental d'acceptation de la différence considérant que cela est déterminant pour faire évoluer les comportements. Ainsi, la formation à la communication non violente devra concerner l'ensemble de

la communauté au même titre que les formations aux premiers secours ou hygiène et sécurité.

## 6.

### Promouvoir l'égalité et la transparence dans le déroulement des études, l'accompagnement des carrières et les conditions de travail

---

L'établissement encourage et aide le déroulement des études des étudiantes et des étudiants ou la carrière des personnels qui ont des obligations notamment familiales, médicales, associatives et économiques.

L'établissement s'engage à prévenir toutes les formes de discrimination concernant l'accès aux ateliers, au prêt des matériels pour les étudiantes et les étudiants, aux stages et aux contrats à durée déterminée.

L'établissement s'engage à développer une culture de la transparence dans ce qui relève des ressources humaines, par exemple concernant les fiches de postes et la répartition des charges de travail et à favoriser la circulation des informations par le biais des outils partagés et de rapports d'activités annuels.

L'établissement s'engage à traiter de manière transparente, et dans un souci d'égalité, les missions professionnelles, les autorisations d'absence, les aménagements d'horaires ainsi que l'accès aux ressources et aux réseaux professionnels accordés aux personnels, de même concernant les conditions de travail, congés, et avantages.

Ont participé au groupe de travail constitué pour l'élaboration de cette charte :

- Léna Aboukrat, étudiante
- Christelle Alin, responsable du service des publics et responsable de la prévention des discriminations
- Alexandre Ansel, étudiant
- Flo-Souad Benaddi, étudiant\*e
- Claire Bernstein, professeure d'anglais
- Céline Chazalviel, chargée des éditions et de la librairie
- Patrice Lorho, jardinier
- Ibrahim Meïté, étudiant
- Amel Nafti, directrice des études et de la recherche
- Sophie Orlando, professeure de théorie et d'histoire de l'art
- Aurore Party, étudiante
- Christophe Robert, responsable de la bibliothèque
- Anne Séchet, professeure d'installation-sérigraphie
- Susanna Shannon, professeure d'édition
- Jean-Pierre Simon, directeur
- Christian Vialard, professeur de cultures numériques

# Glossaire

## Asymétrie de pouvoir

---

Absence d'équité dans la relation entre deux personnes. Les termes d'asymétrie de pouvoir font émerger les processus co-constitutifs de la différenciation, tels que le genre, le milieu social, la race, la sexualité. Un rapport de domination peut donc conditionner une relation interpersonnelle ou surdéterminer une catégorie sur une autre.

Afin de refuser les hiérarchisations entre les catégories sociales de différenciation, et donc les asymétries de pouvoir qui en résultent, la pensée intersectionnelle interroge les contenus, l'historicité, les formes de ces catégories d'inégalité ainsi que la nature de leur coconstitution.

## Genre

---

Concept élaboré par le savoir médical au début du XX<sup>e</sup> siècle afin de désigner ou d'assigner un sexe aux bébés hermaphrodites ou intersexes. Autrement dit, le processus de sexuation médicale montre dès le départ l'arbitraire de la désignation et de la définition d'un genre biologique. Le genre est défini comme une construction sociale et normative. Ainsi Judith Butler, Eve Kosofsky Sedwick et Teresa de Lauretis ont contribué à la déconstruction des catégories « femme » et « homme » « transgenre » au profit du terme « queer », rempart à l'assignation identitaire. Néanmoins comme le dit Joan W. Scott, le genre est une « catégorie utile d'analyse historique » notamment pour transformer les paradigmes propres aux disciplines universitaires, par exemple dans la constitution d'une histoire des femmes, ou d'une histoire des cultures gays et lesbiennes.

## Race

---

Race est un terme historiquement utilisé pour classer les êtres humains. Construction sociale, politique, économique et symbolique utilisée pour signifier des différences entre les humains (notamment dans les classifications darwinistes), il a reposé sur des distinctions biologiques, physiologiques, établissant des relations entre pureté et impureté. Pendant le colonialisme, ce terme a permis de forcer une distinction binaire entre des êtres prétendument civilisés et d'autres primitifs. Cet usage dans le champ théorique a contribué à une

hiérarchisation des personnes dans la pensée européenne. Le racisme précède et engendre donc le concept de race.

Toutefois les pensées antiracistes et anticoloniales se sont emparées de ce terme afin de construire une relation de renversement et d'empuancement de catégories minorisées, comme Frantz Fanon a pu en faire la démonstration.

Race est devenu un terme témoignant de la construction symbolique et sociale de la race, dans notre société dans laquelle les distinctions de race sont toujours portées par les formes de racisme. Comme le dit Maxime Cervulle « sans le recours à cette notion comment rendre compte des modes d'exclusion qu'elle continue d'entraîner dans son sillage ? »

## Communication non-violente

---

Formule généralisée, provenant d'une technique spécifique de communication (CNV) mise au point par Marshall B. Rosenberg, dans le champ de la psychologie. Elle invite à reconsidérer nos manières de nous exprimer et d'écouter, et propose de maintenir une qualité de dialogue à partir de techniques d'identification de ce qui génère de l'opposition ou au contraire de la fluidité. Les axes principaux consistent en une clarification de nos besoins et enjeux, de l'expression de demandes claires, d'une identification de l'agressivité d'autrui et du développement d'une écoute empathique.

Cultural studies Domaine transdisciplinaire fondé à Birmingham au Royaume-Uni dans les années 1960, tout d'abord par Richard Hoggart (Centre for Contemporary Cultural Studies, 1964) qui donne l'impulsion d'une lecture sociologique et philosophique de la dimension culturelle des rapports sociaux dans une société de classes, puis de Stuart Hall ouvrant dans les années 1970 un projet à la fois d'étude scientifique et d'analyse politique de l'imbrication des enjeux de race, de classe et de genre dans la construction des représentations sociales. Cet espace de mise en discussion est de nature virale et engendre une refonte de l'épistémologie et des modalités critiques par le déploiement des Black Cultural Studies, Feminist Cultural Studies, des Queer Studies, Disability Studies, Performance Studies, Visual Studies, etc.

Issue des luttes militantes des années 1960 et 1970, les études sur les femmes et les études féministes incorporent le cadre académique dans les années 1970 aux États-Unis (San Diego, 1967). Les premières reposent sur l'analyse de la catégorie femme, dont une singularisation et valorisation de l'histoire des femmes, et la seconde se développe à partir d'une méthodologie féministe appliquée à tous les champs de savoir. Cette distinction fondamentale illustre la richesse et la variété de positionnements au sein des féminismes ainsi que l'extrême variété des champs d'application des outils de déconstruction d'un savoir supposé universel, mais en réalité construit autour d'une subjectivité masculine blanche occidentale d'un milieu social confortable.

Les Black feminist studies viennent s'inscrire en correctif à la fois des Black studies indifférentes au genre et des women's studies indifférentes à l'articulation des catégories concernant les femmes noires et métisses. Les féminismes noirs (intersectionnels) de bell hooks, Patricia Hill Collins, Angela Davis, Chandra Talpade Mohanty ou encore Gloria Wekker se construisent à partir d'un féminisme transnational fondé sur la décolonisation des savoirs.

### Études LGBT et théories Queer

---

Les mouvements LGBT sont en premier lieu un mouvement militant dont on peut citer certaines formes récentes dont les manifestations contre les discriminations sexuelles (Stonewall, 1969), la représentativité politique (Harvey Milk en 1977 ou encore la création du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire en 1971), la création d'une culture de groupe, et les luttes de dépénalisation de l'homosexualité, puis dans les luttes contre le VIH-sida, notamment en accompagnement des luttes d'Act Up et les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence. Les études LGBT ancrées dans les années 1970 visent à la reconnaissance des cultures LGBT, notamment de l'histoire et des littératures LGBT à partir de l'analyse du rôle des sexualités dans la culture et la politique.

La théorie queer poursuit ce travail dans les années 1990 sous l'impulsion d'une déconstruction des catégories de genre impulsées par Teresa de Lauretis, et Gloria Anzaldúa, Jack Halberstam et relayées puis discutées en France par entre autres par Sam Sourcier,

### Pensées postcoloniales et pensées décoloniales

---

Les pensées postcoloniales nées dans les études littéraires anglophones (1980–1990) ont pour caractéristique de proposer un retour critique sur les idéologies portées par l'Europe colonisatrice dont font partie le progrès, l'universalisme abstrait et la rationalité. En plaçant les conquêtes coloniales au centre d'une pensée de la modernité, elles analysent les formes de domination et d'affabulation dans la construction des récits hégémoniques. Ces pensées prolixes se déploient dans la période postérieure aux indépendances, tandis que la domination occidentale sur les territoires anciennement colonisés se poursuit par de nouvelles modalités: le néocolonialisme. Le projet initial de ces pensées vise à déconstruire le savoir colonial et prend donc ses sources dans les textes anticoloniaux de Frantz Fanon, Albert Memmi, Aimé Césaire, tout en se servant des outils d'analyse du discours de Michel Foucault et des French Theory qui témoignent de la part d'essentialisme et de l'eurocentrisme des représentations et de leur normalisation par l'intermédiaire de la constructions de savoirs. Edward Said, Homi Bhabha et Gayatri Chakravorty Spivak sont les auteurs·trices les plus cités·es travaillant néanmoins sur des champs distincts, respectivement la construction de l'orientalisme, la contestation du binarisme du «soi et de l'autre», la place «du subalterne» dans le contexte de la paysannerie indienne, c'est-à-dire la voix et représentativité citoyenne des personnes jugées et situées dans une infériorité de rang. Développées initialement en Amérique du Sud, la pensée décoloniale – dont font partie Enrique Dussel, Anibal Quijano, et Walter D. Mignolo – analyse les formes de «colonialités du pouvoir», autrement dit l'entrecroisement des phénomènes culturels, économiques et sociaux dans l'avènement de la relation entre savoir et pouvoir à l'époque moderne initiée au XV<sup>e</sup> siècle. Ancrée dans le contexte de formation des empires espagnols et portugais du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>, la pensée décoloniale associe une pensée économique de la dépendance à une philosophie de la libération, dont l'un des objectifs est de remettre en cause la racialisation des corps.

## Bibliographie succincte

---

- Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin (Eds), *Post-colonial Studies, the key concepts*, Routledge, 1998.
- Sirma Bilge, *Théorisations féministes de l'intersectionnalité*, Diogène, no1, 2009, p.70–88. Maxime Cervulle, *Dans le blanc des yeux*, Amsterdam, 2013.
- Maxime Cervulle et Nelly Quemener, *Cultural Studies, Théories et méthodes*, Colin, 2015.
- Patricia Hill Collins, *La Pensée féministe noire*, Remue-ménage, 2016.
- Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Puf, 2008.
- Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Seuil, 1952.
- Joan W. Scott, *De l'utilité du genre*, Fayard, 2012.
- bell hooks, *Ne suis-je pas une femme?* Cambourakis, 2015.
- Gayle Rubin, *Surveiller et jouir, Anthropologie politique du sexe*, Epel, 2010.
- Marie-Claude Smouts, *La situation postcoloniale*, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2007.
- Sophie Orlando, *Art et mondialisation, anthologie de textes de 1950 à nos jours*, Paris, Pompidou, 2013.

# charte erasmus +



## CHARTER ERASMUS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2021-2027

La Commission européenne attribue la présente Charte à :

EPA VILLA ARSON

### L'Établissement s'engage à :

- respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion établis dans le programme Erasmus+.
- garantir un accès égal et équitable aux participants actuels et futurs de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion des personnes moins favorisées.
- assurer la reconnaissance pleine et automatique de tous les crédits (sur la base du système européen de transfert et d'accumulation de crédits — ECTS) obtenus grâce aux acquis d'apprentissage de manière satisfaisante au cours d'une période d'étude et/ou de stage à l'étranger, y compris lors d'une mobilité hybride.
- n'exiger, dans le cas de mobilité de crédits, aucun frais de la part des étudiants participant à la mobilité entrante, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.
- assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- mettre en œuvre les priorités du programme Erasmus+ :
  - en prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion numérique des mobilités conformément aux standards techniques de l'Initiative de la « Carte étudiante européenne ».
  - en promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
  - en encourageant la participation des personnes moins favorisées au programme.
  - en promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer comme des citoyens actifs avant, pendant et après leur mobilité ou leur projet de coopération.

### LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

#### Avant la mobilité

- veiller à ce que les procédures de sélection pour les activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit accessible à toutes les parties prenantes et permette ainsi aux étudiants en mobilité de faire des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.
- publier et mettre à jour régulièrement les informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Veiller à ce que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- organiser la mobilité à des fins d'études et d'enseignement uniquement dans le cadre d'accords préalablement conclus entre les établissements; ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil, du soutien et de l'intégration des participants à la mobilité.
- s'assurer que les participants à des mobilités sortantes sont bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris dans le cadre des mobilités hybrides, en proposant des activités leur permettant d'acquérir le niveau nécessaire de compétences linguistiques et de développer leurs compétences interculturelles.
- s'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel est fondée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et sur un contrat de mobilité pour le personnel, contrats validés au préalable entre les établissements d'origine et d'accueil, ou avec les entreprises et les participants à la mobilité.
- fournir aux participants à la mobilité entrante un soutien actif tout au long du processus de recherche d'un logement.
- fournir aux participants à la mobilité entrante et sortante une assistance relative à l'obtention d'un visa, si nécessaire.
- fournir aux participants à la mobilité entrante et sortante une assistance relative à l'obtention d'une assurance, si nécessaire.
- s'assurer que les étudiants ont connaissance de leurs droits et obligations tels que définis dans la Charte de l'étudiant Erasmus+.

#### Pendant la mobilité

- assurer l'égalité de traitement académique et la qualité des services aux étudiants en mobilité entrante.
- promouvoir des mesures qui garantissent la sécurité des participants à la mobilité entrante et sortante.
- intégrer les participants à la mobilité entrante à la communauté étudiante au sens large et à la vie quotidienne de l'établissement.
- mettre en place des systèmes appropriés de tutorat et de soutien à l'attention des participants à la mobilité, y compris pour les participants à des mobilités hybrides.
- fournir un soutien linguistique approprié aux participants en mobilité entrante.

Les encourager à agir en tant qu'ambassadeurs du programme Erasmus+ et à partager leur expérience de mobilité.

#### Après la mobilité

- fournir aux étudiants ayant participé à des activités de mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés de notes complets et précis, et ceci dans les délais impartis, concernant leurs résultats à la fin de la période de mobilité.
- veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus au titre des acquis d'apprentissage de manière satisfaisante au cours d'une période d'étude et/ou de stage à l'étranger, y compris lors d'une mobilité hybride, soient pleinement et automatiquement reconnus – comme convenu dans le contrat pédagogique – et confirmé par le relevé de notes et/ou le certificat de stage; transférer ces crédits sans délai dans le relevé de notes de l'étudiant, les comptabiliser en vue de l'obtention du diplôme de l'étudiant sans qu'aucun travail ou évaluation supplémentaire ne soit imposé à celui-ci et en assurer la traçabilité dans le relevé de notes de l'étudiant et dans le supplément au diplôme.
- veiller à faire figurer les activités de mobilité à des fins d'étude et/ou de stage ayant été menées de manière satisfaisante dans le relevé final des résultats obtenus par l'étudiant (le supplément au diplôme).
- encourager et soutenir les participants à la mobilité à leur retour afin qu'ils agissent en tant qu'ambassadeurs du programme Erasmus+, qu'ils promeuvent les avantages que présente la mobilité et s'engagent activement dans la création de communautés d'anciens étudiants.
- assurer la reconnaissance des activités d'enseignement et de formation entreprises par le personnel au cours de la période de mobilité, sur la base d'un contrat de mobilité et conformément à la stratégie de l'établissement.

#### LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie de l'établissement.
- promouvoir les possibilités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien approprié aux membres du personnel et aux étudiants souhaitant participer à ces activités tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- veiller à ce que les activités de coopération aboutissent à des résultats durables et à ce que leurs retombées bénéficient à tous les partenaires.
- encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leurs retombées sur les individus, les autres établissements participants et, plus largement, l'ensemble de la communauté éducative.

#### AUX FINS DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI

- veiller à ce que la stratégie à long terme de l'établissement et sa pertinence par rapport aux objectifs et priorités du programme Erasmus+ soient décrites dans la déclaration en matière de stratégie Erasmus+.
- veiller à ce que les principes énoncés dans la Charte soient communiqués d'une manière appropriée et soient appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'établissement.
- faire usage des lignes directrices relatives à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur et de l'auto-évaluation de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur afin de garantir la pleine mise en œuvre des principes énoncés dans la Charte.
- assurer la promotion régulière des activités bénéficiant d'un soutien du programme Erasmus+, ainsi que de leurs résultats.
- présenter la Charte et la déclaration en matière de stratégie Erasmus+ y afférente de façon bien visible sur le site web de l'établissement et sur tous les autres canaux de communication pertinents.

*L'Agence nationale Erasmus + et que le non-respect de l'un des principes et engagements susmentionnés peut conduire à son retrait par la Commission européenne.*

**VILLA ARSON**  
établissement Public Administratif  
20 Avenue Stéphen Liégeois  
06105 NICE CEDEX 02  
Tél. 04 92 07 73 73

Nom et signature du Représentant légal

  
**Sylvain LIZON**  
Directeur

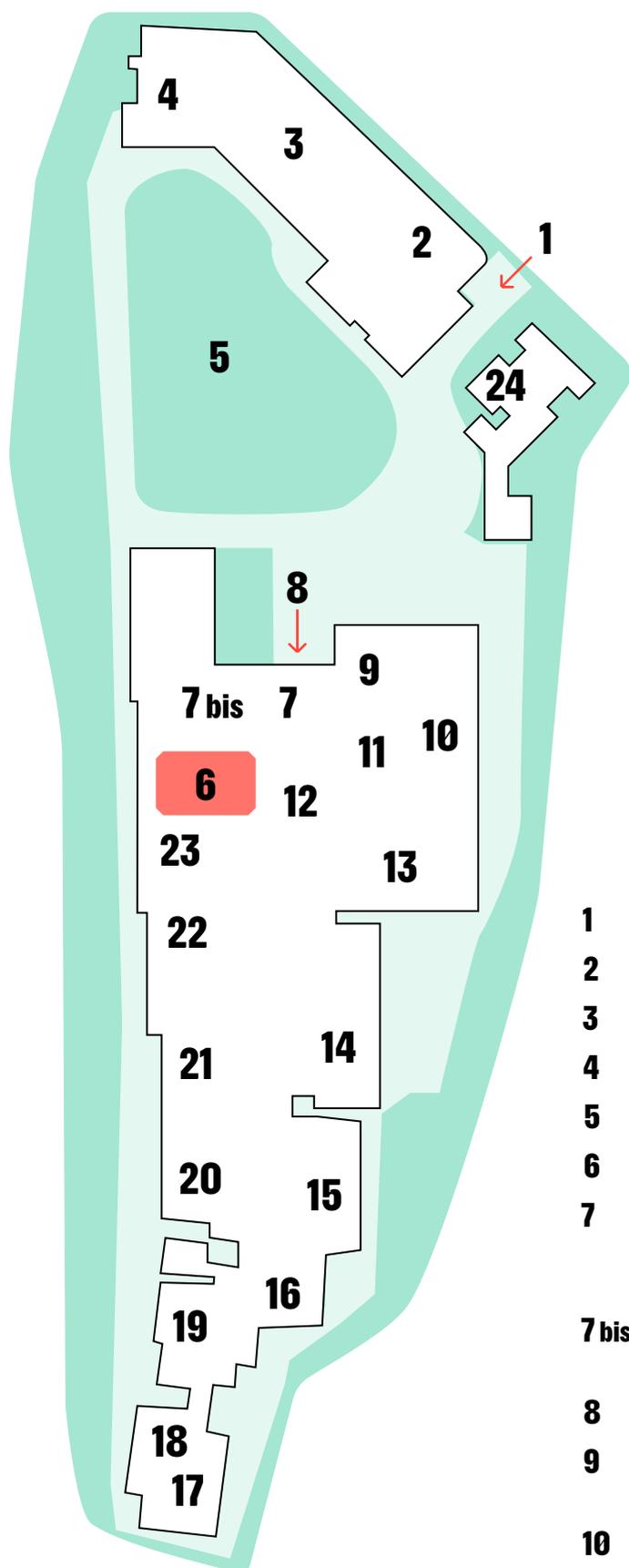


# plan et accès

13



# plan



- |              |                                                                         |           |                                         |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------|
| <b>1</b>     | Entrée                                                                  | <b>12</b> | Amphithéâtres                           |
| <b>2</b>     | Accueil                                                                 | <b>13</b> | Galerie d'essais                        |
| <b>3</b>     | Cafétéria                                                               | <b>14</b> | Pôle édition<br>– photographie          |
| <b>4</b>     | Résidences                                                              | <b>15</b> | Atelier céramique                       |
| <b>5</b>     | Jardin du bosco                                                         | <b>16</b> | Ateliers étudiant-es                    |
| <b>6</b>     | Direction & administration                                              | <b>17</b> | Ateliers étudiant-es                    |
| <b>7</b>     | Entrée des espaces<br>d'expositions, galeries<br>du patio et des cyprès | <b>18</b> | Ateliers étudiant-es                    |
| <b>7 bis</b> | Espace d'exposition,<br>passage des fougères                            | <b>19</b> | Ateliers étudiant-es                    |
| <b>8</b>     | Accès grand hall                                                        | <b>20</b> | Ateliers étudiant-es                    |
| <b>9</b>     | Espaces d'expositions,<br>galerie carrée                                | <b>21</b> | Pôle peinture – dessin                  |
| <b>10</b>    | Logements étudiant-es                                                   | <b>22</b> | Pôle sculpture<br>– installation        |
| <b>11</b>    | Pôle numérique                                                          | <b>23</b> | Bibliothèque d'étude<br>et de recherche |
|              |                                                                         | <b>24</b> | Salle Paul Gagnard                      |

# accès



Tramway: Ligne 1, arrêt Le Ray.

Bus n°8, bus n°23, bus n°57,  
arrêt Deux avenues.

Autoroute A8: sortie n°54 Nice Nord, direc-  
tion Centre Ville, puis suivre signalisation  
Villa Arson.

Depuis la Promenade des Anglais: Bd  
Gambetta, puis Bd de Cessole, puis suivre  
signalisation Villa Arson.

Parking à proximité: Parking Gorbella  
(payant), 3 rue Mellarède.

**villa arson**

**20 avenue stéphen liégeard**

**06105 nice cedex 2**

**villa-arson.fr**

Ce livret est optimisé pour une lecture à l'écran.  
Ni son format, ni ses couleurs ne le destine à l'impression.

design in the shade of a tree

Version 09 / 2022

